TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 110

DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 OCTOBRE 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les entretiens de M. Giscard d'Estaing en Chine

Les limites d'un dialogue

La visite de M. Giscard d'Estaing en Chine, dont la partie politique s'est terminée vendredi, a été placée doublement sous le signe du nucléaire. L'annonce de l'explosion, au lendemain de l'arrivée du président de la République, d'une nouvelle charge atomique chinoise — seize ans jour pour jour après l'essai par Pékin de sa première bombe A — a manifesté la volonté immuable de la Chine de mettre sur pied *un puissant potentiel de défense*. L'événement a pris l'allure d'un message adressé, en présence du *chef de l'Etat français*, à l'ensemble de l'Europe en vue d'agir dans le même sens.

L'accord de principe conclu d'autre part entre Paris et Pékin à propos de la construction par la France en Chine de la première centrale nucléaire à des fins civiles a relancé de façon spectaculaire les espoirs de coopération *dans un secteur où elle* pourrait se révéler à long terme extrêmement fructueuse. Mais des obstacles techniques et économiques restent encore à surmonter avant que ce projet ne se réalise concrètement.

Les entretiens de M. Giscard d'Estaing avec ses hôtes chinois ont-ils pour autant fait ressortir, *sur le plan politique*, les convergences de vues que l'on s'est tant plu à souligner depuis le début du voyage du côté français ? Sur le simple plan humain, l'atmosphère plutôt compassée qui a entouré les premiers contacts du chef de l'Etat avec ses interlocuteurs a montré qu'il existait à l'évidence un décalage. Mais n'est-ce pas compréhensible ?

Sur le fond, le président de la République a plaidé en faveur de deux grandes *idées qui, depuis* longtemps, lui sont chères. Celle d'abord d'un monde « multipolaire » se substituant à une conception bipolaire des rapports internationaux dans laquelle les deux Super-Grands sont seuls maîtres du jeu. Celle ensuite de l'indépendance de l'Europe, ce qui, dans l'esprit du chef de l'Etat, sous-entend une égale liberté *de manœuvre* à l'égard des Etats-Unis comme de l'Union soviétique. Les réserves — voire le silence — observées par *Pékin sur* ces deux grandes questions, véritables piliers de l'action diplomatique de Paris, ont mis en relief les limites et les ambiguïtés du dialogue franco-chinois.

Il est significatif que l'agence Chine nouvelle n'ait mentionné aucun de ces deux points dans son très bref compte rendu de la *conférence de presse* de M. Giscard d'Estaing à l'issue de ses conversations. Silence partagé par M. Zhao Ziyang, *le chef du* gouvernement chinois, dans ses déclarations publiques. Sensibles à la volonté de la France et de l'Europe de jouer un rôle plus actif dans les affaires du monde, les dirigeants de Pékin craignent en vérité que la multipolarité défendue par le président de la République ne se traduise par une dispersion des forces qui ne profiterait qu'à l'hégémonisme soviétique. Or celui-ci reste, aujourd'hui comme hier, l'ennemi *numéro un*.

La même gêne est perceptible à propos du *renforcement de* l'union européenne. Pékin y est favorable et y exhorte même les nations occidentales *du Vieux* Continent. Mais ces encouragements s'accompagnent de mises en garde, à peine voilées, contre un trop grand détachement à l'égard des Etats-Unis. Vision à vrai dire assez réaliste et qui tient compte de la faiblesse militaire de l'Europe face à l'U.R.S.S.

Fondamentalement, si elles sont bien situées, comme *l'a remarqué* le président de la République, « aux deux extrémités du continent eurasien », la France et la Chine continuent de diverger quant à l'attitude à observer à l'égard de la principale puissance occupant l'espace intermédiaire, *l'Union soviétique*.

Paris et Pékin souhaitent associer le prince Sihanouk à un règlement du problème cambodgien

Avant de quitter, ce samedi 18 octobre, Pékin pour Xi'an et le Tibet, où il se rendra dimanche à titre privé, M. Giscard d'Estaing a rencontré dans la capitale chinoise le prince Norodom Sihanouk. *Aucune précision n'a été donnée sur cet entretien.* Vendredi, au cours d'une conférence de presse, le président de la République avait indiqué que l'ancien chef de l'Etat cambodgien pourrait être appelé à prendre part à la recherche d'une solution au problème de ce pays. C'est également le souhait exprimé par Pékin.

Au terme de ses entretiens, M. Giscard d'Estaing a relevé le caractère « ouvert et confiant » des relations entre les deux pays et déclaré à propos de la Chine : « Une grande partie de l'avenir du monde sera dessiné et modelé ici. » Malgré une convergence sur certains problèmes, la rencontre n'a pu réduire les divergences traditionnelles entre la France et la Chine, notamment quant à l'attitude à adopter à l'égard de l'U.R.S.S.

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — Le président de la République, qui avait quitté Pékin dans la matinée du samedi 18 octobre, a passé l'après-midi à Xi'an, l'ancienne capitale impériale. Après avoir visité notamment la tombe de l'empereur Shihuangdi de la dynastie Qin (troisième siècle avant notre ère), il devait être l'hôte, dans la soirée, d'un banquet offert en son honneur par le gouvernement populaire provincial du Shaanxi. Vendredi soir, un accord prévoyant l'ouverture de consulats généraux français à Shanghai et chinois à Marseille avait été signé à Pékin.

Les objectifs de la visite du chef de l'Etat sont apparus assez clairement à travers le bilan qu'il a lui-même dressé, avant de quitter la capitale, de ses entretiens avec les dirigeants chinois. La France souhaitait, sur le plan économique, une relance de ses exportations.

Sur ce point, l'accord de principe sur la vente à la République populaire d'une centrale nucléaire est propre à lui donner satisfaction. Ce succès est obtenu face à une concurrence sévère, anglo-américaine notamment, et révèle de la part des Chinois une volonté de renforcer leurs échanges avec la France dans la mesure, il va de soi, où celle-ci peut offrir des conditions de crédit ou de prix effectivement concurrentielles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

LA NOUVELLE POLITIQUE CHINOISE FACE AU PARTICULARISME TIBÉTAIN

(Lire page 2.)

Confusion en Pologne

• Les dirigeants paraissent de plus en plus divisés
• Le syndicat Solidarité envisage d'organiser une grève générale

Le comité des ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie se réunit les dimanche 19 et lundi 20 octobre dans la capitale polonaise. L'ordre du jour comprend la préparation de la conférence de Madrid sur la C.S.C.E. (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) et la convocation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe.

La situation intérieure très confuse en Pologne sera sans doute examinée aussi. Les luttes au sein de l'équipe au pouvoir se sont traduites, depuis une semaine, par des atermoiements des autorités à autoriser l'enregistrement du syndicat indépendant Solidarité. M. Walesa et ses amis, qui font une tournée dans le *sud du pays (de Cracovie à Czestochowa), devaient tenir lundi* une réunion de leur commission nationale à Jastrzebie, en Silésie. Ils pourraient décider lundi d'annoncer, le 30 octobre, qu'une grève générale aura lieu *le 4 novembre si leur syndicat* n'est pas enregistré avant la prochaine réunion, le 29 octobre, de la commission d'Etat, qui prépare la nouvelle loi sur les syndicats

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Guerre des nerfs ou raidissement réel, les relations entre les syndicats indépendants et les autorités se sont sensiblement tendues vendredi 17 octobre. Si aucun élément d'apaisement n'intervenait durant le week-end, la commission nationale de Solidarité (1) pourrait *annoncer lundi qu'elle appellera* à la fin du mois à une grève générale pour le 4 novembre, au *cas où les statuts du mouvement* ne seraient pas enregistrés officiellement d'ici là.

Situation singulière : ce début d'épreuve de force pourrait avoir comme premiers témoins les ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, qui se réunissent dimanche et lundi dans la capitale polonaise.

Officiellement, ils doivent préparer la prochaine réunion de la conférence de Madrid et affiner la proposition de conférence européenne sur le désarmement. En fait, et on ne le cache guère, une bonne partie du temps sera consacrée au développement de la crise en Pologne. Après les avertissements donnés par Berlin-Est, Prague et (plus modérément) Bucarest, le défi que M. Lech Walessa et ses amis pourraient être amenés à lancer à leur gouvernement risquerait *ainsi d'être perçu comme étant* adressé à l'ensemble du bloc.

L'affaire est sérieuse : elle *augure mal de l'avenir des relations* entre les nouveaux syndicats et le pouvoir. En apparence, le conflit actuel est purement formel. La principale raison pour laquelle les autorités refusent l'enregistrement des statuts de Solidarité est qu'ils ne mentionneraient pas explicitement la reconnaissance par le mouvement du rôle dirigeant du parti et du caractère socialiste du régime.

Les syndicalistes rétorquant que *leur texte indique noir sur blanc* que leur organisation entend agir dans le cadre, et de la Constitution *(qui définit la Pologne populaire* comme un Etat socialiste dans lequel le POUP tient le rôle dirigeant), et du premier point des accords de Gdansk, par lequel les grévistes s'étaient engagés à ce que leurs futurs syndicats ne mettent rien de tout cela en question, pas plus que les alliances politiques et militaires du pays.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

(1) La commission nationale de solidarité, composée de délégués des syndicats régionaux, dirige provisoirement le mouvement. Elle se réunit tous les lundis, à Gdansk. Le 20 octobre la réunion se tiendra en Silésie.

—POINT—

Textes et contexte

La condamnation de M. Marc Fredriksen n'est pas qu'un succès de la démocratie sur le totalitarisme noir. Elle est aussi la réitération de cette excessive sensibilité de la justice à l'environnement politique. On a, aussi, vendredi, jugé Copernic. Le contexte a été pesé autant que les textes.

Non qu'il faille gémir sur le fait que le dirigeant de l'ex-FANE risque, si l'appel confirme le jugement, de passer quelque temps en prison. Il n'en aura pas pour autant la taille de Charles Maurras, qui fut incarcéré à la Santé d'octobre 1936 à juillet 1937 pour avoir menacé de mort cent quarante députés et Léon Blum. Il demeurera le petit personnage que l'on sait, inconnu voici peu, à présent bénéficiaire d'une notoriété qui est, en elle-même, un abus. De plus, si la sécurité est le maître-mot d'aujourd'hui, au point qu'on débat, sur ce thème, d'un projet de loi aussi inutile que dangereux, les menées, fussent-elles verbales, de l'extrême droite menacent également la sécurité.

En outre, cette soudaine sévérité contre l'extrême droite ne serait qu'un pendant tardif à la sévérité, au demeurant plus vive, dont voici dix ans on fit preuve contre l'extrême gauche et, particulièrement, les dirigeants du journal la Cause du peuple, *ou ceux du mouvement* la Gauche prolétarienne.

Mais la justice et, au-delà d'elle, les pouvoirs publics ne sauraient s'accorder, grâce, si l'on peut dire, à M. Fredriksen, une vertu à bon compte. La rigueur d'aujourd'hui n'efface pas les langueurs d'hier dans la lutte contre l'idéologie raciste.

Il reste à prouver que cette rigueur n'est pas le fait des circonstances et que la loi de 1972 contre le racisme ne retrouvera pas, la somnolence revenue, l'application si discrète qu'on lui connaissait jusqu'alors.

(Lire page 9.)

Point de vue

Sécurité, liberté et droits de l'homme

par LOIC PHILIP (*)

« La justice pénale est critiquée de tous côtés... *Les Français n'accordent pas toute leur confiance à la justice pénale* », écrit M. Peyrefitte dans cette lettre du 23 avril 1980, par laquelle il présentait son projet « sécurité et liberté ». Pour le garde des sceaux, cette situation est grave car la justice est rendue au nom du peuple français. Les remèdes qu'il préconise sont connus : la justice doit devenir plus *rapide, la certitude des peines et* de leur application doit être restaurée et les infractions de violence *réprimées sans indulgence. En effet*, l'opinion reprocherait essentiellement à la justice une lenteur et une indulgence excessives. Les mesures prévues dans son projet « sécurité et liberté » doivent redonner aux Français confiance en l'efficacité de leur justice pénale.

On peut se demander si le garde des sceaux ne fait pas fausse route. *Sans doute, une majorité de l'opinion* est favorable à un renforcement de la *répression*, mais ce qu'elle ignore c'est que cela ne résoudra en rien le problème de la violence. De 1975 à 1980, le nombre des détenus a augmenté de 60 %, sans qu'il en résulte une plus grande sécurité. Un allongement de la durée des peines risque d'avoir un effet contraire. Le rapport Peyrefitte sur la violence était très clair sur ce point : la prison est l'école du crime, elle ne réduit pas les délits, *elle tend au contraire à les accroître* et à les aggraver. Une plus grande répression contribuera simplement à détériorer un peu plus le fonctionnement de *la justice et à renforcer* un peu plus la méfiance et le scepticisme de l'opinion vis-à-vis de ce service public essentiel.

Le garde des sceaux oublie en *effet de dire que si la justice pénale* est critiquée, c'est aussi parce que beaucoup de Français ont le sentiment que *les règles du droit pénal* ne sont pas respectées et que les dés sont pipés. Ils ne croient plus à l'indépendance et à l'objectivité de la magistrature.

Il faut bien reconnaître qu'ils n'ont pas tort. Il est peu de disciplines où l'on constate un tel écart entre *le droit et le fait*, entre les principes et la réalité. Les règles fondamentales qui gouvernent cette discipline ne sont respectées que de manière exceptionnelle, et ce qui devrait être l'exception est, en fait, *devenu la règle.*

La base de notre droit pénal moderne se trouve dans l'article 9 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 qui, selon le *Conseil constitutionnel, a la même* valeur juridique que notre Constitution. Ce texte dispose : « *Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi* »

Y a-t-il, dans le projet « sécurité *et liberté* », un seul article destiné à assurer un meilleur respect de cette disposition fondamentale ? Malheureusement non.

Le principe du caractère exceptionnel de la détention préventive est toujours bafoué. La liberté du prévenu demeure l'exception. La disposition légale qui prévoit la mise en liberté subordonnée au versement d'un cautionnement ne sera *toujours pas appliquée. Il est* simplement prévu, pour diminuer le nombre trop élevé de prévenus dans *les prisons, de les juger plus* rapidement grâce à la procédure de la saisine directe. C'est admettre, implicitement, que le prévenu fait normalement l'objet d'une arrestation, contrairement à ce qu'affirme l'article 9 du texte de 1789.

(Lire la suite page 6.)

(*) Professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

AU JOUR LE JOUR

MÉDECINES

Le ministre de la famille, Mme Pelletier, vient de mettre en garde les Français adultes contre l'abus des tranquillisants, euphorisants et autres médicaments psychotropes.

Elle prépare un projet de loi visant à interdire, avant avril 1981, les substances suivantes et leur publicité : Barrethanol (somnifère), Marchaisine et Debréthiline (excitants), Mitterrandomycine (euphorisant), Rocardax et Chirax (stimulants).

En revanche, le Giscardoxène (calmant) reste en vente libre.

BRUNO FRAPPAT.

« DARDANUS » A L'OPÉRA

Une résurrection inachevée

Une tornade de huées a salué Jorge Lavelli et Max Bignens vendredi soir 17 octobre au terme de la première de « Dardanus » à l'Opéra. Ils en ont l'habitude... Cette résurrection d'un opéra de Rameau, considéré comme un de ses chefs-d'œuvre et qui *n'avait* pas été représenté depuis deux siècles (sinon passagèrement à Dijon en 1908), était un coup d'audace de M. Bernard Lefort, pour son premier spectacle nouveau au palais Garnier, qui *méritait au moins un grand coup de* chapeau. S'il n'est pas aussi réussi qu'on l'eût souhaité, du moins est-il parfois [illegible] et rarement médiocre.

Déjà au dix-huitième siècle, « Dardanus » n'avait pas eu de chance, par la faute surtout du librettiste Le Clerc de la Bruère. Une première version, trop féerique et mythologique, échoua en 1739. Une seconde, plus « *rationnelle* », n'eut pas un meilleur sort en 1744 et ce n'est qu'en 1760 que l'œuvre triompha, son auteur étant devenu une valeur consacrée.

Rameau avait entièrement refait trois actes sur cinq, sacrifiant des dizaines de pages superbes. La *réalisation de Raymond Leppard*, adoptée par l'Opéra, est un compromis entre les deux versions *qui paraît fort satisfaisant, car elle* intègre quelques-uns des sommets de la seconde (notamment l'air admirable de Dardanus dans sa prison) dans la première qui est sans doute plus émouvante et poétique à défaut d'être très convaincante dramatiquement. Mais le prologue mythologique et nombre de danses ont disparu.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN CHINE

Les entretiens du président de la République

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing a précisé à cet égard que la France avait *« proposé une formule de financement qui répond aux problèmes particuliers de la Chine »*. De bonne source on indique que l'effort n'a pas été consenti sur les taux de crédit mais sur les prix.

Sur le même plan bilatéral, on prendra acte de l'affirmation de M. Giscard d'Estaing selon laquelle ses interlocuteurs ne lui ont pas présenté de requêtes concernant les ventes de matériels *militaires*. Il y a de bonnes raisons de penser que la question n'en reste pas moins posée, fût-ce par d'autres canaux, et qu'elle fait toujours partie des problèmes politiques posés à l'Elysée dans les rapports franco-chinois.

Quant à l'analyse de la situation internationale, le président de la République tenait particulièrement à deux notions : celle, d'abord, d'un monde *« multipolaire »*, facteur d'équilibre et de paix ; celle, d'autre part, d'une Europe *« forte et indépendante »*, c'est-à-dire traitant sur un pied d'égalité avec ses divers interlocuteurs et partenaires, y compris avec les Etats-Unis. M. Giscard d'Estaing a déclaré à la fin de ses entretiens que Français et Chinois ensemble *« reconnaissent ces deux faits essentiels »*.

Les réserves de M. Zhao Ziyang

Les vues des deux parties sont-elles réellement identiques à ce sujet ? On peut seulement noter que le premier ministre chinois, dans un bref entretien, vendredi soir, avec les journalistes français, est resté beaucoup plus vague et n'a pas fait allusion aux deux points mentionnés par le président français, déclarant pour sa part que *« sur un grand nombre de problèmes »* Français et Chinois avaient des vues *« convergentes ou voisines »*.

M. Deng Xiaoping, pour sa part, a surtout parlé de *« l'union des peuples pour s'opposer à l'hégémonisme »*, ce qui ne coïncide pas tout à fait avec l'idée défendue par M. Giscard d'Estaing de la nécessité de maintenir un dialogue avec l'U.R.S.S.

Sur un dernier point, le président de la République peut se féliciter d'approcher au moins de ses objectifs. Il souhaite, dit-il, voir la Chine jouer un rôle actif dans les affaires internationales, c'est-à-dire, en clair, se prêter à des négociations ou en appuyer l'idée en vue de résoudre par des voies politiques tel ou tel conflit régional. Cela peut signifier une action concertée à l'ONU par exemple, entre les pays de la C.E.E. et la Chine à propos de problèmes tels que celui du Proche-Orient ou la recherche d'un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. Plus significative encore, sous réserve d'inventaire, est la convergence de vues dont le président français fait état à propos d'une « solution politique » du problème cambodgien, dans laquelle un rôle pourrait revenir au prince Sihanouk.

Doit-on voir dans la satisfaction que montre M. Giscard d'Estaing — tout en se plaignant d'avoir manqué de temps pour les visites touristiques qu'il eût aimé faire à Pékin — la manifestation d'un « effet chinois » sur le président de la République ? Le fait est que ses propos sur les projets de réformes économiques et politiques qui lui ont été exposés par ses interlocuteurs ont traduit son intérêt pour cette expérience. A plusieurs reprises, il a souligné le caractère original et novateur de la tentative chinoise pour allier un système socialiste fondé sur la propriété collective et un « large appel » aux notions de « concurrence, d'initiative et de responsabilité ». A-t-il été séduit ? Le président français a en tout cas explicitement déclaré au cours de sa conférence de presse que d'autres pays pourraient trouver là un « exemple » pour leur stratégie de développement. Il a cependant estimé que tout rapprochement entre ce modèle et la réalité de pays développés comme la France relevait de l'humour. Qui pouvait en douter ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et ALAIN JACOB.

● *Cinq morts dans un incendie criminel à Pékin.* — Selon le *Quotidien de Pékin*, un incendie *d'origine criminelle* a fait cinq morts et un blessé grave, mercredi 15 octobre, au ministère de l'industrie mécanique, à Pékin. Le journal précise que l'incendie s'est déclaré dans un bureau dont on avait imbibé d'essence le parquet avant d'y mettre le feu. — *(A.F.P.)*

● *Le procès de la « bande des quatre »* et de la *« clique de Lin Piao »* s'ouvrira fin octobre ou début novembre, a annoncé l'agence Chine nouvelle, reproduisant une déclaration de M. Peng Zhen, vice-président de l'Assemblée nationale populaire, au directeur de l'Agence ouest-allemande D.P.A. — *(A.F.P. A.P., U.P.I.)*

La nouvelle politique de Pékin face au « particularisme » tibétain

De notre correspondant

Pékin. — Comme la plupart *des étrangers qui y sont admis*, M. Giscard d'Estaing, son épouse et sa fille ne verront du Tibet que Lhassa et ses environs immédiats. Mais le président de la République est certain d'entendre parler du nouveau cours politique que le pouvoir central entend suivre dans cette lointaine région de la Chine populaire.

Il y a un peu plus d'un an encore, lorsque nous eûmes l'occasion de visiter Lhassa, le décalage était frappant entre le langage *officiel tenu par les responsables* locaux et la réalité telle qu'on pouvait l'observer de ses propres yeux. La pratique religieuse, assurait-on, n'existait plus qu'à titre de vestiges et les lamas eux-mêmes se disaient convaincus de l'extinction à terme du bouddhisme. Le Tibet socialiste, en revanche, avançait à grands pas sur la voie du progrès social et économique. Il était facile en fait de constater la vitalité de la foi chez les milliers de fidèles de *tous âges* qui se pressaient, par exemple, à l'intérieur du temple de Jokhang au cœur de la vieille ville de Lhassa. Quant au progrès, le moins qu'on puisse dire est que le Tibet n'avait pas été l'un des principaux bénéficiaires — en dépit d'efforts certains — des programmes de développement.

Le régime, depuis lors, a entrepris de faire son autocritique. En mai 1980 le numéro un du pouvoir chinois au Tibet, M. Ren Rong, en place depuis 1971, est destitué. Une mission dirigée par le secrétaire général du comité central du P.C., M. Hu Yaobang, se rend à la même époque à Lhassa. Il est admis que des erreurs ont été commises, qu'il est vain de prétendre que la religion est en voie de disparition et qu'une harmonie aussi sereine que totale existait entre la population tibétaine et le personnel administratif chinois. Tout ce qui pourrait porter entrave aux coutumes et aux traditions régionales — en particulier aux pratiques religieuses — est désormais condamné. Un effort est promis pour répondre aux besoins propres des Tibétains sans chercher à leur imposer un mode de vie importé des Hans (ethnie dominante en Chine). Le mot d'ordre est à la souplesse.

Une somme de 550 millions de yuans enfin (un peu plus de 1,5 milliard de francs) est allouée au Tibet sur le budget national 1980, il est convenu que cette somme augmentera de 10 % chaque année jusqu'en 1985, de larges exemptions d'impôts sont accordées jusqu'à la fin de 1981.

En même temps des tentatives sont faites pour établir le contact avec le dalaï-lama, réfugié en Inde depuis l'écrasement de la rébellion de 1959. Le chef spirituel du Tibet ne refuse pas le dialogue, délègue plusieurs missions d'informatin en Chine, où séjournent également pendant l'été 1980 son frère aîné et sa sœur. L'une de ces missions, au début du mois d'août dernier, suscite une telle agitation à Lhassa qu'elle est priée de quitter *le pays au plus vite. Malgré* tout un lent processus de rapprochement semble se poursuivre.

La destruction des monastères

Que veut la Chine au Tibet ? Certainement raffermir son autorité, mais en même temps faire la part des choses avec ce pragmatisme qui caractérise la direction chinoise actuelle. Ce qui signifie, sans rien céder sur tout ce qui touche au principe de sa souveraineté, plus de tolérance pour ce « particularisme » tibétain au sein duquel s'unissent le sentiment religieux, celui de l'appartenance à une nationalité — sinon à une nation — spécifique et tout un ensemble de traditions, de mœurs, qui n'ont rien à voir avec celles des Hans. La présence du dalaï-lama, s'il consentait à rentrer dans son pays, pourrait servir de caution à cette politique.

On part, ou plutôt on repart de très loin. On comptait il y a vingt ans deux mille quatre cents monastères au Tibet. Il en reste une dizaine, et l'un des principaux, celui de Ga Dan, vénéré à travers l'Asie comme l'un des grands *sanctuaires du bouddhisme*, a été rasé. Pendant près de vingt ans le recrutement du clergé bouddhique a été interrompu. Il semble bien, d'autre part que les nouvelles orientations définies par le pouvoir central ne soient pas unanimement acceptées. Il y a un an environ des dissonances étaient apparentes entre le langage que l'on tenait à Pékin et celui que l'on pouvait entendre à Lhassa.

Les changements de personnes intervenus à *la tête du pouvoir régional ont réduit ces différences*, mais il n'est pas certain que les échelons subalternes de l'administration se soient tous comportés en agents fidèles d'exécution de la nouvelle politique. Des témoignages venus de l'intérieur indiquent en particulier que les consignes concernant la préservation ou la restauration des édifices religieux sont inégalement suivies. Vaste deux fois et demi comme la France, peuplé d'un million sept cent mille habitants dont *plus d'un million et demi* de Tibétains vivant en majorité d'activités pastorales, le plus souvent à plus de 4 000 mètres d'altitude, isolé du reste du monde (on n'accède à Lhassa que par avion ou après de longues journées sur des routes hasardeuses), le Tibet est une de ces contrées où les notions de gouvernement et d'administration n'ont qu'un sens nécessairement relatif. La Chine, dont la « suzeraineté » est établie sur ce pays depuis des siècles, n'en est pas à cet égard à ses premières expériences.

ALAIN JACOB.

● *Dans une lettre adressée au président de la République*, les réfugiés tibétains lui font part de leurs « profonds regrets » à propos de son voyage au Tibet. « *Cependant*, écrivent-ils, *nous espérons que malgré la propagande des autorités chinoises vous saurez voir et observer la misère et le génocide d'un peuple, d'une culture, d'une civilisation plus que millénaire.* »

(1) 199, rue du Faubourg Saint-Denis (Paris-10e).

Le ministre du commerce accusé de grivèlerie

De notre correspondant

Pékin. — Le climat est malsain actuellement pour certains dirigeants chinois, qui abusent un peu trop de leurs privilèges. Le ministre du commerce, M. Wang Lei, vient d'en faire l'expérience : il se voit, en effet, dénoncé en première page du *Journal de la jeunesse* par un jeune cuisinier du célèbre restaurant du Jardin de la Corne d'abondance, où ce haut fonctionnaire avait pris l'habitude de venir régulièrement faire bombance, mais ne réglait jamais qu'une fraction minime de l'addition. La différence était à la charge du restaurant, dont la direction ne pouvait pour autant refuser ni même décourager cette coûteuse clientèle.

Le jeune cuisinier — membre *du parti* et *travailleur modèle*, comme il se doit — essaya d'attirer l'attention de diverses autorités sur cette situation anormale. Partout, il se heurta à l'indifférence ou à des constats d'impuissance. « *Ce n'est pas un secret*, lui disait-on, *tout le monde sait que ça se passe comme ça.* »

Finalement, la commission de contrôle de la discipline du parti consentit à s'intéresser à l'affaire, et c'est pourquoi la lettre du jeune cuisinier vient d'être publiée. Elle laisse assez mal augurer, surtout en ces temps de remaniement ministériel, de l'avenir politique de M. Wang Lei, dont, visiblement, on a voulu faire un exemple. Le ministre du commerce ne *restera-t-il qu'une victime isolée* ? Ou bien tous ses collègues, qu'il n'a fait qu'imiter, vont-ils au moins être priés de *régler l'intégralité des additions* accumulées depuis des années dans les hauts lieux de la gastronomie chinoise ? — A. J.

Equipée de deux unités de 900 mégawatts

LA CENTRALE NUCLÉAIRE FRANÇAISE SERAIT CONSTRUITE DANS LA RÉGION DE SHANGHAI OU DANS CELLE DE CANTON

(De notre correspondant.)

Pékin. — L'accord sur l'équipement électronucléaire concerne la construction en Chine d'une centrale complète équipée de deux unités de 900 mégawatts chacune de fabrication française. Les Chinois s'étaient déjà portés acquéreurs de ces équipements au mois de novembre 1978, mais ils étaient peu après revenus sur leur projet, en raison des sacrifices imposés par le réajustement de leur politique économique.

Cette nouvelle décision n'a été *acquise que pendant le séjour du président français à Pékin*, ce qui lui donne un caractère politique. De bonne source, on indique que les Français — qui n'ont pas consenti à la Chine de crédits gouvernementaux ou à un taux de crédits préférentiel — ont été en mesure de proposer aux Chinois des prix suffisamment « ajustés » pour les convaincre. Le coût de l'opération pour la Chine se situerait entre 6 et 7 milliards de francs, auxquels s'ajouteraient 2 milliards environ pour le combustible nécessaire à dix ans de fonctionnement.

Les Français auraient reçu l'assurance que cette centrale nucléaire serait la première construite en Chine. Son emplacement (région de Shanghaï ou de Canton) n'est pas encore décidé mais ce projet prend apparemment le pas sur celui qui était en discussion avec Hongkong et les Britanniques et qui devait donner lieu à une coopération multilatérale.

Dans les milieux informés on fait seulement remarquer qu'aucun contrat n'a encore été signé, que le projet peut encore être reconsidéré, au moins quant au délai de réalisation. — A. J.

L'impasse de la C.S.C.E.

DE NOMBREUX DÉLÉGUÉS QUITTENT MADRID

Madrid *(A.F.P.)*. — Enlisée pratiquement depuis qu'elle s'est ouverte le 9 septembre, la réunion préparatoire à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) subit en outre ces jours-ci l'exode de nombre de ses protagonistes.

Le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, a quitté Madrid, vendredi 17 octobre, pour des consultations d'une dizaine de jours à Washington. Le porte-parole de cette délégation, M. Verner, s'absentera du 24 octobre au 7 novembre.

Le chef de la délégation autrichienne, M. Cesca, personnalité marquante des neutres et non-alignés, quitte la capitale espagnole ce samedi. Plusieurs autres diplomates, notamment français, italiens et canadiens, l'ont déjà quittée pendant la semaine.

La réunion préparatoire n'a réussi à définir ni l'ordre du jour, ni le calendrier, ni les modalités de la conférence principale, dont l'ouverture demeure fixée en principe au 11 novembre.

Les chefs des délégations américaine et soviétique, MM. Kampelman et Doubinine, ont déjeuné en tête à tête mercredi et jeudi, sans résultat appréciable : dès vendredi, l'habituel dialogue de sourds procédural reprenait de plus belle, illustré par une joute oratoire entre la Pologne et la Grande-Bretagne. Après six semaines de vains débats, les trente-cinq délégations ne sont unanimes que sur un point : l'esprit de détente qui avait caractérisé la première C.S.C.E. (Helsinki, 1975) est loin

L'Assemblée européenne demande aux neuf gouvernements de coordonner la lutte contre le terrorisme

Strasbourg *(A.F.P.)*. — Le Parlement européen s'est déclaré, vendredi 17 octobre, *« ému et indigné »* par les attentats d'Anvers, Bologne, Munich et Paris. L'Assemblée des Neuf, comme l'ont déjà fait l'Assemblée et le comité des ministres du Conseil de l'Europe (l'Europe des Vingt et un), a lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils engagent des actions énergiques contre les *auteurs d'attentats* et coordonnent la lutte contre le terrorisme. Dans sa résolution, présentée par tous les grands partis et adoptée à l'unanimité, l'Assemblée *« exige que les risques de résurgence du fascisme, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme fassent l'objet d'une attention extrême de la part des législateurs et des autorités responsables »*.

L'Assemblée des Communautés européennes a, en revanche, rejeté un projet de résolution socialiste exprimant sa solidarité à M. Simon Malley, directeur d'*Afrique-Asie*, expulsé de France.

La réunion s'est terminée dans la confusion par les votes les plus divers d'une assemblée réduite à moins du dixième de ses membres, où les Britanniques, plus disciplinés (ou simplement restés sur place pour attendre l'avion de 16 heures pour Londres), faisaient la loi.

En dépit de leurs assurances précédentes, ils ont empêché le Parlement de demander que les forces iraniennes et irakiennes reviennent à leurs frontières respectives. Ils ont fait échouer le projet socialiste dénonçant la prostitution d'enfants dans les camps de réfugiés. Une résolution en faveur des sinistrés d'El Asnam a été amputée par leurs soins de toute mention de solidarité avec le gouvernement algérien, ce qui provoqua la sortie indignée du dernier député communiste.

Pour terminer, les mêmes Britanniques ont failli anéantir l'unique texte féministe de la saison souhaitant l'entrée de femmes dans la Commission européenne. Un des leurs avait demandé, avant le vote, qu'on vérifiât le quorum, ce que le président de séance se garda bien de lui accorder. Avec galanterie, la délégation britannique s'inclina et laissa passer la motion.

● *Le nouveau « plan Rogers ».* — Destiné à permettre à la Grèce de réintégrer le commandement militaire de l'alliance atlantique, le nouveau « plan Rogers » *(le Monde* du 18 octobre) a été présenté au gouvernement turc vendredi 17 octobre par son auteur, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, au cours d'un voyage à Ankara. *Le* général Rogers avait rencontré, jeudi soir à Naples, le général Gratsios, chef d'état-major des armées grecques, avec lequel il s'était également entretenu des dispositions de ce nouveau plan. — *(A.F.P., Reuter.)*

Les négociations eurostratégiques

TASS PRÉCISE LES TYPES D'ARMES MIS EN CAUSE PAR L'U.R.S.S.

Les négociations américano-soviétiques de Genève sur les armes eurostratégiques ont commencé vendredi 17 octobre. La première réunion a duré deux heures cinquante. Aucune indication n'a été donnée sur sa teneur, et la prochaine séance n'a pas été annoncée.

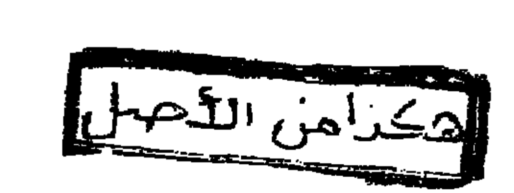
Assurant que Moscou *« veut faire un pas réel vers l'assainissement de la situation en Europe »*, l'agence Tass, dans une dépêche du 17 octobre, déclare que l'U.R.S.S. *« est prête à traiter des missiles eurostratégiques simultanément et en liaison organique avec le problème des missiles américains de stationnement avancé »*.

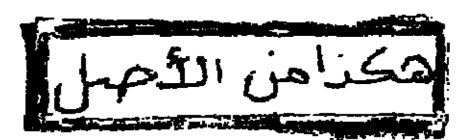
L'agence précise ce qu'il faut entendre par là : *« Il s'agit de centaines d'avions, vecteurs d'armes nucléaires qui se trouvent dans les bases aériennes de certains pays occidentaux et à bord de porte-avions américains qui croisent au large des côtes européennes. Les sous-marins américains lance-missiles mis à la disposition du commandement européen* (de l'OTAN) *(...) en font également partie. »*




publiera dans son prochain numéro

- **ENQUÊTE** : Tanzanie, ou le socialisme en pointillé, de notre envoyé spécial J.-P. Langellier.
- **IDÉES** : Pour une croisade pacifique.
- **INTERVIEW** de M. Netto, ministre brésilien de l'économie.
- **DÉBAT** : L'égalité des chances à l'école.
- **ÉCONOMIE** : L'État n'a guère de raison de se vanter d'emprunter à 13,80 %, par P. Fabra.





DIPLOMATIE

LE PROJET DE BUDGET DU QUAI D'ORSAY POUR 1981 : une rechute

Le débat sur le projet de budget du ministère des affaires étrangères commencera, jeudi 23 octobre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le budget de 1981, beaucoup plus contesté que celui des années précédentes, sera discuté en séance plénière de l'Assemblée, le 12 novembre. Comme il est d'usage, le débat budgétaire proprement dit fournira l'occasion d'une discussion de la politique internationale de la France.

Rechute : c'est par ce mot, qui traduit une opinion largement répandue au ministère des affaires étrangères, que les *syndicalistes* du *Quai d'Orsay* (huit cents syndiqués à la seule C.F.D.T.) caractérisent le projet *de budget 1981 de leur ministère.*

Une longue dégradation s'était *traduite* au *milieu des années 70* par une crise — syndicalisation brutale jusqu'à des échelons élevés, *désaffection* des élèves de l'ENA, refus de postes à l'étranger, malaise général — dont les parlementaires et même le gouvernement finirent par prendre conscience. En même temps qu'était entreprise une série de réformes visant à rendre l'action internationale du gouvernement plus cohérente et à restaurer l'image de marque de la « carrière ». M. de Guiringaud fit adopter par le conseil des ministres du 13 octobre 1976 un plan de redressement de cinq ans.

Appuyant cet effort de son autorité, le président de la République — qui demanda en novembre 1978 à son plus proche collaborateur, M. François-Poncet, de prendre la tête de la diplomatie française — rendit au ministère des affaires étrangères, le 19 avril 1979, une visite insolite mais appréciée du personnel, pour lui dire : *« Votre mission au service de la France est capitale (...). Un plan de cinq ans a été décidé par le gouvernement. Il sera conduit jusqu'au bout. »*

Pour la première fois depuis des lustres, les budgets de 1978, 1979 et 1980 progressèrent en effet plus vite que l'inflation et le budget général. Ils repassèrent le seuil de 1 % des dépenses de l'Etat, *« au-dessous duquel,* déclara l'an dernier devant le Parlement M. Marette, rapporteur (R.P.R.), *il nous a toujours semblé dangereux de descendre ».*

En 1981, avec 5 965 724 615 F, le budget des affaires étrangères retombe au-dessous du fatidique 1 %. Alors que les dépenses de l'Etat augmenteront de 16,4 %, les crédits des affaires étrangères ne progresseront que de 13,4 % ou de 14,3 % selon qu'est ou non prise en compte l'« enveloppe recherche » (budget scientifique qui couvre la contribution au Centre européen de recherche nucléaire de Genève). Le 1er janvier, ces crédits seront en fait augmentés de 120 millions, mais cette somme correspond à des charges supplémentaires résultant du transfert des relations avec le Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides) des DOM-TOM au Quai d'Orsay.

Contrairement aux engagements pris dans le plan quinquennal, aucun emploi ne sera créé en 1981. La grande faiblesse du plan est que, malgré les récriminations des parlementaires, il n'a jamais été rendu public. Dans sa première version, selon les meilleures sources, il prévoyait la création de 1 500 emplois, soit plus du quart des titulaires actuels. Les engagements verbaux réduisirent ce chiffre à mille, soit deux cents créations par an.

Pas d'emplois nouveaux

Effectivement, 215 emplois nouveaux furent inscrits au budget de 1978 et 226 à celui de 1979, mais 100 seulement à celui de 1980. M. François-Poncet ne mentionne d'ailleurs dans une réponse à un sénateur, M. Vallon, que 473 créations, auxquels aucune ne s'ajoutera donc en cette avant-dernière année du plan. Et encore la section C.F.D.T. fait-elle remarquer que 320 emplois nouveaux ne correspondent qu'à la titularisation (mesure souhaitée) de vacataires, ce qui réduit l'embauche réelle à 153 agents. trois agents.

Cette parcimonie est d'autant moins justifiée que les tâches du ministère s'accroissent irrésistiblement. Qui n'a compris que des secteurs essentiels de notre économie sont traités à Bruxelles et que notre approvisionnement énergétique est à la merci des événements du Proche et Moyen-Orient ? Discrètement, mais résolument, le gouvernement français (qui n'est pas seul dans ce cas) en revient à une politique de visas d'entrée obligatoires pour endiguer la montée du chômage et du terrorisme international. Comment ces visas pourront-ils être accordés ou refusés avec le minimum de discernement sans un seul fonctionnaire de plus dans les consulats ?

L' « instrument diplomatique » n'est donc plus privilégié comme il le fut l'an dernier — si l'on excepte la formation professionnelle, l'amélioration des installations de sécurité, la création d'un fonds pour les agents victimes du terrorisme et l'extension à l'Asie centrale du réseau autonome de radio. Les affaires étrangères échappent d'autre part à la coupe de 20 % des investissements immobiliers *imposée à la plupart* des ministères. Les ambassades de Bruxelles (C.E.E.), Varsovie, Guatemala et Port-Vila bénéficieront des autorisations de programme. L'Office pour la protection des *réfugiés et apatrides* quittera un incommode hôtel particulier de Neuilly pour un immeuble fonctionnel (3 200 000 F) mieux à sa place à Aubervilliers.

Les Français de l'étranger grands bénéficiaires

Les grands bénéficiaires du budget 1981 sont les Français de l'étranger, envers lesquels M. François-Poncet pratique une ouverture « tous azimuts ». Avec un bureau d'accueil et d'information ouvert à leur intention, 30, rue Lapérouse, (tél. 503-14-23), le Quai a maintenant pignon sur rue et un « livret » va prochainement paraître, renseignant les expatriés sur les services qu'ils peuvent attendre de l'Etat. Les crédits d'action sociale sont accrus de 31,6 %, plus spécialement au *bénéfice des personnes âgées,* des handicapés et des Français en difficulté. Un million sera consa*cré aux premiers secours pour* les Français victimes de troubles ou de calamités. Le personnel du Quai d'Orsay à l'étranger bénéficiera désormais de la Sécurité sociale, à l'exception toutefois des contractuels recrutés sur place, Auxquels bizarrement sont aussi refusés les rapatriements sanitaires et l'assurance-chômage.

L'action à l'étranger proprement dite est mieux traitée que l'an *dernier, mais elle ne reçoit* cependant pas de quoi pavoiser. Avec 13,9 % d'accroissement de crédits, *les relations culturelles,* scientifiques et techniques (42 % du budget du ministère) se tiendront *à peine au-dessus du taux* d'inflation. Les subventions aux radios vers l'étranger, dont la fai*blesse avait l'an dernier scanda*lisé les députés (même M. Couve de Murville s'était fâché), passèrent de *19 700 000 francs* à 25 millions, ce qui reste infime en comparaison des crédits que consacrent à cette activité, d'une portée indéniable quand elle est bien conçue, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

Si la promesse faite par *M. François-Poncet* en *1979* du doublement en deux ans de la contribution française au principal *programme de développement* de l'ONU (le PNUD) est tenue, l'ensemble de nos contributions aux *organisation internationales* (qui représente près du quart du budget du ministère) *sera réduit à la portion congrue* (8,9 % d'augmentation). Il semble même que le gouvernement compte pour boucler le budget du Quai sur des économies hypothétiques (qu'il n'est d'ailleurs pas seul à réclamer) à obtenir sur les budgets des organisations internationales.

Il est certes inévitable que les affaires étrangères participent à l'austérité ambiante. Pourtant on peut se demander s'il est sage que le gouvernement interrompe brutalement un traitement qu'il jugeait impératif il y a trois ans. D'autant que *les* sommes en cause sont dérisoires en regard des *grandes masses budgétaires* (celles des budgets militaires, par exemple) et des services que peut rendre un instrument diplomatique efficace. Ignore-t-on à Paris, en ces temps de périls universels, *que « la diplomatie est ce que la civilisation a imaginé de mieux pour empêcher la force de présider seule aux rapports internationaux* (1) » ?

MAURICE DELARUE.

(1) Albert de Broglie, cité par François Seydoux dans *le Métier de diplomate.*

CORRESPONDANCE

La prétendue « partialité » de la Cour de Luxembourg

Après le dossier que nous avons consacré, dans le Monde *du 12 septembre, à la Cour de justice européenne, qui siège à Luxembourg, Mme Lise Funck-Brentano, avocat, nous a adressé la lettre suivante, en réponse à l'article de M. Maurice Duverger :*

« La lecture de l'article du professeur Duverger sur « Le gouvernement des juges européens » ne peut qu'étonner le lecteur tant son caractère polémique fait oublier à l'auteur les impératifs d'objectivité auxquels tout juriste doit se soumettre.

» Accuser la Cour de *justice* de « partialité », sans citer aucune affaire illustrant ce reproche, n'est-il pas le *signe* même de cette « partialité » que l'auteur reproche à la Cour ?

» Cette partialité s'exprimerait notamment dans la façon dont la Cour use de ses pouvoirs d'interprétation du traité et de la législation qui en dérive. M. le professeur Duverger n'hésite pas à faire un parallèle avec la technique des magistrats soviétiques au temps de Lénine, lesquels appliquaient le droit en fonction de ses finalités révolutionnaires, en ajoutant que cette forme d'interprétation pouvait, en Russie rouge, apparaître légitime, puisque les magistrats s'appuyaient sur une *idéologie* officiellement proclamée par l'Etat dont elle constituait le fondement même !

» Par contre, dans un rapprochement qui ne manque pas de hardiesse, l'auteur dénie aux magistrats de Luxembourg le droit d'interpréter les règlements communautaires en fonction de la finalité de ces règlements par rapport aux objectifs du traité.

» Ce reproche est injustifié dans la mesure où, aux termes mêmes du traité, la Cour de Luxembourg a pour mission d'assurer le respect du droit, dans l'interprétation et l'application du traité. En effet, lorsqu'elle est saisie d'une demande d'interprétation, la Cour ne peut, sauf déni de justice, refuser de la donner.

» On se *demande* en vertu de quels principe la Cour pourrait interpréter la règle communautaire, *si ce n'est* en fonction de son effet utile par rapport aux buts et objectifs définis par le traité lui-même.

» Il en va de même, et c'est là probablement que les juristes français de *l'ordre* administratif sont choqués dans leurs habitudes de pensée, lorsque la Cour *est saisie, comme* il est prévu au traité, d'une contestation sur la validité d'un règlement émanant des institutions communautaires.

» Cette mission d'interprétation et de contrôle confiée à la Cour constitue une garantie majeure des droits des citoyens européens contre les détournements de pouvoir ou la violation de *droits* garantis par le traité commis par les institutions communautaires.

» On peut regretter qu'une telle procédure n'existe pas en France relativement au contrôle de la constitutionnalité des lois.

» Le professeur Duverger n'hésite pas à comparer, pour une deuxième raison, les techniques européennes aux techniques communistes quand il écrit que le « langage européen » *serait fondé* sur des mots détournés de leur sens courant et réinterprétés dans un *sens* communautaire, de même que, dans les pays de l'Est, le langage politique est *redéfini dans un sens marxiste* qui donne aux mots une signification contraire à leur sens *habituel.*

» Là encore, l'auteur ne donne aucun exemple d'une telle manipulation, qui n'est jamais apparue aux praticiens du droit communautaire.

» S'il existe effectivement un langage communautaire créé par les institutions, cette création a été rendue inéluctable par le fait que la Communauté utilise six langues officielles et qu'il est souvent impossible de traduire un concept existant dans le système juridique d'un pays et qui est ignoré dans un autre.

» L'auteur souligne qu'alors que le *conseil s'éloigne* de plus en plus fréquemment des objectifs tracés par le traité et acceptés *par tous ses signataires,* la Cour, elle, poursuit sa route dans la voie de l'intégration. C'est là une belle illustration de son indépendance.

» Peut-on reprocher à la Cour de *rester fidèle à l'idéal européen* souhaité par tous les Etats membres lors de la signature du traité ? *Est-ce une raison* parce que dans certains Etats membres des voix divergentes et minoritaires *se font* entendre pour *que* la Cour cède à cette pression anticommunautaire et minoritaire ?

» Telle qu'elle existe et telle qu'elle agit, la Cour paraît aujourd'hui le meilleur garant de la continuation de *la* Communauté européenne, qui, sans son action, risquerait d'abandonner au gré des intérêts de chaque Etat membre, les uns après les autres, les buts énoncés par le traité.

» Pour terminer son réquisitoire, le professeur *Duverger* suggère *que,* de même que le Royaume-Uni s'est libéré temporairement *d'une partie des charges* financières qui pesaient sur lui en application du traité, la *France pourrait se* libérer de la tutelle que représente la primauté du droit communautaire. *Il* suggère *qu'une* telle décision ne pesant pas dans les budgets nationaux de nos partenaires européens, leur accord serait probablement donné plus facilement qu'il n'a été donné au Royaume-Uni.

» Or tout juriste sait que, dès lors qu'il n'existe plus une norme *commune* applicable à tous les partenaires d'un traité, ce traité devient lettre morte.

» Alors, pourquoi *ne pas* exprimer clairement ce qui est sous-jacent dans les propos de l'auteur : *la Communauté européenne* doit disparaître ?

» Un tel projet peut éventuellement séduire certains *juristes a priori* hostiles, mais ne saurait, ainsi que l'écrit M. Philippe Boucher, convaincre les citoyens, car il est vrai, en effet, que *« le droit qui régit les peuples est au service de ces peuples et nullement l'inverse.* »

EUROPE

Tchécoslovaquie

Les curieuses méthodes de la police

M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du P.C. tchécoslovaque, a déclaré, la semaine dernière, devant des responsables du P.C., que les autorités continueront à lutter contre *« les soi-disant dissidents. Signataires de la Charte ou autre ennemis de notre système socialiste, quel que soit leur nom, ne peuvent pas s'attendre à obtenir toute liberté d'action pour leur activité antisocialiste ».*

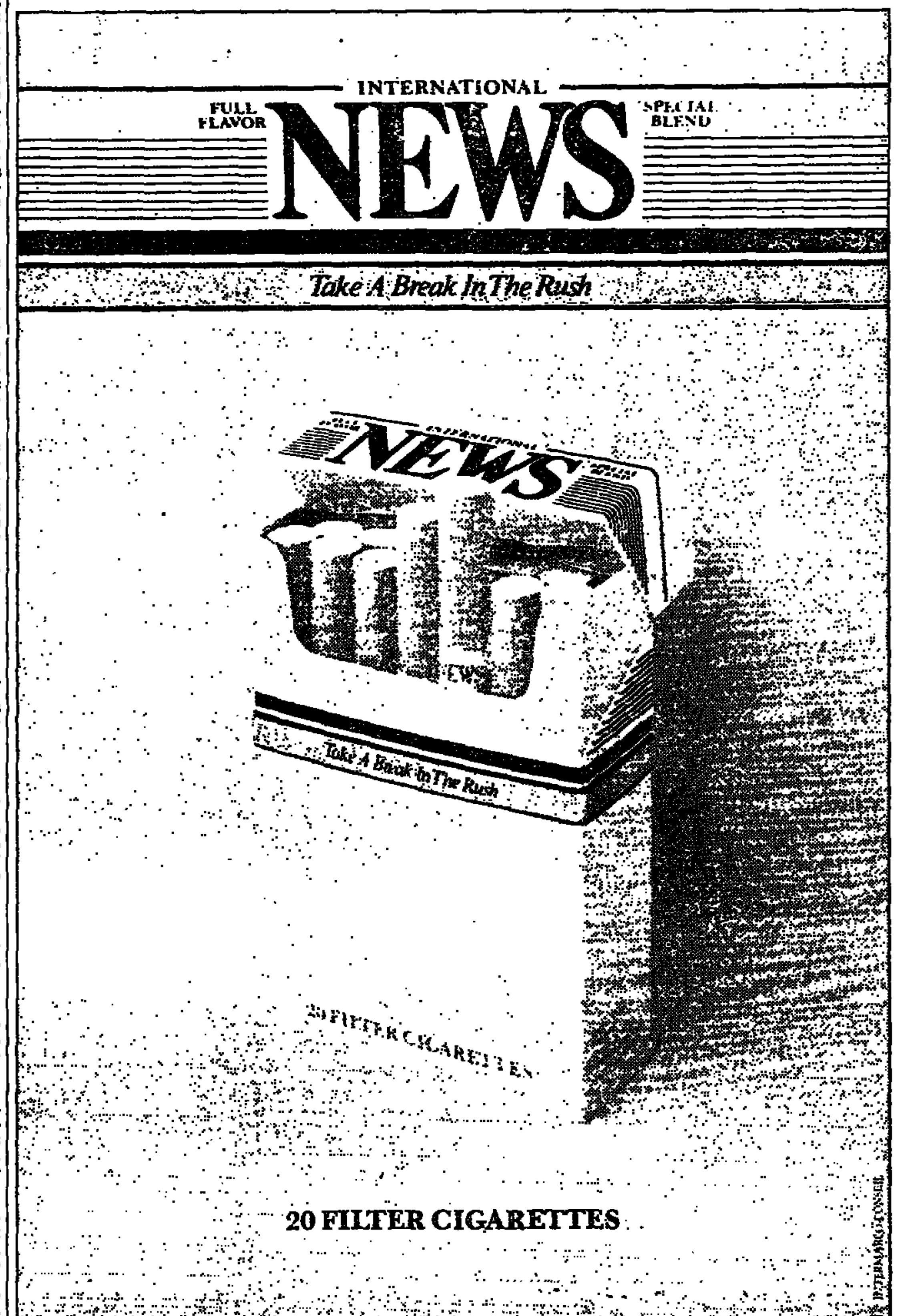
Cette déclaration du chef de file de la *« ligne dure »,* diffusée le 14 octobre par l'agence C.T.K., constitue une réponse indirecte aux doléances adressées le 28 septembre à M. Husak, président de la République et chef du parti, par les porte-parole de la Charte. Les chartistes dénonçaient les méthodes d'interrogatoires de la police, les arrestations, interpellations et autres vexations infligées aux signataires de la Charte et aux membres du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies). Enfin, ils s'inquiétaient devant la menace gouvernementale de déclarer illégales les activités des signataires de la Charte 77, dont l'objectif est la *défense des droits civiques et* humains. Ils s'insurgent aussi contre la recrudescence d'opérations de *police à leur encontre au moment* même des réunions préparatoires à la conférence de Madrid.

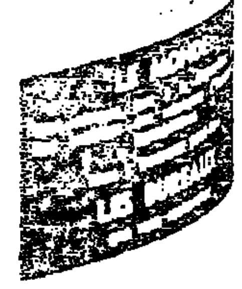
Les méthodes utilisées par la police sont parfaitement illustrées *par le cas de M. Petr Pospichal.* Ce jeune typographe de vingt ans a déjà fait en 1978 onze mois de *prison pour avoir diffusé le texte* de la Charte et écouté de la musique interdite : en moins de *quinze jours, il vient d'être passé* à tabac à deux reprises par la police.

Interpellé le 21 septembre et interrogé sur les liens du VONS avec les *grévistes* polonais, il fut giflé à plusieurs reprises par deux policiers. La lumière se serait alors éteinte et d'autres agents de police auraient commencé à le rouer de coups. Il aurait alors tenté de s'accroupir, mais aurait été maintenu de force debout et frappé sur les parties les plus sensibles du corps. Lorsque la lumière s'est rallumée, l'interrogatoire a repris. Il devait répondre rapidement sous peine d'être giflé. Ensuite, les mains derrière le dos, *il aurait été matraqué.* Il a signé alors le procès-verbal qu'on lui a présenté et *dans lequel il reconnaissait qu'*aucune pression n'avait été exercée contre lui et qu'il avait répondu *volontairement. Depuis, il a renié* cette signature, extorquée sous la douleur.

Le 7 *octobre,* alors qu'il attendait un tramway, il fut embarqué de force dans une voiture par deux hommes en civil. Emmené dans une forêt de la Bohême du Sud, on le frappa puis il fut placé, ligoté, au bord d'une falaise. On le pria de choisir entre l'émigration ou la collaboration avec la police. Devant son refus de répondre, on le battit encore avant de l'emmener au siège de la police à Ceské Budejovice. Là, il reconnut dans l'un des civils un des policiers qui l'avaient brutalisé *en septembre.* Un policier lui a alors dit qu'il déposerait plainte contre lui pour *coups et blessures. Avant de le* relâcher, on lui aurait dit qu'on saurait bien le retrouver à Prague, *« car on n'en avait pas encore fini avec lui ».* Cette fois, il n'eut rien à signer. Rentré chez lui, il a *adressé une plainte* au procureur de la République.

Le 8 octobre dernier, une autre signataire de la Charte, Mlle Anna Marvanova attendait le métro quand deux hommes tentèrent de la pousser sous une rame qui arrivait. Elle se mit à hurler et devant la réaction des usagers les deux hommes s'enfuirent... — A. M. B.





EUROPE

Pologne

Confusion

(Suite de la première page.)

En apparence toujours, les autorités cherchent une mauvaise querelle aux syndicats, qui manquent, eux, de souplesse sur une question de formulation.

En réalité, le conflit est plus profond. Il s'agit pour le pouvoir d'obtenir que les statuts impliquent — par la présence des formules magiques — non pas une simple reconnaissance, mais une adhésion aux principes du régime, qui permettrait de présenter Solidarité comme le fruit d'un renouveau du mouvement syndical, sans rupture de continuité idéologique.

Pour les syndicalistes, qui sentent confusément ou clairement l'enjeu politique qu'il y a là, il n'en est pas question. A la veille de la signature des accords de Gdansk déjà, la base avait montré au Chantier Lénine une grande réticence vis-à-vis du premier point, et il avait fallu toute l'habileté de M. Walesa et la promesse *in extremis* de la libération des prisonniers politiques pour éviter l'échec. Aujourd'hui, après s'être engagé — dans un accord avec le pouvoir — à ne pas agir contre ses fondements, on ne veut pas s'engager — dans les statuts, ce qui est différent — à agir en leur faveur. Insensiblement, et cela est préoccupant, la querelle de mots fait émerger les problèmes politiques que chaque Polonais s'évertue pourtant à nier.

A cela s'ajoutent, depuis près d'un mois maintenant que les statuts ont été déposés, une volonté des deux parties de ne pas sembler céder à l'autre et, aussi, semble-t-il, des divergences au sein du groupe dirigeant le pays. Certains membres du bureau politique seraient partisans de normaliser les choses rapidement sans imposer de Fourches Caudines. D'autres, qui pourraient trouver un écho dans un appareil resté hostile à la signature même des accords, souhaiteraient, sans les remettre en cause, que le parti fasse preuve d'autorité.

Parmi les hommes qui ont écarté M. Gierek, il s'en trouve plusieurs qui étaient réformateurs, en ce sens qu'ils réclamaient depuis longtemps une remise en ordre de l'économie, mais qui n'en sont pas moins d'une orthodoxie rigoureuse. Les rumeurs colportent avec force détails qu'ils commenceraient à s'organiser en vue des prochains plénums et surtout du congrès extraordinaire.

Rien de véritablement tangible ne vient pour l'instant confirmer ces bruits. Mais le fait est que l'incohérence dont les autorités ont fait preuve depuis une semaine laisse penser qu'elles manquent de cohésion. En début de semaine, le président du Conseil d'Etat insiste personnellement auprès de M. Lech Walesa pour qu'il participe vendredi à Varsovie à la première réunion de la commission mise en place en septembre pour étudier le projet de la nouvelle loi syndicale. Ce geste semble indiquer un déblocage proche sur les statuts et Solidarité accepte l'invitation. Mercredi, a lieu à Gdansk une réunion mixte syndicats - gouvernement pour chercher un compromis sur les statuts. Peu avant de s'y rendre, les syndicalistes apprennent que le magistrat varsovien qui est chargé de l'enregistrement des nouvelles organisations les attend jeudi dans la capitale. Leurs interlocuteurs ne veulent d'abord pas croire la nouvelle, puis cette réunion tourne court, les officiels ne sachant visiblement plus quelle attitude adopter.

L'activité des forces armées

Jeudi, à Varsovie, à l'issue de cinq heures de négociation, un compromis est trouvé. Les syndicalistes de Solidarité déclareront oralement que, ayant signé les accords de Gdansk, ils considèrent que leur organisation est liée par eux et notamment en ce qui concerne le rôle dirigeant du parti, etc. Leur déposition sera conservée par le tribunal, et l'enregistrement des statuts, déclare le magistrat, pourra se faire dès vendredi. Quelques heures plus tard, ce même magistrat avertit les syndicalistes par téléphone qu'il n'est plus question de vendredi, peut-être de samedi, et qu'il les tiendra au courant. Puis, plus de nouvelles. Une réunion homérique a lieu au Conseil d'Etat de la commission sur la nouvelle loi syndicale, des allées et venues de journalistes, de syndicalistes et d'intellectuels dans le très officiel hôtel du Parlement, où logent M. Lech Walesa et ses amis et, enfin, un nouveau coup de fil vendredi, tard, confus : ce pourrait bien être finalement le lendemain.

On en était là ce samedi matin à l'heure où M. Lech Walesa s'apprêtait à quitter Varsovie pour sa tournée dans les régions de Cracovie et de Katowice, une réunion de la commission nationale de Solidarité dans le bassin minier de Jastrzebie, en Silésie, et un pèlerinage à Czestochowa.

Quelques dirigeants affirment en privé qu'une nouvelle grève générale susciterait automatiquement la proclamation de l'état d'urgence. Vendredi, le quotidien de l'armée annonçait, dans un bref communiqué, que le conseil militaire du ministère de la défense s'était réuni jeudi pour adopter *« des recommandations pour l'activité dans les forces armées à la lumière des nécessités de la situation actuelle »*.

Dimanche 19 octobre, le cardinal Wyszynski reçoit les dirigeants de l'organisation varsovienne Solidarité. Il s'agit là d'un geste clair de soutien venant après la diffusion du communiqué de la dernière conférence épiscopale, dans lequel l'Eglise apporte son appui aux syndicats et appelle à la stabilisation de la situation intérieure, sur la base du respect des accords signés.

Dans plusieurs villes, Cracovie (*le Monde* du 18 octobre) et Katowice en particulier, les relations entre Solidarité et les autorités locales sont aussi bonnes que possible. La presse officielle parle chaque jour un peu plus et un peu plus librement des nouveaux syndicats et des difficultés du pays. Le mouvement est toujours dans une phase ascendante : on imagine mal le pouvoir chercher un affrontement dans ces conditions. On n'imagine pas mieux que l'arrivée des ministres des affaires étrangères des pays frères puisse être éclipsée par l'annonce de l'enregistrement des statuts des syndicats libres. Et encore moins qu'on laisse les syndicats aller lundi jusqu'à l'annonce d'une grève générale pendant que siègera la réunion du pacte.

On voit clairement, en revanche, une chose : la confusion.

BERNARD GUETTA.

Espagne

UNE FUSILLADE FAIT TROIS MORTS AU PALAIS DE JUSTICE DE BARCELONE

Barcelone (A.F.P.). — Trois personnes — un garde civil, un membre de la police nationale et un civil — ont été tuées, le 17 octobre, au cours d'un échange de coups de feu dans le bureau d'un juge, au palais de justice de Barcelone. Deux autres personnes ont été grièvement blessées. Selon des témoins, deux inconnus ont pénétré dans le bureau du juge, et, après avoir échangé quelques mots avec deux gardes civils de service, ont sorti leur revolver et ouvert le feu, provoquant la riposte des gardes civils.



Yougoslavie

CRITIQUANT LE FONCTIONNEMENT DU RÉGIME

Deux intellectuels demandent un socialisme véritablement démocratique

De notre correspondant

Belgrade. — Le professeur Ljoudomir Taditch et l'écrivain Dobritza Tchositch viennent d'adresser à deux cents intellectuels yougoslaves une lettre qui contient d'acerbes critiques du régime. Ils annoncent en même temps qu'ils ont l'intention de lancer une revue, *Javnost* (l'Opinion), pour éveiller les forces vives du pays et l'arracher à sa « grave stagnation » actuelle.

Le professeur Taditch est l'un des huit philosophes de la faculté des lettres de Belgrade, qui, en 1975, furent écartés de l'université pour « déviationnisme » idéologique (*le Monde* des 30 et 31 janvier 1975). M. Tchositch, communiste de vieille date, ancien membre du comité central du parti serbe, est l'un des plus grands écrivains contemporains serbes. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages non conformistes sur la guerre de 1941 à 1945 et d'un roman historique à grand succès *les Temps de la mort* dans lequel il célèbre les sacrifices consentis par le peuple et l'armée serbes au cours de la première guerre mondiale pour la création en 1918 de la Yougoslavie.

MM. Taditch et Tchositch estiment que les difficultés actuelles du pays ne sont pas dues à sa situation économique. Elles seraient le produit d'une *« grave crise morale de notre société, de l'égoïsme politique et des préjugés idéologiques et nationaux »*. Les difficultés économiques quant à elles ne découlent que d'une mauvaise planification. *« Avons-nous réalisé tout ce que nous avons pu réaliser ?* se demandent-ils. *N'avons-nous pas transformé certains mérites historiques en privilèges historiques ? Nous pensons que, pour l'avenir du socialisme, et de notre pays, toute conservation de l'état de choses existant par des moyens bureaucratiques, par la répression, l'étouffement de la critique et par des restrictions apportées aux droits des citoyens, constitue un grand risque. »*

MM. Taditch et Tchositch demandent une réforme de la société, de l'ordre politique, et la contribution active de toutes les forces sociales pour surmonter les problèmes qui se posent. Sinon, estiment-ils, le pays reviendrait à la situation antérieure à 1948. Allusion au système dit de gestion administrative qui, après la rupture avec le Kominform, fut officiellement condamné comme nocif. Pour pouvoir dépasser les *« insuccès et les aberrations »* de l'organisation autogestionnaire, ils préconisent un socialisme véritablement démocratique et attirent l'attention sur les dangers que comportent les conceptions *« sectaires et dogmatiques »*.

PAUL YANKOVITCH.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● PLUS D'UN MILLION DE REFUGIES AFGHANS sont officiellement enregistrés auprès des autorités pakistanaises, vient d'annoncer, à Genève, le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● UNE UNIVERSITE FERMEE A SEOUL. — A la suite d'une manifestation d'étudiants ayant entraîné, vendredi 17 octobre, une cinquantaine d'arrestations, le gouvernement vient de fermer l'université Koryo. Les manifestants avaient critiqué le nouveau gouvernement du président Chon Doo-hwan et appelé au boycottage de la « farce électorale » que représente, selon eux, le référendum constitutionnel qui doit se tenir mercredi 22 octobre dans l'ensemble du pays. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Espagne

● M. MELIA GOUVERNEUR GENERAL DE CATALOGNE. — M. Josep Melia, porte-parole du gouvernement, a été nommé, vendredi 17 octobre, gouverneur général de la région autonome de Catalogne. Le gouvernement n'a pas immédiatement désigné de successeur à M. Melia au poste de secrétaire d'Etat à l'information. — *(Reuter.)*

● LE MALAISE DES POLICIERS AU PAYS BASQUE. — Le Syndicat des policiers espagnols a demandé au gouvernement d'organiser une consultation populaire au pays Basque sur leur maintien dans cette région, ont affirmé vendredi 17 octobre à Madrid les dirigeants de ce syndicat. *« Si le peuple basque se montrait opposé au maintien de la police dans les provinces basques, nous demanderions au gouvernement de prendre une décision sur notre sort dans cette région »*, ont-ils ajouté. Le remplacement progressif des forces de l'ordre par une police locale constitue l'une des principales revendications des automobilistes basques. Les indépendantistes réclament quant à eux leur retrait total. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● ENLEVEMENT D'UNE JOURNALISTE. — Mme Irma Flaquer a été enlevée par des inconnus dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 octobre, dans le centre de la capitale, et son fils, qui tentait d'intervenir, a été tué par une rafale de mitraillette.

Mme Flaquer était, jusqu'au mois dernier, rédacteur en chef du quotidien de tendance libérale *la Nacion*. Elle avait donné sa démission après avoir reçu une séries de menaces de mort. Elle avait aussi collaboré avec la commission des droits de l'homme du Guatemala, organisme qui, face à la vague d'assassinats commis par des groupes extrémistes, a dû cesser ces travaux voici deux mois. — *(A.F.P.)*.

Haïti

● ARRESTATION D'UN OPPOSANT AU REGIME DUVALIER. — M. Evens Paul, auteur dramatique et commentateur à la station Radio-Cacique de Port-au-Prince, opposant au régime Duvalier, a été arrêté, jeudi 16 octobre, à l'aéroport de la capitale, à son retour de New-York, apprend-on de bonne source à Paris. La répression s'abat depuis plusieurs jours sur les milieux démocratiques haïtiens, notamment depuis l'arrestation, le 14 octobre, du président du parti démocrate - chrétien, M. Silvio Claude.

Maroc

● RETOUR DE M. YOUSFI. — La présence à Casablanca de M. Abderrahmane El Yousfi, membre du bureau politique de l'U.S.F.P. (parti socialiste) et vice-président de l'Union des avocats arabes, a été confirmée le jeudi 10 octobre. M. Yousfi avait fait l'objet le 20 août dernier d'une mesure de grâce royale. Son nom figurait parmi ceux des vingt-quatre exilés dont on avait dit officiellement qu'ils avaient été l'objet de poursuites pour atteinte à la sécurité de l'Etat. En fait, M. Yousfi, qui vivait en France depuis 1965, n'avait fait l'objet d'aucune condamnation, avait-on précisé alors de source socialiste, et il disposait toujours d'un passeport marocain. Cependant, depuis l'affaire Ben Barka, M. Yousfi avait élu domicile à Nice et n'était jamais revenu au Maroc. Le fait qu'il s'y soit décidé prouve que les exilés dont la liste a été publiée le 20 août dernier ont désormais assez confiance dans la libéralisation du régime marocain pour revenir dans leur patrie. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● UN NOUVEAU PREMIER SECRETAIRE POUR LE P.C. BIELORUSSE. — M. Tikhon Kisselev a été nommé à ce poste jeudi 15 octobre en remplacement de P. Macherov, décédé le 4 octobre dernier. Membre du comité central du P.C. depuis 1961, M. Kisselev a été déjà premier secrétaire de la région de Brest, en 1955, puis fut secrétaire et deuxième secrétaire pour la Biélorussie. Depuis décembre 1978, il était vice-président du conseil des ministres de Biélorussie. Reste à savoir si, au cours du prochain plénum du comité central qui précédera la session du Soviet suprême la semaine prochaine, M. Kisselev sera ou non appelé à succéder à M. Macherov comme membre suppléant du bureau politique du parti. — *(A.F.P.)*

Yémen du Nord

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions écrit (*le Monde* du 17 octobre), le nouveau chef du gouvernement nord - yéménite, M. Abdel Karim el Aryani n'occupait pas le poste de ministre de l'agriculture dans le cabinet sortant. Le nouveau premier ministre est un technocrate diplômé de l'université Yale aux Etats-Unis et occupait avant sa nomination à la tête du gouvernement le poste de président de l'organisme central du plan. D'autre part, l'ancien titulaire des affaires étrangères, M. Hassan Mohamed Makki a été nommé vice-premier ministre pour les affaires économiques.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Un débat télévisé opposera MM. Carter et Reagan le 28 octobre

De notre correspondant

Washington. — La campagne présidentielle américaine sera marquée le 28 octobre prochain à Cleveland (Ohio) par un débat télévisé entre MM. Jimmy Carter et Ronald Reagan. L'importance de l'événement n'échappe à personne. Une semaine avant le scrutin, un duel sur le petit écran pourrait orienter le vote des indécis, qui seraient encore près de 15 %.

Il n'a pas été facile à la Ligue des électrices, organisatrice du débat, d'obtenir l'accord des deux protagonistes. Si M. Carter brûlait d'affronter M. Reagan, celui-ci insistait pour venir en compagnie de M. John Anderson, le candidat indépendant. Le président s'y opposait de manière catégorique : selon lui, M. Anderson ne représente rien, c'est une créature de la presse, et la seule chose intéressante est de montrer aux téléspectateurs ce qui différencie le candidat démocrate du candidat républicain. Ce veto avait amené M. Carter à boycotter le débat télévisé du 21 septembre à Baltimore auquel prirent part ses deux concurrents.

Les sondages d'opinion ont permis de sortir de l'impasse, prouvant une fois de plus leur importance dans la campagne présidentielle. M. Reagan a vu dans les derniers chiffres un dangereux effritement de son avance. Pour arrêter ce mouvement, il veut montrer qu'il n'est pas du tout l'extrémiste que se plaisent à dépeindre les démocrates. La Ligue des électrices, elle, a vu dans les sondages une dégringolade de M. Anderson, qui n'attirerait même plus 10 % des électeurs. Elle s'est sentie autorisée à retirer le siège du candidat indépendant : N'avait-on pas fixé en septembre la barre à 15 % d'intentions de vote ?

M. Anderson se dit « outragé » par cette décision arbitraire qui est, selon lui, le résultat des pressions de la Maison Blanche. Le candidat indépendant dépensera le peu d'argent qui lui reste pour acheter quelques minutes d'antenne, le 28 octobre, sur une chaîne nationale. Ainsi sera-t-il présent malgré tout sur le petit écran. Ironie du sort : alors que la Ligue l'avait consacré en l'invitant à son premier débat, elle risque de le déclasser complètement en lui interdisant l'accès du second.

Pour le rendez-vous de Cleveland, M. Carter compte sur sa connaissance des dossiers et M. Reagan sur sa facilité d'élocution. Mais on n'assistera pas seulement à un duel entre le fond et la forme. Chaque candidat tentera de diriger le projecteur sur la personnalité de l'autre : M. Carter pour démontrer la légèreté et l'irresponsabilité de M. Reagan, et M. Reagan pour vanter la naïveté et l'inconséquence de M. Carter.

Les deux hommes le font à distance depuis le début de la campagne. Leur seule rencontre a eu lieu jeudi 16 octobre à New-York. Mais c'était pour un dîner de charité de l'archidiocèse ; ils ne pouvaient que se serrer la main.

ROBERT SOLÉ.

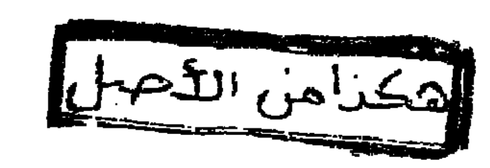
Argentine

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX 1980 DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DES LIBERTÉS

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Le prix Nobel de la paix 1980, M. Adolfo Perez Esquivel, a lancé vendredi 17 octobre, dans un communiqué remis à la presse, un appel au rétablissement des libertés syndicales et politiques et à un retour à l'ordre institutionnel en Argentine. Ce texte constitue une réponse au communiqué du gouvernement argentin qui l'accusait, mercredi, d'avoir favorisé la subversion en défendant les droits de l'homme, ainsi qu'à diverses organisations de parents de militaires et de policiers tués par les guérilleros, qui lui reprochaient de ne pas avoir protesté contre ces assassinats.

M. Perez Esquivel affirme notamment dans le communiqué : *« La violence engendrée par le terrorisme, la répression, les tortures, les enlèvements, venant de droite comme de gauche, sont des actes inhumains qui attentent à Dieu et à l'humanité. Par la force de la violence, on peut soumettre, mais non convaincre. Je reçois le prix Nobel de la paix au nom des peuples d'Amérique latine, en particulier au nom des plus pauvres, des petits, des ouvriers, des jeunes, des indigènes, des paysans, des religieux et de tous ceux qui œuvrent et luttent pour une société plus juste et plus humaine. »*

Le Cercle des officiers argentins a condamné, d'autre part, ce samedi, l'attribution du prix Nobel à M. Perez Esquivel. Dans un communiqué publié à Buenos-Aires, le Cercle, qui regroupe les officiers de toutes les armes, estime que ce choix constitue *« une atteinte inacceptable à la dignité »* de l'Argentine.



PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

De violents combats continuaient, ce samedi matin 18 octobre, dans les faubourgs de Khorramchahr, le port iranien qui commande le Chatt-el-Arab, et à proximité d'Abadan. Selon la radio de Téhéran, les défenseurs de la cité ont « infligé de lourdes pertes à l'ennemi », tandis que des combats de rue se poursuivent dans les quartiers des abattoirs, de la gare et du port. A Abadan, toujours selon la radio iranienne, les forces irakiennes auraient été repoussées des abords de la ville vendredi en abandonnant de nombreux chars et véhicules militaires. Mais Abadan se trouvait samedi, en fin de matinée, sous un tir soutenu de l'artillerie irakienne.

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., qui s'est rendu vendredi matin sur la rive est du fleuve, trois raids aériens iraniens ont été lancés contre le pont de barges posé par l'armée de Bagdad sur le fleuve Karoun et des positions d'artillerie. Le pont n'a pas été atteint. L'aviation irakienne a, pour sa part, attaqué des objectifs situés à l'intérieur de l'Iran, dont la base aérienne de Tabriz. Selon Téhéran, le relais de télécommunications et la raffinerie de Tabriz ont été endommagés, tandis que la défense a réussi à abattre deux Mig. Bagdad a annoncé que son aviation avait attaqué six villes iraniennes, dont Kirkouk, où se trouve l'une des plus importantes raffineries du pays, sans donner de détails sur les destructions.

● A STRASBOURG, le Parlement européen a demandé vendredi que la C.E.E. offre ses « bons offices » dans le conflit irako-iranien. Il a invité « les superpuissances et les autres pays de la région à s'abstenir immédiatement de toute intervention militaire ou autre, en particulier de fournir des armes aux parties belligérantes » (nos dernières éditions du 18 octobre).

● A ISLAMABAD, le secrétaire général de la Conférence islamique, M. Habib Chatti, a déclaré à son arrivée de Bagdad que les positions « inconciliables » de l'Iran et de l'Irak pourraient inciter à une intervention des « superpuissances » dans la région.

● A PARIS, prenant ses distances à l'égard de l'Irak, accusé d'avoir voulu « profiter de l'anarchie et du chaos » régnant en Iran, l'ancien premier ministre iranien, M. Bakhtiar, a déclaré vendredi qu'il ferait tout pour assurer « l'intégrité territoriale et l'indépendance de son pays » contre l'« agression étrangère ».

L'ambassade iranienne à Paris a, pour sa part, démenti les informations concernant « l'intensification de la répression antikurde par Téhéran et la destruction des villes du Kurdistan, dont Mahabad, par l'artillerie iranienne ». L'ambassade accuse, par ailleurs, le P.D.K.I. de profiter des circonstances « pour lancer sa propagande mensongère contre l'Iran, alors que la majorité des Kurdes sont en train de défendre leur pays et de combattre l'agresseur irakien ».

Bagdad dénonce une « alliance objective » entre Washington et Téhéran

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Les dirigeants irakiens voient dans l'attitude adoptée par les Etats-Unis, ces derniers jours, la confirmation de la thèse qu'ils n'ont cessé de soutenir sur l'« alliance objective » entre Washington et Téhéran. Les déclarations du président Carter concernant l'« agression » irakienne contre l'Iran et la nécessité d'éviter le démembrement de ce pays ont conduit Bagdad à dénoncer, une fois de plus, avec une vigueur accrue, la « fausse neutralité » des Etats-Unis et la « traîtrise » de l'Iran.

Une caricature représente d'ailleurs l'iman Khomeiny drapé dans la bannière étoilée, le turban surmonté du haut-de-forme de l'Oncle Sam, tandis que des dollars pleuvent sur lui en abondance. Bagdad soutient que, sous un « habillage » islamique, le « nationalisme paniranien » des mollahs n'a rien à envier à celui du chah. Les rumeurs concernant une éventuelle libération des otages américains détenus à Téhéran, en échange de livraisons de pièces détachées et de fournitures militaires, ont été accueillies ici avec un sourire entendu. Depuis six mois, Radio-Bagdad évoque périodiquement ce « troc », et, le 24 septembre dernier, elle avait assuré que l'accord était conclu.

A l'inverse, le représentant des intérêts américains à Bagdad est franchement scandalisé lorsqu'on lui dit qu'à Paris et ailleurs des diplomates arabes ont laissé entendre que Washington avait discrètement poussé l'Irak à attaquer l'Iran. Quant aux dirigeants irakiens, ils s'appuient, eux, sur les derniers événements pour démontrer l'inanité de cette thèse. De même refusent-ils de prendre en considération la possibilité d'un « double jeu » de l'Amérique, qui, après avoir fermé les yeux sur l'attaque irakienne dans l'espoir qu'elle entraînerait la chute de Khomeiny, la condamne aujourd'hui dans la mesure où le régime du chef religieux se maintient et est, de plus, « courtisé » par l'Union soviétique.

De multiples raisons

Tout en supputant les différentes possibilités de compromis qui mettraient fin au conflit, les diplomates en poste à Bagdad continuent à s'interroger sur les véritables raisons qui ont incité l'Irak à passer à l'offensive il y a près d'un mois. En fait, les causes sont multiples. Les unes ont été officiellement proclamées, les autres ne peuvent qu'être déduites d'une analyse de la situation ou des rares conversations que quelques diplomates et hommes politiques ont pu avoir avec les dirigeants. Ces derniers prennent sciemment le contre-pied de ce qui se passe à Téhéran — « Les vains bavardages ne sont pas dans nos habitudes », disent-ils. Ils refusent, à quelques rares exceptions, de recevoir les journalistes et se contentent de répéter aux ambassadeurs les thèses qu'ils peuvent lire dans les journaux.

En fait, les mobiles qui ont poussé l'Irak à agir sont d'ordre à la fois idéologique, interne, régional et international. A la suite du succès de la révolution islamique à Téhéran, les Iraniens avaient lancé une campagne de dénigrement du régime baasiste. Bagdad avait riposté en apportant un soutien accru au Front de libération de l'Arabistan, accueillant et aidant les différents groupements de l'opposition iranienne. Au cours des derniers mois, les incidents de frontière s'étaient multipliés.

Les menaces de Radio-Téhéran contre le « régime corrompu de Bagdad » n'étaient pas restées au stade verbal. Inspiré par l'Iran, le mouvement clandestin Al Daoua avait tenté d'assassiner M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et idéologue du Baas irakien. Il aurait également cherché à provoquer un soulèvement du Sud peuplé de chiites. Le président Saddam Hussein, qui avait mis des années à venir à bout de la rébellion kurde et qui depuis douze ans cherche à constituer une nation irakienne unie et puissante, pouvait difficilement accepter, sans le relever, un nouveau défi qui serait cette fois venu du Sud. Il convenait donc de frapper ceux qui en étaient les principaux inspirateurs.

Autre mobile, celui-là plus personnel : lors de l'enterrement à Bagdad de M. Salah Bitar, fondateur du Baas avec M. Michel Aflak, ce dernier, considéré comme « le guide spirituel » et le numéro un du parti à l'échelle arabe, avait, dans son éloge funèbre, accordé une consécration remarquée au chef de l'Etat. « L'Irak, avait-il dit, a trouvé en Saddam Hussein son chef historique ». Or, l'autorité incontestée acquise par ce dernier était néanmoins entachée par une ombre : l'accord d'Alger de 1975 provoquait toujours un malaise au sein du Baas, parce qu'il avait entraîné « la cession de territoires arabes » à l'Iran. « En tant que vice-président, le camarade Saddam Hussein s'est défendu en expliquant qu'il s'agissait d'un accord tactique conclu dans des moments difficiles. En tant que chef historique, il ne pouvait que le dénoncer pour restaurer la souveraineté arabe sur les territoires perdus et sur le Chatt el Arab », nous a expliqué un vieux militant.

Dans le monde arabe, où le charisme du chef revêt une importance indéniable, cet élément n'est pas négligeable. On constate, en tout cas, que, dès le début des hostilités, cette bataille est devenue le « qaddisieh de Saddam (1) » et que ce dernier est présenté comme l'héritier du grand Saladin, l'armée combattante étant elle-même baptisée la « force Saladin ».

Les dirigeants irakiens sont particulièrement agacés quand on écrit que Bagdad aspire à devenir le « gendarme du Golfe ». « L'Irak, disent-ils, s'est fait le champion de la volonté d'autonomie de la région arabe, en particulier dans le Golfe, face aux super-puissances. » Il veut que les pays riverains — qu'ils soient ou non alliés aux Etats-Unis — assurent eux-mêmes la sécurité et la neutralité du Golfe. « Or, ajoutent-ils, l'Iran, en multipliant les menaces contre les régimes en place, a mis en cause cette politique et a ouvert la porte au jeu des grandes puissances rivales ».

La date à laquelle les hostilités ont été déclenchées suscite des interrogations. D'après certaines sources occidentales, la décision d'attaquer aurait été prise au cours d'une réunion secrète qui se serait tenue à Bagdad, le 18 septembre, avec des opposants iraniens. En revanche, selon des sources arabes, ces derniers n'auraient constitué qu'un paramètre parmi d'autres plus importants. L'intensification des incidents de frontière et l'évolution de la situation politique à Téhéran auraient persuadé les dirigeants de Bagdad que le moment était venu d'agir.

D'autres considérations régionales et internationales ont probablement contribué à précipiter les événements : le fait que les deux Super-Grands étaient pratiquement neutralisés, les Etats-Unis consacrant toute leur énergie à l'élection présidentielle du 4 novembre et l'U.R.S.S étant aux prises avec les problèmes de Pologne et d'Afghanistan. Selon plusieurs diplomates, l'« union » entre Tripoli et Damas aurait également accéléré le cours des choses et le président Saddam Hussein aurait espéré qu'une rapide victoire eût empêché ou retardé la signature du traité d'amitié entre l'Union soviétique et la Syrie, qui demeure le principal « frère ennemi ».

Les dirigeants irakiens affirment qu'il s'étaient préparés à une guerre longue. De nombreux indices le confirment. Cela n'empêche — bien qu'ils répugnent à l'admettre — qu'ils espéraient une « victoire-éclair ».

PAUL BALTA.

(1) Qaddisieh est le nom de la célèbre bataille qu'en l'an 633 les musulmans gagnèrent sur l'empire perse des Sassanides.

LES SUITES DES ACCORDS DE CAMP DAVID

Les États-Unis s'engagent à garantir pendant quatorze ans l'approvisionnement pétrolier d'Israël

Le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, et le ministre israélien de l'énergie, M. Modai, ont signé, le vendredi 17 octobre, à la Maison Blanche, un accord qui garantit pour quatorze ans l'approvisionnement pétrolier de l'Etat d'Israël en cas de nécessité.

Négocié depuis le mois de juin 1979 et prévu par les accords de Camp David, ce texte précise en vingt paragraphes les circonstances d'une intervention des Etats-Unis pour que les réserves en pétrole d'Israël soient toujours à un niveau égal à six mois de consommation.

Les Etats-Unis s'engagent ainsi à trouver du pétrole à l'étranger, voire à fournir du brut américain si Israël ne peut obtenir suffisamment de pétrole, même à un prix élevé, si Israël ne peut acheter du pétrole qu'à des prix très supérieurs à ceux du marché mondial et dans des conditions précaires, si Israël, enfin, perd l'une de ses deux sources principales d'approvisionnement (le Mexique et l'Egypte).

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens ont accueilli avec une grande satisfaction l'annonce de la signature de cet accord. Certes, comme on le fait remarquer avec prudence dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, les garanties accordées par les Etats-Unis n'améliorent en rien la situation actuelle dans laquelle Israël est obligé de faire appel au très coûteux marché libre de Rotterdam pour près de 45 % de ses approvisionnements en pétrole. Le document de Washington n'est qu'une assurance permettant d'éviter une situation plus grave encore à l'avenir. Il s'agit là d'un acquis appréciable, mais pour les dirigeants de Jérusalem la signification de ce contrat n'est pas uniquement d'ordre économique. Il a aussi une portée politique.

En effet les Israéliens sont heureux de voir — « enfin » — les Américains prendre un engagement ferme et public à leur égard. Ils se plaignaient depuis longtemps d'une certaine réserve manifestée par le gouverneemnt de Washington dans ses rapports avec Israël alors que les relations entre les Etats-Unis et l'Egypte se sont constamment et spectaculairement renforcés depuis deux ans. Israël prétend être l'allié privilégié des Etats-Unis au Proche-Orient et le meilleur « point d'appui » pour la politique américaine dans la région surtout après les événements qui se sont produits en Iran, en Afghanistan et dans le Golfe. Mais jusqu'à maintenant les Israéliens ont eu bien du mal à convaincre leurs interlocuteurs américains qu'ils étaient leurs amis les plus sûrs et qu'il était dangereux de compter sur l'Egypte et l'Arabie Saoudite tout autant si ce n'est plus que sur Israël. Dernièrement les unités de la VI[e] flotte américaine ont fait plus souvent escale dans les ports israéliens, et successivement en moins de deux semaines un sous-secrétaire d'Etat à la défense puis le chef d'état-major interarmes ont eu des entretiens à Jérusalem. Mais il s'agit pour l'instant davantage de « gestes » destinés à rassurer Israël que d'une véritable « coopération stratégique » ardemment souhaitée à Jérusalem. Ainsi les dirigeants israéliens veulent-ils que des manœuvres militaires soient organisées entre les armées des deux pays comme cela vient de se faire à deux reprises entre Américains et Egyptiens, mais Washington tarde à donner une réponse positive.

L'accord signé le 17 octobre est donc considéré comme étant de bon augure. Cependant les dirigeants de Jérusalem ne se font pas trop d'illusions sur la bonne volonté américaine, car ils n'oublient pas qu'il a fallu plus d'un an d'âpres discussions pour obtenir cet accord. D'autre part, ils n'ignorent pas que l'attitude du gouvernement américain est actuellement dictée en grande partie par des considérations de politique intérieure. La presse israélienne indique avec insistance que le président Carter ne cesse de multiplier les preuves de son attachement à la cause d'Israël, à l'intention de l'électorat juif américain. On se dit à Jérusalem convaincu que les clauses du contrat sur le pétrole auraient été beaucoup moins favorables si les négociations à ce sujet n'avaient pas abouti avant les élections.

FRANCIS C[illegible]U.

● *Israël condamné à l'UNESCO* — La conférence générale de l'UNESCO a « *énergiquement condamné* » vendredi 17 octobre à Belgrade le « *refus d'Israël* » d'appliquer ses résolutions antérieures sur l'éducation et la culture dans les territoires arabes occupés. Le vote a été acquis par 89 voix contre 18 (dont celles de l'Europe des Neuf) et 10 abstentions. 32 délégations n'ont pas pris part au vote. La conférence discutera lundi de Jérusalem. — (A.F.P.)

JÉRUSALEM SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERVENIR A TOUT MOMENT AU SUD-LIBAN

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — M. Begin a confirmé de la manière la plus nette qu'Israël se réservait le droit d'intervenir à tout moment au Sud-Liban contre les organisations palestiniennes et non plus seulement par représailles, comme c'était le cas les années précédentes. Soulignant que le raid effectué par Tsahal (l'armée israélienne) dans la nuit du 16 au 17 octobre avait « *pleinement atteint son objectif* », le premier ministre, qui est également ministre de la défense par intérim (depuis la démission de M. Ezer Weizman), a déclaré vendredi soir que cette opération n'était « *ni la première ni la dernière* ». Cette déclaration est interprétée à Jérusalem comme un avertissement, d'autant que l'on a remarqué que l'armée avait, d'une manière toute particulière, mis en valeur l'importance de ce raid en permettant — pour la première fois — aux chroniqueurs militaires de la télévision israélienne d'accompagner les troupes en action au Sud-Liban. Il est apparu à plus d'un que cette initiative pouvait être bien plus qu'une « première » journalistique : par exemple, un nouveau signe d'une « normalisation » de la politique israélienne à propos du Liban. Cela n'a pas échappé à plusieurs diplomates en poste à Tel-Aviv, qui étaient déjà de ceux qui craignaient une intensification des opérations militaires en territoire libanais (*le Monde* du 12 septembre). — F. C.

L'intervention de M. Radjaï aux Nations unies n'a apporté aucun éclaircissement sur le sort des otages américains

De notre correspondante

New-York. — La visite du premier ministre iranien aux Nations unies n'a pas apporté d'éclaircissement sur le sort des otages américains, mais elle a mis en lumière l'embarras de Téhéran devant la guerre qui se pr[illegible]e avec l'Irak.

M. Radjaï, qui était attendu dans la journée du jeudi 16 octobre à New-York, n'est arrivé qu'aux premières heures de la journée de vendredi.

L'emploi du temps du premier ministre iranien est resté mystérieux jusqu'à l'entretien de plus d'une heure qu'il a eu vendredi après-midi avec le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim. Dans la matinée, celui-ci avait reçu la réponse de Bagdad à sa proposition d'un cessez-le-feu partiel dans la région du Golfe afin de permettre aux navires marchands bloqués par le conflit irako-iranien de quitter la zone dangereuse, en battant le pavillon des Nations unies. Acceptée, du moins en principe, par M. Bani Sadr, la proposition de M. Waldheim a été repoussée par M. Saddam Hussein, qui a déclaré que ces navires devaient battre pavillon irakien « *tant qu'ils sont dans le Chatt-el-Arab, qui est un cours d'eau irakien* ».

Peu avant de rencontrer M. Radjaï, M. Waldheim avait reçu un message du président de la Conférence des pays islamiques, le général Zia Ul Haq, qui proposait que les deux belligérants observent un cessez-le-feu de trois jours, commençant samedi au coucher du soleil, en l'honneur de la Fête du sacrifice, qui marque la fin du pèlerinage à La Mecque. Au cours d'une conférence de presse, M. Radjaï devait, dans la soirée, répondre à cette suggestion par la négative, arguant qu'elle devait, d'abord, être adressée aux « agresseurs irakiens ».

Le premier ministre iranien a parlé pendant plus d'une heure au Conseil de sécurité. Il a repris l'énumération des griefs de Téhéran contre Bagdad, dont l'envoyé de M. Bani Sadr, M. Ali Shams Ardakani, avait déjà, depuis quinze jours, parlé à plusieurs reprises. M. Radjaï a commencé son discours par une longue digression sur les malheurs que la guerre apportait au peuple iranien. « *Le monde entier doit savoir*, a-t-il dit, *que l'armée de Saddam Hussein agit sans pitié.* »

Soulignant que la résistance du peuple iranien « *avait stupéfié le monde* », M. Radjaï s'en est alors pris à plusieurs reprises aux « *superpuissances* ». Il a d'abord accusé les Américains d'aider l'Irak, assurant que « *les avions AWACS contrôlent les mouvements des troupes iraniennes, transmettent des informations aux Irakiens et trompent les pilotes iraniens* ». « *Les superpuissances*, a poursuivi le premier ministre, *veulent installer un nouvel Israël au Proche-Orient, sous le drapeau du nationalisme arabe.* » Un peu plus loin, M. Radjaï a attaqué l'usage que les Irakiens font des Tupolev soviétiques et rappelé « *l'agression soviétique contre l'Afghanistan* » avant d'évoquer « *les armes soviétiques qui arrivent à Akaba, en transit vers l'Irak* ».

Le premier ministre iranien a aussi violemment attaqué le parti baasiste, « *instrument des superpuissances, manœuvré par Michel Aflak, franc-maçon, sioniste et raciste, qui n'a envoyé ses troupes combattre l'envahisseur de Jérusalem que lorsque la guerre était sur le point d'être gagnée* ». M. Radjaï a également accusé les baasistes d'avoir « *tué l'ayatollah Sadr et sa sœur* » et d'avoir transformé l'Irak « *en un refuge des agents des superpuissances* ». La preuve en est, a-t-il insisté, que des pilotes égyptiens et des unités jordaniennes sont aujourd'hui aux ordres de Bagdad. M. Radjaï a encore évoqué « *l'accord militaire qui a été conclu entre les superpuissances et les puissances européennes pour renforcer leurs forces et leur flotte dans la région* ».

Aucune rencontre avec des officiels américains

Le sujet que chacun attendait — le sort des otages américains — a été à peine évoqué d'une phrase : M. Radjaï s'est demandé, après avoir énuméré les griefs de son pays contre Washington : « *Comment, dans ces conditions, les Etats-Unis peuvent-ils espérer voir libérer leurs otages ?* » Cette question des otages, qui avait tant agité les esprits la veille, est restée entourée de mystère. Tandis que les débats continuaient au Conseil de sécurité, M. Radjaï a tenu une conférence de presse assez agitée.

Répondant tant bien que mal à un feu roulant de questions, le premier ministre iranien, qui s'était refusé à répondre à toute question concernant les otages, indiqua notamment qu'il resterait à New-York jusqu'à samedi soir, avant de se rendre en Algérie « *pour exprimer notre sympathie aux victimes du tremblement de terre, et rien d'autre* ». Ce « *rien d'autre* » ne pouvait manquer de faire naître de nouvelles spéculations sur cette « algerian connection » qui resurgit périodiquement dans l'affaire des otages, surtout depuis que l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, M. Bedjaoui, s'est rendu à Téhéran l'hiver dernier avec une mission de juristes dont il apparaissait, en fait sinon en titre, comme le chef.

M. Radjaï a encore indiqué qu'il rencontrerait pendant son court séjour new-yorkais des représenttants des pays musulmans, mais aucun officiel américain. A une question concernant le sort des armes américaines commandées, et payées par le régime précédent, M. Radjaï a répondu d'une façon assez ambiguë : « *Si les Etats-Unis nous donnaient ces armes, nous les utiliserions contre l'Irak, mais nous pouvons continuer la guerre sans elles.* »

Au Conseil de sécurité, le représentant permanent américain, M. Donald McHenry, a fait une courte, et prudente, déclaration, indiquant seulement que les Etats-Unis n'avaient « à aucun moment » donné des informations à l'Irak ou à l'Iran, comme le prétendait M. Radjaï. Il a ajouté : « *Nous espérons que les otages seront libérés selon les mêmes principes d'humanité, de droit et de justice auxquels le premier ministre iranien a fait allusion.* ». Enfin, M. McHenry a estimé qu'il était « ironique » que l'Iran critique le Conseil de sécurité pour ne pas avoir fait appliquer un certain nombre de résolutions, alors que Téhéran avait, précisément ignoré trois de ces résolutions votées à l'unanimité l'année dernière pour demander la libération des otages américains.

NICOLE BERNHEIM.

Le débat sur le projet « sécurité et liberté » devrait commencer le 4 novembre au Sénat

Huit personnalités dénoncent les dispositions inquiétantes du texte

La commission sénatoriale des lois poursuit, depuis le 9 octobre, l'examen du projet de loi tendant à renforcer « la sécurité et à protéger la liberté des personnes ». Ce texte, que le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, a fait adopter par l'Assemblée nationale le 21 juin (« le Monde » du 24 juin), a pour rapporteur au Palais du Luxembourg M. Pierre Carous, sénateur R.P.R. du Nord. Le débat en séance publique devrait commencer au Sénat le 4 novembre.

Un colloque sur ce projet organisé par Forum 84, association pour l'étude du libéralisme, que préside M. Jean-Marie Benoist, a lieu samedi 18 octobre à l'université de Paris-II, 12, place du Panthéon, à 14 h. 30. M. André Decocq et Mme Marie-Laure Rassat, professeurs à Paris-II, et M. Reynaud, conseiller honoraire à la Cour de cassation, présenteront les rapports.

Dans la perspective du débat au Sénat, huit personnalités, auteurs d'une déclaration commune publiée le 20 mai (« le Monde » du 21 mai), viennent de rédiger un nouveau texte dénonçant les dispositions inquiétantes de ce projet.

« Les soussignés constatent que, en présence des réactions les plus vives et les plus légitimes suscitées de toute part par le projet de loi dans sa version d'origine, l'Assemblée nationale a éliminé du texte quelques dispositions qui méconnaissaient gravement les principes fondamentaux de notre droit ;

» qu'ont ainsi disparu en matière de procédure pénale les propositions tendant à rendre facultative, au gré du procureur général, l'instruction des affaires criminelles par un juge d'instruction ; celles élargissant le champ de la détention provisoire, celles confiant au procureur de la République le pouvoir d'accomplir lui-même certains actes d'instruction ;

» qu'ont également disparu en matière de droit pénal certaines aberrations du projet telles que la notion équivoque de réitération, certaines interdictions d'accorder le sursis, la répression de la tentative de menace, la faveur faite aux délinquants les plus fortunés, qui, en désintéressant les victimes, n'auraient plus encouru que la moitié de la peine.

» Ces modifications — ou ces abandons — sont significatives. Elles justifient la protestation que les soussignés avaient fait entendre dès la publication du projet gouvernemental, aussi bien que celles élevées, en dehors de toute orientation politique, par de nombreux ordres, syndicats, associations et personnalités diverses.

***

» Est-ce à dire que le projet voté par l'Assemblée nationale doit emporter l'adhésion de ceux auxquels nos libertés sont précieuses ? Nous ne le pensons pas. Car, même modifié, le projet « sécurité et liberté » reste marqué par son inspiration d'origine à la fois autoritaire et répressive, et comporte des dispositions inquiétantes.

» Demeurent dans le projet des restrictions importantes imposées à la liberté de décision des juges. Ceux-ci seront contraints de prononcer des décisions qu'ils estimeront injustes, entraînant une répression automatique au détriment de l'adaptation nécessaire de la peine à la diversité des hommes et des faits.

» Demeurent dans le projet des incriminations formulées en termes si imprécis qu'elles ne permettront pas de distinguer ce qui est licite de ce qui est interdit, ouvrant ainsi la voie à l'arbitraire.

» *Demeure dans le projet l'hypocrisie* qui prétend supprimer la procédure sommaire du flagrant délit, en étendant son domaine à tous les délits de droit commun sous la dénomination de « saisine immédiate ».

» Demeurent dans le projet des dispositions qui transféreront aux magistrats la connaissance d'un nombre important d'infractions relevant jusque-là de la cour d'assises et réduiront ains, la compétence du jury, expression de la souveraineté populaire.

Demeurent dans le projet des dispositions dangereuses concernant la procédure d'instruction en matière criminelle. *Le principe du double degré de* juridiction au stade de l'instruction, protection contre le risque d'erreur judiciaire, n'est plus que théoriquement respecté. Le juge d'instruction, qui pourra être dessaisi au bout de trois mois au profit de la chambre d'accusation, perdra de ce fait la maîtrise de l'information.

» Demeurent dans le projet, s'agissant de l'exécution des peines, des dispositions réduisant les pouvoirs du juge de l'application des peines et accroissant les pouvoirs du parquet et du ministre. Le procureur de la République pourra notamment former un recours contre certaines décisions du juge de l'application des peines devant le garde des sceaux lui-même, qui jouerait à cet égard le rôle de juridiction d'appel.

» S'inscrivent enfin dans le projet de loi voté par l'Assemblée *nationale des dispositions nouvelles* concernant les contrôles d'identité. Le principe même en est discutable. Les modalités proposées s'avèrent dangereuses : elles permettront à tout agent de police, en toute circonstance, d'obliger tout citoyen à justifier de son identité. Et si l'agent estime la justification insuffisante, de le conduire et de le retenir dans les locaux de police. C'est la liberté de chaque citoyen dans sa vie quotidienne qui se trouve ainsi menacée.

» Sans doute trouve-t-on dans le projet quelques mesures utiles, notamment celles concernant les droits des victimes, le contrôle des établissements accueillant des malades mentaux ou la suppression de la tutelle pénale. Mais ces dispositions pourraient être reprises dans d'autres lois sans que leur opportunité entraîne le vote d'un projet qui, même amendé, *menace* encore nos libertés sans pour autant mieux assurer notre sécurité. »

Pierre Arpaillange, conseiller à la Cour de cassation ; Robert Badinter, avocat à la cour de Paris, professeur à l'université de Paris-I ; André Braunschweig, conseiller à la Cour de cassation ; Albert Brunois, avocat à la cour de Paris, ancien bâtonnier de l'ordre, membre de l'Institut ; Jacques Leauté, professeur à l'université de Paris-II, directeur de l'Institut de criminologie ; Georges Levasseur, professeur honoraire à l'université de Paris-II ; Jean Rivéro, professeur à l'université de Paris-II ; Maurice Rolland, président de chambre honoraire à la Cour de cassation, Compagnon de la Libération.

Sécurité, liberté et droits de l'homme

(Suite de la première page.)

Le principe de la présomption d'innocence n'est pas davantage respecté dans la pratique. Certes, on l'enseigne aux étudiants en droit, mais ils constatent vite, dès qu'ils entrent au barreau, que la réalité est différente. Lorsqu'un prévenu a été arrêté par la police et que des charges sont retenues contre lui, c'est à lui qu'il appartient d'apporter la preuve de son innocence pour ne pas être condamné. Et le témoignage d'un policier l'emportera toujours sur ceux de la défense.

Quand au principe fondamental de l'indépendance de la magistrature, il demeure lui aussi très théorique. En premier lieu, il n'existe pas en France comme dans d'autres pays un véritable pouvoir judiciaire indépendant. La Constitution ne mentionne qu'une simple autorité judiciaire dont l'indépendance est garantie par le président de la République. En second lieu, le juge pénal est placé dans une situation telle qu'il est difficile de faire preuve d'une véritable indépendance. Il est soumis à une pression constante de l'appareil policier qui l'influence le plus souvent de façon déterminante. Le projet Peyrefitte ne fait que réduire encore la liberté du juge, aussi bien en ce qui concerne le prononcé de la peine qu'en ce qui concerne son exécution.

Si beaucoup de Français n'ont plus confiance dans la justice pénale, c'est peut-être aussi en raison du pouvoir souvent exorbitant que s'est octroyé la police. Ce service a acquis une influence démesurée dans notre pays. Au lieu d'être subordonné au service judiciaire et au pouvoir politique, il pèse d'un poids considérable sur le fonctionnement de la justice et sur les décisions du pouvoir politique.

Depuis quelques années, on observe toujours le même processus : ce sont les impératifs du maintien de l'ordre et les pressions de l'appareil policier qui sont à l'origine des projets tendant à renforcer la répression et à limiter l'exercice des libertés. Cette pression est suffisamment forte pour provoquer l'initiative du gouvernement. Ce dernier a les moyens de faire voter ses projets par la majorité des députés, surtout lorsqu'il parvient à rallier la majorité de l'opinion en exploitant les mass media. C'est ainsi qu'ont été proposés la réforme de la loi sur les associations, en 1971, et le projet relatif à la fouille des véhicules en 1977. Ces deux réformes ont été adoptées malgré l'opposition du Sénat. Il a fallu l'intervention du Conseil constitutionnel, qui a fait prévaloir le respect des principes constitutionnels et des libertés fondamentales sur les exigences du maintien de l'ordre, pour que ces deux textes ne puissent entrer en application.

Le projet « sécurité et liberté » obéit à la même logique que les projets de 1971 et de 1977 : on veut profiter du conditionnement de la majorité de l'opinion publique pour faire voter un texte qui va à l'encontre des principes fondamentaux de notre droit pénal. C'est une grave erreur. Une aggravation de la répression ne donnera pas le résultat escompté. C'est, au contraire, un meilleur respect des règles fondamentales du droit pénal et une plus grande subordination de l'appareil policier qui pourront restaurer le prestige de la justice pénale et renforcer la sécurité.

LOIC PHILIP.

L'Assemblée allège les droits indirects sur les alcools

De l'éloquence à haut degré...

La France viticole n'a pas attendu longtemps... Dès vendredi matin 17 octobre, l'Assemblée nationale accédait aux revendications des producteurs de cognac, d'armagnac et de calvados par députés avocats-viticulteurs interposés. Le ministre du budget tenta de résister à ce flot d'éloquence à haut degré en arguant du respect de la réglementation communautaire, en prévenant que des mesures discriminatoires vaudront à la France d'être encore une fois condamnée par la Cour de justice de Luxembourg, en invoquant la position délicate des représentants français devant la Commission de Bruxelles, le 27 octobre ; en promettant, enfin, des facilités de crédit, des aides au stockage ou à l'exportation... Rien n'y fit. A bout d'arguments, vaincu par ce qu'André Gide aurait nommé les « effluves capiteux du pressoir », M. Papon perdit pied : « Votez !, lança-t-il aux élus, mais, avant d'applaudir, sachez que ce sera reculer pour plus mal sauter. »

Les électeurs de la deuxième circonscription de la Charente peuvent être fiers de leur député : M. Hardy, soutenu par une large majorité (311 voix contre 34), s'est montré un défenseur efficace des intérêts viticoles en obtenant un allégement substantiel des droits indirects sur certaines eaux-de-vie. L'Europe, comme toujours dans ce genre de débats primordiaux, avait disparu depuis longtemps. Pour un peu, on crut l'avoir retrouvée grâce à M. Odru (P.C.), qui résuma l'enjeu du débat à « une soumission aux diktats de la Communauté ». Mais on entrait là dans le domaine politique, car tout le monde ne faisait pas la même lecture de l'amendement de M. Hardy.

A demi-victorieuse, grâce à cet allégement fiscal sur les alcools, l'Assemblée accepta ensuite, sans coup férir, le « gage » de l'amendement de la majorité accordant une demi-part supplémentaire de quotient familial aux familles de trois enfants. Un gage pourtant constitué par une surtaxe sur les alcools.

La démographie ou l'Europe, il fallait choisir.

LAURENT ZECCHINI.

M. PAPON, ministre du budget, répond aux orateurs qui sont intervenus à propos de l'article 4 (majoration des droits indirects sur les alcools). Il s'élève contre *« une tentative de procès contre le gouvernement »*. Celui-ci, indique-t-il, *« ne fait que s'aligner sur l'arrêt de la Cour de Luxembourg »*, qui rend obligatoire la modification de la structure du barème des droits indirects et pose le principe d'une taxation uniforme en fonction de la teneur en alcool des eaux-de-vie provenant de la distillation et des eaux-de-vie de vin et de fruits (l'article institue une majoration de 9.5 % des droits indirects sur les alcools et les boissons alcoolisées).

Le ministre du budget prévient que, si l'arrêt de la Cour n'est pas appliqué, *« un certain nombre de recours pourraient être introduits contre les producteurs français et des mesures de rétorsion risqueraient d'être prises, dont les producteurs de cognac seraient d'ailleurs les premières victimes »*. Il estime que les hausses prévues *« ne peuvent être qualifiées d'intolérables »*. Le ministre ajoute : *« La France ne doit pas aborder la négociation de Bruxelles* (le *27 octobre) en position de faiblesse ; ce serait elle la principale bénéficiaire d'un accord d'harmonisation qui mettrait fin aux discriminations dont pâtit le cognac sur les marchés étrangers »*.

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. HARDY (R.P.R., Charente) tendant à alléger — de 6 285 F à 5 540 F — les droits sur les apéritifs à base de vin, les vermouths et les vins de liqueurs et assimilés ; de 7 655 F à 6 290 F les droits sur les eaux-de-vie de vin et de fruits et les *whiskies*. Cet allégement serait compensé par une surtaxe de 2 660 F par hectolitre d'alcool pur (qui s'ajouterait aux droits de consommation) sur les boissons qui titrent au moins 18 % du volume d'alcool ; cette surtaxe s'appliquerait *« aux spiritueux anisés, aux bitters, amers, goudrons, gentianes et tous produits similaires »*.

Un long débat s'engage sur cet amendement, au cours duquel interviennent MM. HARDY, ALDUY (U.D.F., Pyrénées-Orientales), BRANGER (N.I., Charente-Maritime), DE LIPKOWSKI REVET (U.D.F., Seine-Maritime), VIDAL (P.S., Aude), COMBRISSON (P.C., Essonne), MALAUD (N.I., Saône-et-Loire), BEIX (P.S., Charente-Maritime), MARCHAND (P.S., Charente-Maritime) et CHINAUD (U.D.F., Paris). L'amendement de M. Hardy, contre l'avis du gouvernement et de la commission des finances, est adopté par 311 voix contre 43 (le groupe socialiste s'abstenant). L'article 4 est ensuite adopté, par 233 voix contre 226.

L'Assemblée reprend ensuite la discussion des amendements précédemment réservés. Elle examine l'amendement des groupes R.P.R. et U.D.F., qui prévoit l'octroi, à partir du 1er janvier 1981, d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour les familles ayant à charge trois enfants ou plus. Le gage est constitué par une surtaxe sur les alcools jusqu'au 31 janvier 1982. M. FABIUS, au nom du groupe socialiste, propose un autre gage, constitué par l'abrogation provisoire du régime de la déduction forfaitaire de 20 % sur les revenus des propriétés urbaines. M. VIZET, au nom du groupe communiste, propose que la demi-part supplémentaire ne profite qu'aux familles dont le revenu imposable n'excède pas la limite supérieure de la huitième tranche du barème de l'impôt sur le revenu (87 540 F). L'amendement de la majorité est seul adopté, avec deux modifications mineures du gouvernement.

Après l'article 2, l'Assemblée adopte — à l'unanimité — un amendement de M. CHINAUD qui stipule qu'à compter de l'imposition des revenus de 1980 les contribuables âgés de soixante-cinq ans, dont la cotisation d'impôt sur le revenu ne fait l'objet d'aucun recouvrement, *« sont assimilés, pour le paiement de la taxe d'habitation, aux personnes qui font l'objet d'un dégrèvement d'office »*. Ils bénéficient, en outre, de l'ensemble des avantages sociaux accordés aux contribuables affranchis de l'impôt sur le revenu (exonération de la redevance radio et télévision et de la taxe de raccordement au réseau téléphonique — à condition que les contribuables intéressés en fassent la demande). Cette mesure sera financée par une augmentation du droit de timbre sur les contrats de transport.

A l'initiative de MM. ICART (U.D.F., Alpes-Maritimes) et ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire), l'Assemblée adopte un amendement tendant à doubler le montant des limites de la réduction des droits de succession prévus pour les héritiers ayant plus de deux enfants (de 2 000 F à 4 000 F). La perte de recette résultant de cette mesure étant compensée par une majoration de la taxe sur les contrats d'assurance.

La séance est levée à 18 h. 45, la suite de la discussion des articles étant renvoyée à mardi 21 octobre.

● *La commission exécutive de la fédération socialiste de Haute-Garonne* a adopté, vendredi 17 octobre, par 38 voix pour, 0 contre et 20 abstentions, une motion donnant mandat à son premier secrétaire de déposer la candidature de M. Mitterrand dès le 19 octobre.

L'idée de convergences avec les socialistes progresse parmi les gaullistes

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. a pu constater au cours de ses multiples déplacements en province tout au long de l'année que les adhérents du mouvement, déçus du score médiocre de la liste DIFE aux élections européennes de 1979, déconcertés par l'attitude ambiguë du groupe parlementaire — critiquant le pouvoir mais votant pour lui — troublés par la candidature de M. Michel Debré, se plaignaient de ne pas recevoir de consignes précises et de ne pas avoir d'objectif concret. La nécessité d'une reprise en main s'est fait sentir. Elle se concrétisera par plusieurs manifestations :

● Samedi 18 octobre, les jeunes et les élus de la fédération de Paris ont lancé une campagne d'information et de recrutement en organisant « Cent carrefours pour Chirac » dans la capitale.

● Mardi 21 octobre, M. Jean Meo, secrétaire général adjoint du R.P.R., accompagné de M. Chirac, présentera la doctrine économique et sociale du mouvement rassemblée dans un livre sous le titre *« Atout France »*.

● Mercredi 22, le président du R.P.R. sera l'invité de l'émission de France-Inter, « Face au public ».

● Dimanche 26 octobre, réunion à Paris de quelque mille deux cents élus, cadres et responsables locaux auxquels M. Chirac s'adressera.

● Dimanche 30 novembre, fête de la fédération de Paris, avec un discours du président du R.P.R.

Trois ordres de préoccupations retiennent actuellement la réflexion des dirigeants du R.P.R.

Ils veulent tout d'abord convaincre l'opinion — au-delà de leurs propres adhérents — qu'une autre politique économique et sociale que celle du gouvernement est possible.

Sans doute quelques gaullistes, comme MM. Olivier Guichard ou Jacques Chaban-Delmas estiment-ils qu'un R.P.R. assez fort pourra exercer une influence sur les choix économiques du chef de l'Etat. En revanche, la plupart des cadres du mouvement ont renoncé à obtenir du président de la République la moindre orientation nouvelle et ils reçoivent comme autant de défis les affirmations de M. Barre selon qui seule sa politique économique et sociale est juste.

C'est pour cela que l'éventualité d'un changement de majorité est de plus en plus envisagée. D'abord caressée pour la période suivant l'élection présidentielle — dans le cas d'une réélection de M. Giscard d'Estaing, — cette hypothèse est maintenant avancée pour la campagne présidentielle elle-même. Après les allusions plus ou moins feutrées de M. Bernard Pons depuis plusieurs mois sur les convergences entre socialistes et gaullistes, M. Jacques Chirac lui-même, et pour la première fois, vient d'envisager la constitution d'une nouvelle majorité (*le Monde* du 16 octobre).

Une sorte de procédure exploratoire préalable et secrète devrait, en revanche, être engagée sous peu avec, pour objectif prioritaire, de cerner tout d'abord les... divergences entre socialistes et gaullistes. M. Chirac a souligné que celles-ci portaient essentiellement sur le problème des nationalisations, laissant ainsi entendre que dans les autres secteurs les obstacles devaient être surmontables.

Les prises de position récentes du parti communiste ont été appréciées par beaucoup de gaullistes comme une facilité supplémentaire qui leur était offerte pour un rapprochement avec les socialistes. Depuis quelque temps déjà, les relations au niveau des hommes sinon à celui des appareils se sont améliorées. Les contacts directs ou indirects noués entre MM. Mitterrand et Chirac ont été démentis de façon ambiguë. Des conversations ont lieu épisodiquement à Strasbourg, dans certaines manifestations provinciales, au sein de tel ou tel conseil général, à l'Hôtel de Ville de Paris ou sur les champs de foire de Corrèze.

Deux sénateurs, MM. Christian Poncelet (R.P.R., Vosges) et Manuel Debarge (P.S., Seine-Saint-Denis) se rencontrent régulièrement et informent scrupuleusement leurs chefs de partis respectifs.

M. Philippe Dechartre, ancien secrétaire général adjoint du R.P.R., vient d'écrire dans le mensuel *Nouveau Siècle*, organe du Mouvement pour le socialisme par la participation, dont il est le secrétaire général :

» Je souhaite donc qu'un nouveau président gaulliste, pour le bien de la France et pour le bien des Français, fasse converger le courant socialiste. Ou qu'un président socialiste fasse converger le courant socialiste et le courant gaulliste. Ces deux courants, enracinés, profonds, populaires, novateurs, fiers de leur passé, en charge de l'avenir ; laissant Giscard et les giscardiens à droite où ils sont bien, et d'un tout autre côté, les communistes seuls avec eux-mêmes. » La même revue publie un article de M. Michel Rocard.

Ce sentiment, qui semble pour le moment refléter celui d'une minorité, est en train de progresser parmi les militants R.P.R. au dire des dirigeants du mouvement.

La candidature de M. Michel Debré, en revanche, semble moins préoccuper les dirigeants de la rue de Lille. Aucune attaque n'est plus lancée, désormais, contre l'ancien premier ministre. On semble y avoir pris le parti de l'ignorer, quitte à remarquer que sa campagne électorale ne démarre pas de façon très convaincante.

Le candidat a retardé de plusieurs mois la publication de son « comité de patronage », bien qu'une cinquantaine de personnalités doivent, la semaine prochaine, rendre hommage à son initiative. Mais il ne semble pas que le maintien ou le retrait éventuel de M. Debré pèse d'un poids déterminant dans la décision que devra prendre M. Chirac.

ANDRÉ PASSERON.

Polémique au sein de la fédération de Paris du P.C.

La direction de la fédération de Paris du P.C.F. répond aux cinq conseillers municipaux communistes qui ont contesté la procédure de désignation de M. Georges Marchais comme candidat à l'élection présidentielle (*le Monde* du 17 octobre). Le bureau fédéral déclare notamment :

« Depuis des mois, leur pratique consiste : pour les uns, à refuser toute participation à quelque travail que ce soit comme dirigeants ou élus ; pour tous, à ne pas participer à la lutte pour la mise en œuvre de la politique du vingt-troisième congrès. Sans même parler des interventions publiques des uns ou des autres contre la politique du parti.

» Cela provoque la réprobation des communistes de Paris (...)

» Force est de constater qu'ils n'en tiennent pas compte et aggravent leur attitude, acceptent que le pouvoir et la bourgeoisie se servent d'eux pour poursuivre leur but fondamental : affaiblir le parti... »

Les intéressés, Mme Françoise Durand et MM. Michel Férignac, Henri Fiszbin, Jean Gager et Jean-Jacques Rosat, tous conseillers communistes de Paris, constatent que ce texte, publié dans *l'Humanité*, « *invite les communistes à nous condamner sévèrement pour une initiative sur le contenu de laquelle les lecteurs sont laissés dans l'ignorance (...).* »

« *Nous sommes*, poursuivent-ils, *affligés de constater que les accusations portées contre nous fuient le domaine du débat politique et font appel à des arguments calomnieux sur notre activité et nos motivations dans le but de nous discréditer aux yeux de nos camarades et de la population.* »

Un gala pour la liberté d'expression à la salle Pleyel

Dans une période où les manifestations de l'intolérance se multiplient, un gala pour la liberté d'expression prenait jeudi soir tout son sens.

La mise en scène elle-même illustrait bien cette idée : tout au long du spectacle, la douleur du mime rendait encore plus présentes les oppressions dénoncées par les artistes. En outre, la variété délibérée des styles a permis à des artistes aussi différents que chanteurs lyriques, de variété, danseurs classiques ou modernes, et artistes déclamant des textes d'Aragon, Eluard, Brecht de s'exprimer.

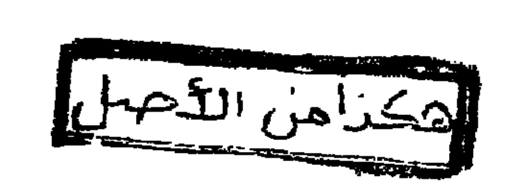
Ce spectacle où la forme comme le fond étaient une première application de la cause défendue a été un franc succès. En effet, le public, certainement très motivé, y a parfaitement adhéré, en dépit d'une forme qu'il aurait pu juger déroutante.

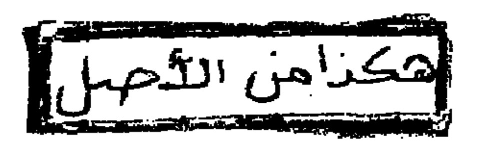
Il faut, en effet, souligner que les bénéfices seront directement reversés à des organismes humanitaires tels que Croix Rouge, Médecins du Monde et Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.

Dans ce but, la partie artistique ainsi que l'organisation confiée aux étudiants de l'Institut Supérieur de Gestion étaient essentiellement bénévoles.

Cette soirée aura donc atteint ses objectifs si elle a contribué à renforcer la solidarité des artistes et du public autour de ce thème tant bafoué de nos jours.

A.E.I.S.G.
16, rue Spontini, 75116 PARIS




هكذا من الأجل

Jeunes juifs en France

II. – Les anciens et le renouveau

par DOMINIQUE POUCHIN

Amorce d'une action clandestine organisée ou réaction tétanique au terrorisme antisémite, les quelques opérations de commandos qui ont suivi l'attentat de la rue Copernic — et l'attrait sensible qu'exerce l'idée d'autodéfense — traduisent surtout le désarroi d'une partie de la jeunesse juive en quête d'identité.

L'affirmation nouvelle et radicale de son judaïsme ne trouve guère d'écho dans les institutions communautaires, qu'elle juge timides et léthargiques. Mais cette poussée n'est pas davantage captée par les mouvements sionistes, partisans du « retour en Israël » dont l'influence reste marginale (« le Monde » du 18 octobre).

Rothschild... Ce n'est plus un nom, c'est un wagon de clichés ! Voisin de Crésus dans les dictons du bon peuple, hors concours au palmarès des deux cents familles. Rothschild : un brelan de barons dans les salons de la haute, une brochette de hauts-de-forme au pesage de Longchamp. Un fantasme en lingots dans les rêves éveillés des piliers de P.M.U. Un *nom à rouler des « r » comme* dans « grand capital » ou dans « grands monopoles ».

Une mine d'or, hier, pour la plume ou le fusain fétides des petits messieurs de « *Je suis partout* ». Le Diable encore, ou la gangrène de l'Occident menacé, dans les délires aryens de M. Fredriksen et de ses nazis « new look ». Rothschild c'est la suprême caricature dans l'imagerie classique de l'antisémitisme.

Maladresse peut-être que d'avoir voulu ces barons aux plus hautes charges de la communauté : M. Alain à la présidence du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) ; M. Guy à la tête du Fonds social ; David, fils du premier, à l'Organisation sioniste mondiale. Maladresse, peut-être, mais non point hasard. A gauche, de mauvaises langues sussurent qu'un jour, un de ces présidents, en veine de confidences, a tout de go déclaré que les ancêtres leur avaient légué « *la banque, les écuries et les institutions juives...* »

Mais l'héritage ici n'est pas un droit divin : les Rothschild sont élus, donc représentatifs. Non tant d'une « base sociale » — qui peuple davantage Sarcelles ou Belleville que les hôtels particuliers du seizième arrondissement — mais bien de sa conviction, longtemps ancrée, qu'une poignée d'oligarques éclairés lui assurait, quand nécessaire, la meilleure carte de visite et lui garantissait ainsi la plus sûre des protections... Qu'un baron banquier vaut mieux qu'un marchand du Sentier pour les entrées à l'Elysée...

Un train de retard

Illusion perdue ? La conviction, *au moins*, n'est plus aussi profonde, aussi largement partagée. Le doute est émis et la critique ouverte. Personne n'accuserait les Rothschild d'avoir abusé de leur pouvoir : ils ont, de leurs fonctions, une idée et une pratique fort libérales. Non, au contraire, on leur reprocherait plutôt, çà et là, de ne pas savoir — pas vouloir ? — en user quand et comme il convient. De murmurer quand il faut gronder, d'être discret quand il faut se montrer, de concilier quand il faut menacer. *Bref !* s'indigne un *jeune sioniste*, « *d'avoir un train... ou une génération de retard !* » et d'ignorer, volontairement ou non, ce qui se dit et se ressent en bas.

Les principaux cadres de la communauté sont, il est vrai, des survivant de l'holocauste, ou sont sortis des rangs de la Résistance. Ils ont rendu aux juifs de France droits et dignité, mais leur relève est encore loin d'être assurée. Un vide s'est creusé, qu'est venu aggraver un changement radical : l'arrivée massive, au début des années 60, les juifs d'Afrique du Nord.

Tout venait de changer, mais rien n'en transparut, du moins dans un premier temps. Les séfarades débarquaient, par dizaines de milliers, essayant d'oublier le soleil de Tunis ou d'Oran dans un F-4 grisâtre de Sarcelles.

Rares ceux qui eurent alors une claire conscience du bouleversement : elle était révolue, soudain, l'image consacrée, un peu jaunie, du juif de France ; de cet assimilé dont la généalogie connue plonge dans l'Hexagone aussi loin que celle d'un Normand ou d'un Bourguignon pure souche : de ce fils, petit-fils ou arrière-petit-fils d'immigrant venu du froid, fuyant les pogroms d'autrefois ou les persécutions que le socialisme n'a jamais éteintes ; en tout cas, de cet ashkénaze, parlant ou bredouillant le yiddish devant une carpe farcie, un soir de virée chez Goldenberg... Un bout de Diaspora, parfois très judaïsée, et souvent torturée dans sa judéité.

Image révolue : l'ashkénaze, désormais, était minoritaire. Le nouvel arrivant apportait avec *lui d'autres habitudes, d'autres* traditions, une autre culture : un judaïsme plus religieux, plus affirmé surtout, un peu militant. Des racines souvent plus populaires et une jeunesse volontiers démonstrative. Les séfarades ; un sang tout neuf pour la communauté juive de France avec un cœur qui, lui, bat à l'unisson d'Israël, composante essentielle de leur identité.

Rien d'étonnant, dès lors, que les premières difficultés soient apparues au lendemain de la guerre de six jours (1967). Jusque là, la République, quatrième ou cinquième du nom, plutôt fâchée avec les Arabes du fait de son aventure algérienne, avait cajolé l'Etat juif. Et puis, de Gaulle rompit l'idylle. Sur Israël, la dispute entre le pouvoir et la majorité des juifs de France n'allait plus cesser.

La question d'Israël

Mais, s'envenimant, elle ne pouvait que susciter, au sein même de la communauté juive, des débats, bientôt des polémiques, sur la politique gouvernementale. Divergences, clivages, affrontements, ne devaient guère tarder : entre une discrétion qui se dit efficace et une fougue qui ne transige sur rien. Faiblesse, accuseront les uns ; tapage stérile, rétorqueront les autres. Et au milieu, bien sûr, mille et une nuances.

Nombre de jeunes, et beaucoup de séfarades se rangeront parmi les plus déterminés, à mesure que se confirme et s'accentue la pente « pro-palestinienne » de la diplomatie française... sans que les dirigeants de la communauté changent assez, au goût de leurs détracteurs, de discours et de ton. Ainsi la question d'Israël cristallise peu à peu les positions et rythme les querelles. Quoi de plus naturel ? Elle soude vraiment — au-delà des chicanes tactiques — la grande majorité des juifs français, qui, pour le reste, reflètent la diversité et les contradictions communes à l'ensemble du corps social.

Les critiques plus ou moins acerbes contre la « mollesse » du leadership communautaire à l'égard du pouvoir ont cependant fini par trouver un lieu d'expression privilégié avec la création, en 1979, du Renouveau juif. A son origine, Mᵉ Henri Hajdenberg, jeune avocat de trente-deux ans, le verbe haut, fonceur et tacticien, un sens aigu de l'initiative qui paye, un rien d'opportunisme et un brin d'ambition.

Il a « fait 68 », plutôt côté barricades, « *mais les retombées,* raconte-t-il, *ont été fort déplaisantes : le mouvement étudiant, avec tant de juifs à sa tête, a foncé dans l'antisionisme. Et la propagande dérapait, quoi qu'en veuillent ses leaders, vers l'antisémitisme. Les organisations juives étaient défaillantes : on baissait la tête devant des affiches qui nous agressaient. Personne pour nous aider... Le vide !* » Souvenirs d'amphis surchauffés et de barres de fer... « *Nous protégions nos orateurs qui expliquaient le sens du mouvement de libération nationale du peuple juif* » : discours huilé du sionisme de gauche... On ne se réclamait pas de M. de Rothschild devant un parterre de « maos » un peu nerveux !

Très vite, pourtant, Mᵉ Hajdenberg fréquente — un peu — l'Establishment « *qui cherche à se lier à ces jeunes, trop insaisissables* ». Brève rencontre... 1973 : « *J'ai ressenti plus que jamais, au moment de Kippour, l'incapacité de la communauté à riposter à la politique gouvernementale.* » Le fossé se creuse. Avec des amis, « *et peu de moyens* », il fera « *des choses qui font du bruit* ». En quatre ans, il contribue à réveiller une communauté qui, assure-t-il, « *n'a plus de véritable leadership* » : il aura suffi, ou presque, de trois fois douze heures ! En 1976, en 1977 et de nouveau le 27 avril dernier, trois énormes meetings pour Israël, organisés « en lisière » des institutions représentatives, regroupent des dizaines de milliers de juifs. A la tribune et dans la foule, la diatribe fait rage contre un pouvoir « *qui se vend pour du pétrole* »...

Entre-temps, les promoteurs du Renouveau ont testé le « vote-sanction » : leur propagande a fait tomber M. Jacques Dominati, aux municipales, dans le quartier le plus juif de la capitale. Ils ont reçu un coup de pouce d'Israël : M. Avi Primor, envoyé de Jérusalem pour diriger l'Agence juive, ne leur a pas ménagé son soutien. Et Mᵉ Hajdenberg s'est retrouvé membre du CRIF, sans rien représenter que lui-même, du moins officiellement. Un titre et quelques honneurs, histoire de l'amadouer ? Peut-être, mais, alors, c'est raté...

Le brûlot

Car, pour couronner le tout, de la tribune des dernières « douze heures », le jeune avocat, devant l'Establishment au grand complet lance son brûlot. A un an de l'élection présidentielle, il parie d'un « *vote juif* » et rêve tout haut d'une communauté transformée en « *groupe de pression* » ! Est-il, cette fois, allé trop loin, ou trop vite ? Les critiques pleuvent. Toutes ne viennent pas des notables contestés, tant s'en faut.

On lui reproche bien sûr de croire — vaine et folle prétention — à un sionisme à l'américaine : un lobby, un vote qu'on marchande et un soutien sans nuances non pas à l'Etat d'Israël — et au principe sacré de son existence — mais à la politique, quelle qu'elle soit, de son gouvernement. Faux procès, réplique Mᵉ Hajdenberg... mais « *la communauté française ne pourra vraiment dialoguer avec les dirigeants israéliens, et donc éventuellement les contester, que lorsqu'elle aura fait la preuve de sa fidélité et de son énergie* ». Comment donner tant de gages sans s'interdire, d'abord, le droit de critiquer ? Cercle vicieux...

Reste l'essentiel : cette volonté farouche de structurer la communauté juive, d'homogénéiser ses choix politiques, de durcir son discours et ses attitudes ne conduit-elle pas tout droit — si elle était suivie — à un nouveau ghetto ? Le Renouveau juif cherche à se démarquer : sa présence, très « indépendante » et coupée du reste du cortège, dans la manifestation « unitaire » qui a suivi l'attentat de la rue Copernic — sous prétexte de ne pas défiler à la remorque des communistes, « *ennemis jurés d'Israël* » — prouve en tout cas qu'un certain « isolement » n'est pas toujours pour lui déplaire.

Pour bien des juifs, ceux de gauche surtout, qui manifestent une vitalité nouvelle — récupérant nombre de fils prodigues, ex-gauchistes en quête de racines — l'« opération Renouveau » cache surtout un « néo-poujadisme » : un rassemblement de mécontents alimenté par l'exaspération croissante face à la politique pro-palestinienne du pouvoir, un « mouvement d'émotion » dont le succès pourrait bien n'être qu'éphémère. « *Le Renouveau,* lance un de ses jeunes militants, *c'est un CRIF qui crie quand l'autre murmure. Ça plaît, parce qu'aujourd'hui il faut crier...* »

Et demain ? Le bouillonnement de judaïsme français ne peut rester sans écho au sein de ses institutions. Les relèves approchent. Est-ce un hasard si Mᵉ Hajdenberg, l'homme-orchestre du « CRIF qui crie », n'a jamais, depuis trois ans qu'on le lui a offert, quitté son siège à la tête de celui qui murmure ?

FIN.

« Pas besoin de ghetto »

Son judaïsme, c'était seulement, à la maison, le journal et la musique yiddish de papa, la cuisine traditionnelle de maman, les courses à Belleville à la veille de Pessah (la Pâque) ou de Roch Hachana (le Nouvel An). Rien de plus, ni leçons de rabbin, ni jeûne à Kippour, ni shabbat à la synagogue. Il était juif en famille, sans angoisse ni questions. Et juif par l'admiration du père, parti de sa Pologne natale, un jour de 1956, l'emportant sous son bras, lui qui n'avait que deux ans.

Un père pas comme les autres : juif et communiste, formé à Varsovie aux écoles du parti, monté en graine, promu très haut. Mais décidément juif : il a fui l'hitlérisme, s'est réfugié dans la « patrie de la classe ouvrière » et le petit père des peuples l'a envoyé en Sibérie... Mais décidément « rouge » : à peine sorti du goulag, il retourne en Pologne construire le socialisme. Mais décidément juif : en 1956, le parti jugera trouble son intérêt pour le théâtre et la culture yiddish : agent sioniste bien sûr... Il est venu en France.

Le fils, juif français né en Pologne, a fait longtemps de la belle histoire du père l'essentiel de son judaïsme. Hors la maison, à Saint-Denis, dernier refuge de la famille, rien ne le faisait juif : il ne s'en embarrassait guère. La tripe paternelle l'a poussé au militantisme : lui aussi serait donc juif et rouge ; un flirt avec les communistes, le suivant avec les trotskistes : le temps d'assouvir un besoin de talmud...

« *De ma banlieue, je n'avais jamais vu de fascistes,* raconte-t-il. *Mais à Sciences-Po, j'ai appris qu'Assas existait. Je les ai vus casqués, bottés et harnachés. J'ai vu leurs croix celtiques et puis des croix gammées...* » Son judaïsme, jusque-là limité à la sphère familiale, occulté pour le reste par un environnement qui jamais ne l'avait menacé, se réveille peu à peu. Sioniste ? « *Pas du tout, sinon je serais là-bas. J'étais un intégré, un bon diasporique. Je n'étais pas préoccupé par l'existence d'une communauté. Cette dimension collective, je ne l'ai découverte que face aux menaces et aux agressions.* »

Il a gardé le cœur à gauche, a fait un petit tour à droite (quelques mois au Front des étudiants juifs, pseudopode du Betar) et, avec des copains, formé l'O.J.D. (Organisation juive de défense). « *Je n'ai pas besoin de ghetto pour me sentir dans ma peau,* dit-il, *mais je dois défendre ma communauté si je veux vivre juif en paix.* »

Le GRECE envisage de différer son prochain colloque

Les dirigeants du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) ont annulé une réunion qui devait avoir lieu mercredi soir 15 octobre dans un hôtel de Toulouse, la direction de celui-ci ayant reçu plusieurs coups de téléphone anonymes menaçant de « *faire sauter* » l'établissement. Ils envisagent également de reporter à une date ultérieure leur quinzième colloque annuel prévu le dimanche 30 novembre, au Palais des congrès à Versailles. Victimes de menaces de plus en plus nombreuses depuis l'attentat de la rue Copernic, ils craignent, en effet, que ce rassemblement ne donne lieu à des affrontements encore plus violents que les incidents qui avaient marqué leur quatorzième colloque, le 9 décembre 1979, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris. C'est au cours de ces assises que l'Organisation juive de défense (O.J.D.) avait, pour la première fois, protesté publiquement et violemment contre les thèmes idéologiques de la « nouvelle droite », dont le GRECE est le laboratoire culturel.

Refusant de « *céder aux pressions qui relèvent du terrorisme intellectuel* » et menant actuellement une intense campagne de presse sur le thème « *halte au racisme et à la violence* », les dirigeants du GRECE n'ont pas encore arrêté leur décision. Leur quinzième colloque reste, pour l'instant, maintenu, mais, s'il a lieu, il s'agira d'une manifestation « *strictement privée* », ouverte uniquement aux porteurs d'invitations personnelles.

Thème retenu : « *La cause des peuples* ». Les animateurs du groupement se proposent d'évoquer notamment les ethnocides commis sous l'emprise des totalitarismes politiques et religieux, dans le droit fil du colloque de 1979, qui avait été consacré à la dénonciation des « *exigences totalitaires* » des religions monothéistes. A la suite de ces débats et des incidents qu'ils avaient suscités, le secrétariat du GRECE avait d'ailleurs, à l'époque, reçu un colis contenant deux bâtons de dynamite.

« Libération païenne »

En préambule au quinzième colloque, le GRECE exalte, dans le numéro 36 de sa revue bimestrielle, la nécessité d'une « *libération païenne* » : « *Parallèlement, la responsabilité du christianisme dans la naissance du cycle égalitaire, celle du monothéisme dans l'avènement de l'intolérance, apparaissent de plus en plus évidents* (...), écrit notamment l'éditorialiste d'*Eléments*. *Nous n'opposerons pas l'intolérance à l'intolérance. Plutôt que d'opposer les Hellènes et les Nazaréens, nous préférons lutter contre la parole de Paul selon laquelle, désormais, il n'y aura plus* « ni Juifs ni Grecs ». *Nous sommes prêts à nous battre pour le droit des peuples à honorer leurs dieux — même quand ce Dieu s'appelle Iahvé. Nous n'admettrons pas, en revanche, qu'on nous empêche d'honorer les nôtres.* »

D'autre part, M. Alain de Benoist affirme que « *la christianisation de l'Europe, l'intégration du christianisme au système mental européen, fut l'événement le plus désastreux de toute l'histoire advenue à ce jour, la catastrophe au sens propre du terme* ».

Si ce langage n'est pas de nature à mettre fin aux polémiques sur la « nouvelle droite », il semble valoir au GRECE de nouveaux sympathisants. Le Club des Cent, créé par le GRECE, en octobre 1975, pour rassembler ses adhérents, est devenu le Club des Mille. — A. R.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

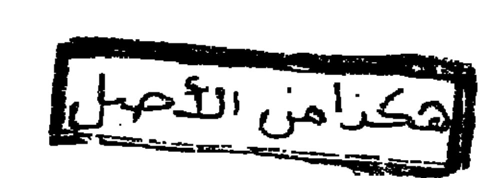
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

JUSTICE

LES POURSUITES CONTRE LE LEADER DE L'EX-FANE

M. Fredriksen va faire appel du jugement le condamnant à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis

M. Marc Fredriksen, leader de l'ex-FANE, a l'intention de faire appel du jugement qui l'a condamné, vendredi 17 octobre, à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis. L'appel étant suspensif, M. Fredriksen, qui était prévenu libre et n'était pas présent lors de la lecture du jugement, ne connaîtra son sort qu'après la décision de la cour d'appel.

M. Marc Fredriksen, ancien dirigeant de la Fédération *d'action nationale* et européenne (FANE) dissoute le 3 septembre, *a été condamné, vendredi 17 octobre* (nos dernières éditions), par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris que présidait M. Jean Schewin, assisté de MM. Gaëtan Quilichini et Georges Boyer - Chammard, à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis, à 3 000 francs d'amende et à 6 000 francs de dommages et intérêts pour chacune des cinq parties civiles constituées : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), la Ligue internationale contre le racisme et l'anti-sémitisme (LICRA), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes, le Comité d'action de la Résistance et le Comité pour léguer l'esprit de la Résistance.

D'importantes forces de police protégeaient le palais de justice au moment où le président donnait lecture du jugement. Quelques dizaines de militants d'extrême gauche étaient repoussés par les C.R.S. Les forces de l'ordre *ont interpellé* vingt-trois personnes, pour la plupart membres de la Ligue *communiste* révolutionnaire, qui manifestaient aux cris de *« Giscard-Bonnet, complices des assassins ! »*. Tous les manifestants interpellés ont été relâchés dans la soirée. Pour entrer dans la salle d'audience, des mesures de sécurité avaient été prises, et le portique de détection fonctionnait.

Le jugement, de plus de cinquante pages, établit à l'encontre de M. Fredriksen les trois délits pour lesquels il était poursuivi par le ministère public : *« diffamations raciales », « provocations à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales », « apologie de crimes et délits et complicité »*.

La diffamation raciale ressort, selon les juges, des écrits de M. Fredriksen au sujet du « mythe des six millions de morts juifs », fabriqué selon lui par les juifs eux-mêmes pour obtenir de substantiels dommages de guerre des Allemands. Dans divers articles, on relevait des phrases comme celles-ci : *« Les camps du III[e] Reich sont une invention de la propagande sioniste. (...) La revenante Simone Veil a fait croire à la fable ignoble d'un prétendu massacre des juifs. (...) Notre conception est de défendre notre ethnie, nous avons le droit d'être gouvernés conformément à notre ascendance aryenne à 100 %. »*

La « pourriture » et l'holocauste

Entre autres éléments de diffamation raciale, le numéro de *Notre Europe* du 24 juin 1980, dans lequel M. Fredriksen accuse Jesse Owens d'avoir accepté d'*« accréditer l'idée que des motifs raciaux avaient voulu que Hitler ne lui tende pas la main pour le féliciter de son succès. En échange, l'organisation sioniste lui aurait versé des honoraires de quelque 500 000 francs* (sic) *par an »*.

Le délit de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales est constitué par de nombreux articles parus dans neuf numéros de *Notre Europe*, où il est notamment question de *« la même pourriture de l'impérialisme et du sionisme »* où on accuse les juifs *« de ne pas en être à un holocauste près, et le sionisme de constitution de secte criminelle »*. On y explique aussi que *« le salut nazi bras levé et main ouverte signifie : je viens en ami, alors que le salut marxiste, avec le poing fermé, est un symbole de vengeance issu de la fête juive du Pourim, qui rappelle le massacre de soixante-dix mille non-juifs »*.

Enfin, le délit d'apologie de crimes de guerre ressort du fait que la revue porte en exergue, chaque mois, la date anniversaire de l'incarcération de *« notre camarade Rudolf Hess »*, ainsi que d'un article, entre autres, où l'on parle d'une *« sympathique « union guerrière blanche » qui a revendiqué l'élimination d'un prêtre progressiste au Salvador »*, ou d'autres écrits justifiant les attentats contre M. Paul Cacheux ou l'assassinat de Pierre Goldman.

Au terme du jugement, M. Fredriksen s'étant *« rendu coupable des délits susceptibles de conséquences graves telles que le mépris, le rejet et la violence à l'égard de certains groupes de personnes »*, a donc été condamné à une peine de prison ferme.

Le jugement déclare notamment : *« Ces textes, lus en particulier par des jeunes, justifient les actes commis au nom des idéologies fascistes ou nazies, glorifient les chefs de l'Allemagne hitlérienne condamnés à Nuremberg, défendent et encouragent les militants néo-nazis actuels, approuvés par ces textes dans la mesure où ils participeraient pour promouvoir leurs idées à des actions violentes. »*

Le président du tribunal a insisté sur le fait que *« le prévenu n'était jugé que pour ses écrits »*.

M. Fredriksen, actuellement hospitalisé à Rambouillet, a l'intention de faire appel. Il s'agit, selon lui, d'un jugement « politique ». La décision du tribunal a en tout cas satisfait les représentants des parties civiles, qui tous ont considéré qu'il s'agissait d'un jugement « de qualité » Au cours d'une brève conférence de presse, les représentants des comités internationaux des camps de déportation ont également approuvé le jugement et mis en garde contre la montée du néo-nazisme. MM. Marcel Paul, ancien ministre, Robert Sheppard et Mme Cchombard de Lauwe, notamment, ont insisté sur la responsabilité de chacun : *« Nous avons manqué de vigilance »*, ont-ils dit. *Ils ont également* condamné le laxisme des pouvoirs publics.

LES RÉQUISITIONS AU PROCÈS DES AUTONOMISTES BRETONS

Ce sont de lourdes peines qu'a *requises le vendredi 17 octobre*, devant la Cour de sûreté de l'Etat, l'avocat général M. Jacques Colette contre les six autonomistes bretons accusés d'avoir plastiqué à deux reprises, les 6 mars et 29 mai 1979, l'immeuble abritant à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) les services des renseignements généraux *(le Monde* des 15 et 16 octobre).

Il a requis contre M. Jean-Charles Grall, âgé de vingt-cinq ans, déjà condamné en juin dernier à douze ans de réclusion criminelle, une nouvelle peine du minimum de sept ans de réclusion criminelle ; contre M. Hervé Le Bevillon, trente-trois ans, un minimum de six ans, et pour M. Claude Briant, vingt-cinq ans, cinq ans de cette même peine.

Contre MM. Jacques Surzur, âgé de trente-trois ans, et André Le Cunff, âgé de vingt et un ans, l'avocat général a requis une peine supérieure à quatre ans de prison contre le premier, et une peine de quatre ans de prison contre le second. Trois ans d'emprisonnement pouvant être assortis d'un sursis ont été requis contre Mlle Marie-Noëlle Tréguier, vingt-trois ans.

M. MARCEL BARBU EST POURSUIVI POUR ESCROQUERIE

M. Gilbert Estève, juge d'instruction à Pontoise (Val-d'Oise) vient d'inculper M. Marcel Barbu, qui avait recueilli 279 683 voix à l'élection présidentielle de 1965, d'abus de biens sociaux, escroqueries, abus de confiance et infractions aux lois des 7 et 13 août 1967 régissant les sociétés civiles immobilières. M. Marcel Barbu a été placé sous contrôle judiciaire ainsi que son épouse et un de ses collaborateurs, M. Jean-Jacques Barbet.

En 1955, M. Marcel Barbu avait créé une association régie par la loi de 1901, l'Association pour la construction et la gestion immobilière de Sannois (ACGIS). Cette association avait pour but de faciliter la construction d'appartements en fournissant à ses membres, à moindre frais, des moyens d'étude, des terrains à bas prix et des prêts avantageux. En 1976, devant l'inflation galopante des cotisations ainsi que le refus de l'association de divulguer les comptes, plusieurs adhérents avaient porté plainte. Une expertise financière était alors ordonnée et permettait de découvrir plusieurs jeux d'écritures illégaux.

L'expertise aurait dévoilé des détournements importants de fonds entre 1964 et 1978.

● *L'expulsion de M. Malley.* — La Ligue des droits de l'homme déclare que, *« connaissance prise des conditions dans lesquelles il a été procédé à l'expulsion de M. Simon Malley* (directeur de la revue *Afrique-Asie*), *elle ne peut que condamner l'attitude du ministre de l'intérieur, les mesures qu'il a cru devoir prendre et la façon dont ces mesures ont été mises à exécution. Une fois de plus le gouvernement français a accepté de violer ouvertement des principes dont il s'affirme volontiers le défenseur, pour céder aux pressions de chefs d'Etat étrangers dont le comportement, au regard des droits de l'homme, n'est pas exempt de critiques. »*

● *Un nouveau président pour le Conseil supérieur du notariat.* — M[e] Jacques Bernard, notaire à Toulon, a été élu le 15 octobre président du Conseil supérieur du notariat. Il succède à ce poste à M[e] Pierre Delommez, notaire à Villeneuve-d'Ascq (Nord), qui assumait ces fonctions depuis 1978.

Les polémiques entre les syndicats de policiers

Les déclarations faites au lendemain de l'attentat de la rue Copernic par les responsables de deux syndicats de la police, et dénonçant la présence dans les rangs de celle-ci d'éléments néo-nazis continuent de susciter prises de positions, réactions et démentis.

M. Marcel Bonnecarrère, directeur du personnel et des écoles de la police nationale, mis en cause, le 4 octobre, lors d'une conférence de presse, par M. José Deltorn, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), a démenti qu'un membre de sa direction soit affilié à une organisation néo-nazie.

M. Bonnecarrère a rendu publique, le vendredi 17 octobre, la lettre qu'il a adressée, le 10 octobre, à M. Deltorn, et où il écrivait notamment : *« Les graves événements de ces jours derniers et vos déclarations prématurées à la presse me conduisent à démentir - formellement l'accusation grave que vous portez contre un fonctionnaire de mes services, qui n'a jamais appartenu à une organisation néo-nazie et — à son poste actuel — n'a jamais manifesté, d'une manière ou d'une autre, la moindre sympathie à l'égard d'une organisation de ce genre. »*

D'autre part, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a reçu, à leur demande, vendredi, les représentants de quatre syndicats de policiers, MM. Paul Florentz, secrétaire général du Syndicat des commandants et officiers, Ferdinand Le Dain, président du Syndicat des gradés, Rémy Halbwax, secrétaire général du Syndicat indépendant des gradés, et Serge Tavernier, président du Syndicat des corps en civil.

A l'issue de cet entretien, M. Florentz a indiqué que *« l'immense majorité des policiers avait manifesté son indignation et s'était insurgée contre ces affirmations calomnieuses. Nous avons voulu être les interprètes de cette majorité de policiers, et dire au ministre que ces syndicats soi-disant majoritaires constituent un contre-pouvoir dans cette maison, et que nous étions prêts à soutenir le ministre dans la mesure où il voudrait faire en sorte que le policier français retrouve sa véritable image, celle de la défense des personnes et des biens »*

Enfin, cinq anciens responsables du S.N.A.P.C., MM. Pierre Waterloos, Robert Chabrillange, Pierre Vedovigne et Gérard Decaluwe, et Mme Danièle Berthon, contestent, dans un communiqué, le droit de M. José Deltorn, secrétaire général du S.N.A.P.C., à décider, sans l'avis de la commission exécutive, de l'éventuelle adhésion de ce syndicat à la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.). Cette décision avait été annoncée la veille par M. Deltorn.

● *La mort d'un policier à Saint-Ouen.* — Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) et la Fédérations autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) s'élèvent contre les déclarations du syndicat C.G.T.-Police, où celui-ci *« laisserait entendre que des policiers en civil de la police judiciaire étaient présents sur les lieux avant et au moment des faits »* qui ont coûté la vie à M. Jean-Claude Gatuingt. *« En l'état actuel, le S.N.A.P.C. et la F.A.S.P. tiennent à affirmer solennellement que ces imputations relèvent purement et simplement de la diffamation »*.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

Les évêques préparent un message aux familles

Cité du Vatican. — Le synode entre dans sa troisième et dernière phase : la rédaction d'un message aux familles et surtout l'élaboration des propositions finales qui seront remises au pape. Celles-ci feront l'objet de deux rédactions successives. La première sera soumise, comme d'habitude, au feu roulant des amendements, qui s'annoncent nombreux et variés. Les carrefours se réuniront à nouveau dans ce but.

Cinq évêques ont été chargés de la rédaction du message : NN. SS. Danneels, Bernardin, Zoungrana, Lorscheider et Cordeiro, respectivement archevêques de Malines-Bruxelles, de Cincinnati, de Ouagadougou (Haute-Volta), de Fortaleza (Brésil) et de Karachi (Pakistan), alors que le cardinal Ratzinger doit élaborer les propositions.

Les préfets des congrégations de la Curie romaine ont commencé le tour d'horizon qu'ils font habituellement devant les pères du synode. A retenir cette déclaration du cardinal James Knox, préfet de la congrégation pour les sacrements et le culte. « Jamais, a-t-il dit, les « cérémonies d'accueil » organisées dans certaines églises à l'intention des couples qui ne désirent pas recevoir le sacrement du mariage mais qui souhaitent toutefois passer à l'église n'ont été approuvées par le Saint-Siège. »

De notre envoyé spécial

Malgré des morceaux de bravoure individuels, les évêques du synode ne sont pas près d'admettre que les couples chrétiens sont libres de donner à leur intimité le style qui convient le mieux à leurs situations respectives et à leurs goûts. Avant 1968, date de publication de l'encyclique *Humanæ vitæ*, plusieurs évêques estimaient publiquement que le magistère n'avait pas à décider à la place des époux des méthodes de contraception. Les *normes édictées depuis par* Paul VI ne s'imposent nullement ni sur le plan philosophique, ni sur le plan théologique, ni sur le plan moral. De cela, la plupart des fidèles se sont vite aperçus et en ont tiré les conséquences. Aucune méthode de contraception actuelle n'est parfaite, et ceux qui ont résolu de s'en passer sont aussi avisés que les autres. S'il est un domaine privé, c'est bien celui-là. Nul ne devrait avoir à en rendre compte devant qui que ce soit, si ce n'est devant sa conscience.

Le synode a pourtant franchi un pas. Modeste. Etant entendu que *Humanae vitae*, quant au fond, passe toujours pour être intouchable pour les évêques, on a enregistré, ces jours-ci à Rome, des réserves de toutes sortes sur *la forme. Au groupe linguistique* francophone, dont Mgr Danneels était rapporteur, plusieurs participants étaient d'avis qu'il convenait de *« décongestionner »* la question des méthodes de régulation des naissances. L'un d'entre eux s'est aventuré à affirmer que la morale conjugale pourrait suivre l'exemple de la doctrine sociale, qui donne des principes généraux en laissant aux intéressés le soin des applications. Beaucoup ont remarqué qu'une morale fondée sur la nature humaine est à abandonner au profit du « personnalisme », bien que celui-ci ne fasse pas l'unanimité des théologiens.

La hiérarchie est-elle seule autorisée à élaborer la doctrine ? La réponse traditionnelle est négative. Le peuple doit y participer activement. Mgr Carlo *Martini*, archevêque de Milan, n'hésite pas à renverser la problématique du synode : *« Qu'est-ce que le magistère attend des familles ? »* doit, à ses yeux, être remplacé par *« Qu'est-ce que les familles attendent de nous, les pasteurs ? »*

Selon lui, il convient *« non seulement de considérer la famille comme un malade et de lui administrer un remède, mais de nous considérer, nous-mêmes évêques, comme malades. La famille est à regarder comme un véritable sujet, un sujet agissant, un sujet pastoral »*

Si quatre ou cinq hirondelles ne font pas le printemps, elles le préparent. Mais l'actuel synode ne suivra très vraisemblablement *pas ces évêques de pointe*, fort minoritaires, et les propositions finales se contenteront probablement de préconiser une adaptation de la forme de *Humanae vitae* afin d'essayer de dire autrement les mêmes choses et de jeter un regard de miséricorde sur les couples « en difficulté ».

HENRI FESQUET.

Les deux rêves du cardinal Hume

De notre envoyé spécial

Rome. — Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, a l'humour britannique. Quand on l'écoute, le rire fait vite place à l'émotion puis à la réflexion, et finalement aux applaudissements d'une assemblée qui, pour la première fois, depuis le début du synode, s'est laissée aller à manifester ainsi son approbation.

En substance, l'évêque anglais, qui s'est vite révélé comme un des leaders du synode, a dit : *« Je m'ennuyais, j'étais fatigué par tant de propos et je me suis endormi. J'ai fait deux rêves. Le premier : une forteresse est assiégée. Des soldats pleins de zèle sont conviés à se défendre courageusement et à resserrer leurs rangs Mais l'ennemi, qu'ils sont censés combattre à l'extérieur, demeure invisible Il est impossible de l'entendre ni d'avoir le moindre contact avec lui*

» Deuxième rêve : des pèlerins cherchent laborieusement leur chemin. Ils ne le trouvent pas. Il y a bien des poteaux indicateurs qui disent où il ne faut pas aller, mais pas où l'on doit aller. Ils sont devenus illisibles tant la peinture est défraîchie. Alors, on se met à les repeindre, mais la couleur utilisée est tellement mauvaise que cela ne sert à rien Ici, le rêve devient « cauchemar ». En fin de compte, les pèlerins arriveront au but mais en Dieu, qui est le seul absolu. »

L'allégorie est transparente. Les couples qui ne s'intéressent pas aux méthodes naturelles de contraception sont totalement absents du synode. Celui-ci se bat contre le vide.

Les pèlerins en difficulté sont les théologiens ou les évêques qui ne parviennent pas à rajeunir l'argumentation dépassée de l'encyclique *Humanae vitae* — H. F.

MÉDECINE

LE « HUSSARD VERT » ET L'ALLAITEMENT

Suffit-il d'un décor de théâtre pour organiser un débat, et l'allaitement maternel justifie-t-il une mise en scène d'opérette ? Dans le cadre des trentièmes Journées pharmaceutiques, le Théâtre des Champs-Elysées accueillait, le jeudi 16 octobre, près de deux mille personnes pour une soirée-débat consacrée à l'allaitement maternel. Sur l'estrade, sept personnalités, six hommes — dont un ministre — et une femme.

Les propos introductifs sont axés sur la nécessité d'une collaboration effective entre toutes les professions de santé, condition indispensable à la promotion de l'allaitement maternel, cet acte *« vieux comme le monde »* qui connaît, aujourd'hui, un regain d'intérêt. Suit l'allocution ministérielle, qui souligna l'« aspect attachant » du thème, dû notamment au fait qu' *« au cœur de la sensibilité collective de nos civilisations chrétiennes la mère et le lien qu'elle tisse avec son enfant sont aussi au cœur de chacun d'entre nous »*.

Une image : pour le ministre de la santé et de la sécurité sociale, de la même manière que l'instituteur a été, *« pour tous ceux qui connaissent nos campagnes »*, le hussard noir de la République, le pharmacien demeure, lui, le *« hussard vert de l'hygiène »*.

On donne, ensuite, aux invités la primeur d'une enquête nationale de la SOFRES, qui a cherché à définir, à partir de lettres adressées à des médecins-chefs de maternité, l'évolution en France de l'allaitement maternel.

Deux ou trois lieux communs, un film, et c'est l'inévitable « table ronde ». Quelques problèmes pratiques intéressants (allaitement et usage du tabac conduites alimentaires du nouveau-né et durée des congés de maternité) sont noyés dans des pincées de sociologie, quelques digressions psychanalytiques et des éléments de physiologie. Le seul vrai moment de la soirée sera la lecture, par l'une des participantes, de quelques lignes d'Ambroise Paré, décrivant quels plaisirs charnels la femme peut tirer de l'allaitement de son enfant.

Qu'aura-t-on appris ? Que la fréquence de l'allaitement varie en fonction de l'origine de la femme, de son lieu d'habitation et de sa classe sociale. Que, depuis 1976 — où il concernait environ une naissance sur deux — l'allaitement maternel marque chaque année, un nouveau progrès au point d'« atteindre », en 1980, près de 60 % des jeunes mères Si la longueur du débat permit, à plusieurs reprises, de s'interroger sur la nature et le caractère de ce « renouveau » de l'allaitement (« mode », « phénomène cyclique » ou « mutation sociale »), personne, en revanche, ne s'est inquiété de savoir pourquoi il a été abandonné progressivement au cours du vingtième siècle (1). Les représentants de la société Guigoz, qui organisaient la soirée, auraient peut-être pu, à cette occasion, donner quelques éléments d'explication

JEAN-YVES NAU

(1) La desaffection a l'égard de l'allaitement au sein s'explique par un faisceau de causes, parmi lesquelles il faut citer les découvertes de Pasteur, qui permettaient d'alimenter sans risques les enfants au biberon, la mise au point de laits de vache condensés, concentrés et stériles, et l'extension du travail féminin

SCIENCES

L'ADMINISTRATEUR DE LA NASA ANNONCE QU'IL QUITTERA SES FONCTIONS AU MOIS DE JANVIER 1981

L'administrateur de l'Agence spatiale américaine (NASA), M Robert Frosch (cinquante-deux ans), vient d'annoncer dans une lettre adressée au président Carter qu'il quittera ses fonctions le 20 janvier prochain. Bien que M. Frosch ait fait état de raisons personnelles pour expliquer son départ, on peut se demander si les trois années difficiles passées à la NASA à soutenir le programme navette spatiale et les critiques dont il a été l'objet ne sont pas à l'origine de sa décision.

MORT DE L'ACADÉMICIEN SOVIÉTIQUE MIKHAIL LAVRENTIEV

L'académicien soviétique Mikhail Lavrentiev, cofondateur et responsable pendant vingt ans de la section sibérienne de l'Académie des sciences d'Union soviétique, est décédé, mercredi 15 octobre, annonce l'agence Tass.

[Né le 19 novembre 1900 à Kazan, Mikhail Alekseievitch Lavrentiev, après des études à l'université de Moscou, est, de 1931 à 1941, professeur à cette université. De 1934 à 1948, il exerce plusieurs fonctions à l'Académie des sciences d'Ukraine, dont il est, de 1945 à 1948, vice-président. Nommé membre de l'Académie des sciences d'Union soviétique, il en dirige notamment, de 1950 à 1953, l'Institut de mécanique de précision et de technique de calcul. En 1957, L. prend la responsabilité de la section sibérienne de l'Académie et devient professeur à l'université de Novossibirsk et responsable de l'Institut d'hydrodynamique. Mathématicien, il était l'auteur de nombreux *ouvrages scientifiques et était considéré* comme l'un des « pères » de l'informatique soviétique.

Mikhail Lavrentiev était surtout connu, dans le monde entier, pour avoir été responsable, à Novossibirsk, de la création d'Akademgorodok, cité scientifique au cœur de la forêt sibérienne. Docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères, Mikhail Lavrentiev était notamment commandeur de la Légion d'honneur.]

L'aboutissement de cinq mois d'analyses

Le système d'injection du moteur d'Ariane est à l'origine de l'échec du dernier tir

La cause de l'échec au dernier tir de la fusée européenne Ariane a enfin été identifiée. Le comportement anormal d'une pièce essentielle d'un des moteurs du premier étage — un injecteur — est à l'origine de l'explosion en vol du lanceur peu après sa mise à feu. Cette conclusion de l'enquête, si elle ne remet pas en cause, et c'est heureux, la conception même du premier étage de la fusée, tend à indiquer que la fabrication et la sélection de cette pièce devra désormais faire l'objet d'un soin accru. Dans ce but, un certain nombre d'essais complémentaires vont être menés sur les matériels disponibles avant de les monter sur le troisième exemplaire de la fusée Ariane dont le tir, selon toute vraisemblance, aurait lieu dans le courant de la deuxième quinzaine de mars 1981.

Cinq mois de dépouillement, de mesures, d'analyses minutieuses, d'expertises et d'essais ont donc été nécessaires aux enquêteurs pour aboutir Cinq mois pour distinguer le vrai du faux, faire la part du possible et du probable et effectuer un tri parmi toutes les hypothèses qui se présentaient Dès la fin du mois de juin, une première revue de projet avait permis de ne retenir que trois catégories de causes probables : présence d'un corps étranger dans le moteur défaillant ; interférences acoustiques entre le lanceur et son pas de tir au moment du décollage et « dispersion anormale » de certains paramètres lors de la séquence de démarrage des moteurs du premier étage (*le Monde* du 25 juin)

Bien vite, il fallut se rendre à l'évidence. La première hypothèse ne tenait pas. Quant à la seconde, elle était possible mais n'expliquait pas tout. Cependant, le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA) ont, pour plus de précautions, engagé quelques études complémentaires sur ce sujet pour mettre toutes les *chances de leur côté. Restait la* troisième hypothèse.

La multiplication des tirs de moteurs au banc d'essais de Vernon (Eure) — trente-sept moteurs ont été mis à fin entre les derniers jours de juin et la mi-octobre — a, en effet, permis à la Société européenne de propulsion (SEP) de reproduire le comportement du moteur défaillant et d'identifier la pièce à l'origine de l'explosion en vol du lanceur. Les moteurs du premier et du second étage d'Ariane fonctionnent avec du peroxyde d'azote et de l'UDMH. Ces deux produits, qui s'enflamment spontanément lorsqu'ils sont en présence l'un de l'autre, sont introduits dans la chambre de combustion des moteurs par ce que l'on appelle un injecteur, qui est aux moteurs Viking de la fusée Ariane ce qu'est un carburateur à une automobile. Cette pièce permet d'introduire, au rythme de 250 kilogrammes par seconde, les produits nécessaires à la propulsion de la fusée. Elle se présente comme une boîte cylindrique dont la paroi est percée de plus de mille trous de quelques dixièmes de millimètres. Sont-ils trop petits, trop grands ou mal orientés, et c'est la catastrophe.

Exigences accrues

L'enquête, et c'est là le côté paradoxal de l'affaire, a, semble-t-il, montré que l'injecteur incriminé était conforme au cahier des charges, mais que les tolérances de fabrication retenues n'étaient sans doute pas encore assez sévères en dépit des résultats satisfaisants enregistrés au banc au cours de plus de deux cents essais de moteurs. Comme le souligne le communiqué publié le 16 octobre par le CNES et l'ESA les injecteurs peuvent présenter de *« légères variations, d'un exemplaire à l'autre, de certaines caractéristiques »*, parfois préjudiciables au bon fonctionnement des moteurs.

Pour cette raison, il a donc été décidé par le CNES et l'ESA, sur proposition de la SEP et après approbation d'un groupe d'experts indépendants, de *« réajuster les tolérances de fabrication des injecteurs et de procéder à un tri de ces matériels au banc d'essai »* En d'autres termes, cela signifie que, pour éviter toute surprise, ne seront montés sur le troisième exemplaire d'Ariane que des injecteurs qui auront subi, pendant quelques secondes, à Vernon, une mise à feu et auront démontré leur bonne qualité. Cela n'empêchera pas le SEP de faire preuve d'exigences accrues pour les prochains matériels qui seront produits et de tester toute une série de modifications qui pourraient être adoptées sur des injecteurs d'un type nouveau. Toutes opérations qui vont entraîner des dépenses supplémentaires pour le programme Ariane. On estime, en effet, que l'enquête et les différents essais engagés pour cette affaire reviendront à environ 120 millions à 140 millions de francs, ce qui reste encore à l'intérieur de l'enveloppe financière du programme, marge d'aléas comprise.

Si les expériences prévues d'ici à la fin de l'année donnaient satisfaction le tir du prochain lanceur Ariane (LO-3) pourrait avoir lieu à Kourou (Guyane) dans la deuxième quinzaine de mars 1981, le suivant au mois de juin et le premier lancement opérationnel en octobre. — J.-F. A.

SPORTS

RUGBY

Les ministres francophones condamnent l'apartheid... sans désapprouver la tournée des Français en Afrique du Sud

La onzième conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES), réunie à Liège les 16 et 17 octobre, a rappelé qu'elle condamne l'apartheid, mais elle n'a pas formellement désapprouvé la prochaine tournée de l'équipe de France de rugby en Afrique du Sud.

Dans le même temps, à Paris, une délégation conduite par M. Antoine Bouillon, secrétaire général du mouvement anti-apartheid (MAA), a été reçue, vendredi 17 octobre, au Quai d'Orsay, à la direction des affaires africaines. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), également représentés et soutenus par une trentaine d'associations et de partis politiques, dont les partis communiste et socialiste, ont lancé un nouvel appel à « l'ensemble des forces sportives, humanitaires, antiracistes et progressistes pour s'opposer à cette tournée et soutenir toute initiative allant dans ce sens ».

De son côté, le Quai d'Orsay a souligné qu'il n'y aurait pas de contact entre la délégation et les officiels français en Afrique du Sud, et a rappelé que le gouvernement français « n'a cessé de condamner l'apartheid ».

De notre envoyé spécial

Liège. — Le ministre français était parti pour Liège avec une épine dans le pied : la prochaine tournée de vingt-cinq rugbymen français en Afrique du Sud aurait pu le mettre en difficulté au moment de sa rencontre avec ses collègues francophones, dont une quinzaine représentent l'Afrique noire. En fait, M. Soisson s'est véritablement joué de l'obstacle avec une facilité qui, quatre ans après le boycottage des Jeux olympiques de Montréal par les pays africains, sous l'impulsion du Conseil supérieur des sports en Afrique (C.S.S.A.), témoigne d'une singulière modération des revendications de cet organisme.

Pour arriver à ce résultat quelque peu surprenant il est vrai que M. Soisson a su se montrer d'une grande libéralité. Au cours des « enchères » — procédure assez curieuse qui consiste pour les Etats demandeurs à proposer des projets de stages d'animation ou de formation pour la jeunesse et les sportifs et pour les Etats payeurs (France, Belgique, Canada) à dire à quel titre se fera leur financement — la France est montée jusqu'à quelque 10 millions de francs. Le travail au niveau des experts ne laissait pas espérer une contribution supérieure à 1,5 million de francs. De surcroît, M. Soisson a su flatter ses interlocuteurs en s'engageant à ce qu'ils soient mieux représentés dans les instances sportives internationales, notamment le Comité international olympique (C.I.O), afin d'éviter le renouvellement de crises analogues à celles ayant précédé les Jeux de Moscou.

Toutefois, il est évident que de telles « largesses » auraient été insuffisantes pour amener les représentants des Etats d'Afrique à modérer leurs plus vives revendications qui étaient de nature purement morale. En fait, M. Soisson a récupéré les dividendes de ses placements effectués dans le sport africain ces trois dernières années, en dépit de certaines réticences des ministères des affaires étrangères et de la coopération. Ainsi M. Lamine Ba, dont l'accession au secrétariat général du C.S.S.A. a été ouvertement soutenue par M. Soisson contre des intérêts financiers puissants, s'est montré dans cette affaire très modéré, à l'encontre de son prédécesseur, qui avait fait de la lutte contre l'*apartheid* son cheval de bataille. Ainsi le ministre du Sénégal s'est-il laissé facilement convaincre que le gouvernement français n'avait pas les moyens juridiques d'empêcher la tournée du XV de France organisée par la Fédération française de rugby et qu'il n'était pas nécessaire de rédiger une motion condamnant explicitement la F.F.R.

Après quoi, en dépit des protestations assez peu énergiques, il est vrai, des ministres du Bénin, du Mali et du Congo, les règles de procédure propres à la conférence ont permis au président de séance belge d'éviter l'inscription d'un débat sur ce sujet. Et l'affaire fut réglée par l'adoption d'une simple motion rappelant que l'an passé la conférence réunie à Cotonou avait condamné l'apartheid.

Si bien que dans son discours de clôture, M. Soisson a pu se faire applaudir en affirmant que le gouvernement français condamnait la discrimination raciale. Et si bien qu'à aucun moment, il ne fut rappelé que les relations sportives sous quelque forme que ce soit avec l'Afrique du Sud, restent condamnées par l'ONU.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Championnat de France SAINT-ÉTIENNE SEUL EN TÊTE

Les footballeurs nantais se souviendront de la quinzième soirée du championnat de France, disputée vendredi 17 octobre. Pris dans un violent orage, le petit avion privé dans lequel ils avaient embarqué dans l'après-midi du 16 pour se rendre à Monaco fut, en effet, contraint d'atterrir en catastrophe à Clermont-Ferrand. Après avoir regagné Lyon en autocar pour prendre un vol régulier à destination de Nice, ils ont retrouvé à Monaco une pluie torrentielle et un terrain difficilement praticable sur lequel ils ont subi leur troisième défaite de la saison.

Le principal bénéficiaire de cette défaite a été Saint-Etienne, qui recevait Sochaux. Après avoir longtemps piétiné devant les buts sochaliens, les Stéphanois ont reçu un nouveau « coup de pouce » de l'arbitre sous la forme d'un penalty contesté, sifflé à la 67e minute du match. Vainqueurs par 3 buts à 0, les Stéphanois reprennent donc la tête du classement.

Les spectateurs les plus gâtés de la soirée ont été ceux du Parc des Princes. Après une première avalanche de buts en lever de rideau, où le Paris Football Club s'imposa 6 à 1, ils ont ensuite pu vibrer au meilleur match disputé par le Paris-Saint-Germain cette saison. Face à la défense bordelaise, qui n'avait concédé que 9 buts en quatorze rencontres, l'attaque parisienne, emmenée par un Dominique Rocheteau confiant et euphorique, a trouvé quatre fois le chemin des filets adverses. Troisièmes à *3 points* de Saint-Etienne, les Parisiens sont désormais en position d'attente avant le choc au sommet qui opposera Saint-Etienne et Nantes le 8 novembre. — G. A.

*Monaco bat Nantes	2-1
*Saint-Etienne bat Sochaux	3-0
*Bastia bat Lyon	2-0
*Paris-S.-G. bat Bordeaux	4-0
*Auxerre bat Tours	3-2
*Angers bat Nancy	2-0
Lens bat *Metz	2-0
*Valenciennes bat Laval	4-2
*Strasbourg bat Nice	2-1
*Lille et Nîmes	0-0

Classement. — 1. Saint-Etienne 23 pts ; 2. Nantes 22 ; 3. Lyon et Paris-S.-G. 20 ; 5. Bordeaux 19 ; 6. *Monaco 18* ; 7. Lens, Tours et Valenciennes 15 ; 10. Sochaux et Nancy 14 ; 12. Strasbourg et Metz 13 ; 14 Nîmes, Bastia, Lille, Nice et Auxerre 12 ; 19. Laval 10 ; 20. Angers 9.

BASKET-BALL. — *En poule préliminaire de la Coupe d'Europe des clubs champions, Tours a été battu le 16 octobre à Athènes (88 à 81) Dans l'épreuve féminine, le Stade français, dominé dans sa salle (78 à 65) après avoir déjà été battu en Pologne (75 à 50), a été éliminé au premier tour par Cracovie.*

ÉDUCATION

A l'occasion de la discussion budgétaire

LA FEN APPELLE A DES MANIFESTATIONS DÉPARTEMENTALES

La commission administrative de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réunie le 16 octobre, appelle *« tous les personnels à une action massive et unitaire qui devra se prolonger sous des formes diverses pendant l'ensemble de l'année scolaire »*, a annoncé, vendredi 17 octobre, au cours d'une conférence de presse, M. André Henry, secrétaire général.

La commission administrative a adopté, par 44 voix contre 27, un texte appelant les syndicats nationaux à organiser, dans leur secteur, la lutte contre les insuffisances les plus criantes des budgets les concernant. Ce texte demande à chaque section départementale d'appeler, pendant la période du 24 octobre au 30 novembre, au moment où aura lieu la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale et au Sénat, à une *« manifestation départementale accompagnée d'interventions à l'égard de l'opinion publique, des pouvoirs publics, des parlementaires »*.

Enfin, le bureau fédéral a décidé de rechercher avec les autres fédérations de fonctionnaires les conditions d'une manifestation nationale à Paris.

Le Monde

culture

THÉATRE

Scandale sur une scène nationale à Londres

Trois jeunes druides nus

De notre correspondant

Londres. — Depuis des siècles, avant même Shakespeare, les spectateurs britanniques ont beaucoup vu et entendu sur leurs scènes : face au public, on s'est insulté dans la langue la plus ordurière, on s'est torturé et étripé, on s'est déshabillé complètement, on s'est caressé, on a copulé et même uriné... Mais jusqu'à présent, sauf dans *quelques salles de Soho* spécialisées dans le *live show*, on *n'avait pas montré* sur scène un acte de sodomie (simulé certes) *de nature à surprendre même le* spectateur le plus blasé et à deconcerter les bonnes âmes invitées à la première, au Théâtre national, de la pièce de Howard Brenton, *les Romains en Grande-Bretagne*.

« Pas recommandé aux enfants », soulignait le placard publicitaire... En effet, il se passe *beaucoup de choses dans* la pièce de M. Brenton. On s'y tue *allégrement avec des pierres, des* glaives et même des mitraillettes, on voit le sang d'un personnage égorgé et pendu par les pieds couler dans un seau, bu plus tard par un de ses tortionnaires, une femme désarmée tomber sous les balles des paras britanniques. On assiste à un parricide, à l'*exécution* — « bang, bang » — d'un officier espion britannique, à l'assassinat d'une pestiférée, etc. Des chiens apparaissent sur la scène ainsi qu'une Jeep. Le jeune auteur, bien connu pour ses œuvres de gauche, s'efforce, dans un réalisme assez délirant, d'assimiler les violences et la barbarie des Romains contre les Celtes avant Jésus-Christ à celles des troupes britanniques en Irlande du Nord.

Mais la scène la plus déconcertante dans ce fatras est l'apparition de trois jeunes et beaux druides entièrement nus, qui gambadent galement, font la cabriole, exposant pendant de longues minutes, en long, en large et en travers, tous leurs charmes. Malheureusement, la fête est interrompue par l'arrivée de soldats romains armés. Ils tuent deux des prêtres, avant de se déshabiller eux-mêmes *complètement. L'un d'entre eux,* l'arme à la main, si on peut *dire, essaie (en vain) de pénétrer* le survivant tenu au sol par ses camarades. Auparavant il avait tailladé au couteau le dernère de sa victime. Qu'on s'imagine une telle scène à l'Odéon ou à la Comédie-Française, à l'époque de la « pacification » en Algérie...

Naturellement, les édiles conservateurs de Londres s'indignent que l'argent des contribuables londoniens (l'apport municipal au Théâtre national est de 630 000 livres, une proportion relativement faible des 4 950 000 livres du total des *subventions) soit dépensé pour* une pièce « honteuse », « *dégoûtante* »... *A la demande de* Mme Whitehouse, combattante *ardente dans la lutte contre* l'obscénité, les policiers de Scotland Yard *veulent s'assurer* que la pièce ne contrevient pas à la loi de 1968, qui prévoit des poursuites contre toute personne présentant une pièce obscène. Apparemment, Sir Peter Hall, le directeur du Théâtre national, assimilé ainsi à un tenancier de Soho, ne s'en émeut pas exagérément. De New-York, il a déclaré : « *Si nous ne prenons pas de risques et ignorons les jeunes auteurs, nous deviendrons un musée.* » Sir Peter, souvent dénoncé *comme défenseur des valeurs* culturelles établies ou serviteur *du « colonialisme culturel des* classes moyennes », veut sûre*ment démontrer qu'il n'est pas* l'homme de l'establishment.

A *l'exception* de quelques scènes, la pièce est jugée très *sévèrement par la critique, qui* reproche à l'auteur une puérilité *confuse. Les bons sentiments,* même en admettant l'assimila*tion contestable des Romains* aux paras britanniques, font aussi de mauvaises pièces. Mais tous protestent contre la menace de censure. Laissons le public juge. Assurément, le scandale provoqué par les censeurs assurera à la pièce un succès commercial immérité...

IR' PIERRE.

EXPOSITIONS

Gabriel de Saint-Aubin et les peintres-graveurs

C'est par un hommage à Gabriel de Saint-Aubin (1724-1780) que s'ouvre la cinquante-septième Exposition des peintres-graveurs français à la Bibliothèque nationale. Sainte aubaine, oserait-on dire : une quinzaine de rarissimes eaux-fortes et quelques précieux catalogues de Salons et de ventes ont été sortis des réserves.

Pour la plupart des visiteurs, c'est une révélation. Ils savent désormais que cet infatigable dessinateur a tracé sur le cuivre les scènes de la vie parisienne dont il était témoin avec la même aisance que son crayon les croquait — à traits rapides, d'une finesse inouïe quasi miniaturisée, qu'on croirait relâchés (mais de scrupuleuses et constates retouches démentent cette apparente nonchalance), ressuscitant avec quelle verve un passé révolu. Voici les Nouvellistes à l'affût des derniers potins dans un café à la mode, Spectacles des Tuileries, le Charlatan, Vue de la foire de Beson (sic), et surtout le célèbre Salon du Louvre en 1758, où le public se pavane au milieu des toiles resserrées côte à côte. Car presque tous ces tableautins si vivement enlevés ont, de surcroît, valeur de documents.

A la galerie Mansart, Saint-Aubin n'est pas une « locomotive ». Tout au plus un lien avec la tradition. Les peintres-graveurs ont toujours associé leurs recherches à celles de leurs devanciers, qui ont obéi comme eux à la double exigence de la technique et de l'expression. Participant à la « longue querelle de l'ordre et de l'aventure », leurs œuvres, avec leurs mérites divers, inégaux, mais répondent à la pluralité des goûts, sont là pour en témoigner.

Une place à part est pieusement réservée aux sociétaires disparus depuis un an : André Beaudin, très grand artiste, au cubisme affranchi, dépouillé. Jean-Eugène Bersier, admirable aquafortiste à qui l'étude des maîtres avait transmis tous les secrets du métier. Maurice Brianchon et ses lithographes sensibles et raffinées.

Pierre-Eugène Clairin, qui vient de mourir, figure encore dans l'équipe des vivants. Il avait choisi lui-même les deux lithographies de l'exposition.

Quant aux envois des trente-quatre autres membres titulaires de la Société, de Harold Altman, Américain gagné par la poésie des parcs de Paris, à l'Allemand surréalisant Paul Munderlich, on citerait avec joie les préférés, s'ils n'étaient, même triés, trop nombreux.

Que les amis graveurs nous pardonnent ces omissions. En revanche, il serait injuste de négliger les invités. Ils sont huit cette année : Elie Abrahami, Georges Arnulf, Miguel Condé et sa truculence catalane, Claude Groschêne et ses paysages transcendés (Extrableuciel). *Günter Grass, son obsédant onirisme et son étrange Couple. Enrique Marin, qui fait naître le fantastique du réalisme quotidien, Alain Poncelet et son savant emploi d'une technique mixte (Tout finit par être gris). Michel Potier, enfin, et son humour. Chez eux comme chez les invitants, l'éventail des tendances est largement ouvert. La relève, en quelque sorte, semble être assurée.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 58, rue de Richelieu, jusqu'au 31 *octobre.*

CINÉMA

MORT DU RÉALISATEUR JEAN-FRANÇOIS ADAM

Le cinéaste Jean-François Adam s'est donné la mort dans la nuit du 14 au 15 octobre, à Paris, d'un coup de revolver. Il était âgé de quarante-quatre ans.

[De 1961 à 1970, Jean-François Adam est assistant-réalisateur, notamment de François Truffaut, d'Agnès Varda, Claude Chabrol, Jean-Pierre Melville. A la fin des années 60, il monte une première pièce de Romain Weingarten, l'Été. Suivront Comme la pierre, puis la Mandore, en 1973. C'est en 1973 que l'on voit son premier long métrage, M comme Mathieu, film romantique, nostalgique, comme le seront le *Jeu du solitaire* (1976) et Retour à la bien-aimée (1979). Metteur en scène exigeant, sensible, Jean-François Adam appartenait à cette catégorie d'auteurs que le cinéma français a su engendrer sans toujours leur conserver les moyens de travailler. — Cl. D.]

MUSIQUE

Une résurrection inachevée

(Suite de la première page.)

Iphise et Dardanus s'aiment, tous deux sans savoir qu'ils sont payés de retour. Situation d'autant plus inconfortable que Dardanus est l'ennemi de Teucer, père d'Iphise, qui a promis la main de sa fille à Antenor quand il aura vaincu Dardanus... Mais Dardanus, magnanime, tuera un monstre redoutable au moment où celui-ci va engloutir Antenor, qui ne *pourra moins faire que de renoncer* à ses droits sur Iphise.

Ce livret, extrêmement *embrouillé et passablement absurde,* a pourtant inspiré une musique presque constamment admirable, car il fournissait à Rameau à défaut d'une intrigue solide, des situations dramatiques ou poétiques que le musicien a remplies de son génie. Les tendres plaintes d'Iphise, mêlées de remords, le caractère élégiaque de Dardanus, *la rudesse guerrière d'Antenor*, la puissante scène de magie, le merveilleux tableau des Songes, le combat avec le monstre, tout cela est traduit avec une délicatesse, une force et une ampleur exceptionnelles.

Jorge Lavelli a tourné le dos à l'opéra du dix-huitième siècle en cherchant à imposer un cadre rigoureux à l'œuvre entière : l'unique décor de Max Bignens qui est une grande boîte noire et brillante, incrustée de centaines de lumière, où des parois vitrées, plus bruyantes que vraiment utiles, viennent découper des espaces scéniques, avec dans le fond souvent de belles visions brumeuses ou *crépusculaires*.

Surprenantes faiblesses

Le traitement est rude pour un opéra baroque, dont l'esprit est à l'opposé de toute carrure géométrique, mais il donne une structure au drame, accuse la personnalité des héros, concentre l'attention sur *la musique aux dépens de l'anecdote*, notamment dans la grande scène du magicien, abrupte et impressionnante. Et Lavelli a trouvé *comme toujours des attitudes*, des chorégraphies et des gestes profonds *et* exquis *pour rendre* sensibles les tourments, les affrontements et l'amour de ses personnages.

Pourtant sa régie a de surprenantes faiblesses : pourquoi a-t-il cassé sa conception rigoureuse par des échantillonnages de costumes hétéroclites, souvent fort laids, par ces chorégraphies où se mêlent oiseaux fantastiques et danseurs torse nu ou en maillot de corps, par ces allusions ironiques aux machines classiques qui font chanter dans les airs les Songes comme des papillons sortant de leur chrysalide ? Et s'il a excellemment réussi la scène des magiciens, il a semblé parfois à court d'idées en réutilisant avec moins de bonheur certaines trouvailles saisissantes d'autres spectacles, « Idoménée » notamment. Quant au *monstre* de plastique gonflable qui a fait scandale, ce n'était pourtant qu'une amusante idée, pour cette inévitable bête mythologique, mais *mal réalisée*.

Discutable certes la mise en *scène de Lavelli n'en serait pas* moins d'une grande force si elle *avait été au bout de sa cohérence.* Il s'y ajoute malheureusement une interprétation musicale fort inégale. Raymond Leppard nous laissait de grands souvenirs pour ses Cavalli et Monteverdi à Glyndebourne ou son « Alcina » de Haendel à Aix-en-Provence. Peut-être gêné par ce cadre et ce spectacle trop vastes, il nous a paru souvent moins assuré, sa direc*tion trop incisive et légère*, ou au contraire floue et un peu molle, avec un orchestre qui manquait de cohésion et savonnait certains phrasés, peu habitué il est vrai à jouer la musique de cette époque. De même les chœurs, plus préoccupés d'exactitude, dans ces pages fort difficiles, que de qualité sonore et fréquemment décalés, sans doute parce qu'ils étaient placés dans des conditions impossibles.

Une merveilleuse Iphise

Frederica Von Stade dessine une merveilleuse Iphise avec toute la *tendresse et la mélancolie de cette* voix d'Ophélie, de fleurs et de *velours, et ces gestes si simples et* spontanés, tandis que Christiane *Eda-Pierre est une Vénus opulente* et glorieuse avec de triomphantes vocalises ; il est cependant regrettable qu'on ne comprenne à peu près rien de ce qu'elles chantent dans une œuvre où la mélodie est modelée sur le mot. N'oublions pas, côté féminin, les trois belles voix des Songes (Hélène Garetti, Annick Dutertre et Monique Marandon).

Georges Gautier avait la lourde charge de remplacer Eric Tappy en Dardanus ; la voix, très haute, n'est pas encore assez assouplie, mais *elle est vaillante et forte*, et imprégnée d'émotion. Jean-Philippe Courtis *quant à lui devait* suppléer Roger Soyer au pied levé *et a donné grande allure au roi* Teucer, avec une diction impec*cable malgré un timbre un peu* trop tendu. Deux superbes chanteurs *et comédiens enfin* : Michael Devlin, Antenor dur et émouvant, *ravagé par le désespoir*; et surtout José Van Dam, qui a dominé toute la distribution, gonflant chaque mot de majesté et de lyrisme avec cette voix immense et superbement oratoire, faisant du magicien Isménor le prophète du plus grand Rameau.

Quelles que soient les imperfections du spectacle, lui aussi prophétise et prépare la résurrection d'un art qui a bien du mal à sortir du tombeau.

JACQUES LONCHAMPT.

(*) Prochaines représentations les 20, 25, 28 *octobre*, etc. Philippe Beaussant, l'un des meilleurs artisans du renouveau de la musique baroque, vient de consacrer une courte monographie à *Dardanus* qui contient tout *ce qu'il faut savoir* sur l'œuvre, son histoire, son style et les problèmes que pose son interprétation. (*Ed.* Albin Michel. 122 pages, sous presse.)

Barenboïm, Perlman et les bonnes manières

Les concerts de l'Orchestre de Paris au Palais des congrès sont une source perpétuelle d'étonnement : décide-t-on, par exemple, d'aller y écouter le *violoniste Itzhak Perlman jouer* la *Symphonie espagnole* de *Lalo ? On sort avec la curieuse* impression de n'avoir pas entendu grand-chose, ou plutôt le fantôme de quelque chose. Un fantôme charmant, au demeurant, car tout était très doux, poli, bien tiède. Daniel Barenboïm dirige avec une suprême *élégance*, le petit doigt en l'air. On se croirait en visite chez des gens bien élevés, des gens *qui préfèrent le thé en sachet* — c'est plus sûr — avec un *nuage de lait*.

Comme le public connaît les bonnes manières, *lui aussi*, il a applaudi après le troisième *mouvement : seuls des béotiens* seraient capables d'imaginer *qu'une symphonie concertante* puisse en comporter cinq. On frémit à l'idée de l'effet qu'aurait produit la *Symphonie espagnole* si la *puissance naturelle* des instruments n'était pas atténuée par l'acoustique de la salle et sous la baguette d'un chef fougueux, qui, au lieu de se soucier surtout de dissimuler l'orchestre, aurait invité le soliste à sortir un peu plus de lui-même : la moitié de l'auditoire se serait sauvée.

Pour répondre au succès considérable qu'a obtenu cette exécution honorable mais assez quelconque, Itzhak Perlman a donné en bis le cinquième *Caprice* de Paganini. Là aussi, il a joué toutes les notes, mais si vite qu'on en était réduit à deviner un hypothétique phrasé. C'est d'autant plus étonnant qu'à *l'entendre* dans les sonates de Beethoven on lui donnerait *le bon Dieu* sans confession.

Vraisemblablement, Daniel Barenboïm ménageait ses forces et celles de ses musiciens pour la *Quatrième Symphonie* de Tchaïkovski, incomparablement *plus satisfaisante. Est-ce qu'il* lui suffit seulement de baisser plus souvent le petit doigt pour qu'il y ait soudain des contrastes, de *l'élan.? Quant* à l'auditeur, il n'a qu'à mettre une main derrière chaque oreille pour se croire transporté dans une salle merveilleuse. C'est à se demander pourquoi tant de gens les gardent posées sur leurs genoux : les convenances peut-être.

Le concert débutait avec la *Novelette*, que Lutoslawski a composée en 1979 à l'intention de l'Orchestre de Washington et de son chef, Mstislav Rostropovitch. Ce sont quatre pièces *de quelques minutes chacune*, d'une écriture vive et aérée, d'un *modernisme discret*, qui ont, cependant, valu au compositeur, *qui était présent, une volée de* sifflets. Voilà, au moins, des conservateurs qui n'ont pas honte de leurs opinions. Quoi qu'il en soit, on est loin, avec cette œuvre, du *Concerto pour violoncelle* ou des *Jeux vénitiens*, à moins que, là aussi, la musique ne soit restée quelque part entre l'estrade et la salle.

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

Catherine Ribeiro au Théâtre de la Ville

Après une longue absence loin d'une vraie scène, Catherine Ribeiro réapparaît enfin, accompagnée par le même groupe, Alpes, et sa musique émotionnelle. Toujours vêtue de noir, mais moins écorchée vive, Ribeiro a abandonné ses longs textes que Patrice Moullet et ses complices mariaient avec les notes, et elle nous propose une nouvelle image d'elle-même.

Certes, Catherine Ribeiro chante toujours des chansons-poèmes, des chansons-cris, des chansons-incantations, mais les textes sont plus élaborés, moins écrits au premier degré et la voix aux couleurs vives est plus nuancée, dépouillée, maîtrisée jusque dans les emportements soudains, les éclats *de désespérance* ou d'espoirs sans cesse renouvelés. Sans doute doit-elle encore s'efforcer de mieux transcender sa propre nature. Mais, telle quelle, elle est belle, tragique, émouvante, *avec son goût de parler* d'amour, de liberté et de paix, avec son immense besoin de communiquer et ses angoisses à en chialer, avec ses nuits transfuges de déraison et les souvenirs de son enfance d'immigrée, face aux fumées vertes, aux fumées rouges et dans l'odeur des produits chimiques dans la zone industrielle de Lyon.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la ville, 18 h. 30.

André Valardy au Petit Montparnasse

André Valardy est un comédien de plus en quête d'auteur. Mime, bruiteur, imitateur, caricaturiste, Valardy campe gentiment, et en suite d'exercices de style, une série de personnages de la vie quotidienne. Le trait est juste, le croquis léger, gratuit, un peu court d'inspiration. Le « one man show » qu'André Valardy présente ainsi aujourd'hui, malgré les dons évidents, ne dépasse pas la farce du collège. — C. F.

★ Petit Montparnasse, 22 h.

ROCK

Les concerts de la semaine

On aura le choix lundi 20 octobre à Paris entre cinq concerts. Taj Mahal sera à l'Olympia avec ses passions et ses humeurs chaleureuses. Né à New-York dans la communauté jamaïquaine, le *chanteur a puisé son inspiration* dans la tradition des différentes *ethnies noires, ses compositions* empruntant avec le même bonheur aux résonances du blues, du reggae et de la calypso. Murray Head se partage entre le théâtre, les comédies musicales (*Hair, Jésus-Christ Superstar*), le cinéma (*Sunday Bloody Sunday, la Mandarine*) et la musique. Chanteur au timbre délicat, il compose des mélodies raffinées pleines d'une sensibilité poétique et limpide (le 20 à Bobino, *le 21 à Tours*, le 23 à Nantes, le 24 à Quimper, le 25 à Lamballe, *le 26 à Grenoble, le 27 à* Strasbourg, le 28 à Reims).

Les charmes scéniques de Pat Benatar ne sont plus à vanter mais l'efficacité d'un rock à l'américaine suffit-elle à pallier son manque d'originalité (le 20 au Théâtre Mogador, le 22 à Lyon, le 23 à Montpellier, le 24 à Nice). En se produisant sur la scène du Palace pendant quatre jours (les 20, 21, 22 et 23), Kid Creole ant the Coconuts inaugurent par la même occasion le nouveau label de disques « Palace », distribué par Phonogram, dont ils sont les premiers représentants. Un funk farci d'humour et de clins d'œil avec des reprises *sur des rythmes* tropicaux de compositions telles que Mélodie d'Amour et Lili Marlene. Nés à San-Francisco, *les Dead Kennedys ont pris* le parti de jouer le rock avec une violence extrême dans la meilleure tradition du punk-rock et si l'on en juge par le nom qu'ils ont choisi, ces gens-là n'ont de respect pour rien (les 20 et 21 aux Bains-Douches).

Le samedi 25 octobre, à partir de 17 heures au Pavillon Baltard de Nogent, on pourra voir des courts métrages sur les Plasmatics et Marianne Faithfull à l'occasion d'un concert patronné par Radio 7 avec The Lambrettas et surtout Madness, l'un des principaux groupes de ska, dont le *nouvel album* annonce une forte tendance au *rhythm'n blues. Un peu plus* tard, Antenne 2 ouvrira son *antenne entre 23 h. 45 et 1 h. 15* pour retransmettre le Rock Palast *Festival*, avec Graham Parker et Police. Enfin, le dimanche 26 octobre à 15 heures, Ray Baretto, l'un des maîtres de la salsa, embrasera l'Olympia de ses rythmes torrides.

ALAIN WAIS.

PETITES NOUVELLES

■ Le prix de la meilleure création d'un ouvrage lyrique contemporain par un opéra de province (à l'exception de ceux des villes signataires *d'une charte culturelle* : Bordeaux, Lyon, Marseille, Toulouse, l'Opéra du Rhin) a été attribué par le ministère de la culture et de la communication aux opéras de Rouen et de *Nantes, pour leur coproduction,* « les Traverses du temps ». D'autre part, le jury a tenu à signaler deux spectacles « de qualité internationale » : « les Maîtres chanteurs », présenté par le Capitole de Toulouse, « Opéra » et « Passaggio », présentés par l'Opéra de Lyon.

■ *Le* pianiste français Eric Berchot est un des sept finalistes du concours Chopin, organisé à Varsovie, tous les cinq ans, et dont la finale a lieu dimanche 19 octobre. Trois *Soviétiques*, un Vietnamien, un Japonais et une Polonaise se sont également qualifiés. Il y avait cent quarante-six candidats au départ.

■ Un ténor britannique, Philip Doghan a obtenu dernièrement le Premier Grand Prix du vingt-sixième Concours international de chant de *la ville de Toulouse. Le premier prix* du concours féminin n'a pas été attribué. Natalia Troitskaya a reçu le deuxième prix.

■ L'association « Musique et Musiciens », qui organisait depuis 1974 d'excellents concerts de musique de chambre à la salle bleue du Palais des Congrès, cesse son activité en raison d'un grave litige administratif avec l'URSSAF.

■ Le premier violon de l'Orchestre philharmonique de Lorraine, M. Alexis Galperine, a obtenu, à Belgrade, le premier prix de violon du Concours mondial des Jeunesses musicales, face à six finalistes soviétiques, polonais et français.

■ Le Grand Prix national de la tapisserie (Fondation Robert-Four) a *été* décerné, le 16 octobre, à Thomas Gleb, pour l'ensemble de son œuvre. Odile Levigoureux a obtenu pour sa part le prix de la jeune *tapisserie*.

■ La Maison pour tous, de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), organise sa cinquième Nuit du cinéma *fantastique, le samedi 18 octobre*, à partir de 20 h. 30, avec au programme : « le Voyage fantastique », « la Pluie du diable », « Phase IV », « the Rocky horror picture show », *« les Monstres de l'espace »*. La nuit complète, petit déjeuner compris : 35 F. — (Corresp.)

★ Maison pour tous : 26, rue Gérard-Philipe, Fontenay-sous-Bois.

■ Parce qu'il ne contiendrait, selon eux, que des scènes de violence et de sexe, les moines des monastères des Météores, en Grèce, veulent empêcher le tournage, chez eux, du film britannique « For you eyes only », avec Roger Moore, alias James Bond. Ils ont pour l'instant protégé les bâtiments avec de grands panneaux de nylon, et ont écrit au ministère grec des cultes pour qu'il intervienne en leur faveur. De son côté, l'équipe de tournage a pris le parti de construire un décor médiéval au sommet d'un roc.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

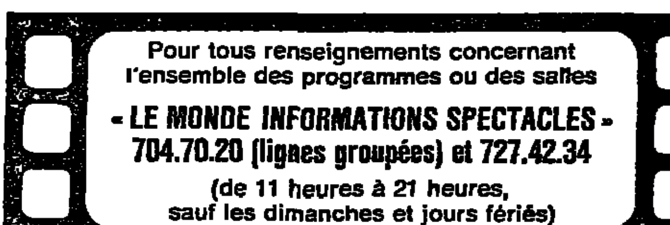
Théâtre d'Ivry (672-37-43) : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ? (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81) : Vichy Fictions (sam., 20 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Il ne faut pas avoir du noir (sam., 13 h. 30).
Théâtre Par-le-Bas, Nanterre (775-91-64) : l'Ivre de Rabelais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre Sager (797-03-39) : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92) : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30; dim., 14 h. 30).
Centre culturel, Bagneux (663-10-54) : I am a poor lonsome cobaye (sam. et dim., 20 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Groupe Khamsa (sam. et dim., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Récital Pludermacher (dim., 18 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : Vive Offenbach (sam., 20 h.).
Comédie-Française (296-10-20) : Tartuffe (sam., 20 h. 30) ; Simul et Singulis (dim., 14 h. 30) ; le Bourgeois gentilhomme (dim., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Fin de partie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petit T. E. P. : Seul o Sol (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma : Dix ans de documentaires suisses (sam. et dim., 14 h., 17 h. et 19 h.).
Carré Silvia Monfort (581-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Ballet Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Catherine Ribeiro (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Jean du Soleil (sam., 19 h.) : l'Homme couché (sam., 20 h. 30) : A la rencontre de Marcel Proust (sam., 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Astelle-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Centre culturel du XVIIe (227-68-81) : le Monte-Plats (sam. et dim., 20 h. 45).
Centre Mandapa (589-01-60) : Souen Wu Kong (sam., 21 h.).
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre : l'Anniversaire (sam., 20 h. 30). — Galerie : Chacun sa vérité (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : l'An mil (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : J' tiens debout parce que c'est la mode (sam., 20 h. 30) ; Art scénique et vieilles dentelles (sam., 22 h. 30).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. : dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42), I : The Time Piece (sam., 18 h. 30) : Utinam (sam., 20 h. 30) ; Histoires vraies (sam., 21 h. 30). — II : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30) ; Flagrants délires (sam., 22 h.).
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39) : George Dandin (sam., 21 h.).
Fontaine (874-74-40) : R. Magdane (sam., 22 h. ; dim., 15 h.) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 20 h. 15).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : En pleine mer (sam., 21 h.).
Hébertot (387-23-23) : les Bons Bourgeois (sam., 20 h. 30, dernière).
Huchette (874-76-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Molly Bloom (sam., 19 h., dernière); l'Edifice (sam., 20 h. 30); Ficelles (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Couleur du temps (sam., 18 h. 30)) ; Rude journée en perspective (sam., 20 h. 30) ; Nuits blanches (sam., 22 h. 15). — II : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : F. Chopin (sam., 18 h.) ; la Mémoire courte (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison Heinrich-Heine (589-53-93) : Ne nous faites pas honte (sam., 21 h.).
Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).



Samedi 18 - Dimanche 19 octobre

Marigny (256-04-41) : la Bonne Soupe (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : Proust (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-23) : l'Habilleur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne (280-09-30) : Grugru II (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Exercices de style (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; André Valardy (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Palais des sports (828-40-48) : les Misérables (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 18 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)
Plaisance (320-00-06) : Retrouvailles (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Premier (sam., 21 h.).
Potinière (261-44-16) : Maison rouge (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Studio-Théâtre 14 (365-15-73) : Huis clos ; Haute surveillance (sam., 20 h. 30).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Fish out of water (sam., 20 h.) ; les Jumelles (sam., 21 h.)
Théâtre de Paris (284-09-30) : le Mariage de Figaro (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. 30)
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : l'Impromptu de Versailles ; la Noce chez les petits-bourgeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre Present (203-02-55), I : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) — II : le Médecin malgré lui (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Play Strindberg (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Du canard au sang pour Mylord (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30)

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12) : J. Offenbach (sam., 20 h. 30).

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Ta bouche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Harlem Swing (sam., 16 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : les Quilapayun (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32) : F. Camarroque (sam., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Mama Bea (sam., 20 h. 15 ; dim., 17 h. 30).
Gymnase (770-16-15) : Coluche (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : G. Bécaud (sam. et dim., 21 h.).
Le Pigal's (526-04-43) : les Années noires (sam et dim., 22 h.).
Palais des congrès (758-22-56) : Julien Clerc (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Tania Maria (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Salle Pleyel (563-88-73) : Gala pour la liberté d'expression (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : M.-P. Belle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).

Les concerts

Lucernaire : Ensemble Diferencias (musique espagnole et latino-américaine du seizième siècle à nos jours) (sam., 19 h. 30 ; dim., 18 h.) ; Hussein El Masri (musique traditionnelle égyptienne) (sam., 21 h.).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Conciergerie : La Maurache, Mélusine (du Moyen Age à la tradition populaire) (dim., 17 h. 30).
Radio-France, studio 106 : G. Moutier (Bach, Busoni, Schubert, Moussorgski) (sam., 18 h. 30) ; Nouveau Trio Pasquier, J.-C. Pennetier (Brahms) (dim., 10 h. 55).
Eglise Saint-Merri : Camerata de Paris, dir. E. Polanska (musique du Moyen Age et de la Renaissance) (sam., 21 h.) ; Coventry Male Voice Choir (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : A. Kraskiewick (Alain, Langlais, Litaize (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame : A. Chevalier (Franck, Tournemire, Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : L. Caravassilis, D. Cahen (Bach) (sam., 21 h.).
Heure musicale de Montmartre : Quatuor Arcana, C. Collard (Schumann, Brahms, Jolivet) (sam., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Bach, Mozart, Beethoven, Haendel, Bizet) (dim., 17 h. 30).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : M. Guyard (dim., 16 h. 30).
Eglise des Billettes : Ensemble 12 (Bach, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : M. Dezavelle (Bach, da Milano, Tedesco, Brindle, Ohana, Turina) (dim., 18 h.).
Centre Mandapa : A. Parikh, U. Sultan Khan, M. Khan, K. Parikh (musique classique de l'Inde du Nord) (dim., 16 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. H. Szeryng (Vivaldi, Tchaïkovski, Beethoven) (dim., 17 h. 45).

Festivals d'automne

(296-12-27)

THEATRE

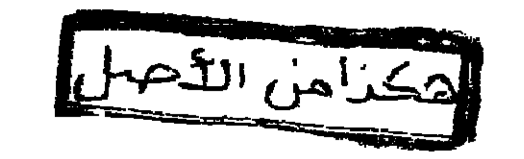
Centre Pompidou : Quarantaine (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cartoucherie de Vincennes : Une visite (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : Wielopole, Wielopole (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Woyzeck (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

PERFORMANCE

American Center (321-42-20) : Joan Jonas (sam., 21 h.).

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne (723-61-27) : Stravinski (sam. et dim., de 10 h. à 17 h. 40).



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h., Le patrimoine cinématographique français : le Vertige, de M. L'Herbier ; 19 h. : Mon oncle Antoine, de C. Jutra ; 21 h. : Bande à part, de J.-L. Godard. — Dim., 15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h., Le patrimoine cinématographique français : les Gens du voyage, de J. Feyder ; 19 h. : Choisir ; Pareil, pas pareil, d'U. Peres ; 21 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

Beaubourg (278-35-57), sam., 17 h. : Le mépris n'aura qu'un temps, d'A. Lamothe ; 19 h. : Gentilhomme d'une nuit, de T. Kinugasa ; 21 h. : Dernier amour, de Dino Risi. — Dim., 15 h. : le Jugement dernier, de V. de Sica ; 17 h. : *le Chat dans le sac*, de G. Groulx ; 19 h. : Tierra y Libertad, de M. Bulbulian ; 21 h. : De la nuée à la résistance, de J.-M. Straub et D. Huillet.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; J. Cocteau, 5e (354-47-62).

APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : *U.G.C. Marbeuf*, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp. ; George-V, 8e (562-41-46) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).

CALIGULA (It.-A., v. A.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *Mistral*, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Gaumont-Sud*, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : *Gaumont-Les Halles*, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : *Gaumont-Les Halles*, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME-ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

L'EXTERMINATEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Movies-les Halles, 1er (236-71-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : *Quartier-Latin*, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Normandie*, 8e (359-41-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *Ternes*, 17e (380-10-41).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82)

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — *V.f.* : *Capri*, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81).

TUEURS DE FLICS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

URBAN COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chi., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) (+ v.f.) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

SAUVE QUI PEUT (LA VIE), film franco-suisse de J.-L. Godard (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MAUVAIS FILS, *film français* de C. Sautet : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RADIO ON, film britannique de C. Petit (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES CHEMINS DANS LA NUIT, film allemand de K. Zanussi (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) ; *U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

ARMEE D'AMOUR, film allemand de Rosa von Praunheim (v.o.) : Movies-Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IMMACOLATA E CONCETTA, film italien de S. Piscicelli (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

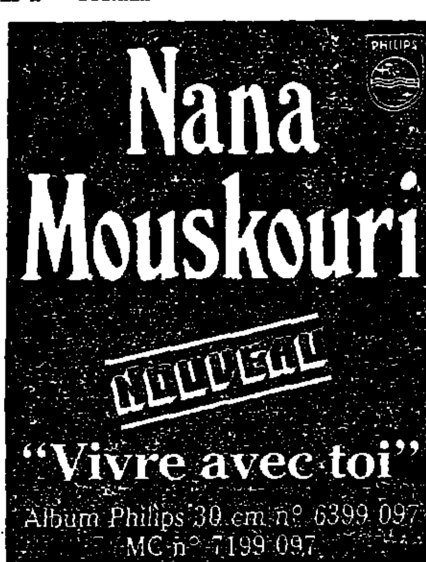
LE TROU NOIR, film américain de G. Nelson (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.



20 h 35 Variétés : Numéro un.
Nana Mouskouri.
21 h 30 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
Réalisation B. Kulik, avec N. Wood, W. Devane, R. Thinnes...
Troisième épisode de cette nouvelle adaptation du roman de James Jones.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal : Reportage en direct de la Chine.*
20 h 35 Téléfilm : « Fantômas ».
III. Le Mort qui tue.
Réalisation J.-L. Bunuel, avec H. Berger, J. Dufilho, P. Malet, M. Mailfort.
22 h 5 Variétés : Suivez Lecoq.
23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Spéléo insolite.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire ; A vos marques : cyclo en herbe
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.



20 h 30 Le roman du samedi soir : « Une page d'amour ».
D'après E. Zola. Réal. : E. Chouraqui. Avec : A. Aimée, B. Cremer, etc.
Un huis-clos étouffant. A voir cependant pour le jeu merveilleux de la petite fille atterrée par les ballets amoureux d'une bien troublante mère.



22 h Journal.
22 h 20 Hollywood - U.S.A. : Michael Caine.

FRANCE - CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Entretien... avec le peintre M. Estève (3e partie).
20 h., La lignée des Mercant : « le Notable et le Libertin » (4).
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? : Gabriel Fauré par Romaric Sulger-Buel, auditeur de France-Musique.
20 h. 5, *Soirée lyrique* (Festival d'Orange 1980) : « Rigoletto », opéra en trois actes de Verdi, par la London Choral Society et l'Orchestre national de France, dir. L. Gardelli, avec R. Bruson, B. Hendricks, S. Toczyska, A. Kraus.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse, un certain aspect de la musique expressive, des Etats-Unis à la Chine populaire, avec la primauté de la mélodie orchestrale (Carter, Hu-Kuang, Yuan, T'ieh-Shan, Lu-Ting, Shan-Te) ; *0 h. 5, Le dernier concert* : Quatrièmes soirées de Saint-Aignan.

Dimanche 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 *TF 1 - TF 1.*
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les hommes de Rose.
16 h 30 Sports première.
18 h 30 Série : Starsky et Hutch.
19 h 25 Les animaux du monde.
L'automne à Belval.
20 h Journal.
20 h 30 *Cinéma* : « les Naufragés du 747 ».
Film américain de J. Jameson (1977), avec J. Lemmon, L. Grant, B. Vaccaro, J. Cotten, O. de Havilland, D. McGavin.
22 h 25 Concert.
Ensemble orchestral de Paris, sous la direction de G. Navarro, sol. N. Yepes (Schubert, Rodrigo).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Folow me.
11 h 45 *Salut l'accordéon.*
12 h Concert.
Par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (« Concerto pour hautbois », de R. Strauss ; « la Muse et le Poète », de C. Saint-Saëns). Direction E. Krivine.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
Le Coup de foudre.
14 h 10 Hors compétition : Le cheval.
15 h 10 Série : Les arpents verts.
15 h 35 Cirque de demain.
16 h 30 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 30 Série : Les Muppets.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Intrigue à la Maison Blanche.
Réalisation G. Nelson, avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers, M.-H. Gould
Troisième épisode du feuilleton américain tiré d'une nouvelle de John Ehrlichman.
22 h 5 Documentaire : Les peintres enchanteurs de France et d'ailleurs.
L'enchanteur Aristide Caillaud.
Voilà un homme qui aime la vie et qui le fait aimer : le peintre naïf se livre, au gré d'une conversation.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque.
16 h Jeu : Tous contre trois.
Saint-Tropez. Une réalité au-delà des mythes.
17 h Prélude à l'après-midi.
Stage « Acanthe » à Aix-en-Provence.
18 h Théâtre de toujours : « Luther ».
De J. Osborne. Réal. : G. Green. Avec : S. Keach, etc
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Histoire : 1920-1980, une révolution invisible.
G. Vincent, A. Prost. Réal. : F. Hubert. N° 2 : les Ages de la vie.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Le docteur Klein.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « Une étoile est née ».
Film américain de W. Wellman (1937), avec J. Gaynor, F. March, A. Menjou, M. Robson, A. Devine, L. Stander, E. Jenns, E. Kennedy, O. Moore, J.-C. Nugent (v.o. sous-titrée)
Une jeune provinciale venue tenter sa chance à Hollywood s'éprend d'un acteur célèbre grâce auquel elle devient une vedette, tandis que lui, alcoolique, connaît le déclin et la chute définitive.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, *Horizon, magazine religieux.*
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à l'abbaye de Ligugé.
11 h., Regards sur la musique : Chostakovitch (« Le Nez », « Lady Macbeth », « Symphonie n° 13 » : extraits).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Concert : Boccherini, Beethoven, Reger, Dittersdorf, interprété par le Flieder Trio.
14 h. Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'Illusion comique », de Corneille.
16 h. 5, Concert.
17 h. 30, Rencontre avec... G. de Broglie.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (2e partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Questionnaire pour Lesconil » (Prix Italia).
23 h., Musique de chambre : Dandrieu, Hersant, Pascal.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert-promenade (Wieniawski, Vacek, Schoenherr, J. Strauss, Leoncavallo, Takacs, Schmitt, Jarno, Perstl, les trois Strauss, E. Strauss).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales (*Prokofiev, Debussy*) ; *8 h. 30, Les classiques favoris* : Schumann, Beethoven ; 9 h. 2, Le grégorien à travers les âges ; 9 h. 30, « Cantate pour le vingtième dimanche après la Trinité » (*Bach*) ; *10 h. 30*, Les classiques favoris (Schubert, Dvorak).
11 h., Concert : « Quatuor pour piano et cordes », opus 25, de J. Brahms, par le Nouveau Trio Pasquier, avec J.-C. Pennetier, piano.
12 h. 5, Le jeu des penchants.
12 h. 45, Tous en scène.
13 h. 30, Jeunes solistes : Pierre Benhaïem, piano. Interprète des œuvres de Bach, Liszt, Beethoven.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France (Massenet, Holmes, Duparc, d'Indy, Dukas).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : œuvre d'orgue de Nicolas de Grigny.
19 h., Concert : Jazz vivant, le Quartette de Lou Donalson et le Trio de Junior Mance à l'Espace Cardin ; le National Jazz Ensemble de *Chuck Israël à la Maison des Etats-Unis* de la Cité universitaire.
20 h. 5, Le concert du dimanche : « la Flûte enchantée, ouverture en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Te Deum » (Verdi) ; « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne et le Chœur de la Jeunesse de France, dir. E. Heath, avec Claudio Abbado, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., *Saturnales (Saint-Saëns).*

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2781

HORIZONTALEMENT

I. Personnes confondant métier et profession. Où le prix de Pâris rassembla un tiercé séduisant. — II. A permis à un « Aigle » ses plus belles envolées. Idole dont le succès ne tient qu'à un disque. Invités à occuper un siège. — III. Il est en Suisse le plus petit de nom et le plus grand de renom. Soleil dans le champ duquel brillent les étoiles. Bâtisseur des grandes causes perdues. — IV. Elle inspire le désir de rendre ce qu'on ne peut digérer. Nom anglais d'un organisme groupant des agents de police. — V. Conteste. Une telle conception prend rarement jour. Certaine duchesse est appétissante ainsi ; l'autre l'est beaucoup moins. — VI. Préposition. Démonstratif. Points. Regonfles en éliminant les coups de pompe. — VII. Un tel homme « papillonne » sur les fleurs d'autres jardins. Battoirs de lavandières. — VIII. Se dit d'un procédé de soustraction employé parfois en comptabilité. N'est donc plus invisible. — IX. Forme symbolique d'un agent employé au recouvrement. L'objet de tous ses soins est parfois emporté par le van. Corps étranger. — X. Endroit où le sel s'insinue dans les conversations. Prévisionnel quand il est provisionnel. — XI. Nettoyer ou lessiver. Elle est de la compétence de ceux qui entendent bien traiter ceux qui entendent mal. Couple unique au zoo. — XII. Préposition. Qui présente une allure très fin de siècle. Résultat d'un face-à-face renvoyant les adversaires dos-à-dos. — XIII. Vulnérable aux pressions. Double zéro. Créature confondant garde-robes et garde-manger. — XIV. Son sac n'est jamais pansu. Ses crus sont millésimés « 34 ». Un nommé Armand est le plus grand de renom. — XV. Délivre la femme sans la libérer pour autant. Ville de Belgique.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■			■				
III				■									■		
IV								■						■	
V				■							■				
VI			■			■				■					
VII							■		■						■
VIII										■					
IX			■				■		■						
X	■									■					
XI							■						■		
XII		■			■							■			
XIII				■		■		■			■				
XIV			■								■				
XV										■					

VERTICALEMENT

1. Abandonne souvent dans les bois celle à qui il vient de tourner la tête. Il trouve tous les autels louches. — 2. Telle une action non cotée et sans garantie. Fournit une attestation d'assurance. — 3. Telle une femme dépourvue d'affection. Initiales d'un des fondateurs de *l'Action française*. Robe de chambre épaisse. — 4. Base d'un échafaudage branlant. L'une des sept à Rome. En sachet. — 5. Piège à papillons. Les uns roulent ; les autres poussent. — 6. Ses reprises se font poing par poing. Canards plus appréciés à la chambre qu'à la cuisine. Tanneur de peaux. — 7. Unités de l'ère. Pris par celui qui recule pour mieux sauter. — 8. Lutte contre l'oppression. 9. Vieux soudard incorporé de nos jour dans les joyeux. Blanchi après un séjour à l'ombre. — 10. Aigle d'Australie. Mouillé par la flotte, la flotte ne peut y mouiller. — 11. Interjection. Quand cette difficulté se présente, on la saute. — 12. La source de tous nos mots. Il s'ouvre avec un parfum de muguet. — 13. Personnel. Système pour plumer facilement dindes, pigeons ou autres volatiles de même nature. Rivière pyrénéenne. — 14. Passé exprimant un passif. Stations-service où la truite passe au bleu et le canard à l'orange. — 15. Ils s'offrent à ceux qui sont démunis comme ils s'imposent à ceux auxquels il manque quelque chose. Répondeur automatique.

Solution du problème n° 2780

Horizontalement

I. Raquette. — II. Abus ; aide. — III. Noé ; finit. — IV. Girouette. — V. Ein. — VI. Rolle ; mer. — VII. NL ; brève. — VIII. Vue ; renié. — IX. Suette. — X. Il ; ru. — XI. Xérès ; ost.

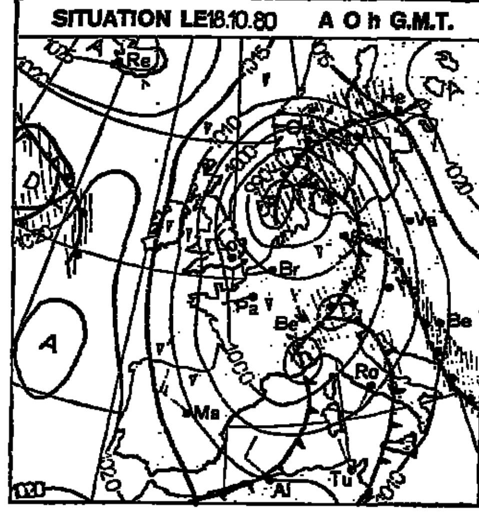
Verticalement

1. Ranger ; voix. — 2. Aboi ; ONU ; le. — 3. Querelles. — 4. Us ; oil ; usé. — 5. Funèbre. — 6. Taie ; rets. — 7. Tintement. — 8. Edit ; éviers. — 9. Eté ; rée ; ut.

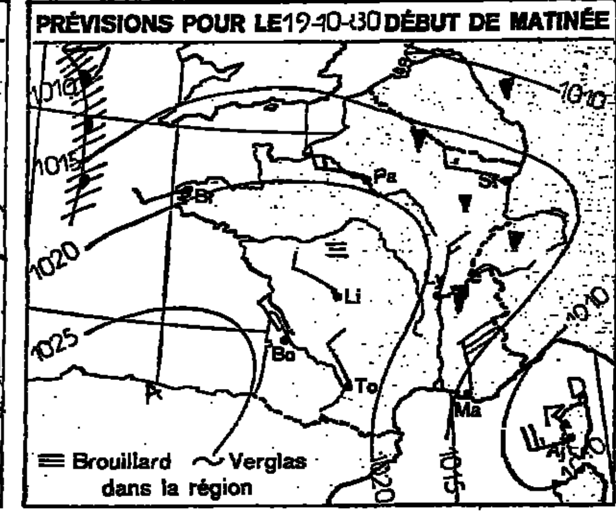
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

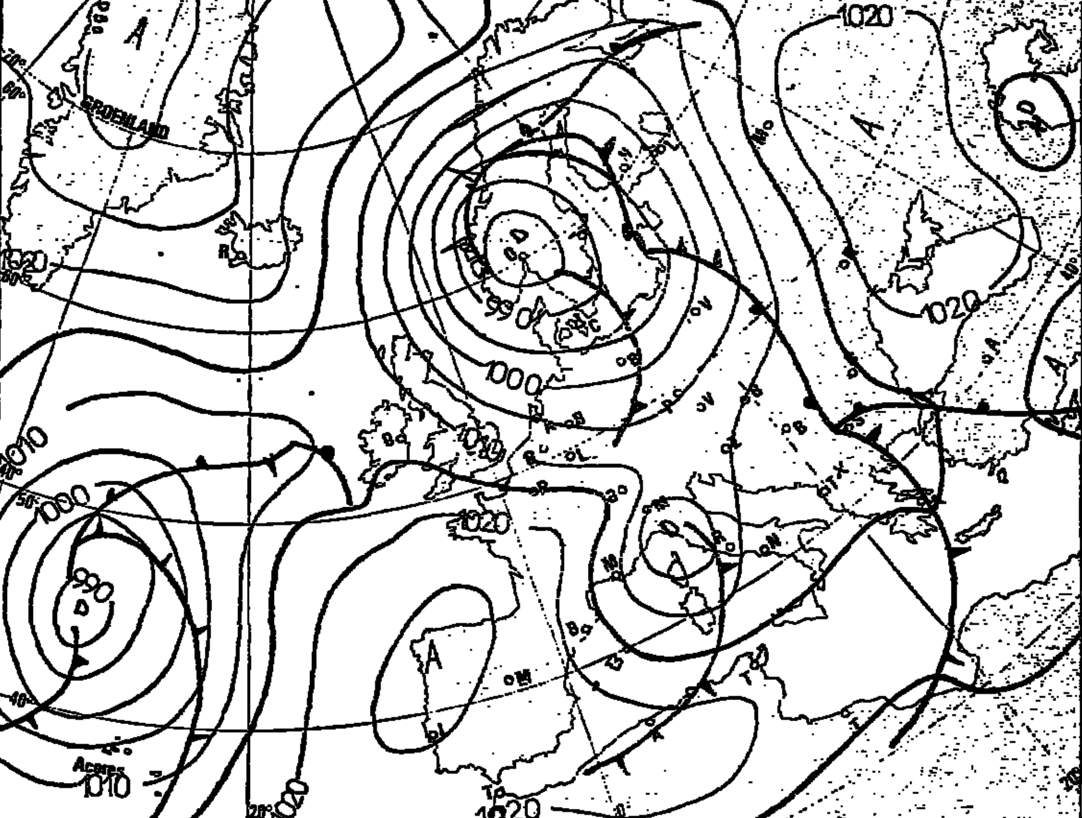
SITUATION LE 18.10.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19-10-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 octobre à 0 heure et le dimanche 19 octobre à 24 heures :

Tandis qu'une profonde dépression évoluera de la mer du Nord à la Scandinavie une crête anticyclonique se développera sur la France, entraînant une amélioration dans des masses d'air froid venant du nord de l'Atlantique. Toutefois, une nouvelle perturbation océanique atteindra nos régions du nord-ouest et du nord.

Dimanche 19 octobre, de l'Alsace aux Alpes et à la Corse, des nuages encore abondants le matin donneront des averses qui seront localement orageuses sur la Corse et l'extrême Sud-Est. Des éclaircies se produiront ensuite. Sur nos régions situées au nord de la Loire, après un début de journée frais mais généralement ensoleillé, le ciel deviendra plus nuageux par l'ouest. Des pluies aborderont la Bretagne en fin de matinée, gagneront ensuite la Normandie et la Flandre, puis la région parisienne le soir. Les vents s'orienteront au secteur ouest et se renforceront, surtout près de la Manche. Ailleurs, après une matinée fraîche, localement brumeuse au lever du jour, le temps sera assez ensoleillé, passagèrement nuageux. Les éclaircies prédomineront surtout dans la basse vallée du Rhin et sur le pourtour du golfe du Lion, où un mistral modéré soufflera.

En général, les températures maximales seront un peu plus élevées que celles de samedi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Bourges, 11 et 7 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 15 et 8 ; Lille, 11 et 8 ; Lyon, 13 et 9 ; Marseille, 18 et 9 ; Nancy, 11 et 5 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 14 et 3 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 12 et 8 ; Tours, 15 et 7 ; Toulouse, 10 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 25 et 21 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 12 et 8 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 13 et 11 ; Genève, 9 et 7 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 12 et 5 ; Moscou, 11 et —2 ; Nairobi, 31 et 16 ; New-York, 24 et 15 ; Palma-de-Majorque, 18 et 11 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 9 et 10.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 18 octobre, à 7 heures, de 1 001,2 millibars, soit 751 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 19 OCTOBRE

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, porte de l'Administration, Mme Oswald.

« L'hôtel Lamoignon », 15 h., 24, rue Pavée, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Hôtel de Roquelaure », 15 h., 246, bd Saint-Germain, Mme Lamy Lassalle.

« Dans les pas de Racine », 15 h., devant Saint-Séverin, Mme Lemarchand.

« De Saint-Eustache au Forum des Halles », 15 h., métro Louvre, Mme Oswald.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Vermeersch.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (Approche de l'art).

« Dahlias et chrysanthèmes au Parc floral de Vincennes », 15 h., entrée principale (l'Art pour tous).

« Hôtel du Comte de Camondo », 15 h., 63, rue Monceau, Mme Barbier.

« Maison de la Légion d'honneur », 15 h. 30, 5, place de la Légion-d'Honneur, Saint-Denis, Mme Camus.

« La Comédie-Française et son passé au cimetière Montmartre », 14 h. 30, entrée, avenue Rachel (Les appels d'Orphée).

« Le Palais de justice, la Conciergerie, la Sainte-Chapelle », 15 h., métro Cité, Mme Haulier.

« Le Val-de-Grâce », 15 h., 1, place du Docteur-Laveran, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« L'abbaye de Port-Royal, le Jansénisme », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« L'Institut de France et son quartier », 15 h., métro Pont-Neuf vers la Samaritaine (Lutèce-Visites).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue Tournon (Tourisme culturel).

« Le Palais de justice et la Cour de cassation », 15 h. 30, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Les salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette », 15 h. 30, 2, rue André-Pascal (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).

« Salons du ministère des finances », 10 h. 30, 93, rue de Rivoli (Visages de Paris).

LUNDI 20 OCTOBRE

« Le temple de l'Oratoire et la Saint-Barthélemy », 15 h., 147, rue Saint-Honoré, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame des Blancs-Manteaux et son quartier », 15 h., devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'Université et la Sorbonne », 15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Legrégeois.

« Soufflot et son temps, 1780-1980 », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Synagogues dans le Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Art et civilisation de l'Europe du dix-septième siècle », 15 h. et 17 h., 31, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Village de Montmartre », 15 h., devant l'église Saint-Pierre (approche de l'art).

« Pissarro, Sisley et Renoir », 14 h. 30, musée du Jeu-de-Paume (Arcus).

« Légendes romanes », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoires et archéologie).

« Vieux village de Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel)

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« L'Hôtel de Lauzun », 14 h. 45, métro Pont-Marie (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 19 OCTOBRE

14 h. 30, 6, place Iéna, M. Lemaire, Mme Mahot : « Le Népal » (projections) (musée Guimet).

14 h. 30, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, salle Chopin Pleyel, M. Brouwers : « New-York, Los Angeles : approche de la société américaine » (projections).

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Stevens : « La Grèce, la Crète » (projections).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Orange : « Ia Ora Tahiti » (projections).

15 h., 27, rue Copernic, studio Bory, Mme Karsenty : « Le Christ cosmique, voyances par Gina » (Centre G.R.A.C.E.).

15 h., hôtel Hilton, 18, avenue de Suffren, M. Correll : « Le pouvoir spirituel et comment l'appliquer » (Science chrétienne), et à 18 h., conférence de M. Correll en anglais.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Paul Mourousy : « Colette et la Belle-Epoque, avec scènes de Chéri et de Gigi » (Les Artisans de l'esprit).

17 h., 2, place du Palais-Royal, Silvia Monfort : « L'évasion de Marie Stuart ou le château de Loch-Leven » (Le Louvre des antiquaires).

17 h., 6, place Iéna, M. Lemaire, Mme Mahot : « Le Népal » (projections) (musée Guimet).

17 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Orange : « Ile de Pâques » (projections).

17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Stevens : « La Sicile, l'Italie : Florence, Rome, Venise », (projections).

LUNDI 20 OCTOBRE

14 h. 45, 23, quai de Conti, M. Bassot : « Le système de l'équipe autonome d'entreprise » (Académie des sciences morales et politiques).

15 h., 228, faubourg Saint-Honoré, salle Albert-Le Grand, M. Yehoshua Rash : « Le retour aux sources en Israël : promesses, limites, risques » (Amitié judéo-chrétienne de France).

20 h., 92, rue d'Assas, faculté de droit, amphi n° 1, M. Bozzetto : « Manifestation corporelle des états psychiques » (Université populaire de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 18 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord de sécurité sociale entre le gouvernement de la République française et l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) signé à Paris le 18 décembre 1979.

● Portant promotions, affectations et admissions dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

CORRESPONDANCE

Un guide de la S.N.C.F. sur Paris - Bordeaux

Après l'article publié dans le Monde *du 1er octobre sur la publication par la S.N.C.F. d'un guide touristique destiné aux voyageurs de la ligne Paris-Bordeaux, M. Jacques Campbell, président de l'Association pour le développement du tourisme culturel et ferroviaire, nous écrit :*

Vous félicitez la S.N.C.F. de cette initiative dont elle n'a nullement le mérite. Il existait, du temps des anciens réseaux, des guides touristiques fort bien faits par réseau et, à la constitution de la S.N.C.F., celle-ci a poursuivi ce genre d'éditions de guides et de dépliants dont la publication a été interrompue et dont France Rail Publicité vient de reprendre la formule qui n'est qu'un plagiat des éditions de la première S.N.C.F., celle du temps où les dirigeants de notre réseau national avaient l'amour du rail et non celui d'opérations de marketing et de pauvres animations comme celle du Cévenol.

VIVRE A PARIS

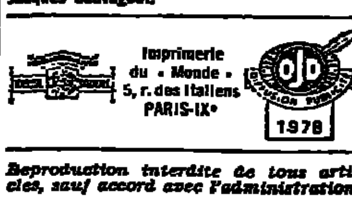
LES HUMORISTES DANS LE MÉTRO. — La R.A.T.P. accueille jusqu'au 23 octobre, dans la salle des échanges de la gare R.E.R. de la station Auber, le troisième Salon des humoristes de la presse. Cinquante dessinateurs exposent plus de six cents dessins, aquarelles et gravures, et tous les jours, de 17 h. 30 à 18 h. 30, des humoristes dessinent pour le public.

JEUNESSE

L'ÉCOLE DES PARENTS. — L'Ecole des parents et des éducateurs organise, comme chaque année, des cycles de quatre conférences-débats, au 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris, de 18 h. 30 à 20 heures. Les thèmes choisis pous l'année 1980-1981 sont : « Familles à parent unique », les 21 et 28 octobre 1980 ; « Etre parents d'enfant handicapé », les 18 et 25 novembre, 2 et 9 décembre 1980 ; « Les drogues dans la vie familiale », les 6, 13, 20 et 27 janvier 1981 ; « L'attachement au père », les 3, 10, 17 et 24 mars 1981. Les frais de participation pour quatre séances sont de 80 F par personne.

★ L'Ecole des parents, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. 754-29-86.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Réceptions

— M. Leszek Kolodziejczyk, correspondant à Paris de « Zycie Warszawy » et de « Politika », a donné un cocktail jeudi à l'occasion de son départ de France.

Décès

— Le président et le conseil d'administration de la France Mutualiste ont le regret de faire part du décès de leur ami

Jérôme BERERD,
président adjoint
de la France Mutualiste,
ancien déporté résistant,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
1939-1945.

Les obsèques seront célébrées le lundi 20 octobre 1980, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Jean à Lyon.

— M. Georges Denise, de Côte-d'Ivoire,
Les familles Auguste Denise, de Côte-d'Ivoire ; Jean Hilaire Aubame, du Gabon,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Georges DENISE,
née Adeline Aubame,
professeur d'anglais,

survenu le 12 octobre 1980, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 octobre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27 rue d'Armaillé, Paris-17e.
L'inhumation aura lieu à Libreville (Gabon).

60, avenue des Ternes,
75017 Paris.
Tél. : 574-64-35.

— Mme Béatrice Dauvergne,
Mlle Françoise Dauvergne,
M. Philippe d'Abbadie et Mme, née Sabine Dauvergne, et leurs enfants,
M. Louis Dauvergne,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme André KUHNAST,
née Marguerite Lipp,

survenu à Paris, à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 4 octobre 1980.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Limoux (Aude), le 10 octobre 1980.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue Madame,
75006 Paris.

— Nantes, La Baule, Paris.
M. et Mme Malarre, ses enfants,
Jean-Claude et Catherine, ses petits-enfants,
Mme Lebert,
Mme Ladrette,
ses sœurs,
Mmes Ladrette et Le Pallec,
ses belles-sœurs,
Les familles Ladrette, Lebert, Chanterel, David, Boissel, Bocquen, Ranou, Cavanie, Chauffeton, Roger,
Ses neveux et petits-neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules LADRETTE,
survenu à La Baule, le 17 octobre 1980, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre 1980, à 16 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Nantes, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière Parc de Nantes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le défunt a demandé que la fidélité à son souvenir s'exprime par des dons à des œuvres nationales ou internationales de solidarité et non par des fleurs ou des couronnes.
17, rue Paul-Chabas,
44100 Nantes.
2, avenue de la Concorde,
44500 La Baule.
107, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— M. et Mme Jean Lazerges,
Mlle Patricia Lazerges,
M. et Mme Pierre Bertoin,
M. et Mme Pierre Piquet,
et sa dévouée Mme Forget,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 14 octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, de leur mère, grand-mère et tante,

Mme Elie LAZERGES,
née Jeanne Ruffié.
Selon son désir, elle a été incinérée à Toulouse.
Elle était la veuve de

Elie LAZERGES,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
décédé le 9 mars 1959.
Cet avis tient lieu de faire-part.
564, avenue du Prado,
13008 Marseille.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de remercier immédiatement tous ceux qui ont partagé son chagrin, la famille de

Jean BOIZEAU

leur exprime ici sa reconnaissance et les assure de sa fidèle amitié.

Anniversaires

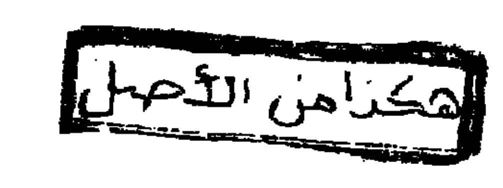
— En ce deuxième anniversaire de la mort de

**l'intendant général
Désiré BERNARD,**
sa famille demande à ceux qui l'ont aimé et estimé de conserver son souvenir.

Erratum

— Dans l'avis du service d'actions de grâces en souvenir de leur mère

Mme RAJAONAH-RATSIMISETRA,
qui aura lieu au temple de Bart (25), à 15 heures, dimanche 19 octobre 1980,
il fallait lire :
De la part de :
M. et Mme Gérard André,
28, rue Méchain,
25420 Courcelles-lès-Montbéliard.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les prévisions de la Commission européenne

• Reprise possible au cours de 1981
• Aggravation du chômage

Bruxelles (Communautés européennes). — Une croissance économique très réduite — + 1,3 % en 1980, + 0,8 % en 1981, — un chômage qui n'en finit pas de croître — 6 % de la population active en 1980, 6,8 % en 1981, — une inflation très vive : telles sont les prévisions peu réconfortantes pour la Communauté que l'on découvre dans le rapport économique annuel 1980-1981 que vient de publier la Commission européenne. Cependant, le diagnostic des experts bruxellois n'est pas aussi sombre que ces données chiffrées portent à le penser. Les experts considèrent que l'économie de la Communauté a plutôt mieux absorbé le second choc pétrolier que celui de 1973, et entrevoient des chances raisonnables de reprise économique à partir de 1981.

Le ralentissement de l'activité début 1980 résulte surtout de la réduction de la consommation privée, qui a suivi les hausses de prix entraînées par le renchérissement du pétrole. En revanche, et c'est un élément encourageant pour l'avenir, l'investissement privé est resté jusqu'à présent relativement dynamique, atteignant un taux de croissance réel de 2,3 % en 1980.

Pour l'heure, le chômage continue d'augmenter et a franchi pour la première fois, en septembre, le cap des 7 millions (7,1 milions).

De notre correspondant

« La reprise de l'expansion, attendue en 1981, repose sur l'hypothèse selon laquelle les revenus disponibles réels recommenceront à s'accroître lentement au cours du premier semestre de l'année prochaine, alors que les taux d'épargne n'accuseront qu'une faible hausse contrairement à ce qui s'était produit en 1975, époque où la forte progression du taux d'épargne fut en grande partie responsable de la grave récession qui suivit le premier choc pétrolier. » On peut espérer de surcroît, ajoute la Commission, que le fléchissement des stocks et des investissements sera modeste. Enfin, en dépit d'un taux élevé de hausse des prix (12 % en 1980), on décèle actuellement une amorce de ralentissement de l'inflation, notamment à travers de moindres hausses des coûts salariaux par unité produite.

Quelle politique mener pour renforcer les chances de sortir vite de la phase dépressive actuelle ? La Commission fournit une double réponse : obtenir une décélération nette et substantielle de l'inflation, assurer la modernisation et le renforcement du potentiel économique. A cet égard, la Commission note que, au-delà du déficit du commerce extérieur dû au choc pétrolier (un « *changement inévitable* » qu'il faudra supporter quelque temps), l'économie communautaire a perdu du terrain dans la compétition mondiale par rapport aux Etats-Unis et au Japon : *« Sa part dans le déficit de la balance des paiements courants de l'O.C.D.E. est passée d'environ un tiers en 1979 à près de la moitié des totaux plus importants attendus pour 1980 et 1981. »*

Conséquence en matière tactique : s'écarter des politiques *traditionnelles de gestion de la* demande. Dans cet esprit la Commission plaide pour une modération des revenus. Dans les pays où l'économie est compétitive, on peut envisager tout au plus une légère progression des salaires réels au cours de l'année prochaine. Mais dans les économies moins compétitives *« les salaires réels devraient même accuser une certaine diminution ».* La Commission convient cependant que les relèvements de salaire en 1979 dans la Communauté ont été plus modérés qu'après le premier choc pétrolier, ce dont elle se félicite.

En matière de politique budgétaire, on ne peut pas envisager, constate la Commission, une réduction des déficits, car l'effet serait de déprimer davantage l'activité. Ce qui devrait changer sur *ce terrain, c'est la structure des* dépenses et des recettes publiques. Selon la Commission il convient de moins mettre l'accent sur le financement de la consommation et des dépenses sociales ou encore sur l'aide aux entreprises en difficulté, pour donner résolument la priorité aux investissements dans les secteurs les plus « porteurs », aux actions visant à accroître la productivité. La Commission insiste sur l'opportunité de donner un élan important aux industries dont la production est axée sur les économies d'énergie. *« Une réduction des importations de pétrole obtenue grâce à des investissements entraînant une économie d'énergie stimulera plus l'activité économique que les mesures habituelles entraînant la demande, dont l'efficacité se trouve normalement très affaiblie du fait des importations. »* De façon plus générale le rapport observe que *« la reprise économique doit reposer sur l'expansion des industries disposant d'un potentiel de croissance pour l'avenir et sur un effort accru d'investissements... »* Parmi ces industries, le rapport privilégie, outre les techniques visant aux économies d'énergie, la micro-électronique.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les difficultés en Allemagne fédérale et en France

Les « retombées » du second choc pétrolier amorcé en mars 1979 continuent de perturber les économies occidentales, qui réagissent plus ou moins bien aux prélèvements sur leurs richesses nationales que représentent les très fortes hausses des prix du pétrole (150 % en deux ans, 75 % environ depuis un an). L'accès de faiblesse du deutschemark — provoqué par le formidable déficit des paiements courants de la R.F.A. — suscite, dans le patronat allemand, inquiétudes et critiques, sur le thème : « la République fédérale vit au-dessus de ses moyens ».

Le déficit très important du commerce extérieur de la France pousse M. Barre à déclarer solennellement que les prix et les salaires augmentent beaucoup trop vite en France, et que « cela doit être rapidement corrigé ». Seul le Japon commence à tirer son épingle du jeu : pour la première fois depuis juillet 1979, sa balance des paiements courants a été excédentaire en septembre (+ 950 millions de dollars).

LA FAIBLESSE DU DEUTSCHEMARK INCITE LE PATRONAT ALLEMAND A RÉCLAMER DES MESURES D'AUSTÉRITÉ

« La R.F.A. vit au-dessus de ses moyens », affirme aujourd'hui le patronat allemand, qui réclame des mesures d'austérité à la suite de l'accès de faiblesse du deutschemark, le deuxième depuis le début de l'année.

Vendredi 17 octobre, à Francfort, le deutschemark est tombé à son cours le plus bas face au dollar depuis le 23 avril, malgré les interventions de la Bundesbank. Alors que 170 deuschemarks suffisaient l'année dernière pour acheter 1 dollar, les Allemands doivent débourser depuis vendredi 1,84 deutschemark. La monnaie ouest-allemande frôle maintenant le cours-plancher à l'intérieur du système monétaire européen.

Les deux chefs de file du patronat ouest-allemend viennent d'évoquer de façon significative la nouvelle « situation » du D.M. Le président de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), M. Otto Wolff von Amerongen, a dressé publiquement un diagnostic sans pitié. *« Le mark a perdu 10 % de sa valeur par rapport au dollar et au yen depuis décembre 1970. » « Depuis juin 1980, il est, à côté de la lire italienne, la monnaie la plus faible du système monétaire européen. » « Les réserves de la Bundesbank ont fondu de 15 milliards de D.M. depuis le début de cette année. »*

De son côté, le président de la Confédération patronale (B.D.I.), M. Rolf Rodenstock, vient, pour la première fois, de faire connaître sa position sur une éventuelle dévaluation du D.M. en la qualifiant d' « *arme à double tranchant* ». Certes, les exportateurs de R.F.A. se réjouiraient d'une amputation de la valeur du D.M., qui permettrait d'augmenter les ventes des produits « *made in Germany* ». Mais, a souligné M. Rodenstock, ce coup de pouce ne jouerait que dans « *une première phase* ». « *Une dévaluation du mark renchérirait les importations de la R.F.A., ce qui réduirait à néant le premier avantage.* » Unanimes, les deux principaux dirigeants patronaux rejettent cette recette miracle pour soigner les finances extérieures allemandes.

Hormis l'ascension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, c'est bien le formidable déficit de la *balance des paiements courants* ouest-allemande qui a déclenché la méfiance des cambistes. Victime à son tour du deuxième choc pétrolier, le « meilleur élève de *la classe européenne* » va accuser cette année le plus grand déficit de la C.E.E. : 27 milliards de D.M. (63 milliards de francs). Le « trou » ne se réduirait en 1981 qu'à 20 milliards de D.M. (46 milliards de francs), selon les estimations de la Bundesbank.

La hausse des prix et des salaires est excessive et doit être corrigée

déclare M. Barre

« Il est absolument nécessaire que l'évolution excessive des salaires et des prix soit rapidement corrigée », a déclaré, vendredi 17 octobre à Lyon, M. Raymond Barre.

Sortant de l'Ecole centrale, le premier ministre a ajouté : *« Je lance un appel aux chefs d'entreprise et aux salariés pour qu'ils modèrent l'évolution des prix et des rémunérations. Les chefs d'entreprise doivent comprendre que lorsqu'ils consentent de fortes hausses de salaires et lorsqu'ils majorent régulièrement leurs prix, ils affaiblissent leurs entreprises, mettent en péril l'emploi et favorisent leurs concurrents étrangers. (...) Dans les circonstances actuelles le maintien du pouvoir d'achat est déjà un objectif très ambitieux. »*

Constatant l'important déficit du commerce extérieur de la France (1) et tout spécialement la forte poussée des importations, M. Barre a encore déclaré : *« La progression des importations de biens de consommation s'explique essentiellement par l'évolution trop rapide des coûts de production et des prix en France, au cours de ces derniers mois. On a pu noter une forte augmentation des rémunérations depuis le deuxième trimestre de l'année. Par ailleurs, les hausses de prix pratiquées par les entreprises françaises ont fait de notre pays un marché attractif pour les produits étrangers. »*

(1) En septembre, le déficit de la balance commerciale française a atteint 5,4 milliards de francs, et 46 milliards de francs depuis le 1er janvier.

En un an

L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION A AUGMENTÉ DE 15,10 %

L'indice trimestriel du coût de la *construction* s'est établi, pour le deuxième trimestre de 1980, à 587 (base 100 au quatrième trimestre 1953). Il a été publié au *Journal officiel* du 16 octobre. Par rapport à l'indice du premier trimestre, qui était de 569, la progression est de 3,16 %. En un an (par rapport au deuxième trimestre 1979, dont l'indice était de 510), la progression est de 15,10 %.

Rappelons que cet indice est souvent utilisé comme base de référence dans les baux locatifs des appartements à loyer libre, où le dernier indice connu doit être cité.

L'indice qui vient d'être publié a été victime d'une « erreur matérielle » qui en avait affecté le calcul, dit l'INSEE. L'indice publié le 3 octobre au *Journal officiel* (et qui s'établissait à 580) est donc inexact.

CONSOMMATION

Les Rencontres européennes

Le boycottage est une arme d'ultime recours qu'il n'est pas question de réglementer

déclare M. Monory

Les Rencontres européennes de la consommation sur le pouvoir économique des consommateurs ont pris fin vendredi soir 17 octobre sur le discours de clôture de M. René Monory, ministre de l'économie, qui avait pris l'initiative de cette manifestation. *« On ne doit plus parler aujourd'hui de protection du consommateur,* a conclu le ministre, *il est désormais capable de se faire respecter. »*

Souhaitant qu'un « *dialogue permanent* » s'instaure entre les entreprises et les associations de consommateurs, M. Monory est cependant convenu que, *« lorsque toutes les possibilités de dialogue ont été épuisées, il reste le rapport de forces ». « Dans le domaine de la consommation,* a-t-il poursuivi, *il s'exprime par le boycottage. Je le dis tout net, il ne peut être question de réglementer son usage. (...) Mais, compte tenu de la gravité de ses conséquences, il faut le prendre pour ce qu'il est, une arme d'ultime recours. »*

Afin que se développe un *« véritable pouvoir consommateur, capable de participer à la régulation de l'économie de marché »*, le ministre a confirmé le lancement d'expériences de formation aux problèmes de consommation dans une quinzaine de classes des sections économiques du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la région parisienne et à Amiens.

Le ministre a enfin insisté sur la nécessité de développer la puissance des associations de consommateurs, souhaitant que, *« dans chaque ville, des maisons de la consommation soient mises en place avec l'aide des municipalités ».* Enfin, à terme, les associations de consommateurs devront *« mettre les moyens de la télématique au service de leur efficacité ». « L'image de l'avenir est celle d'une puissante banque de données qui pourra être gérée et alimentée par l'Institut national de la consommation, qui transmettra l'information demandée en temps réel sur les écrans de visualisation installés dans chaque union régionale d'organisations de consommateurs et dans tous les sièges des associations. »*

La limitation de la production européenne d'acier

LES ALLEMANDS DÉNONCENT UN « DIRIGISME BUREAUCRATIQUE ET DANGEREUX » DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

L'hostilité des Allemands au « plan anticrise », qui prévoit une limitation autoritaire de la production européenne d'acier, se renforce et risque de rendre difficile une telle opération. Les membres allemands du comité consultatif de la CECA — organisme qui regroupe les représentants des sidérurgies, des utilisateurs, des syndicats et de la Commission — se sont tous opposés, lors d'un vote, le 16 octobre, à la proposition de la Commission de déclarer l' « *état de crise manifeste* », donc de contingenter la production. Un avis favorable a cependant été émis par 46 voix pour, 19 contre (les Allemands) et 3 abstentions (les représentants des travailleurs français).

« Une telle politique ne correspond pas à notre conception de l'économie », a souligné un porte-parole des producteurs allemands, qui a dénoncé dans la nouvelle politique de la Commission *« un dirigisme bureaucratique et dangereux ».* — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

Aux États-Unis

L'économie sort de la récession mais la reprise sera lente et fragile

De notre correspondant

Washington. — Le mot « récession » est officiellement banni du vocabulaire américain, depuis le vendredi 17 octobre. Selon le département du commerce, le produit national brut des Etats-Unis a augmenté de 1 % en moyenne annuelle au troisième trimestre, après une baisse record de 9,6 %. Or, selon les concepts américains, il y a récession lorsque le P.N.B. décline pendant deux trimestres consécutifs.

Ces analyses théoriques n'impressionneront sans doute pas beaucoup le public. A trois semaines des élections présidentielles, les Américains qui se préparent à voter gardent encore à l'esprit les mauvais résultats du printemps et de l'été. Nombre d'économistes soulignent que la baisse du deuxième trimestre a été tellement forte qu'elle constitue, à elle seule, une récession.

Toujours est-il que la reprise ne fait plus aucun doute. Après six mois de déclin continu, la production industrielle a augmenté en août (+ 0,6 %) et en septembre (+ 1 %). On note, parallèlement, une utilisation croissante des capacités industrielles : 74,7 % *en juillet*, 75 % *en août et* 75,6 % en septembre. Les résultats du mois dernier indiquent, enfin, une augmentation des revenus (0,9 %) et de la consommation (0,7 %).

La reprise avait été amorcée dès le mois de juin par une forte hausse de la consommation des ménages. Hausse inattendue par son importance et sa précocité.

Mais le mouvement de reprise frappe autant par sa modestie que par sa fragilité.

La fragilité de la reprise tient à plusieurs facteurs. D'abord, elle est assez largement financée par une épargne, qui n'est pas inépuisable (1). D'autre part, elle s'accompagne de tendances inflationnistes persistantes, malgré un ralentissement de la hausse des prix. *Une inflation annuelle* de l'ordre de 10 % annule quasiment l'augmentation des revenus distribués de septembre. Enfin, la reprise risque de pâtir de la hausse des taux d'intérêt : vendredi 17 octobre, la plupart des grandes banques américaines ont porté leur *prime rate* à 14 %, malgré les mises en garde du gouvernement.

Ces différents facteurs — joints à l'incertitude concernant la future politique économique de M. Reagan ou de M. Carter empêchent d'exclure un plafonnement de la reprise dans les mois à venir, ou même une rechute provisoire. — R. S.

(1) Le taux d'épargne a baissé aux *Etats-Unis dans des proportions* considérables, depuis un an. C'est en puisant sur leur épargne que les Américains ont maintenu leur consommation et ont différé une récession qui s'annonçait inévitable il y plus d'un an, à cause notamment de la baisse du pouvoir d'achat des salariés, depuis 1979.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Une filiale de Creusot-Loire a conclu au Brésil un contrat de 2,15 milliards de francs* pour la réalisation d'un projet hydro-électrique à Porto-Primavera, sur le fleuve Parana.

Agriculture

● *Les producteurs de blé demandent au gouvernement de reprendre les exportations vers l'U.R.S.S.* L'Association générale des producteurs de blé (A.G.P.B.) estime, dans un communiqué, qu' *« aucun argument sérieux ne peut être opposé à la réalisation de ces exportations, car les débouchés et les ressources budgétaires existent »*, en rappelant que *« la France dispose de 3,5 millions de tonnes* (de blé) *exportables supplémentaires cette année (...) tandis que les prix sont de 4 % à 5 % en dessous du prix garanti. »*

L'Union nationale des coopératives agricoles de céréales s'est également prononcée en ce sens.

Fiscalité

● *La France* est en tête des grands pays industrialisés pour les recettes fiscales en pourcentage du PIB. Le bulletin statistique sur les recettes fiscales des pays membres de l'O.C.D.E. — publié le 15 octobre — montre que la part des recettes fiscales — y compris les cotisations de Sécurité sociale (c'est-à-dire les prélèvements obligatoires) — dans le produit intérieur brut est passée, en France, de 39,67 % en 1978 à 41,02 %, selon les estimations pour 1979. La Suède reste en tête de ce « palmarès », malgré une légère diminution de cette ponction (de 53,50 à 52,91 %). La France précède tous les grands pays industrialisés : R.F.A. (37,22 %), Royaume-Uni (33,79 %), Italie (32,75 %), Canada (31,22 %, Etats-Unis et Japon.

SOCIAL

DES SALARIÉS LICENCIÉS OCCUPENT LEURS USINES

A Briançon (Hautes-Alpes), la société Herkelbont-Pernin, qui produisait des machines à fabriquer les ressorts, ayant été mise en liquidation judiciaire, les quatre-vingt-six salariés occupent les locaux depuis le 17 octobre.

A Ballancourt-sur-Essonne (Essonne), les cent trente travailleurs de la papeterie Everball, groupe Chapelle-Herblay, occupent eux aussi l'usine pour s'opposer aux licenciements.

A Wintzenheim (Haut-Rhin), l'horlogerie AZ licencie soixante-neuf personnes. L'inspection du travail a refusé le renvoi d'un délégué C.G.T. de vingt-six ans, mais accepté celui d'un autre délégué admis en préretraite.

Parmi d'autres entreprises contraintes de cesser leurs activités, citons notamment : à Chambéry, la fabrique de presses à injecter le caoutchouc Cincinatti-Milacron, dont la fermeture définitive, avec les sous-traitants, mettrait en chômage deux cent cinquante personnes.

URBANISME

L'Assistance publique à Paris veut faire connaître ses richesses architecturales

Sait-on que l'Assistance publique possède un patrimoine architectural de grande valeur ? C'est pour que les Parisiens puissent en apprécier tout le prix que l'opération « Connaître et faire découvrir le patrimoine des hôpitaux de Paris » a lieu samedi 18 et dimanche 19 octobre dans six établissements parisiens choisis en raison de leur qualité architecturale et de leur histoire. Des visites guidées y sont organisées : il s'agit de Bicêtre, Cochin-Port-Royal, Laënnec, Saint-Louis, la Salpêtrière et le musée de l'Assistance publique, rue Scipion. En outre, des expositions seront présentées dans chacun des établissements.

HOPITAUX-MUSÉES

L'Assistance publique à Paris, fondée en 1849, et dont le conseil d'administration est présidé par le maire de Paris, possède un domaine hospitalier qui remonte au XVIIe siècle. Si l'hôpital de la Charité, construit en 1608, rue Jacob, a disparu en 1935 pour faire place à la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères, un autre hôpital, construit à la même époque — Saint-Louis, — est demeuré pratiquement intact depuis sa fondation en 1607 par Henri IV. Il constitue de nos jours le plus bel ensemble architectural du début du XVIIe siècle.

C'est aux XVIIe et XVIIIe siècles que fut bâtie la Salpêtrière par Libéral Bruant (architecte des Invalides), à qui on doit la très belle chapelle à dôme octogonal qui s'élève au centre de la longue façade.

La maternité de Port-Royal, qui fait maintenant partie de l'ensemble Cochin, a été bâtie de 1643 à 1648 par Lepautre pour abriter les religieuses de Port-Royal-des-Champs qui voulaient se fixer à Paris. Mais la condamnation du jansénisme étant intervenue en 1669, Port-Royal de Paris fut alors rattaché à l'ordre de la Visitation. En 1814, la maison était transformée en office de la maternité. Des bâtiments construits par Lepautre, il subsiste encore la chapelle de style classique, le cloître, un pavillon et la chapelle capitulaire.

C'est à partir de 1634 que furent élevés sur les plans de Gamard les bâtiments de l'hôpital Laennec, rue de Sèvres, alors Hospice des incurables, dont on peut voir encore un grand vestibule, d'anciens escaliers à balustres de bois, la salle de garde et surtout la très belle chapelle (la façade de style classique a été classée), et dont la nef percée de hautes fenêtres est décorée d'un mobilier datant du dix-septième siècle.

Enfin, l'hôtel Scipion, dans le cinquième arrondissement, qui fut durant deux siècles la boulangerie des établissements hospitaliers et qui a été complètement réaménagé pour accueillir le musée de l'Assistance publique, a été construit entre 1530 et 1540. Cette belle demeure fut rachetée en 1580 par le financier Scipion Sardini, qui en fit une maison à l'italienne. C'est de cette époque que date la très jolie galerie à arcades surmontées de quelques médaillons de terre cuite dont il subsiste quatre spécimens.

ANDRÉE JACOB.

(*) Les visites guidées des établissements mentionnés ci-dessus auront lieu : le samedi 18 octobre (15 h., 15 h. 30, 16 h., 16 h. 30) et le dimanche 19 octobre (10 h. 30, 11 h. 15, 15 h., 15 h. 30, 16 h., 16 h. 30).

Renseignements au service de la documentation des archives de l'Assistance publique, 7, rue des Minimes, 75003 Paris.

Adresses des hôpitaux : Bicêtre, 78, rue du Général-Leclerc, 94270 Kremlin-Bicêtre ; Cochin-Port-Royal, 121, boulevard de Port-Royal, 75014 Paris ; Laënnec, 42, rue de Sèvres, 75007 Paris ; Saint-Louis, 2, place du Dr-Fournier, 75010 Paris ; Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris ; Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion, 75005 Paris.

A Nice

Le mont Vinaigrier sauvé du béton

(De notre correspondant régional.)

Nice. — Le mont Vinaigrier, l'un des derniers sites naturels de la ceinture des collines niçoises, est définitivement protégé de l'urbanisation qui le menaçait depuis plusieurs années. Le conservatoire du littoral et la ville de Nice viennent d'y acquérir une propriété de 24,3 hectares pour la somme de 930 millions de francs. La ville assurera la gestion de ces terrains, qui seront aménagés en espace vert, ouvert au public.

L'acte de vente signé le 10 octobre à Paris entre le conservatoire du littoral et les deux sociétés immobilières qui étaient propriétaires des terrains du mont Vinaigrier marque l'aboutissement d'une longue bataille menée avec succès par les défenseurs de l'environnement. Bien qu'inscrit à l'inventaire des sites, le mont Vinaigrier avait fait l'objet, en 1973, d'un projet de zone d'aménagement concerté (ZAC) prévoyant la construction de huit cents logements en immeubles de trois ou quatre étages permettant d'accueillir trois mille habitants. Devaient s'y ajouter une trentaine de villas, un hôtel de cent cinquante chambres, une école, une piscine et un restaurant panoramique.

Ce projet s'était heurté à l'opposition de nombreuses associations et à celle des astronomes de l'observatoire de Nice — installé au mont Gros, voisin du mont Vinaigrier, — qui redoutaient les perturbations qu'entraînerait pour leurs observations le « bétonnage » du Vinaigrier. Le dossier fut alors arrêté par M. Robert Poujade, ministre de l'environnement, en 1974, et le 24 mai 1976 le tribunal correctionnel de Nice condamnait les promoteurs qui avaient commencé les travaux préliminaires sans autorisation à remettre les lieux dans leur état antérieur.

Le site du Vinaigrier, dont 150 000 mètres carrés sont boisés et qui recèle, selon les scientifiques, « des éléments de première grandeur sur l'échelle biologique », restera, en définitive, totalement vierge. Son acquisition par le conservatoire du littoral accélérera le rythme de création des espaces verts publics niçois, qui représentent d'ores et déjà 222 hectares pour une population de 346 000 habitants. Avec les terrains en cours d'aménagement, ce total devrait être porté à brève échéance à 286,4 hectares, soit 8,3 mètres carrés par habitant.

GUY PORTE.

TRANSPORTS

Les compagnies régulières abandonnent définitivement l'aéroport du Bourget

Avec un an d'avance sur le calendrier initialement prévu, Aéroport de Paris va progressivement fermer, au cours des prochains mois, ses installations du Bourget au trafic commercial qui a représenté l'an passé treize mille mouvements et deux cent quarante-cinq mille passagers (soit respectivement 4,7 % et 1 % de l'ensemble des trois aérodromes parisiens). A partir de l'été ne resteront donc basées au Bourget que les compagnies d'aviation privées et d'affaires, ainsi que les activités industrielles liées au transport aérien et à la maintenance, l'ensemble de ces secteurs employant près de quatre mille personnes.

Aéroport de Paris avait prévu l'arrêt des vols commerciaux au Bourget à partir d'avril 1982, date à laquelle devaient être en service la piste n° 2 et (partiellement) l'aérogare n° 2 de Roissy-Charles-de-Gaulle. On sait déjà que ce programme risque d'être modifié, car si la deuxième piste de Roissy est déjà en service (elle assure à peu près 400 % des mouvements de l'aérodrome), l'ouverture de l'aérogare n° 2 subira quelques retards (*le Monde* du 4 octobre).

Un élément est toutefois venu, au cours des dernières semaines, hâter la décision d'Aéroport de Paris concernant le Bourget. Le plus gros opérateur de la place, Air Alpes (60 % du trafic), ayant connu des difficultés qui l'ont conduit à un rapprochement avec un autre transporteur du troisième niveau, Touraine Air Transport, a obtenu des autorités aéroportuaires et de celles de l'aviation civile l'autorisation de transférer sa base parisienne à Orly-Ouest, où opère T.A.T. Le déménagement aura lieu le 3 novembre prochain.

Après le départ d'Air Alpes, quatre compagnies devaient se partager le trafic commercial du Bourget : Air Alsace, Euralair, Jersey European Airlines et une compagnie allemande assurant des vols vers Nüremberg, soit au total une moyenne d'une quinzaine de mouvements quotidiens. Aéroport de Paris a jugé qu'un tel niveau d'activité ne justifiait pas le maintien d'une infrastructure et d'un personnel prévus pour un trafic plus important. Des conversations ont donc été engagées avec les quatre utilisateurs. Le départ de Jersey European Airlines pour Roissy est, d'ores et déjà, acquis pour le 27 octobre, ainsi que le transfert de la compagnie allemande en zone nord du Bourget (base de l'aviation d'affaires). Euralair pourrait également émigrer à Roissy. Seul le cas d'Air Alsace n'est pas encore définitivement réglé.

Outre le personnel employé par les compagnies, une partie des fonctionnaires d'Aéroport de Paris seront touchés par ce transfert d'activité. Selon l'administration, leur nombre ne dépasserait pas vingt-sept employés, qui « seront très probablement transférés dans des services similaires à Roissy ». Mais on dément, officiellement, certaines informations syndicales, selon lesquelles une centaine de licenciements frapperaient le personnel.

● *Paris - Rennes sans feu rouge* à partir du 24 octobre. — La mise en service, le vendredi 24 octobre prochain, du tronçon de l'autoroute F 11 entre Thorigné-en-Charnie - La Gravelle (Mayenne), permettra aux automobilistes de relier Paris à Rennes par autoroute ou voie rapide. Il leur suffira d'emprunter l'Océane (Paris - Le Mans), puis l'autoroute F 11 jusqu'à La Gravelle, et enfin la route à deux fois deux voies jusqu'à Rennes.

● *M. Guy Sène, directeur général d'U.T.A.* — Le conseil d'administration de la Compagnie aérienne U.T.A. (Union des transports aériens), a nommé M. Guy Sène directeur général de la société, en remplacement de M. Antoine Veil, qui avait annoncé sa démission le 1er octobre (*le Monde* du 3 octobre 1980).

M. Guy Sene, ingénieur du génie maritime, était directeur général adjoint d'U.T.A. depuis 1963. Il est, par ailleurs, président d'Air-Polynésie, président du Groupement d'intérêt économique U.T.A.-Industrie et administrateur d'Air-Afrique.

● *Le président de la République à Autun, le 31 octobre.* — M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra à Autun (Saône-et-Loire) le vendredi 31 octobre, a annoncé vendredi l'Elysée, où l'on précise que le chef de l'Etat veut se rendre « *dans une ville moyenne par excellence qui a su préserver un équilibre entre son patrimoine historique et le développement d'investissements collectifs* ». Le maire d'Autun est M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.).

RECTIFICATIF. — Après notre article intitulé « Piraterie industrielle » (*le Monde* des 12-13 octobre), la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) nous demande de préciser que la société C.C.M.C. installée à Vienne (Isère) n'a aucun lien ni financier ni juridique avec le groupe C.G.E.

TOURISME

CORRESPONDANCE

Des Français à New-York

Après la publication dans le Monde du 26 septembre de la lettre de Mme Anne-Marie Gillet, qui se plaignait de l'accueil qu'elle avait reçu au consulat de France à New-York, M. G. de La Villésbrunne, consul général, nous écrit :

Chaque année, plus de quatre cent mille Français passent par New-York ; nombreux sont ceux qui perdent leur titre de voyage et le consulat général régularise leur situation. Or jamais depuis des années le consulat n'a reçu de plainte à ce sujet mais, au contraire, de nombreuses lettres de remerciements.

La plainte de Mme Gillet est injustifiée. Dès qu'on lui demanda de faire d'abord une déclaration à la police, exigée par la loi américaine et la réglementation française, elle fut agressive envers une fonctionnaire connue pour sa compétence et sa gentillesse. Elle fit encore une scène lorsqu'on demanda d'indispensables photographies d'identité qu'on peut se procurer à 100 mètres du consulat.

Certes, il fallut un certain délai pour délivrer des laissez-passer aux deux hommes qu'elle accompagnait et qui avaient perdu tous papiers d'identité, car l'un d'eux était mineur. Dans ce cas, le règlement exige que le consulat enquête afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un enlèvement de mineur, cas qui n'est pas rare. Aussi rapidement que possible dans de telles circonstances, loin de France, le père et le fils reçurent des laissez-passer.

S'ils avaient à se plaindre, pourquoi n'ont-ils pas demandé à voir le consul, chef de chancellerie, ou le consul général, qui tous deux tiennent à la qualité et à l'efficacité de l'accueil ?

● *Un nouveau directeur pour la montagne.* — M. Philippe Huet, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé chef du service d'étude d'aménagement touristique de la montagne, en remplacement de M. Georges Cumin, ingénieur général des ponts et chaussées. Installé à Chambéry, ce service assiste les communes pour leurs projets de création ou d'extension de stations de ski.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Fermeté de la livre - Hausse du dollar

Fermeté confirmée de la LIVRE STERLING, hausse du DOLLAR, bonne tenue du FRANC FRANÇAIS, tassement du DEUTSCHEMARK : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

La fermeté de la LIVRE ne se dément donc pas. En hausse ces dernières semaines, la devise britannique a de nouveau progressé sur toutes les places financières, son cours débordant largement 10 F à Paris. Les raisons de la bonne tenue du STERLING sont connues et ont été largement évoquées : le pétrole de la mer du Nord, le haut niveau des taux d'intérêt pratiqués outre-Manche, sont autant d'arguments qui militent en faveur d'une appréciation de la devise britannique. L'excédent commercial record dégagé en septembre ne pouvait qu'accélérer le mouvement, même s'il traduit pour une large part l'atonie du marché intérieur.

LE DOLLAR, quelque peu hésitant en début de semaine, a par la suite vigoureusement progressé. Là encore la tension des taux d'intérêt outre-Atlantique — dont certains pensent qu'elle va s'accentuer au risque de casser la reprise économique qui se dessine — a joué un rôle important. Mais il n'est pas douteux que les rumeurs faisant état d'une amorce de négociation entre les Etats-Unis et l'Iran sur la libération des otages américains a favorablement influencé les opérateurs. Ajoutons enfin que le nouvel accès de faiblesse du DEUTSCHEMARK, dans la mesure où il a sans aucun doute entraîné des arbitrages en faveur de la devise américaine, a également profité à la devise américaine.

Le DEUTSCHEMARK en effet est resté faible. Des rumeurs ont couru pendant la semaine, laissant supposer que la Bundesbank déciderait d'abaisser ses taux directeurs. Finalement elle n'en a rien fait, se contentant de prendre un certain nombre de mesures visant à augmenter les liquidités bancaires, la plus importante de celles-ci étant le relèvement des contingents de réescompte. Notons que M. Karl Otto Poehl, gouverneur de la Banque centrale, a déclaré qu'il espérait voir s'amorcer une désescalade des taux en R.F.A.

Si le DEUTSCHEMARK reste discuté, le FRANC FRANÇAIS en revanche continue de se bien porter. L'annonce d'une augmentation du nombre des demandeurs d'emploi en données brutes pas plus que celle d'un déficit commercial supérieur à 5 milliards de francs en septembre n'ont guère eu d'effet sur son comportement. Le FRANC FRANÇAIS occupe de nouveau la première place du système monétaire européen.

Cette semaine encore M. Raymond Barre a publiquement fait allusion à la tenue du FRANC en déclarant à l'Assemblée nationale le 15 octobre : « *Je n'utiliserai jamais la dépréciation ou la dévaluation du franc comme un moyen de stimulation de notre économie. Je ne le ferai jamais !* [...] *Rechercher systématiquement la dépréciation du FRANC sous prétexte d'améliorer la compétitivité de nos entreprises, ce serait aggraver la facture pétrolière et inciter les entreprises à faire preuve dans leur gestion d'un laxisme auquel elles ont trop tendance à recourir.* » Voilà les chefs d'entrepris: une nouvelle fois avertis : c'est à eux de s'adapter à la parité du FRANC et non le contraire. Ce à quoi certains d'entre eux ne manquent pas de répondre qu'il y a quelque difficulté à s'adapter à des taux d'intérêt deux fois supérieurs en France à ce qu'ils sont en Allemagne. Il est vrai que les causes d'inflation dans les deux pays ne sont guère comparables non plus. Quoi qu'il en soit, le problème de la dépréciation du FRANC ne se pose pas dans l'immédiat, puisque le gouvernement la refuse et que le marché ne pèse pas dans ce sens.

A Tokyo, M. Zenko Suzuki, premier ministre, a déclaré que la relance de l'économie japonaise ne peut passer que par des mesures monétaires. Certains en ont conclu que M. Suzuki était partisan d'une baisse du taux de l'escompte, actuellement fixé à 8,25 %. Que cette baisse ait lieu ou non, il est fort probable qu'elle n'aurait guère d'effet sur la tenue du YEN, tant la Banque du Japon contrôle avec maîtrise l'évolution de sa monnaie.

Sur le marché de l'or les cours ont fléchi. A Londres le prix de l'once de métal précieux s'est ainsi établi à 670,50 dollars contre 685,25 dollars le vendredi précédent.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,4145	10,2700	3,9935	4,4439	71,2036	4,7915	2104,84
	—	2,4035	10,0526	3,9309	4,3359	69,6053	4,7168	2064,24
New-York..	2,4145	—	23,5100	60,4594	54,2593	3,3909	50,3905	0,1147
	2,4035	—	23,9091	61,1433	55,4323	3,4530	50,9554	0,1164
Paris.....	10,2700	4,2535	—	257,16	230,79	14,4235	214,33	4,8792
	10,0526	4,1825	—	255,73	231,84	14,4423	213,12	4,8698
Zurich....	3,9935	165,40	38,8856	—	89,7449	5,6086	83,3459	1,8973
	3,9309	163,55	39,1034	—	90,6596	5,6474	83,3375	1,9042
Francfort..	4,4439	184,30	43,3290	111,4268	—	6,2495	92,8697	2,1141
	4,3359	180,40	43,1320	110,3026	—	6,2292	91,9235	2,1084
Bruxelles..	71,2036	29,4900	6,9331	17,8295	16,0010	—	14,8601	3,3828
	69,6053	28,9600	6,9240	17,7071	16,0532	—	14,7566	3,3719
Amsterdam	4,7915	198,45	46,6556	119,9818	107,6776	6,7293	—	2,2764
	4,7168	196,25	46,9216	119,9938	108,7860	6,7765	—	2,2850
Milan.....	2104,84	871,75	204,9488	527,0556	473,0059	29,5608	439,27	—
	2064,24	858,85	205,3436	525,1299	476,0809	29,6544	437,63	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse des métaux - Hausse du blé

METAUX. — *La guerre entre l'Iran et l'Irak se poursuit, mais, comme une extension du conflit ne s'est pas encore produite, ses effets ont été très limités sur les diverses places commerciales.*

Les cours du cuivre se sont repliés au Metal Exchange de Londres. Les spécialistes tablent sur une diminution de 18 % de la consommation mondiale de métal durant le second semestre dans les pays non communistes.

Nouvel effritement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang, dans l'attente des décisions éventuelles qui seront prises par le conseil international de l'étain réuni à Londres. Les Etats-Unis vont fournir une contribution de 1 500 tonnes au stock régulateur.

Légère baisse des cours du zinc à Londres. Les stocks britanniques de métal atteignent leur niveau le plus élevé depuis juillet 1979. Un producteur australien a décidé de réduire de 20 dollars par tonne son métal écoulé sur le marché européen, ramené à 825 dollars.

Déprimé par la perspective d'une diminution de 15 % de la consommation mondiale de nickel en 1980 et par un accroissement de 35 000 tonnes des stocks, les cours de ce métal se sont affaiblis à Londres.

DENREES — *Le sucre a consolidé sa précédente flambée ; il se maintient à ses niveaux les plus élevés depuis janvier 1975, sous la pression d'achats spéculatifs. La récolte européenne de betteraves est évaluée par une firme privée à 38,36 millions de tonnes, inférieure de 600 000 tonnes à celle de 1979-1980.*

Repli des cours du cacao avant la reprise des négociations relatives à la conclusion d'un accord international de stabilisation des prix.

CEREALES. — *Nouvelle avance des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La perspective de la conclusion d'un important contrat, portant sur la livraison de 6 à 9 millions de tonnes de blé par les Etats-Unis à la Chine, a stimulé le marché.*

A la fin de la campagne en cours, les stocks mondiaux reviendront à 72 millions de tonnes, soit leur niveau le plus bas depuis 1960, en diminution de 20 %. Ils ne couvriront plus que 16 % de la consommation mondiale.

Cours des principaux marchés du 17 octobre 1980

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 847 (856) ; à trois mois, 876 (888,50) ; étain, comptant, 6 885 (6 930) ; à trois mois, 6 965 (7 008) ; plomb, 364 (375) ; zinc, 332 (342) ; argent (en pence par once troy), 854 (903,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 93,90 ; (94,55) ; argent, 20,70 (21,77) ; aluminium (lingots), inch., (72) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 95,50 (97) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 400-405 (395-405).

— Penang (en dollars des Detroits par picul de 22 lbs) : 2 095 (2 081).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc., 88,50 (90,90); mars, 89,80 (91,40).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc., 380 (384) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (206).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, oct., inch. (29,90).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 62,90-63-30 (64,50)

— Penang (en cents des Détroits par kilo), 303,50-304,50 (310,50-311)

DENREES. — New-York (en cents par lb) : sauf cacao en dollars par tonne) : cacao, déc., 2 143 (2 205) ; mars, 2 230 (2 270) ; sucre, janv., 43,65 (43,30) ; mars, 44,70 (45,60) ; café, déc., 131,50 (133,25) ; mars, 132,20 (132).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, janv., 429,75 (428) ; mars, 435,45 (440,50) ; café, nov., 1 094 ; (1 088) ; janv., 1 116 (1 109) ; cacao, déc., 953 (978) ; mars, 993 (1 021).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, déc., 960 (970) ; mars, 998 (1 004) ; café, nov., 1 115 (1 095) ; janv., 1 140 (1 105) ; sucre (en francs par tonne), déc., 4 190 (4 145) ; mars, 4 345 (4 310))

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, déc., 524 1/2 (511 1/2) ; mars, 544 1/2 (532) ; maïs, déc., 357 1/2 (354 1/2) ; mars, 368,1/2 (364).

Indices : Moody's : 1 335,20 (1 336,80); Reuter : 1 753,3 (1 761).

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Stabilité

L'ensemble des banques françaises ayant constitué leurs réserves obligatoires avant l'échéance habituelle (le 20 de chaque mois), le loyer de l'argent est revenu à la veille du week-end au niveau de 11 %. Au-delà de cette péripétie d'ordre technique, les taux du terme sont restés relativement soutenus, sans grandes modifications toutefois.

Selon les indices Paribas, les rendements du marché secondaire tendent aussi à se stabiliser à 14,76 % (contre 14,74 %) pour les emprunts privés et à 13,71 % (contre 13,72 %) pour les emprunts d'Etat, celui des emprunts publics revenant de 14,34 % à 14,25 %.

Malgré la bonne tenue actuelle du franc, à propos duquel le premier ministre a déclaré : « *Je n'utiliserai jamais la dévaluation ou la dépréciation du franc comme moyen de stimulation de l'économie* », il ne semble pas cependant qu'il faille tabler sur une baisse notable des taux d'intérêt dans un proche avenir. Le climat général ne s'y prête d'ailleurs pas. Ni en France ni à l'étranger.

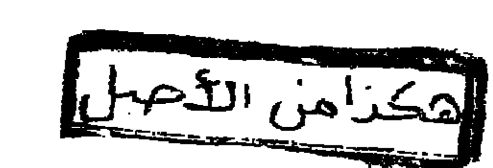
Le conseil central de la Bundesbank s'est borné jeudi à augmenter de 3 milliards de DM le contingentement de réescompte des banques et de 500 millions de DM le contingentement d'effets privés destinés à financer le commerce extérieur en particulier. Ces mesures s'appliqueront à compter du 20 octobre.

En gardant fixés à leurs niveaux actuels ses taux directeurs, la Banque centrale allemande confirme donc son souci de maintenir des taux de rémunération réels supérieurs à la hausse des prix.

Parallèlement, les taux d'intérêt se sont tendus en fin de semaine sur le marché de l'eurodollar, tandis qu'aux Etats-Unis la Chase Manhattan, suivie par la Chemical Bank, portait son taux de base (prime rate) de 13 1/2 % à 14 %, soit quinze jours après la Citibank. Apparemment les critiques faites par le président Carter et son secrétaire au Trésor, M. William Miller, sur la politique d'argent cher, n'ont pas été entendues ou prises en compte.

Seul le Japon s'apprêterait, dit-on, à baisser son taux d'escompte actuellement fixé à 8 1/4 %. Le premier ministre nippon, M. Zenko Suzuki, l'a laissé entendre. M. Suzuki est partisan d'un abaissement des taux sur les emprunts destinés à financer les achats de logements afin de soutenir le secteur de la construction. Mas de là à réduire le taux de l'escompte, il y a peut-être un pas qu'il hésitera à franchir.

Cette semaine, le Trésor a adjugé pour 3,4 milliards de francs de Bons à « 12 mois » au taux de 11 5/32 % (rendement de 12,6 %). L'adjudication de la Banque de France a porté pour sa part sur 2,5 milliards de francs à 11 1/2 %. — *(Intérim).*



LA REVUE DES VALEURS

RECH. SOC. A COTER

Rénover le marché financier est indispensable pour que la Bourse de Paris garde sa place dans le peloton de tête des marchés financiers. Dans cet esprit, la dématérialisation des titres, l'informatisation des cotations, le marché continu sont autant de réformes nécessaires, comme le souligne le rapport de la commission Pérouse discuté cette semaine en conseil des ministres. Mais suffiront-elles à préserver le standing international du marché de Paris ? Beaucoup estiment que non et que la cote, en plus, a besoin de s'enrichir de nouvelles valeurs. Depuis le début de l'année, seules deux sociétés, Bongrain et la F.N.A.C., ont été admises à la cote officielle ; c'est peu. Pour les prochains mois, on attendait l'introduction du groupe Maison familiale. La société vient de faire savoir qu'elle repoussait à une date ultérieure son entrée sur le marché. M. René Monory estime que « plusieurs dizaines d'entreprises » envisagent de s'introduire en Bourse. Espérons qu'elles ne tarderont pas trop à mettre leur projet à exécution.

En attendant, les investisseurs français peuvent toujours se consoler en songeant à l'événement qui a animé Wall-Street cette semaine : l'introduction de Genentech, société spécialisée dans le génie génétique. Mises en vente sur la base de 35 dollars, les actions cotaient déjà à la fin de la séance d'introduction 77,75 dollars...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt « 7 % 1973 » a, cette semaine, pour la première fois de son histoire, franchi la barre des 10 000 F pour atteindre au plus haut 10 200 F. Depuis le début de l'année, il a monté de 57 %. Cependant sa décote vis-à-vis du lingot sur lequel il est indexé, autrement dit son équivalence-or par rapport à ce dernier, ressort à 20 %.

	17 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	2525	— 40
7 % 1973	10145	+175
10,30 % 1973	87	+ 0,70
10 % 1976	86,25	+ 0,25
P.M.E. 10,6 % 1976	87	+ 0,20
P.M.E. 11 % 1977	88,20	+ 0,10
8,80 % 1977	96,50	— 0,60
10 % 1978	83,90	inch.
9,80 % 1978	83,20	+ 0,30
9,45 % 1978	81,10	inch.
8,80 % 1978	80,35	+ 0,45
9 % 1979	78,30	+ 0,05
10 % 1979	82,40	inch.
10,80 % 1979	85,60	— 0,30
12 % 1980	93,45	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3345	— 30

Sur la base du prix actuel d'un kilo d'or à Paris, le coupon du 7 % devrait, le 16 janvier, lors de son détachement valoir globalement plus de 600 F, soit 450 F après prélèvement libératoire.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Afin d'assurer une meilleure répartition géographique des risques, la *B.N.P. Intercontinentale* va absorber la *B.N.C.I.-Océan Indien* avec effet rétroactif au 1er janvier 1980. *La parité* d'échange retenue et de onze actions B.N.P. Intercontinentale pour trois actions B.N.C.I.-Océan Indien.

« Paribas » a pris le contrôle à 66 % de « Neiman », premier fabricant européen de systèmes anti-vol pour voitures en rachetant leurs actions à deux des trois sœurs Neiman, propriétaires à 100 % du capital depuis trois ans.

Cette opération, destinée à élargir en le diversifiant le portefeuille industriel de l'établissement, a été complétée par le rachat de la majorité des actions (83,67 %) de la société « Rhône-Isère » (serrures « RONIS ») au prix unitaire de 180 F à la Bourse de Lyon (cours maintenus à ce niveau jusqu'au 6 novembre inclus). C'est « Neiman », qui a mené cette dernière transaction et pris « RONIS » dans son orbite.

	17 oct.	Diff.
Bail Equipement	194	— 1,10
B.C.T.	115	+ 0,50
Banq. Rothschild	164,50	+ 6,50
Cetelem	192	— 4
Chargeurs Réunis	190	— 0,10
Cie Bancaire	330	— 13,50
C.C.F.	195,40	+ 0,40
C.F.F.	460	+ 15
C.F.I.	260	+ 8,90
Crédit du Nord	73	+ 2,50
Eurafrance	359,80	+ 7,80
Financ. Paris	254,80	+ 0,80
La Hénin	441	+ 13
Locafrance	201	— 7
Locindus	383	— 2,50
Midi	965	+ 10
Prétabail	499	+ 7
Pricel	200	+ 6
Schneider	166	+ 3,70
Suez	311,90	+ 7,40
U.C.B.	165	— 8

Le groupe *Compagnie bancaire* annonce un résultat net consolidé de 119 millions de francs pour le *premier semestre* contre 327 millions pour l'exercice 1979 en entier.

Alimentation

Les affaires d'alimentation et de spiritueux ont réalisé de bons scores durant le premier semestre. *Cofradel* a ainsi vu son résultat (brut) passer de 6,3 à 11,68 millions de francs, les *Docks de France* (bénéfice net consolidé) de 11,61 à 23,75 millions, la *Ruche Picarde* (bénéfice net) de 8,49 à 11,19 millions, *Martell* (bénéfice d'exploitation) de 72,6 à 101,8 millions, et *Viniprix* (résultat net social) de 582 000 à 5,54 millions.

	17 oct.	Diff.
Beghin-Say	265	— 0,50
B.S.N.-G.-Danone	1035	+ 5
Carrefour	1820	+ 45
Casino	1455	+ 5
Gén. Occidentale	346,80	— 0,20
Guyenne et Gasc.	409	+ 14,5
Martell	580	+ 6
Moët-Hennessy	531	— 2
Mumm	430	+ 11
Olida-Caby	263	+ 2
Pernod-Ricard	341,50	— 1,50
Perrier	190,20	— 5,80
Radar	530	— 4
St-Louis-Bouchon	219	— 1
Saupiquet	291	inch.
Veuve Cliquot	905	+ 4
Viniprix	451	— 19
Nestlé	8030	—230

Des actions gratuites vont être distribuées par « Docks de France » (1 pour 4) et par la « Ruche Picarde » (1 pour 4).

Bâtiments et travaux publics

Les *Ciments Vicat* annoncent, pour le premier semestre, un bénéfice brut de 57,22 millions de francs contre 57,16 millions.

	17 oct.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	592	+ 51
Bouygues	770	inch.
Chim. et Routière	136,20	— 3,80
Ciments Français	167	+ 1
Dumez	945	+ 75
Ent. J. Lefebvre	269,80	— 1,20
Gén. d'Entrep.	242	+ 22,50
Gds Tr. Marseille	494	+ 5
Lafarge	299,50	+ 4,3
Maisons Phénix	636	+ 6
Poliet et Chausson	462	+ 3

Pour la même période, le résultat net des *Ciments français* atteint 44,94 millions de francs contre 37,38 millions.

Filatures, textiles, magasins

Poursuivant sa politique de diversification tous azimuts, la *Générale des Eaux* a pris le contrôle de la *Compagnie générale d'entreprises automobiles* en portant sa participation dans son capital de 23,35 % à 57,47 %. Cette opération s'est faite par rachat des titres en Bourse au prix unitaire de 170 francs.

	17 oct.	Diff.
Agache-Willot	345	— 12
B.H.V.	100,50	+ 2
C.F.A.O.	420	+ 25
Darty	524	+ 24
Dollfus-Mieg	46,80	— 5,70
Gal. Lafayette	139,50	+ 5,50
La Redoute	443	— 16,90
Lainière Roubaix	37	inch.
Printemps	115	— 0,10
Roudière	230	— 5
S.C.O.A.	52,40	+ 4,50

La compagnie a, d'autre part, augmenté ses intérêts dans *Fougerolle* en rachetant à la *Bank für Gemeinwirtschaft* les 7,5 % d'actions qu'elle détenait. Elle possède désormais 20 % environ du capital de *Fougerolle*.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Elf-Aquitaine	71 925	97 186 625
4 1/2 % 1973	24 800	62 282 500
L'Air liquide (1)	104 150	53 794 575
Elf-Gabon	26 825	52 440 175
Norsk Hydro	67 925	37 668 100
Bouygues (2)	43 100	32 767 275
C.N.E. 3 %	8 075	27 232 220
C.S.F.	54 375	26 909 875

(1) Quatre séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 oct.	14 oct.	15 oct.	16 oct.	17 oct.
Terme	137 838 609	227 949 881	259 756 706	242 062 127	234 003 186
Compt.					
B. et obl.	412 149 424	278 147 019	220 893 283	191 236 873	414 742 160
Actions	109 031 776	103 604 818	106 946 907	124 194 072	107 372 919
Total	659 019 809	609 701 718	587 596 896	557 493 072	756 118 265

INDICES QUOTIDIENS INSEE (base 100, 28 décembre 1979)

Franç.	110,7	111,6	112,5	113,1	112,7
Etrang.	121,6	122,3	123,3	124,1	123

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance	115,8	116,6	117,5	117,8	117,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	112,4	113,4	115	116	115,4

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 13 AU 17 OCTOBRE

LA PROPULSION PAR LES PÉTROLES

A l'approche du terme boursier d'octobre, le marché fait toujours preuve d'un *étonnant ressort. D'un vendredi* à l'autre, l'indice CAC gagne environ 1,6 % et « casse » son plus haut de l'année à 116 (*le précédent record* — 115,2 — avait été atteint en février).

Le *premier fait marquant de la semaine a été* le brusque gonflement, à partir de mardi, du volume des transactions. *Ces derniers temps en effet, les échanges étaient* restés à Paris étonnamment faibles, en tout cas nettement inférieurs *à ce qu'ils étaient l'an dernier* à pareille époque. Ce nouvel afflux d'ordres, qui a culminé mercredi (les transactions à terme sont passées ce jour-là de 159 à 259 millions de francs), s'expliquerait en partie par le retour sur le marché parisien d'investisseurs étrangers, essentiellement arabes. L'Air Liquide aurait été ainsi très recherché par ces détenteurs de capitaux ainsi que Bouygues.

Le second événement de la semaine aura été le réveil des valeurs pétrolières. Avec trois semaines de retard sur Wall Street, Paris a été pris d'un soudain emballement pour les titres de ce secteur. Indifféremment, tout a été acheté. Les investisseurs français ont estimé, peut-être un peu hâtivement, que les sociétés pétrolières nationales devraient bénéficier, comme les pétrolières *américaines, d'une hausse* accélérée du prix du baril, conséquence à leurs yeux inéluctable du conflit entre l'Iran *et l'Irak. Seul Elf-Gabon, qui,* il est vrai, a déjà progressé de 100 % en un an, a été à *contre-courant.*

La reprise des pétrolières a eu un effet immédiat sur *l'indice (Elf-Aquitaine « pèse » à lui seul 10 %* dans celui de la Chambre syndicale). Elle a, par ailleurs, modifié le comportement des opérateurs pour qui, ces dernières semaines, la résistance de la Bourse paraissait suspecte face à la montée des périls internationaux. Ceux-ci se sont cependant montrés sélectifs. *Une partie de leurs achats a porté sur les valeurs d'armement.* C.S.F. a été très entouré après l'annonce officielle de la signature du fabuleux contrat de 14 milliards de francs avec l'Arabie Saoudite. *Les titres des sociétés ayant des intérêts en Afrique* (C.F.A.O., S.C.O.A...) ont aussi été recherchés. Les « *acheteurs » estiment sans doute que ce continent, qui dispose* d'importantes ressources pétrolières, devrait connaître (du *moins certains pays comme le Cameroun, le Nigéria,* ou le Gabon) une nouvelle ère de prospérité. Autre valeur sélectionnée, Alsthom-Atlantique, qui pourrait participer à la construction de centrales nucléaires en Chine populaire.

La publication, en fin de semaine, des résultats de la balance commerciale pour le mois de septembre, qui ne traduisent pas, loin s'en faut, d'amélioration des comptes extérieurs de la France, a entraîné certaines ventes bénéficiaires. Mais ces dernières ont été bien absorbées.

Sur le marché de l'or, le lingot et le *napoléon restent* inchangés. Quant à l'Emprunt 7 % 1973, il inscrit un nouveau *cours record à 10 200 F.*

JEAN-MARC BIAIS.

Matériel électrique, services publics

Bons *résultats semestriels* pour les affaires de ce secteur, mais quand même assez inégaux.

Le bénéfice net consolidé de *Legrand* (74,9 millions de francs) progresse de 24,4 %, le bénéfice brut de la *C.G.E.* (164,4 millions de francs) de 13,5 % et le résultat net de *Matra* (82,8 millions de francs) de 11 % environ.

	17 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	96,10	+ 13,20
C.E.M.	50,70	+ 1,50
CIT-Alcatel	1032	— 8
C.G.E.	369	+ 4
Crouzet	328	+ 9
C.S.F.	497	+ 25
Gén. des Eaux	469	inch.
Legrand	1740	+ 48
Lyonn. des Eaux	389	— 9
Machines Bull	81,810	— 0,30
Matra	10280	+250
Mot. Leroy-Somer	830	— 9
Moulinex	63,05	— 0,65
P.M. Labinal	319	+ 13,30
Radiotechnique	315	+ 8
S.E.B.	149	— 8
Signaux	720	— 8
Télémec. Electr.	1165	— 15
Thomson-Brandt	258,50	+ 15
I.B.M.	388,50	— 1,50
I.T.T.	129,60	— 0,40
Schlumberger (1)	707	+ 60
Siemens	655	+ 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 2 F.

L'annonce d'un accord de principe entre Paris et Pékin sur la construction en Chine de deux centrales nucléaires a fait bondir l'action « Alsthom » (+ 7,7 %) à la veille du week-end.

I.B.M. a dégagé, au 30 septembre, 2,38 milliards de dollars (+ 16 %) de bénéfice net dont 884 *millions* (+ 32 %) durant le troisième trimestre.

Métallurgie, constructions mécaniques

De Dietrich a enregistré une baisse de rentabilité au 30 juin avec un bénéfice de 14,84 millions de francs seulement contre 17,99 millions un an auparavant.

En retard sur les prévisions, le résultat de *Manurhin* au 30 juin s'établit à 38,46 millions de francs contre 47,57 millions.

	17 oct.	Diff.
Alspi	132	+ 4
Av. Dass. Bréguet	875	— 5
Babcock-Fives	144	+ 12
Chiers-Châtillon	12,40	+ 0,20
Creusot-Loire	85	+ 2,50
De Dietrich	630	— 29
FACOM	441	— 4,20
Ferodo	328	+ 3
Gén. de Fonderie	198	+ 1
Marine-Wendel	43	+ 1,60
Métal.-Normandie	49,95	+ 5,95
Penhoët	280	+ 20
Peugeot-Citroën	181,40	+ 4,40
Poclain	226	inch.
Pompey	97	— 2,90
Sacilor	13,30	— 0,75
Sagem	1010	+ 32
Saulnes	66,70	+ 0,20
Ent. S. Duval	137,80	— 0,7
Usinor	9,20	+ 0,15
Vallourec	61	— 1,50

Le premier semestre a été favorable pour la « Générale de Fonderie », qui a vu son bénéfice net atteindre 25,89 millions de francs (contre 17,66 millions), mais aussi pour « SAGEM » 16,75 millions de francs (contre 13,66 millions).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le holding *Michelin* annonce, pour le premier semestre 237,3 millions de francs de bénéfice avant impôts contre 211,42 millions en 1979 à pareille époque. La filiale britannique du groupe de Clermont-Ferrand a enregistré une *forte* baisse de ses profits pour la même période (— 23,6 %) dont le montant net, malgré une augmentation des *ventes*, revient à 7,46 millions de livres.

	17 oct.	Diff.
Imetal	96	— 1
Kléber	50	+ 2,90
Michelin	800	— 3
Penarroya	94,50	— 1,50
Charter	28,40	+ 1,50
INCO	94,50	— 3,70
R.T.Z.	46,50	+ 3,10
Union Minière	103	— 2
Z.C.I.	4,21	— 0,14

Pétroles

« Esso S.A.F. », filiale d'Exxon, a publié à son tour ses résultats du premier semestre dont le montant net atteint 377 millions de francs. Peut-être par pudeur, la compagnie ne rappelle pas combien elle avait fait de bénéfices en 1979 à pareille époque (115,73 millions). D'une année sur l'autre la progression ressort à 160 %.

	17 oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	1357	— 79
Esso	300	+ 22,60
Franç. des Pétroles	236	+ 0,90
Pétroles BP	132	inch.
Primagaz	432	+ 47
Raffinage	171	+ 17
Sogerap	229,50	+ 22
Exxon	336,40	+ 16,40
Petrofina	742	+ 3
Royal Dutch	113	+ 27

Les actions de la société sud-africaine « SASOL Ltd », qui produit de l'essence synthétique à partir de charbon, seront prochainement introduites sur le marché hors cote de Paris.

Produits chimiques

L'action « Institut Mérieux » a baissé *de 7,6 % cette semaine* sur la rumeur que la firme serait *en rupture de stocks* pour ses vaccins anti-grippaux. Renseignements pris : « Mérieux » a éprouvé des difficultés à mettre au point à partir d'une nouvelle souche le vaccin de 1980 et a pris du retard dans ses livraisons. Mais la production, désormais arrêtée comme chaque année après la fin du cycle de vaccination, a porté sur les mêmes quantités qu'en 1979 (vaccins contre la grippe associant celui contre le tétanos compris). Mérieux achève ses livraisons.

	17 oct.	Diff.
C.M.-Industries	515	— 3
Institut Mérieux	816	— 69
Laboratoire Bellon	441	— 1
Nobel-Bozel	49,60	+ 0,10
Rhône-Poulenc	104	+ 2
Roussel-Uclaf	226	— 8
B.A.S.F.	292	— 10
Bayer	249	— 10
Hoechst	247	— 10
I.C.I.	34,10	+ 1,60
Norsk-Hydro	546	+ 10

Le bénéfice net consolidé de *Roussel-Uclaf*, pour le premier semestre, progresse de 13,9 % (hors plus et moins values) à 71,3 millions de francs.

Norsk Hydro n'espère pas améliorer ses bénéfices cette année, *tablant seulement sur leur maintien* au niveau 1979-1980. L'activité *pétrolière* donne de *bons* résultats mais la pétrochimie connaît des difficultés.

Mines d'or, diamants

Presque toutes les sociétés du groupe *General Mining* font état d'une hausse de leurs bénéfices pour le troisième trimestre et ce, *grâce à la montée du prix du* métal jaune dont la valeur moyenne s'est élevée à 672,30 dollars l'once contre 548,40 dollars pour le trimestre précédent.

	17 oct.	Diff.
Amgold	574	— 6
Anglo-American	88,30	— 1,40
Buffelsfontein	280,50	— 4
De Beers	51,40	+ 1,30
Free State	385,50	— 2,50
Goldfields	67,50	— 2,50
Harmony	136,90	— 3,10
President Brand	325	— 17
Randfontein	439	— 31
Saint-Helena	245,50	— 17,40
Gencor (1)	114	— 3,60
West Driefontein	459	— 23
Western Deep	329,80	— 1,20
Western Holding	479	— 15

(1) Compte tenu d'un coupon de 2,40 F.

Valeurs diverses

Le résultat net de *Bis*, au 30 juin, s'élève à 38,37 millions de francs, en progression de 31,8 % sur celui du semestre correspondant de 1979.

Le bénéfice net de *L'Oréal* atteint pour sa part 188 millions de francs (+ 32,4 %). Mais il comprend cette fois les résultats de *Métabio-Joullié* et de la *Société d'hygiène dermatologique de Vichy*.

La progression du bénéfice net semestriel d'*Essilor* (23,3 millions de *francs*) atteint 24 %. Elle est plus faible au niveau consolidé (+ 8,4 % à 37,6 millions de francs) en raison des pertes subies par la nouvelle filiale américaine *Techsight*.

	17 oct.	Diff.
A.D.G.	245	+ 6,20
L'Air Liquide	526	— 50
Arjomari	169	inch.
Bic	566	— 2
Club Méditerranée	424,50	+ 4,50
Essilor	488	— 26
Europe 1	1675	— 18
Gle Ind. Part.	152	+ 4,10
Hachette	286,50	+ 4,50
J. Borel Int.	127	— 4
L'Oréal	681	+ 22
Navigation Mixte	209	— 0,30
Nord-Est	34,90	— 0,30
Presses de la Cité	409	+ 19
P.U.K.	101	+ 0,40
St-G.-Pt-à-M.	131	+ 6,10
Skis Rossignol	845	+ 10
U.T.A.	161,50	— 11,50

Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, *Sellier-Leblanc* a dégagé 13,99 millions de francs de *bénéfice contre 7,73 millions*. Le dividende global est porté de 15 francs à 18,75 francs.

Baisse du résultat consolidé semestriel de *Sommer-Allibert* : 16,4 millions de francs contre 23,8 millions.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 10/10	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	92250	90100
— (kilo en lingot)	92495	90490
Pièce française (20 fr.)	799 90	791
Pièce française (10 fr.)	471	459
Pièce suisse (20 fr.)	658 9	652
Union latine (20 fr.)	630 10	617
• Pièce tunis. (20 fr.)	592	585
Souverain	809	808
• Souverain Elizabeth II	947	975
• Demi-souverain	446	443
Pièce de 20 dollars	3000 40	3282
— 10 dollars	1585 60	1570
— 5 dollars	947 60	885
— 50 pesos	3875	3730
• — 20 marks	760	720
— 10 florins	644	640
• — 5 roubles	430	485

Bourses étrangères

NEW-YORK

Rechute en fin de semaine

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. Très *ferme* en début de semaine au point d'atteindre, mercredi, ses plus hauts niveaux depuis trois ans, le marché a ensuite subitement reviré à la baisse, reperdant la plus grande partie de ses gains initiaux et, vendredi soir, l'indice des industrielles s'établissait à 956,14 (contre 950,67).

Simple rechute technique ? Au-delà de cette simple péripétie boursière, il semble bien qu'après une phase d'optimisme, un malaise a de nouveau régné autour du « big board ». C'est M. Henry Kaufman, un éminent économiste boursier, qui a jeté le trouble dans les esprits en affirmant : « Les taux d'intérêt et l'inflation à deux chiffres vont être durables. » Cette déclaration, accompagnée *quelques heures* plus tard d'une généralisation à la hausse du « *prime rate* » bancaire, a littéralement douché les opérateurs, tout à la joie de la reprise économique, confirmée par les dernières données statistiques (hausse de la production industrielle en septembre, progression des revenus personnels, des dépenses de consommation et de l'épargne), ébranlant d'autre part très fortement leur conviction que le loyer de l'argent s'était stabilisé. L'annonce, toutefois, d'une augmentation du P.N.B. au troisième trimestre a quelque peu atténué le mauvais effet ainsi produit.

L'activité hebdomadaire a porté sur 238,24 millions de titres, contre 235,04 millions.

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
Alcoa	71 3/4	70 1/4
A.T.T.	51 1/8	50 1/4
Boeing	39 3/8	37 5/8
Chase Man. Bank	43 1/4	42 1/4
Du Pont de Nem.	44	42 7/8
Eastman Kodak	67 1/2	70 3/4
Exxon	75 1/8	78 3/8
Ford	27 7/8	26 1/4
General Electric	53 5/8	53 3/4
General Foods	29 1/4	28 3/8
General Motors	51 1/4	50 1/4
Goodyear	16 1/4	16 3/8
I.B.M.	69 3/8	68
I.T.T.	31	31 1/8
Kennecott	32 1/4	32 3/4
Mobil Oil	75 5/8	77 5/8
Pfizer	47	45 3/4
Schlumberger	150 3/4	109 7/8
Texaco	37	38 3/4
U.A.L. Inc.	18 1/4	17 1/8
Union Carbide	46 1/4	46 1/2
U.S. Steel	22	22 1/2
Westinghouse	26 5/8	29 3/4
Xerox Corp.	67 1/8	65 5/8

LONDRES

Forte reprise

Une assez forte reprise s'est produite *cette* semaine, et, malgré la réapparition de quelques ventes bénéficiaires à la veille du week-end, la plupart des valeurs industrielles se sont inscrites à leurs plus hauts niveaux depuis un mois. En moyenne les cours ont monté de 3,1 %.

Quelques bonnes nouvelles, il est vrai, ont revigoré le marché : la *confirmation* d'un ralentissement de la masse monétaire, puis de l'inflation ; le nouvel *excédent de* la balance commerciale. Du coup, la nouvelle baisse de la production industrielle est passée au second rang des préoccupations. Même I.C.I. s'est redressé, la Bourse ayant déjà très largement anticipé les quatre mille licenciements annoncés dans la division « fibres chimiques » du groupe. L'indice « F.T. » du 17 octobre : industrielles, 481,1 (contre 466,3) ; mines d'or, 500,5 (contre 532,6) ; fonds d'Etat, 70,74 (contre 70,63).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
Bowater	162	163
Brit. Petroleum	402	438
Charter	268	277
Courtaulds	57	63
De Beers (*)	12,12	12
Free State Geduld (*)	93,25	89,75
Gt Univ. Stores	434	440
Imp. Chemical	318	326
Shell	414	444
Vickers	128	134
War Loan	33 1/8	33 1/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut

Les cours ont évolué de façon très irrégulière cette semaine. Ils *ont d'abord monté dans* l'espoir d'une détente des taux d'intérêt. Mais la Bundesbank ayant décidé de maintenir ses taux directeurs, les opérateurs déçus se sont dégagés et le marché s'est alourdi. Les difficultés du groupe Neckermann et les rumeurs selon lesquelles la Lufthansa diminuerait fortement son dividende ont retenu aussi l'attention générale.

Indice Commerzbank du 17 octobre : 732,40 (contre 739,80).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
A.E.G.	80,50	80,10
B.A.S.F.	134	128,50
Bayer	113,20	109,20
Commerzbank	164,20	161,80
Hoechst	113,20	108,70
Mannesmann	131	129,40
Siemens	282	280,10
Volkswagen	176,50	175,20

TOKYO

Repli

Deux journées ont suffi au Kabuto-cho pour reprendre son souffle après son récent galop et repartir de l'avant. Les ventes bénéficiaires qui se sont produites ont été fort bien absorbées, si bien même que, dans son élan, le marché s'est de nouveau inscrit vendredi à ses plus hauts niveaux historiques. La perspective d'une prochaine baisse du taux d'escompte a contribué à entretenir l'optimisme ambiant.

Une forte activité a *régné et* 2 434 millions de titres ont changé de mains.

Indices du 17 octobre : Nikkei Dow Jones, 7 169,26 (contre 7 160) ; indice général, 497,83 (contre 493,85).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
Canon	702	736
Fuji Bank	418	418
Honda Motors	521	575
Matsushita Electric	837	893
Mitsubishi Heavy	211	221
Sony Corp	3 130	3 140
Toyota Motors	824	879

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN ITALIE

M. Forlani a présenté le nouveau gouvernement au président Pertini

M. Arnaldo Forlani, qui avait été chargé de constituer le nouveau gouvernement italien après la démission de M. Cossiga, a été reçu au Quirinal ce samedi matin 18 octobre. Il a présenté au président de la République, M. Sandro Pertini, la liste des membres de son cabinet. Celui-ci comprend vingt-sept ministres appartenant à quatre formations : démocrates-chrétiens, socialistes, républicains et sociaux-démocrates.

De notre correspondant

Rome. — La quarantième crise gouvernementale italienne depuis la libération se sera achevée en un temps record. C'est en effet le 2 octobre dernier que M. Forlani, alors président de la démocratie chrétienne, avait été chargé de former le premier cabinet de sa carrière après la démission de M. Cossiga. M. Forlani avait aussitôt annoncé qu'il allait tenter d'élargir la coalition gouvernementale au petit parti social-démocrate et essayer d'obtenir un soutien extérieur des libéraux, ainsi qu'une opposition « *plus compréhensive* » du parti communiste. Ce dauphin de M. Amintore Fanfani, qui fut déjà secrétaire de la démocratie chrétienne en 1969 et qui cache une nature énergique et résolue derrière une apparente nonchalance, est parvenu à tenir ce pari. Après deux jours de discussions passionnées, les portefeuilles ont été ainsi distribués : quatorze ministères aux démocrates chrétiens et treize répartie entre les les trois partis laïcs, sept revenant au parti socialiste (contre neuf dans le précédent cabinet), trois aux républicains et trois aux sociaux-démocrates.

Ce cabinet à quatre pourrait sembler une réédition tardive de l'expérience dite « de centre-gauche ». M. Forlani s'en défend et fait remarquer que son gouvernement est ouvert sur sa droite vers les libéraux et tient surtout à maintenir un certain dialogue avec les communistes, dont le président du conseil attend, après un entretien, le 11 octobre avec M. Berlinguer, une « *opposition constructive* ».

(Intérim.)

UN AVION S'ÉCRASE EN ALSACE : SEPT MORTS

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Un Beechcraft 2000 parti de Saint-Etienne s'est écrasé vendredi 17 octobre, au soir, dans la forêt de Ribeauvillé, à une quinzaine de kilomètres au nord de Colmar (Haut-Rhin). Ses sept passagers ont trouvé la mort dans cet accident. Il s'agit de M. Jean-Pierre Gérard, un des six associés-gérants de la société Casino ; du professeur Henri Vignon, qui dirige le service d'urgence de l'hôpital de Saint-Etienne ; de M. Jacques Dreyfus, un industriel lyonnais ; de M. Louis Gauchon, industriel à Boën (Loire) ; de M. Second, industriel marseillais, et des deux membres de l'équipage, MM. Champagnon et Glatini. Ils avaient pris place à bord de l'avion, qui appartient à la société Casino, pour se rendre en Alsace à une partie de chasse.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le gouvernement français* a décidé d'accueillir cinq mille réfugiés supplémentaires du Sud-Est asiatique au cours des six prochains mois, a indiqué, vendredi 17 octobre le secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

● *M. Olivier Philip*, préfet de la région Rhônes-Alpes, interrogé au sujet de sa déclaration aux journalistes à propos de l'enlèvement de M. Bernard Galle (*le Monde* du 18 octobre, a indiqué qu'il s'agissait d'« *une conversation privée* » et que la phrase incriminée « *prononcée en forme de boutade, avait été enlevée de son contexte* ». « *J'ai fait appel à la responsabilité des journalistes dans une affaire grave où un homme risque sa vie* », a-t-il conclu.

M. Philip avait déclaré : « *Il devrait y avoir en France une loi interdisant aux journalistes de parler des affaires d'enlèvements et qui puisse les punir de prison en cas de manquement* ».

● *M. Hissène Habré*, chef des Forces armées du Nord (FAN) tchadiennes, est arrivé, le samedi 18 octobre, dans la capitale togolaise où doit se tenir la « conférence de la paix » sur le Tchad M. Goukouni Oueddei, président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) tchadien, se trouve déjà dans la capitale togolaise depuis mercredi dernier. — *(A.F.P.)*

L'ARABIE SAOUDITE COMMANDE CINQ NAVIRES AUX CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT ET DE LA SEYNE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Conséquences du contrat d'armement naval passé à la France par l'Arabie Saoudite : cinq navires ont été commandés aux Chantiers navals de construction navale de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) et de La Seyne (Var).

Les Chantiers navals de La Ciotat (dont le capital est détenu par des Etats arabes) se voient confier la construction de deux pétroliers-ravitailleurs d'escorte de 17 000 tonnes chacun, et les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée, du groupe Herlicq, trois frégates de 2 000 tonnes chacune.

Ces contrats représentent plusieurs millions d'heures de travail qui sont ainsi assurées pour les deux chantiers, dont la situation était relativement fragile, et conforte leur plan de charge pour plusieurs mois (« le Monde » du 15 octobre). — J. C.

Dans la région parisienne

LES DÉTENUS OBTIENDRONT PLUS DIFFICILEMENT DES PERMISSIONS

Les procureurs de la République du ressort de la cour d'appel de Paris qui siègent dans les commissions de l'application des peines donneront désormais plus difficilement leur accord aux permissions de sortir de certains détenus, condamnés pour des infractions graves.

« *Le procureur général de Paris, M. Paul-André Sadon, leur a demandé, après concertation*, indique-t-on ce samedi 18 octobre au parquet général, *d'examiner avec une particulière attention le cas des demandeurs de permissions condamnés avec circonstance de port ou usage d'armes, à la lumière des événements récents, en particulier le meurtre d'un policier, à Saint-Ouen, par un permissionnaire qui entrait dans cette catégorie-là : il avait été condamné à six années de réclusion criminelle pour vol qualifié avec port d'armes* » (*le Monde* du 16 octobre)

Aux termes de l'article 723-4, alinéa 2, deuxième partie du Code de procédure pénale (loi du 22 novembre 1978 sur l'exécution des peines), la commission de l'application des peines, comprenant, outre le juge de l'application des peines, le directeur de l'établissement pénitentiaire et le procureur de la République, ne peut accorder de permissions de sortir aux condamnés pour des infractions graves — notamment les meurtres, les vols avec violence et port d'arme — que si sa décision est prise à l'unanimité. Suivant la directive de leur procureur général, les procureurs du ressort de Paris pourront donc interdire les permissions aux détenus concernés par ces dispositions.

« *Il s'agit*, nous a-t-on précisé au parquet général, *de trouver l'équilibre entre deux impératifs : préserver la sécurité des citoyens, mais aussi ne pas acculer au désespoir des gens incarcérés. Il faut avoir du discernement.* »

LE SAUVETAGE DE MANUFRANCE EST REMIS EN QUESTION

La C.G.T. dénonce le « numéro de cirque » de M. Dumas

C'est dans la gravité qu'a débuté, ce samedi 18 octobre, à Saint-Etienne, la journée d'action Manufrance organisée par la C.G.T., nous signale notre correspondant. Les autocars ont convergé vers des parkings soigneusement balisés, les militants de l'union locale de Saint-Chamond ont distribué sur l'autoroute des tracts d'accueil de l'union départementale de la Loire et du maire (P.C.) de Saint-Etienne. Cinquante mille personnes sont attendues. Trois cent soixante-dix cars ont été affrétés, ainsi que plusieurs wagons de chemins de fer et des milliers d'automobiles. Le bureau confédéral de la C.G.T. est largement représenté, M. Georges Séguy devant prononcer un discours. De nombreux responsables communistes (MM. Marchais, Fiterman, Colpin notamment) et socialistes (MM. Poperen, Beregovoy) doivent également s'exprimer. La C.F.D.T., en revanche, ne s'est pas associée à cette journée d'action, refusant, selon un responsable stéphanois, d' « appuyer la solution Dumas ».

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le 17 octobre 1885, en l'étude de Me Point, notaire à Saint-Etienne, était signé l'acte d'acquisition, par MM. Mimard et Blanchon, d'une modeste affaire de vente d'armes à laquelle ils joindront un atelier de fabrication. Ainsi naîtra la Manufacture d'armes et de tir, qui deviendra plus tard la Manufacture française d'armes et de cycles de Saint-Etienne.

Le 17 octobre 1980, ce quatre-vingt-quinzième anniversaire a été surtout une journée de dupes. A la veille de la manifestation nationale de la C.G.T., et contrairement à ce qu'il avait promis, M. Jean-Claude Dumas est revenu à Saint-Etienne les mains vides, alors qu'il n'avait cessé, les semaines et les jours précédents, d'assurer qu'il apporterait 70 millions de francs d'avance sur les 300 millions que des banquiers suisses étaient prêts, à l'en croire, à injecter dans l'affaire. La C.G.T., majoritaire dans l'entreprise, lui a fait confiance jusqu'au dernier moment, et puis, dans la nuit de vendredi à samedi, elle était bien obligée de dresser — provisoirement ? — un constat d'échec.

Peu avant une heure du matin, M. André Sainjon, secrétaire de la fédération C.G.T. de la métallurgie, déclarait aux salariés de Manufrance encore présents : « *Quelle que soit la suite des événements, nous venons d'assister à un véritable numéro de cirque, en faisant peser tout d'abord sur les travailleurs de Manufrance l'incertitude, puis l'espoir, pour en arriver enfin à la vérification d'une grotesque opération de diversion de la part d'affairistes couvrant ainsi les lourdes responsabilités du pouvoir. Il faut en finir avec tous les tripatouillages et les magouilles* »

Durant tout l'après-midi, M. Dumas n'avait cessé de tergiverser, repoussant d'heure en heure sa conférence de presse qui, finalement donnée en fin de soirée, fut un hachis de justifications et de mises en cause peu convaincantes les unes que les autres. Il avait auparavant rencontré le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, puis pendant deux heures le préfet de la Loire et enfin l'intersyndicale, en attendant l'arrivée de l'émissaire d'un banquier zurichois. Celui-ci devait apporter une lettre accréditive pour 70 millions de francs, qui conditionnait la levée, par M. Bernard Tapie, P.-D. G. de l'ancienne société, des hypothèques, gages et nantissements (de l'ordre de 190 millions de francs), permettant le rachat des actifs par la nouvelle société (pour 100 millions de francs) M. Tapie, pas plus tard que jeudi, s'était engagé à signer la mainlevée des hypothèques dès lors que l'assurance de l'arrivée des 70 millions de francs serait fournie, tout en se déclarant plutôt sceptique sur cette gageure de M. Dumas.

Ce dernier, il est vrai, déjà lors du protocole d'accord du 25 septembre, avait promis d'apporter aux actionnaires de la S.N.M. l'engagement d'un banquier suisse qui n'est jamais parvenu. Seule en a fait office, par la suite, une lettre d'un avocat genevois adressée aux actionnaires, dont ceux-ci s'étaient contentés, pour ne pas gêner les transactions qu'ils croyaient en bonne voie. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, M. Dumas s'est étonné de l'absence des documents que lui avaient pourtant promis ses amis suisses, après avoir donné plusieurs communications téléphoniques, sans succès apparemment.

Au fil des dernières heures manifestement, il a perdu beaucoup de son assurance et plus encore de la crédibilité que ses partenaires sociaux-économiques lui accordaient dans l'ultime espoir de pouvoir sauver Manufrance. A leur grand dam, le « *combat des chefs* » que se sont livrés jusqu'à présent Jean-Claude Dumas et Bernard Tapie, tourne à l'évidence à l'avantage de ce dernier. Après le « plan Dumas », il va falloir, semble-t-il, parler du « plan Tapie », avec toutes les conséquences de démantèlement qu'il implique et aussi les remous sociaux et politiques.

P.UL CHAPEL.

A L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

M. Barre annonce son intention d'engager une réforme du diplôme de docteur-ingénieur

De notre envoyé spécial

Lyon. — « *Il faut revoir la réglementation de doctorat d'ingénieur* », a déclaré le premier ministre, M. Raymond Barre, vendredi 17 octobre à l'Ecole centrale de Lyon, où avait lieu un colloque de la conférence des grandes écoles sur « *l'enseignement et la recherche dans le domaine énergétique* ».

Le premier ministre répondait ainsi au vœu exprimé auparavant par M. Pierre Laffitte, directeur de l'Ecole des mines, président de la conférence des grandes écoles et président du comité « Recherche » du VIIIe Plan selon lequel « *une décision de reconduction pour un an des habilitations antérieures paraît indispensable et urgente* » afin de permettre « *une réflexion sur le contenu* ».

Tout en affirmant « *la supériorité de notre système pour former des ingénieurs généralistes* » et « *notre avance technologique sur l'ensemble des pays du monde* » en la matière, M. Laffitte estime, en effet, que les diplômes de docteur-ingénieur actuels « *ne sont pas satisfaisants* ». Conçus pour des maîtres ès sciences et non pour des ingénieurs, ces diplômes devraient selon lui tendre vers la formule du « PhD » américain, c'est-à-dire sanctionner une recherche d'au moins trois ans après le diplôme d'ingénieur.

« *Ouvrez vos grandes écoles en accueillant des élèves de formations plus diverses*, a dit M. Raymond Barre, *il est très important qu'un nombre suffisant d'ingénieurs soient formés.* » Selon le premier ministre, les écoles d'ingénieurs doivent développer leurs recherches de troisième cycle, en particulier dans le domaine technologique, et cela de manière autonome ou en liaison avec les universités. Il a rappelé à cette occasion que les universités n'ont pas le monopole de la recherche ni les grandes écoles le monopole de la technologie. « *La France a besoin des unes et des autres*, a dit M. Barre, *des synergies doivent se créer.* »

Mais la recherche ne suffit pas. Encore faut-il la diffuser. Le premier ministre a invité les industriels et directeurs d'école à prendre modèle sur le Japon. « *Nous n'avons pas grand-chose à envier à l'Allemagne fédérale*, a-t-il dit, *nous devons nous fixer comme objectif de rejoindre le Japon, pays qui, comme la France, est dépourvu de ressources énergétiques.* »

M. Barre a annoncé qu'il venait de former autour de lui un groupe de travail chargé d'étudier le financement d'une recherche « *indépendante et autonome* » et il a exhorté les directeurs d'école à accroître la formation continue des anciens élèves et des techniciens de l'industrie.

R. C.

Au Sénat

Un vote « homophobe »

Les discriminations légales dont sont victimes les homosexuels seront maintenues. Le Sénat, examinant en troisième lecture (*le Monde* du 18 octobre) la proposition de loi « *relative à la répression du viol et de certains attentats aux mœurs* », a repoussé, jeudi 16 octobre, un amendement — qu'il avait cependant par deux fois adopté — supprimant la circonstance aggravante d'homosexualité pour les attentats à la pudeur sans violence (article 331, alinéa 3 du code pénal).

L'attentat à la pudeur sans violence n'est répréhensible, pour les hétérosexuels, que s'il est commis sur un mineur de quinze ans et moins. Pour les homosexuels, il est puni, quel que soit l'âge du mineur, de six mois à trois ans d'emprisonnement et de 60 à 15 000 F d'amende. La « majorité sexuelle » serait donc fixée à quinze ans pour les hétérosexuels alors qu'elle est de dix-huit ans pour les homosexuels.

En juin 1978, en première lecture, le Sénat avait adopté un amendement gouvernemental reprenant les dispositions d'une proposition de M. Henri Caillavet (non inscrit, Lot-et-Garonne) et prévoyant la suppression de toute discrimination dans la répression des attentats à la pudeur

Lorsque le texte est venu à l'Assemblée nationale, le 11 avril 1980, le président de la commission des lois, M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), a proposé de rétablir le texte discriminatoire. Au banc du gouvernement, Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a approuvé cette disposition, alors que deux ans auparavant, au Sénat — elle était alors secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, — elle avait soutenu l'inverse (*le Monde* daté 13-14 avril).

Le Sénat, le 22 mai, en deuxième lecture, revenait à son texte de 1978. « *Alors que depuis 1791*, rappelait le rapporteur, M. Edgar Tailhades (P.S., Gard), *les actes d'homosexualité ne sont plus explicitement réprimés, une loi du gouvernement de Vichy (reprise par une ordonnance du 8 février 1945) a institué une répression spéciale des actes impudiques ou contre nature commis sur un individu mineur du même sexe.* »

C'est ce que le Sénat vient cependant d'accepter en s'alignant finalement sur l'Assemblée, après un débat qui n'a duré que quelques minutes.

Le comité d'urgence anti-répression homosexuelle (CUARH) « *exprime sa stupéfaction et son indignation* », estimant que « *l'attitude du gouvernement approuvant par son silence le maintien d'une législation raciste, le vote homophobe unanime de la majorité et l'absence quasi totale des sénateurs du P.C. et du P.S., ont permis l'enterrement définitif de tout espoir de revenir aux conquêtes démocratiques de la révolution de 1789* » Le comité appelle les homosexuels « *ainsi que l'ensemble des défenseurs des libertés à se mobiliser dès maintenant* », et annonce une manifestation pour le jeudi 23 octobre.

La « discipline républicaine »

« L'HUMANITÉ » : nous n'excluons pas, quand les conditions seront remplies, un accord avec le P.S.

M. René Andrieu écrit, dans l'éditorial de *l'Humanité* daté du samedi 18 octobre :

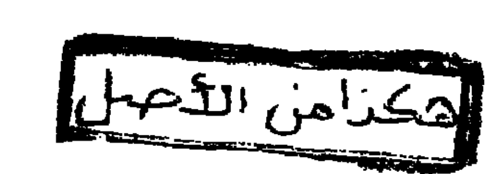
« *Nous n'excluons pas, quand les conditions seront remplies, un accord national avec le parti socialiste. Mais nous constatons qu'à l'heure actuelle il est rendu impossible par les profondes convergences — reconnues par tous sauf par lui-même — de sa politique avec celle du pouvoir. Quand nous jugeons périmée la règle du désistement automatique à gauche au second tour des élections, nous ne faisons que tirer la conclusion logique de toute une expérience historique : portés au pouvoir grâce aux voix communistes, les socialistes ont toujours fini jusqu'ici par succomber à l'appel des sirènes de la droite. Mais nous n'abandonnons pas pour autant l'espoir de voir se réaliser une véritable discipline républicaine qui constitue pour chacun des partenaires à tenir ses promesses au lieu de les violer.* »

LE P.S. : mise en garde contre de nouveaux manquements.

Le bureau exécutif du P.S. a adopté vendredi matin, à la majorité, une résolution adressée aux conseils municipaux d'union de la gauche (*le Monde* du 18 octobre) Ce texte indique notamment : « *L'attitude destructrice des dirigeants communistes ne peut que renforcer la droite (...). L'argument des communistes, selon lequel on pourrait coopérer avec les socialistes dans les mairies et agresser politiquement ces mêmes socialistes en permanence dans la rue et dans la presse, n'est pas recevable (...).*

» *Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré « périmée » la discipline républicaine et donc l'union du deuxième tour entre les formations politiques de la gauche. Il faut mettre solennellement en garde les dirigeants du parti communiste contre les conséquences, à tous les niveaux, de nouveaux manquements s'ils devaient se produire.* »

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1980 a été tiré à 545 218 exemplaires.



L'homme en pièces détachées PAGE XIV

Le « réformisme radical » de Jürgen Habermas PAGE XV

Les espèces menacées PAGE XIX

SUPPLEMENT AU NUMERO 11110, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 19 OCTOBRE 1980

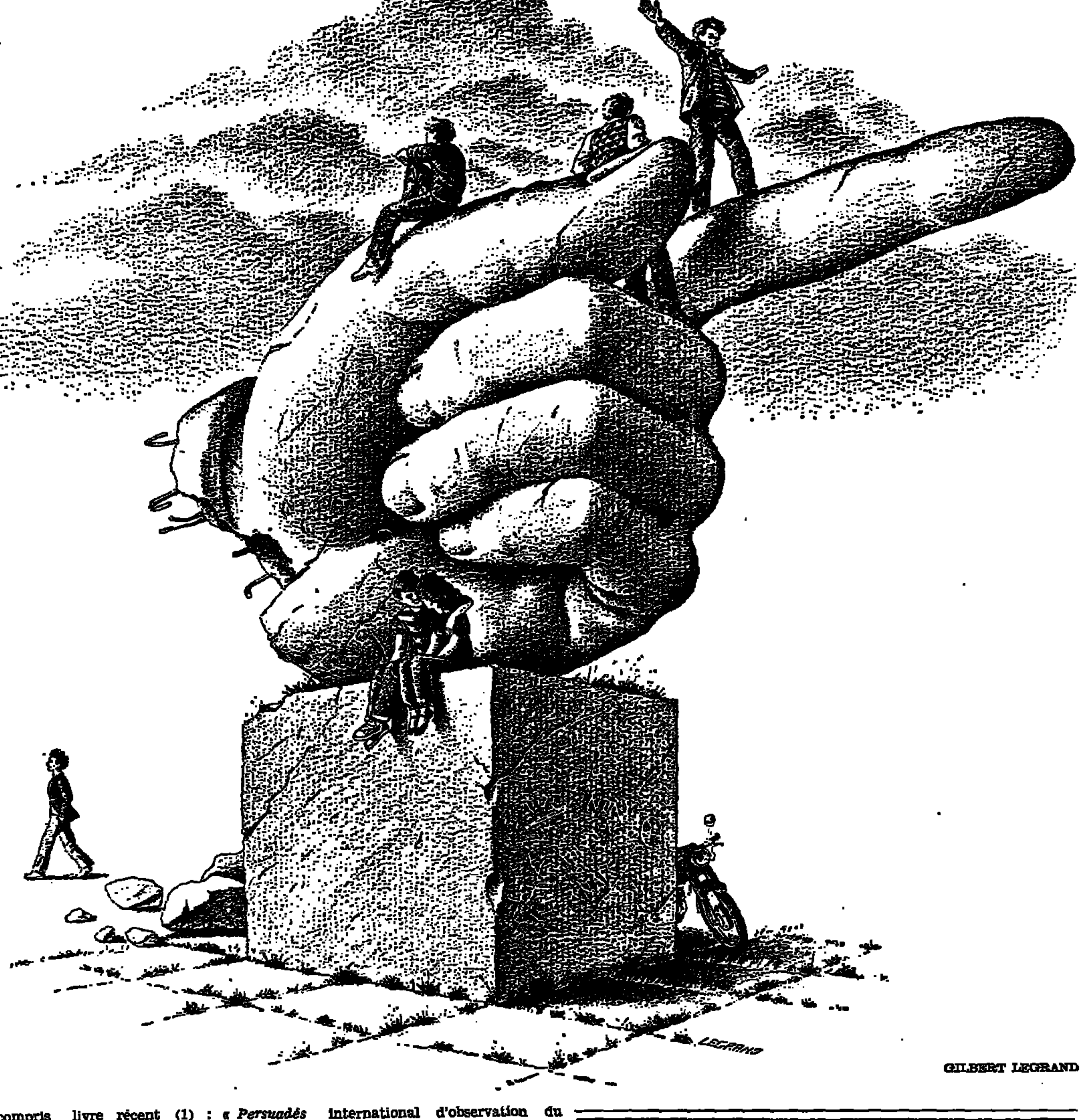
Le Monde

DIMANCHE

Les 15-20 ans : lucides et réalistes

Les quinze-vingt ans, qui sont-ils ? Ils sont nés alors que la télévision trônait déjà partout dans la salle de séjour et ont grandi dans les incertitudes de la « crise ». Mai 1968 ? Connais pas, ni les idéologies, ni les nostalgies. Ils sont réalistes, tolérants, lucides, s'adaptent et veulent travailler. Pour mener la vie qui leur plaît.

PATRICK BENQUET



GILBERT LEGRAND

« C'EST *comme pour d'autres les mots croisés : quand je fais des maths, je me régale !* » A son accent, pas d'erreur possible. La terrasse ensoleillée à laquelle nous sommes attablés est bien dans le midi de la France, et le petit port, juste de l'autre côté de la route, est bien celui de Sanary (Var) où Marc Rosso, dix-huit ans, deuxième prix de physique au concours général 1980, habite avec ses parents. Fierté de l'école de formation technique de l'arsenal de Toulon — où son père est électricien, promis à une brillante carrière, — il franchit cette année la porte jalousement gardée du lycée Louis-le-Grand, à Paris ; Marc n'est pourtant pas un « *polar* ». Il fait du vélo, va à la plage en été, sort, une fois par mois, avec ses copains de Toulon, chaudement encouragé par ses parents, qui trouvent qu'il travaille trop.

Délaissant parfois les maths et la physique, il puise matière à réflexion dans la lecture de Boris Vian ou de Jean-Paul Sartre. Mais le Sartre de la littérature, pas celui de *la Cause du peuple* ou des harangues de Billancourt. Car Marc est avant tout un individualiste. « *La recherche* — sa future carrière, — *je vois ça d'un point de vue égoïste, chercher pour chercher, par passion, pour moi. Une copine me disait : « Tu » devrais faire de la recherche » en médecine, pour aider les » gens. » Ça ne m'intéresse pas ; la recherche, c'est surtout pour le plaisir.* »

Exigeant

Il cultive un certain scepticisme : « *Oui, il faudrait changer les choses. Mais est-ce possible ? C'est déjà tellement difficile d'être d'accord avec soi, et de savoir où on va.* » Plutôt amusé qu'impressionné par sa visite à l'Elysée, où le président de la République recevait tous les lauréats du concours général, Marc a la hantise d'être manipulé. « *Il faut éviter de se soumettre à qui que ce soit. Les gens se laissent trop facilement convaincre par la propagande et par la publicité. On fait du bruit, et ça suit. Ils manquent de personnalité, et puis c'est tellement plus facile de suivre. Moi, je veux garder à tout prix mon indépendance.* » Il se tient au courant des grands problèmes politiques : — « *C'est la moindre des choses puisqu'on va être appelé à voter* », — mais refuse de dévoiler ses préférences.

Est-il heureux ? « *Je ne suis pas malheureux. Mais de là à dire que je suis heureux ! Je crois que je suis trop exigeant, trop lucide. Heureux, c'est un mot dangereux, trop général...* »

Marc est un peu le prototype de la *nouvelle génération* des quinze - vingt *ans. Peu de grands* enthousiasmes, beaucoup de pragmatisme et une forte capacité à s'adapter aux temps présents. Même si ceux-ci sont synonymes, pour la plupart, d'incertitudes et de difficultés. Finis les mouvements de révolte, les grands défilés solidaires, les banderoles et les poings levés.

La vague de fond, qui prit forme dès 1965 pour surgir en mai 68, est venue *mourir* lentement sur les rivages de l'année 1976. Ce printemps-là, les derniers soubresauts du mouvement lycéen s'éteignirent. La grande masse des élèves subit la scolarité obligatoire en rêvant à de *petits boulots*, sources d'autonomie financière, tandis qu'une minorité chemine passivement sur les filières longues de la réussite. Les étudiants qui, pour la première fois en 1976, se sont massivement mobilisés contre la réforme du deuxième cycle ont compris avec *angoisse* qu'ils ne faisaient plus peur à la société ! Barricadés derrière leurs examens, ils s'ennuient désormais à mourir, désertent les campus et travaillent à mi-temps pour payer leurs études.

En 1977, une vague de sondages consacre cette évolution, invente le terme de « *bof génération* » *(le Nouvel Observateur)* et suscite des commentaires désolés. « *A ceux qui ont trouvé dans ce calme* (des lycéens) *des raisons de se rassurer*, écrit Gérard Vincent *dans le Monde* (19 octobre 1978), *rappelons que dans un monde qui bouge le conformisme est un arrêt de la tête qui peut conduire à un arrêt de mort.* » Une jeunesse sans espoir, c'est une société sans espoir, entend-on partout répéter, tandis que les plus volontaristes rappellent qu'en 1967 on ne prévoyait pas que mai 68 éclaterait...

Projection de leurs propres échecs et frustrations ou inquiétude sincère, les adultes ne s'habituent décidément pas à cette jeunesse silencieuse. Un sociologue n'écrit-il pas dans un livre récent (1) : « *Persuadés d'appartenir à une génération maudite à laquelle aucun espoir n'est permis, ils* (les jeunes) *s'interdisent tout véritable projet et ne semblent plus préoccupés que de faire taire toutes les légitimes attentes de bonheur et de réussite que continuent à faire naître en eux la relative quiétude de leur vie actuelle et les élans naturels de leur âge.* »

Plutôt que de continuer à mesurer le comportement des jeunes à l'aune des idées de mai 68, pourquoi ne pas admettre que, contrairement aux plus de trente ans qui ont « fait » les événements de 68 et aux vingt-cinq - trente ans qui ont tenté de suivre leurs traces, les jeunes d'aujourd'hui ne sont dépositaires d'aucun héritage ?

Sont-ils pour autant des orphelins, des paumés ? Alain de Vulpian, directeur d'un institut de sciences sociales appliquées (2), et président d'un centre international d'observation du changement (3), ne le croit pas. « *Au contraire*, explique-t-il, *apparaît à partir de l'année 1978 une évolution radicale des quinze-vingt ans, particulièrement sensible en France. Evolution qui n'est ni un reflux ni un recentrage par rapport à mai 68.* »

Qu'ont-ils donc de particulier ceux qu'Alain de Vulpian ne craint pas d'appeler les « *nouveaux jeunes* » ? Leur acte de naissance d'abord : nés entre 1960 et 1965, ils ont entre trois et huit ans en mai 68 et entre huit et treize ans en 1973, lors du premier choc pétrolier. « *Ils ont formé leur première représentation du monde dans une société qui doute d'elle-même, à l'inverse de leurs aînés qui s'étaient développés dans un monde confiant dans son avenir, satisfait de lui-même, et pour qui de plus en plus de richesses signifiait de plus en plus de bonheur. Peut-être les « nouveaux jeunes » savent-ils d'emblée que le monde est incertain* », pense Alain de Vulpian.

(Lire la suite page IV.)

(1) Jean Bousselet, *les Jeunes malades du savoir*, Éditions Grasset.
(2) Cofremca, 56, rue Hermel, 75018 Paris.
(3) Le RISC, Institut de recherches internationales sur le changement socio-culturel, Lucerne.

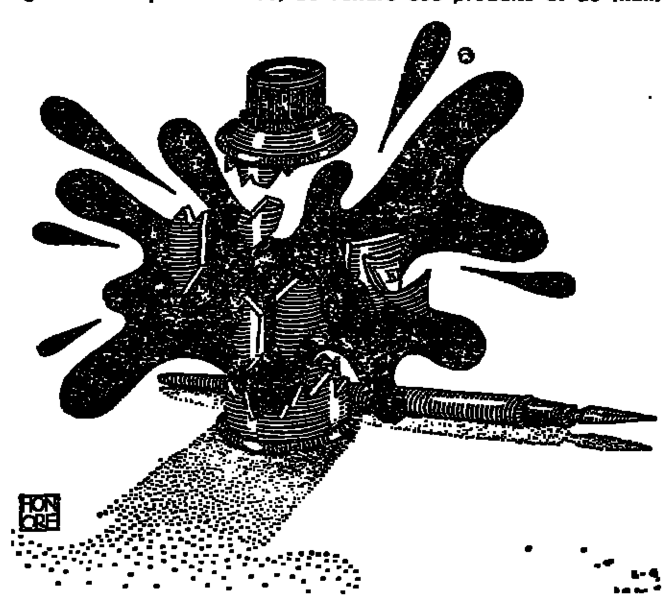
Parti pris

Bulles

La politique n'intéressait plus guère. Les jeux paraissaient faits pour l'élection présidentielle. Bagarres dans la majorité, bagarres dans l'opposition ? Affaire de professionnels, que les amateurs considèrent d'un œil désabusé.

La bombe de la rue Copernic et le débat qu'elle a provoqué ont secoué quelque peu cette indifférence.

On a repris brusquement conscience que le pouvoir n'était pas seulement un conseil d'administration chargé de gérer l'entreprise France, de vendre ses produits et de main-



HONORE

tenir son chômage dans des limites psychologiquement acceptables, mais qu'il avait reçu mission de préserver des choses aussi impalpables mais aussi indispensables que la tolérance mutuelle, la liberté et la justice.

Beaucoup de Français, réveillés en sursaut, se sont aperçus que si les vieilles idéologies peuvent agoniser, les valeurs qui fondent une société ne supportent ni l'abandon ni l'indifférence.

Il a défilé au Salon de l'automobile plus de gens que dans les manifestations antiracistes, mais le repli sur soi et son propre bonheur, cette bulle tiède où, selon les sociologues, on s'enferme aujourd'hui, a subi une rude secousse.

Il sera difficile de s'y rendormir, même bercé par la satisfaction d'avoir démontré que les vieux ne sont pas tout à fait morts.

JEAN PLANCHAIS.

Madame

L'article « Appelez-moi « madame » ! » (*le Monde Dimanche* du 28 septembre) m'a intéressée mais ne m'a pas surprise. Pour votre information, je puis vous dire que je possède une note du secrétariat d'Etat (Condition féminine n° CC/OQ Cab. 2 du 23-12-74) :

« *(...) A cet égard, je crois devoir vous préciser que toute femme mariée ou non a le droit de se faire appeler « madame ».*

» *Il s'agit-là d'un usage constant et aucun texte législatif ou réglementaire n'est nécessaire pour son application. J'ai récemment demandé à toutes les administrations de veiller au respect de cet usage (...)* »

Signé : FRANÇOISE GIROUD.

A vous, mesdames, de vous procurer cette note et de la mettre au moment opportun sous le nez de vos amis.

Il est évident que la femme célibataire, à l'appellation de « mademoiselle », ressent un sentiment de frustration, celui de ne pas être reconnue comme une femme à part entière.

Quant aux impôts, les célibataires n'ont droit qu'à une déduction d'une demi-part alors que les couples mariés sans enfant ont droit à une part. Ils ont très souvent deux traitements, deux pensions. Pas un parti politique, pas une organisation syndicale n'ont relevé cette injustice.

J. L.
(Paris.)

Palombes

Suite à l'article de M. Courchay sur la chasse à la palombe (*le Monde Dimanche* du 21 septembre), je me permets de vous écrire cette lettre. Chasseurs et « écolos » sont certes d'accord pour affirmer que la cause première de la régression de la nature en France est avant tout « l'agriculture industrielle ou la voiture », une urbanisation toujours plus dévoreuse d'espace. Mais lorsque l'on constate cette disparition inquiétante de notre faune sauvage, ne semble-t-il pas normal d'éviter d'aggraver le phénomène en limitant la chasse ? Mettons-nous d'accord; la chasse n'est pas responsable — en général — de la disparition des espèces. Mais lorsque celles-ci sont déjà menacées, la chasse n'a plus sa place.

Il faut aussi souligner deux erreurs de M. Gourchay. La première est du domaine écologique : si dans le Sud-Ouest il y a aujourd'hui des chevreuils, ce n'est pas grâce aux chasseurs qui les ont réintroduits; il serait plus juste de dire que si le chevreuil avait disparu de cette région pendant bien longtemps, c'était à cause des chasseurs.

La seconde erreur est politique : il est faux de dire que les pays européens se soucient comme d'une guigne de la protection des espèces. Nous élargirons même le débat au niveau du conseil de l'Europe, qui a réuni les signatures de vingt et un pays, l'an dernier, en faveur d'une convention qui reprend largement le texte de la C.E.E. en l'étendant à la protection de toute la faune, de la flore et du milieu international. Comme à Bruxelles, c'est la France qui a voulu limiter le niveau de protection de certaines espèces : ainsi l'ortolan est le seul oiseau peu commun d'Europe qui ne soit pas inclus dans les espèces strictement protégées : pas de quoi être fier par rapport à tous ceux qui, de la Turquie à la Norvège, voulaient interdire la chasse de ce migrateur.

Or il faudra bien accepter un jour que les migrateurs sont des « biens communs » et que les Scandinaves ne veulent plus que les oiseaux qui nichent chez eux soient traqués en France, tout comme les Alsaciens souhaitent que « leurs » cigognes ne soient plus abattues en Afrique.

Un autre argument de M. Courchay est aussi condamnable pour une tout autre chose : celle de la liberté; des chasseurs « *n'empêchent personne de ne pas chasser* ». Bien sûr. Comme si un fumeur affirmait dans le métro : « *Je n'empêche personne de ne pas fumer.* » Et de là on passe à la violence. « *Ils ont des armes* », est-il écrit, pour les tourner contre ceux qui voudraient remettre en cause leur passion. Ne vous en faites pas ; les écolos n'ont pas de 22 long rifle au-dessus de leurs portes d'entrée. Et ils sauront protéger les palombes sans recourir à la poudre.

JEAN-PHILIPPE TURLOT
(Strasbourg.)

Bruits

Dans *le Monde Dimanche* du 28 septembre 1980, j'ai lu la lettre de M. Cochet (La Ravoire). Je me permets de donner aussi mon opinion.

Il existe aussi dans ma ville un aérodrome (Angers - Avrillé) et, comme chez ce monsieur, il s'y trouve un aéro-club où non seulement les avions sont là pour tracter les planeurs mais aussi pour la voltige et la pratique du parachutisme. Chaque année s'y déroule le championnat d'Europe de vol à voile. L'an dernier, il y a eu la fête de l'aviation. Bien que supprimées depuis la grève des contrôleurs aériens, il existait auparavant des lignes régulières de bimoteurs et biréacteurs ; tout cela, bien qu'un peu bruyant, permet un développement économique et touristique de la région.

Cet aéro-club n'est rien à côté d'un danger beaucoup plus grave qui menace ma ville : l'autoroute. Celle-ci, d'un tracé parallèle à la R.N. 23, est prévue pour couper ma ville en sa moitié.

P. PALMAS
(Avrillé.)

[M. Cochet, président de l'Association intercommunale contre le bruit des avions de l'aérodrome de Challes-les-Eaux, nous demande de signaler que « la situation s'est bien améliorée à la suite de la mise en route du treuil tant réclamé. » Tout s'arrange, ou presque.]

Sœur Rosalie

Dans *le Monde Dimanche* du 28 septembre 1980, M. Jean Lebrun conclut son long article sur la Sœur Rosalie par cette phrase : « *L'Eglise, elle-même, entérine peu à peu cette dépossession d'un rôle central ; dans le domaine de la santé, elle accepte aujourd'hui ce que jamais vraiment elle n'a accepté dans celui de l'enseignement ; Sœur Rosalie est bien morte : cela ne l'empêchera peut-être pas d'être béatifiée, l'art de Rome est de tenter de maîtriser le temps en retardant son cours.* »

J'avoue ne pas avoir compris ce que sous-entend la dernière partie de la phrase : Rome voudrait retarder quoi ? Mais le début de la phrase amène quelques réflexions. Sœur Rosalie bien morte ? Voire. Car Sœur Rosalie ne s'intéressait pas seulement à la santé des habitants du faubourg Saint-Marcel : son action s'étendait à l'assistance sous toutes ses formes. Et, en matière de comparaison, il serait intéressant de connaître les raisons qui font qu'en 1980, alors que l'assistance est prise en charge par l'Etat et les bureaux d'aide sociale, les délégations et permanences du Secours catholique, du Secours populaire, voire de la Cimade, n'arrivent pas à répondre aux sollicitations dont elles sont l'objet (...) Mais je gage que dans cent ou cent cinquante ans l'historien qui se penchera sur l'« action charitable » des organismes plus haut cités, auxquels il faudrait ajouter tous les appels systématiques hebdomadaires de *la Vie*, de *Témoignage chrétien* et de bien d'autres, portera peut-être le même jugement que celui porté par M. Jean Lebrun : il lui manquera sans doute le « vécu » de la situation présente.

Combien, même aujourd'hui, ne réussissent à survivre — et souvent à revivre — que parce que la Sœur Rosalie et le christianisme social ont eu une descendance ?

JOSEPH ESCOFFIER
(Chambéry).

Insémination

Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions après la parution de l'article d'Anne Saintin dans *le Monde Dimanche* du 5 octobre, et relatif à l'I.A.D. (insémination artificielle avec donneur). La grossesse consécutive à cette I.A.D. a une signification sexuelle ; l'auteur précise que cette grossesse « *objective* » un fantasme d'adultère et désigne « *l'infériorité* » du mari.

Laissez-moi le droit d'être étonné. En effet, il me paraît évident qu'un couple dont le représentant masculin (et pas nécessairement le mari !) présente des caractéristiques de stérilité a évoqué longuement ce problème. Du moins je l'espère, pour ce couple. Il est donc inutile de parler de fantasme d'adultère dans la mesure où la décision de recourir à l'I.A.D. a été prise en connaissance de cause par les deux composantes du couple.

D'autre part, j'estime que, loin de constituer une infériorité du mari (infériorité par rapport à qui, par rapport à quoi, si ce n'est par rapport au mythe traditionnel de nos sociétés dites civilisées qui attribue au mâle la puissance dans la plupart des domaines ?), l'insémination artificielle est la preuve d'un amour profond entre un homme et une femme, et la conséquence logique de la richesse et de la chaleur de leur relation. N'en déplaise à ce jeune médecin de vingt-huit ans, père de deux enfants, qui semble oublier ces remarques.

Laissons donc au vestiaire tous ces vieux tabous et évitons qu'ils soient entretenus par le système scolaire et les médias. Un long et patient travail nous attend. Mais l'opinion publique en a de plus en plus conscience, et c'est heureux.

ALAIN LITAIZE
(Grenoble.)

Sentiers

C'est vrai, il y a crise dans les rapports hommes - femmes, mais une crise incroyablement constructive (« Malaise chez les nouveaux hommes », *le Monde Dimanche* du 14 septembre).

Je serais curieuse de savoir où se cache cette cohorte « de handicapés affectifs et moraux, incapables de faire face à des femmes qui tendent à s'autonomiser » !

Cet article présente une vision du monde risible : un champ de bataille ; deux armées face à face ; l'une d'amazones intrépides, prêtes à tuer pour gagner et qui savent très bien où elles vont : vers un avenir meilleur ! De l'autre, quelques types rachitiques et tremblants, effrayés par ces harpies et obsédés par une idée : revenir en arrière, aux temps heureux de la femme humble servante !

Si vous percevez la société actuelle comme cela, vous avez sûrement de graves problèmes existentiels !

Il y a une mutation irrémédiable et extraordinaire qui s'est produite.

Les jeunes ne songent même plus à travailler différemment parce qu'ils n'auraient pas le même avenir : les filles, l'attente du mariage ; et les garçons, l'attente d'un salaire. Cela ressemble à une vieille histoire enterrée dans les mémoires.

Il y a, bien sûr, encore des nostalgiques d'autrefois, mais les clichés anciens sont périmés et une nouvelle série de conceptions, de modèles familiaux, apparaissent.

Je prendrai deux exemples :

D'abord l'histoire d'un couple d'une trentaine d'années appartenant à un certain milieu intellectuel, ce sont les personnages de *Une semaine de vacances*, de Tavernier. L'homme fort perd du terrain. Il cède la place à l'homme tendre, celui qui est à la fois sécurisant, amusant et fragile, celui qui hésite, qui aime, qui veut un enfant, lui, et pas elle !

Le second exemple met en scène un père et un enfant, c'est *Kramer contre Kramer*. Comment un film sur ce thème il y a quelques années aurait-il fait tant d'entrées ? Le père est devenu un être tendre aussi (et non plus celui qui fait les gros yeux en rentrant du bureau !). Son enfant peut passer avant sa vie professionnelle, enfin !

Le cinéma est symptomatique des évolutions de la société. Il exprime les idéologies latentes. *Une semaine de vacances* et *Kramer contre Kramer* ont été deux succès. Pourquoi ? Parce que chacun s'y reconnaissait, s'identifiait ou s'attendrissait. Ces deux films font l'apologie de la tendresse et du ton doux-amer.

Alors ? Il s'offre à nous une gamme infinie de possibilités pour un couple, une famille, un enfant. Les carcans ont éclaté, on peut construire son propre jardin en liberté. Pourquoi serions-nous perdus dans la grande jungle de la vie quand s'ouvre devant nous une multitude de sentiers divers ?

ANNE-CATHERINE HUSSON
(dix-sept ans)
(Saint-Céré.)

Tabac

Je vous écris au sujet du problème des jeunes et du tabac.

En effet, effectuant actuellement mon service national, je constate un phénomène plus qu'aberrant. Alors que le ministère de la santé avait développé une lutte féroce contre la consommation abusive de tabac, je constate que des cigarettes à prix très réduit (55 centimes le paquet) sont proposées aux appelés du contingent.

Ceci est totalement anormal et s'oppose aux finalités qui doivent être celles du service national. Une telle pratique devrait à mon avis être immédiatement suspendue.

A moins que cela ne rapporte pas mal d'argent à l'Etat, en faisant des jeunes recrues de futurs consommateurs potentiels ? Auquel cas, il ne reste aucun espoir.

VOUS et MOI

Un accent...

Il pleut. Les baies illuminées du magasin, tel le vaisseau du capitaine Némo, s'ouvrent sur la queue des candidates pour la place de vendeuse non qualifiée. Prise de tendresse pour les petits poissons des aquariums, je m'aligne. L'heure est creuse. Un couple aux cheveux blancs tendrement assorti, achète au ralenti les précieuses bobines de fil.

La queue avance parmi les moquettes, les pelotes de laine, les boîtes à couture, les tissus lisses comme de la porcelaine. Dans les yeux miroitent les machines à coudre et les machines à tricoter en plein rendement les bobinettes et les chevillettes et la moquette tout autour des piliers. Les vendeuses, fées sorties des contes, une fois le client satisfait, s'en retournent vers le croisé simple et le croisé double, point tunisien et point ajouré, mailles jetées et mailles mouches des machines à tricoter. Soudain l'instant se tait comme les âmes pieuses dans une église. Et le Temps s'enroule comme le fil beige et violet aux reflets d'antan...

Et s'en vont les premières candidates. « *Bon courage !* » dit un sourire. Nouvelles partantes. La queue avance. Nouveau sourire : « *Ils sont gentils, compréhensifs.* » Parmi les fées commence l'assemblage des pièces. C'est bientôt mon tour.

Mon interlocutrice est une dame à lunettes.

— *Votre date de naissance ?*

1941 se pose sur le papier en bas d'une échelle de petites cases. J'ajoute le nom du pays. « *Tché-co-slo-va-quie* », murmure-t-elle en écrivant.

— *Mais oui, vous avez un accent !* lâche-t-elle en relevant la tête.

Le sien est de l'espèce courante, bien français. Chtimi ? Pointu ? Ou berrichon ? Un accent, un simple accent de terrien et qui ne me fait pas peur. « Bien de chez nous. »

— *Je suis naturalisée par mariage...* sur la défensive comme une juive qui a cousu son étoile.

— *Bien sûr, je comprends, mais... vous avez un accent !*

J'ai aussi deux enfants. « *Bien sûr. Ce n'est pas ma faute* », elle comprend... « *Ah ? Un nom breton ? Il est vrai qu'à Paris on vient tous de province* » ; un bac étranger, hem ! « *Il n'est pas français* », elle en prend note ; un curriculum vitae sans bulletin de paie ? Suspect :

— *Je vais vous dire quand même les conditions...*

Conditions destinées à celles qui n'allaient pas refaire la file des juifs nus avec leur savon et leurs gosses pleurant dans leurs mains pour la dernière fois. A celles qui n'allaient pas reprendre la douche derrière une porte verrouillée par des gens vaccinés contre la Liberté, l'Egalité et la Fraternité... Elle m'entend raconter mes bonnes périodes mais surtout les inventer : j'essaye de me sauver.

— *Savez-vous seulement bien écrire en français ? Nos vendeuses font pas mal de secrétariat...* Elle se méfie. Il est vrai qu'il y a tant d'étrangers illettrés. « *Remarquez, vous parlez bien le français* », ajoute-t-elle en éveillant en moi une lueur d'espoir.

— *Ça fait treize ans que j'étudie l'orthographe.* Son regard refuse.

— *Nous vous écrirons dans une semaine environ...*

— *Même si la réponse est négative ?* Si l'on doit me fusiller un jour que ce soit sans bandeau.

— *Même si la réponse est négative.* Elle me tend la main. Par respect pour ma question ? Je la saisis. Nostalgie du Père Noël ?

Je monte. Des candidates enfarinées par une longue sieste me croisent dans l'escalier. En haut des marches je respire. Alors je pense au pasteur Martin Luther King tombé sous une balle. Alors je pense à tous ceux qui sont tombés sous de telles balles... et je sais que d'autres vont en recevoir...

Trois mois et demi plus tard aucune réponse n'est venue du magasin.

Les fées restent magiques.

JARMILA LE QUILLEC.

Actuelles

Le feu et le tocsin

« *De nos jours, un peintre fait votre portrait en sept minutes ; un autre vous apprend à peindre en trois jours ; un troisième vous enseigne l'anglais en quarante leçons. On veut vous apprendre huit langues avec des gravures qui représentent les choses et leurs noms au-dessous, en huit langues. Enfin, si on pouvait mettre ensemble les plaisirs, les sentiments ou les idées de la vie entière, et les réunir dans l'espace de vingt-quatre heures, on le ferait ; on vous ferait avaler cette pilule, et on vous dirait :* « Allez-vous-en. »

« *La plupart des livres d'à présent ont l'air d'avoir été faits en un jour avec des livres lus de la veille.* »

« *Les succès produisent les succès, comme l'argent produit l'argent.* »

« *En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin.* »

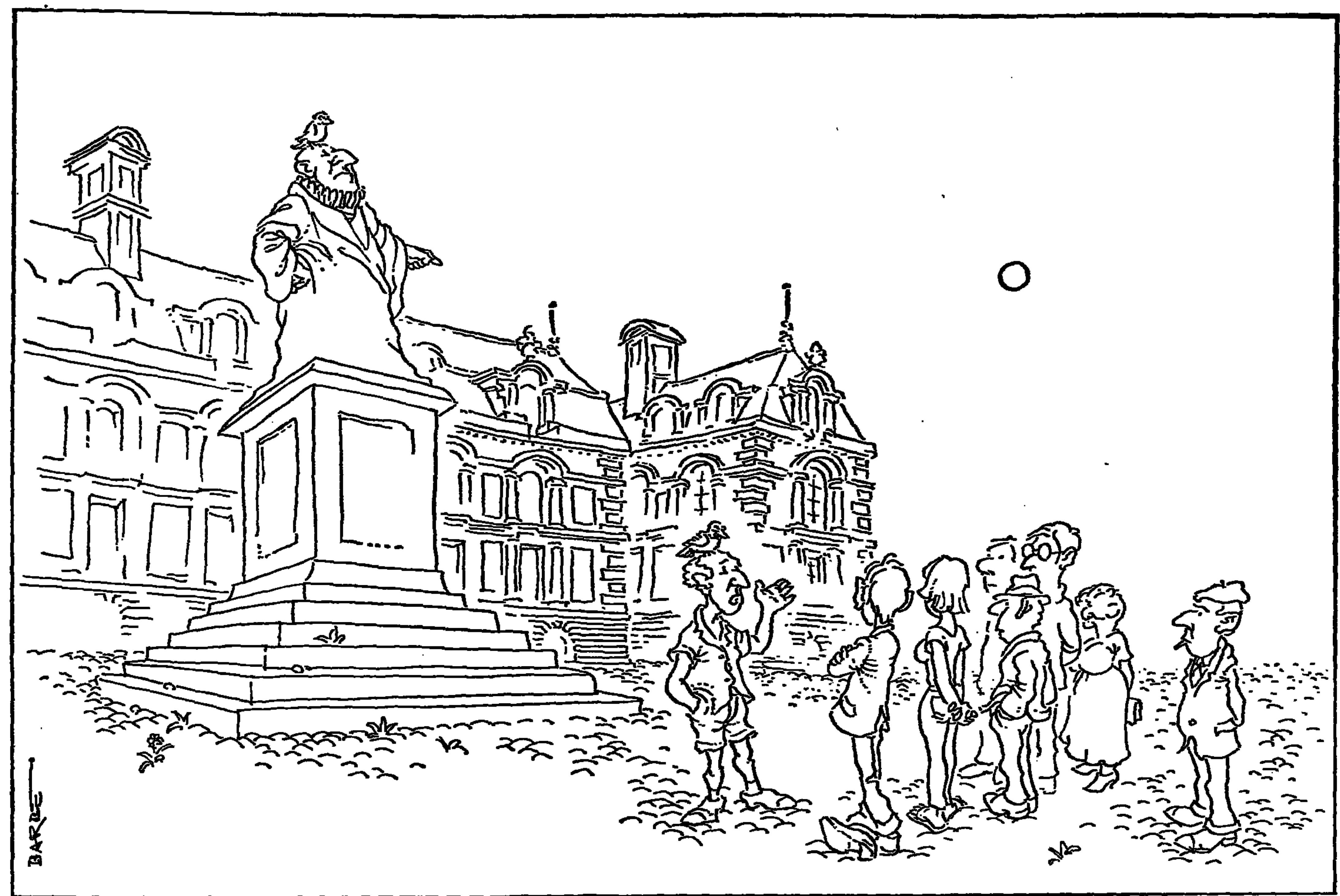
« *C'est une vérité incontestable qu'il y a en France sept millions d'hommes qui demandent l'aumône, et douze millions hors d'état de la leur faire.* »

« *La plupart des institutions sociales paraissent avoir pour objet de maintenir l'homme dans une médiocrité d'idées et de sentiments qui le rendent plus propre à gouverner ou à être gouverné.* »

***

Chamfort notait ses réflexions sur de petits carrés de papier. Jusqu'à sa mort (tragique), le 13 avril 1794. Il songeait à un grand livre qui se fût appelé *Produits de la civilisation perfectionnée.*

JEAN GUICHARD-MEILI.



ANDRÉ BARBE

VIES

Les châtelains de Boucard

Les châtelains de Boucard, près de Sancerre, dans le Cher, se démènent pour éviter que la grande demeure Renaissance ne tombe en ruine. On ne les comprend pas toujours bien dans le pays...

LILIANE DELWASSE

« DIS donc, *c'est pas Versailles, ici !* » « *Quelle honte d'avoir un truc pareil et de le laisser aussi dégueulasse !* » Vous aimeriez, vous, entendre ce genre de réflexions quand on visite votre maison ? André et Marie-Henriette de Montabert ont bien dû s'y faire, depuis douze ans qu'ils ont ouvert au public leur château de Boucard. Les collines douces du Cher, le ciel tendre et léger, dans le lointain les vignobles de Sancerre. Après la grille, une grande allée mène au château. à droite, la prairie à perte de vue, immobiles, frisés, trois moutons blancs et outés paissent calmement. A gauche le pigeonnier et les communs. Au bout de l'allée il dresse ses tours, ses trois corps de logis, son pont-levis, gracieux, élégant, Renaissance, tout droit sorti d'un autre monde, d'un autre temps, d'un livre de contes.

« *Bâti au douzième siècle, remanié au seizième, il est entré sous Louis XV dans la famille d'un riche fermier général* », récite le guide. Le portrait du fermier général, œuvre supposée de La Tour, orne le grand salon du premier. « *C'est la seule chose que nous ayons trouvée ici intacte.* » Des ancêtres abondamment pourvus d'autres demeures avaient utilisé Boucard comme grenier à meubles ; au hasard des mariages, des successions, les tapisseries de Flandre et des Gobelins, les portraits de famille, les armures, les lits à baldaquin, les services de Saxe ou de Sèvres, les bergères au petit point, les bonheur-du-jour et les chiffonniers furent dispersés, exilés. Lorsque Marie-Henriette, petite fille, est venue y passer avec ses parents les années de guerre, le grand salon de réception servait de grenier à blé. « *Je m'y revois encore avec mes sœurs faire des courses de patin à roulettes et de trottinette dans l'enfilade des pièces de réception, encore plus vastes d'être désertes. Je me souviens aussi d'un vieux fermier qui m'avait donné un minuscule panier dans lequel tenaient deux œufs... A la mort de mes parents, j'ai gardé Boucard. Personne ne me l'a disputé, c'était plus une ruine qu'un château. Il pleuvait dans une pièce sur deux ; pas d'eau, pas d'électricité...* »

André, lui, était officier. La guerre d'Algérie terminée, il démissionne. l'armée, c'était bon sur le terrain avec des hommes, l'état-major, très peu pour lui, et puis ses prises de position n'avaient pas été du goût de tous. « *L'honneur, le nom, la terre, tout cela n'était pour moi pas seulement des mots... ma femme a hérité de ce château, nous avions trois enfants, c'est devenu le quatrième. Il nous a été transmis par l'histoire, notre devoir est devenu de le transmettre à notre tour.* »

« Parisiens »

Son cousin de Vogüé l'a invité à faire partie de la « route Jacques Cœur », association qui regroupe depuis une vingtaine d'années les ravissants châteaux qui foisonnent autour de Bourges. « *Le problème, c'est que nous n'y habitons pas en semaine, seulement pendant les week-ends et les vacances et encore, à Noël, il fait trop froid et puis l'eau gèle dans les tuyaux, il faut tout fermer. Alors chaque démarche administrative pose un problème insoluble : préfecture, office du tourisme, équipement, tout est fermé le samedi. Il faut se battre pour avoir des panneaux de signalisation, chaque panneau supplémentaire nécessite dix lettres, dix coups de téléphone de Paris.* »

Dans le pays ils sont plutôt mal vus, des Parisiens qui ne viennent que pour les vacances : « *Mlle Marie-Henriette est devenue comtesse, mais elle a épousé un étranger.* » L'étranger s'est présenté aux élections municipales : l'échec total et sans ambiguïté. On n'allait tout de même pas recommencer à se laisser dominer par les gens du château comme avant qu'on prenne la Bastille ! C'est qu'on a la mémoire longue dans le pays, le 4 août, c'est encore tout chaud ici...

« *Un exemple : de mon passage dans l'armée, j'ai gardé le goût des jeunes et leur contact, dans les années 1969-1970, il y avait un groupe de jeunes au village qui traficotait, bricolait. Des petits délits, des fugues, rien de très grave, des gosses de dix-huit-vingt ans, un peu paumés, pas intégrés, un peu marginaux comme on dit à Paris. Ils sont venus me demander s'ils pouvaient nous aider, comme ça, bénévolement. Ils ont installé l'électricité, l'eau, refait un mur ici, un pont là, le parquet ; ils se sentaient chez eux au château, ils y mangeaient, y dormaient souvent. Nous étions un peu devenus leurs parents, ils étaient toujours avec nos enfants. Eh bien, dans le village, on a dit : « V'là les gens du château qui reçoivent des voyous à présent, on aura tout vu, ah ! c'est pas du temps ancien qu'on aurait vu ça ! » Quand le groupe s'est disloqué, les uns se sont mariés, d'autres ont quitté la région, ça a été : « Maintenant qu'ils ont fait retaper l'château à l'œil, ils les ont chassés, ils exploitaient le pauv' peuple au château, voilà tout. »*

On entend les pas des visiteurs qui résonnent dans l'escalier juste derrière la porte, accompagnés par la voix unie du guide, qui se rapprochent, s'arrêtent : « *Ici, ce sont les appartements privés des propriétaires, non, ça ne fait pas partie de la visite, non, même en payant un supplément.* » Les pas s'éloignent...

« *Ce qui est pénible, c'est de ne pouvoir sortir de sa chambre pour aller chercher une paire de ciseaux à la cuisine sans que dix têtes se tournent : « Qui c'est, celle-là ? La proprio, ben dis donc, si j'étais châtelaine, moi, je porterais pas des jeans et des espadrilles. »* Pour beaucoup, posséder un château, c'est obligatoirement être riche, donner des fêtes somptueuses, des chasses à courre, être en habit dès le petit déjeuner, que l'on devrait sans doute arroser de champagne. »

Festival

Ici on campe depuis quinze ans. Pour prendre un bain, il faut chauffer l'eau sur un butane : ça prend environ une heure de remplir la baignoire. Tous les meubles que les passants admirent (ou envient) ont été acquis à crédit chez un vieil antiquaire ami spécialisé par chance dans le décor de haute époque ; le canapé a été retapissé par Marie-Henriette elle-même : « *J'ai trouvé un coupon au marché Saint-Pierre. Quand les gardiens sont de sortie, c'est l'un de nous qui est chargé des visites. Ça, c'est la corvée. D'abord, il y a le problème des pourboires, on a beau être habitué, ça fait toujours un choc de se voir obligé d'ouvrir la main et de dire : « Merci beaucoup ». Et puis il y a les commentaires : « Moi, j'aurais plutôt mis la commode en face », ou bien presque agressifs : « Ils sont combien à vivre là-dedans. Il y en a quand même qui s'embêtent pas ! » ou encore : « Neuf francs pour voir ça, celui d'hier pour le même prix était mieux meublé, au moins il y avait de la moquette. »*

Non, les visites ne paient pas l'entretien du château, elles suffisent à peine à rémunérer les gardiens afin de ne pas laisser Boucard abandonné toute la semaine à la solitude. Alors, du lundi au vendredi, le châtelain-saint-cyrien se déguise en cadre chez I.B.M., pour l'amour d'une vieille propriété. Les fêtes somptueuses ? Un petit mangement, comme on dit au pays, dans la cuisine, saucisses, andouillette grillée et crottin de Chavignol bien arrosé de sancerre.

« *Nous voudrions que le château soit la maison ouverte à tous, comme autrefois où le village entier venait se réfugier lors des attaques.* » C'est ainsi qu'André et Marie-Henriette ont créé le Festival de Boucard. Il ne leur suffisait pas que Boucard revive pour eux, ils ont voulu que toute la région en profite. Tous les samedis de juillet, c'est la fête au château, un concert ou un récital ou une pièce de théâtre, certains spectacles ont réuni quatre cents personnes. Et pas seulement des notables, Dieu merci, des jeunes, des vacanciers, des voisins, des copains. Ionesco — en personne — s'est dérangé pour la représentation d'une de ses pièces. Des sociétaires du Français sont venus jouer. « *Comment je fais pour les faire venir ? Je me démène pardi...* »

Dans le grenier à blé, Boucard accueille des expositions l'été, moins pour vendre que pour multiplier les points d'animation, les centres d'intérêt.

« *S'installer ici toute l'année ? Avec quoi vivre ? Je suis incapable de planter une carotte ; l'agriculture, ça ne s'invente pas. Non, Thibault, lui, qui a vingt ans, prépare l'école vétérinaire pour venir s'installer ici sérieusement avec un métier praticable à la campagne, pas comme moi. Il déteste Paris, c'est surtout pour lui que nous retapons l'aile gauche. Quand on est là à demeure, il faut un minimum de confort, qu'il puisse se laver et puis manger et dormir sans avoir à traverser tout le château, et la grande cour, et la chapelle en plus.* »

Par la fenêtre entrebâillée un mouton avance son museau comme un gros caniche blanc. « *Venez pour un week-end ; avec un bon sac de couchage, on dort très bien par terre, et puis vous seriez nombreux, les enfants ont invité tous leurs amis ; on fera un petit mangement...* » Le mouton nous accompagne jusqu'à la grille et se laisse caresser. La grille reste grande ouverte, le mouton s'en retourne à pas lents. ■



CROQUIS

Nocturne

Debout, dansant d'un pied sur l'autre, ils allument cigarette sur cigarette depuis plus d'une heure. Certains partent discrètement pour éclater en sanglots quelques mètres plus loin, alors l'un d'eux se détache du groupe et remonte à pas lents jusqu'au solitaire, puis le ramène après quelques mots échangés, en lui tenant le bras ou en marchant à ses côtés comme s'il craignait qu'il ne s'effondre d'un coup sur le pavé.

Il fait froid. Nous attendons devant une grille, noire, immense.

Minuit.

Un veilleur de nuit ensommeillé et grognon vient ouvrir. La grille grince, les pas résonnent. Le wagon de marchandise glisse lentement sur la voie en pente, prend de la vitesse, arrive en pleine course, saute sur un sabot de freinage et s'immobilise devant nous.

Les plombs des scellés ont été arrachés. La porte est entrebâillée. L'intérieur plongé dans les ténèbres. L'employé a bien du mal à ouvrir la porte, on lui donne un coup de main. Elle s'ouvre brutalement, s'en allant dinguer avec fracas. Succède un flottement. Les idées se remettent en place. Hésitation. Il faut ramasser son courage, faire disparaître la boule d'angoisse qui laboure la gorge, s'en saisir et la jeter le plus loin possible, comme les mégots qu'ils ont tous balancés maintenant et dont on aperçoit les points d'incandescence çà et là, entre les pavés.

Son père grimpe le premier. Il faut que les yeux s'habituent. Il bute sur une cale clouée au plancher. Des fleurs écrasées, en décomposition, exhalent un parfum lourd et oppressant. Des débris de bois, des cales éclatées jonchent le sol. A la lueur d'une lampe électrique luit le bois vernis d'un cercueil. Un drapeau tricolore le recouvre en partie, le reste du voile, déchiré, traîne sur le plancher avec la bouillie noire de ce qui fût des gerbes de fleurs tressées d'or et d'argent.

Il s'était engagé dans l'armée, voilà plusieurs mois, dans la marine, comme apprenti mécanicien ; nourri, logé, une bonne qualification d'ouvrier spécialisé et voir du pays.

JEAN-GABRIEL MONNIER.

Sud-Liban

Le pays s'étale, paume ouverte jusqu'à la mer, collines aux rondeurs féminines. La poussière vole en nuage, la route tourne en rond et enserre chaudement cette terre maudite, entre fleuve et frontière. Des soldats de plomb casqués de blanc sont chargés de veiller sur ce mélange secrètement inquiétant de silence et de beauté.

Au village, les gens ont tenu à nous faire visiter les ruines les plus récentes. Une espèce de grange détruite la veille et quelques impacts d'obus sur les collines avoisinantes. Dans le grand salon carré où se font face des fauteuils lourds, les hommes nous ont parlé. Moi, je crois que ça ne leur fait pas de bien. Quand il n'y a personne, peut-être s'habituent-ils à leur malheur. Demain sera comme hier. Mais nous sommes là, à donner vie à leur tourment. Celui qui parle se contient mal d'exploser. Un volcan ; un mélange en ébullition de désespoir et de colère. Ceux qui ne disent rien sont plus terribles encore. Nous ne sommes rien que des yeux qui se baissent et des oreilles qui écoutent. Et eux nous prennent à témoin comme si le monde extérieur tout entier était entré dans leur demeure.

Après la troisième tasse de thé, il a fallu s'en aller. Il a fallu serrer les mains en ligne comme aux condoléances ; sortir dans la lumière vive et indécente. Un garçon armé d'un couteau a grimpé pour nous dans la vigne qui protège du soleil le perron. Une petite fille a tiré de l'eau du puits, situé au bout du petit jardin. Mains sûres qui courent sur la corde tendue ; silhouette précise et nerveuse sur fond de carte postale. Elle prend la teneké (cruche) ruisselante par le col et par le cul. Debout pieds nus sur la margelle, jambes écartées pour garder l'équilibre, elle verse l'eau dans le plateau où le raisin attend. Dans ce pays, les enfants surtout sont gênants avec leurs yeux sérieux qui regardent droit.

SÉLIM TURQUIÉ.

Herbiers

Accroupi sur ses talons, devant le portail de l'écurie, il lave d'un vif coup de brosse un plein seau de rhizomes bruns de glèbe. Il annonce en un souffle : « *racines de pissenlit, c'est très bon pour la bile* », et si on le taquine quelque peu avec cette herbe de gueux, il ajoute doctement : « *taraxacum officinalis* ». Avec lui, inutile de jouer au petit botaniste averti. Il détermine, plus vite que son ombre, toutes les plantes qui hantent les bordures de ses prés.

C'est un ancien chasseur. Il traquait belettes et putois et courait les sauvagines. Assagi, il s'est reconverti dans la cueillette pacifique. Les curés et les instituteurs de campagne (deux espèces en voie de disparition, à en croire notre flore) sont ses collègues à l'université des champs. Lorsqu'il explore à longues enjambées les bords luxuriants des fossés, il sait aussi cueillir, en gastronome, l'ail des ours, le bourgogne d'après la pluie ou le petit rosé des prairies.

A l'aide d'une nomenclature confiée par un laboratoire de produits homéopathiques, il a répertorié trois cent cinquante plantes médicinales qu'il peut reconnaître, récolter et livrer à la demande. Depuis qu'il courtise les sommités fleuries, il a la science infuse...

Cet automne, la cueillette embaume et sa maison est envahie de vieux cageots, transformés en séchoir. Dans l'immense herbier que constitue l'amassement de ses butinements quotidiens, on lit mieux que sur une planche en couleurs la pulmonaire dont le nom se passe de commentaire, la valériane aux fausses ombrelles rosées, le coucou qui soigne la toux ou la violette odorante. Plus loin, sur les claies, on découvre l'absinthe digestive, la cardamine antiscorbutique et le serpolet tonique. Le mille-pertuis emprisonné dans une fiole d'huile d'olive apaisera bientôt la brûlure du feu. Cet hiver, le fumet des tisanes et des décoctions fera renaître, le temps d'une veillée, un brin de l'été.

N'imaginez pas un vénérable barbu, ni même un sorcier guérisseur. Gérard le cueilleur de simples a trente ans, et si les herbes n'ont plus de secrets pour lui, c'est qu'il est lié au terroir comme la renouée au chemin.

Pour rester au pays, le bougre, la seule plante qu'il cultive à l'hectare et ramasse à la tonne, c'est un alcaloïde toxique et abortif : *nicotiana tabacum !*

YVES-BRUNO CIVEL.

CONTE FROID

La concentration

Il était tellement hanté par ses problèmes personnels et si bien fermé au reste du monde qu'il remercia poliment la foudre qui lui avait, par hasard, allumé sa cigarette.

JACQUES STERNBERG.



Les 15-20 ans

(Suite de la première page.)

C'est aussi la première génération à avoir connu la massification de la télévision. A leur naissance, la « petite lucarne » est déjà dans la salle de séjour ; le monde extérieur pénètre librement : la cellule familiale n'est plus un cocon isolé, soumis à la seule influence des parents.

De ce nouvel environnement naissent des comportements différents. A travers l'observation des grands secteurs où l'on scrute habituellement la jeunesse, ils apparaissent avec suffisamment de clarté, comme des avancées, des signes précurseurs de changements plus profonds. Sans oublier qu'il s'agit d'une population transitoire par définition et soumise, comme les autres tranches d'âge, aux clivages sociaux.

Faire parler Sylvie et Olivier de leur cursus scolaire n'est pas chose facile en ce mois d'août ensoleillé. Abandonner, ne serait-ce qu'en pensée, la pinède odorante du Village-Vacances Familles de la presqu'île de Giens (Var) leur laisse déjà un goût amer dans la bouche, le goût d'une scolarité résignée. « *On a l'impression d'avoir été orienté dès la classe de troisième* ». Pourtant cette orientation précoce leur a plutôt bien réussi : âgés tous deux de dix-neuf ans, ils vont rentrer en « maths spé » au lycée de Fontainebleau et ont toutes les chances « d'intégrer » une des grandes écoles d'ingénieurs en fin d'année scolaire. « *C'est vrai, j'étais bonne en maths*, reconnaît Sylvie, *j'ai suivi la filière, mais sans vocation particulière* ».

Un métier de cadre bien payé, un poste d'ingénieur intéressant : ces perspectives ne les font pas rêver. Mais que faire d'autre puisque c'est là qu'ils réussissent ? Issus d'un milieu aisé, doués pour les études, entourés de parents intelligents — « *qui essaient de comprendre* », — Olivier et Sylvie gèrent au mieux de leurs intérêts, avec lucidité et réalisme, leurs chances de départ. Mais chez eux pas trace des mirages de la réussite sociale qui font agir les ambitieux !

Pour les autres, la grande masse, c'est un immense ras-le-bol que suscite l'école. Les élèves, pour la plupart, piétinent dans la grisaille scolaire, les yeux tournés vers le monde du travail qui brille des feux prometteurs de ce premier salaire tant désiré. Dans les milieux modestes, contrairement à une idée encore trop répandue, il n'y a pas de « *refus du travail* ». Au contraire !

« *La possession d'un emploi reste encore la seule façon d'être reconnu et valorisé dans la société et c'est l'ultime chance d'intégration pour la jeunesse du quart-monde qui souffre terriblement de sa marginalité* », explique Michel Sailly, responsable du secteur jeunes de la C.F.D.T.

Assurance

L'enquête que le S.N.E.T.P. - C.G.T. (Syndicat national des enseignements techniques et professionnels) a réalisée en mai dernier auprès de cinq cents élèves ayant participé, dans toute la France, aux premières expériences des « séquences éducatives en entreprises » (4) est à cet égard riche d'enseignements. « *Ces stages nous mettent dans la réalité* » ; « *ça m'a permis un épanouissement de moi-même et une certaine ouverture d'esprit* » ; « *je pense avoir été utile* » ; « *ça m'a permis de prendre des responsabilités et d'avoir plus d'assurance* ». Un professeur qui résume l'opinion de sa classe écrit : « *Ils sont contents parce qu'on leur a fait confiance.* »

Soulagement, donc, d'être enfin intégrés au monde du travail ; mais, attention, pas dans n'importe quelles conditions et — rejoignant les critiques que le S.N.E.T.P.-C.G.T. avance à l'encontre des séquences éducatives en entreprises » — les élèves, envoyés par exemple dans des garages, dénoncent l'exploitation dont ils ont été l'objet : « *On n'a fait que balayer ou apporter des bières aux ouvriers.* » « *Ils n'acceptent pas n'importe quoi*, confirme Jean Prieur, chargé de mission au ministère du travail. *Il y a une grille minimum au-dessous de laquelle ils ne descendent pas et préfèrent abandonner l'emploi.* » Et Michel Sailly ajoute : « *Ils sont prêts à apprendre un métier sur le tas, mais un métier dont ils aient envie.* »

Si, pour la grande majorité, le travail reste le moyen privilégié de se valoriser, de trouver sa place dans la société, il en est d'autres — une minorité qui a bénéficié d'une certaine culture générale — pour qui la religion du travail est bien morte. « *Ils ne peuvent plus concevoir de structurer leur vie autour du travail. C'est lui qui doit s'adapter à leur vie et leur vie c'est les loisirs* », explique encore Michel Sailly, qui déplore que, du coup, « *ils acceptent la nouvelle organisation du travail, dans la mesure où elle leur laisse du temps libre pour faire autre chose* ». C'est le règne de l'intérim, des emplois à temps partiel et déqualifiés. « *Je bosse six mois par ans, dans n'importe quoi*, explique Jacques, dix-neuf ans, *et le reste du temps je fais ce qui m'intéresse : de la photo et de la peinture* ».

« *Ils n'attendent plus du travail qu'une chose*, précisent Olivier Gallaud et Marie-Victor Louis dans leur étude sur les jeunes chômeurs (5), *des revenus suffisants. L'idéal : un emploi qui présente le minimum de contraintes tant sur le plan de la qualité que sur le plan du rapport à l'autorité. Pour beaucoup d'entre eux, la démission est la réponse la plus simple à l'arbitraire de l'autorité.* » Quant à « *faire carrière* », il n'en est plus question : « *On veut profiter totalement de l'instant présent qu'il n'est pas question de sacrifier à un hypothétique avenir* », résument Olivier Gallaud et Marie-Victor Louis. Les adultes découvrent des jeunes qui refusent de faire ce que la société attendait d'eux. « *Fais ce qui te plaît, ce qui te paraît, pour toi, bénéfique* » : tel est, semble-t-il, leur nouveau credo.

L'effort physique

Travailler moins, donc, mais pour quoi faire ? Les loisirs bien sûr ! Des loisirs qui deviennent moyen d'épanouissement personnel et pas forcément dans la facilité. « *J'ai fait deux stages d'affilée pour pouvoir passer tout de suite mon premier échelon.* » André, seize ans, grelotte de froid sur le pont de *l'Antoinette*, chalutier réaménagé en base de plongée sous-marine par le centre U.C.P.A. (Union des centres de plein air) de Niolon, dans la baie de Marseille. La difficulté de cet apprentissage ne semble pas gêner la trentaine de jeunes qui, sur le pont de bois, attendent sagement leur tour pour plonger dans les eaux claires de la Méditerranée.

Si Francis Imbert a ouvert, depuis un an, le centre de plonbéc de Niolon, qu'il dirige, aux moins de dix-huit ans, c'était pour répondre à une demande très forte des plus jeunes pour ce sport difficile. Charles Revel, directeur technique et du personnel à l'U.C.P.A., confirme qu'il y a actuellement chez eux « *une exigence de qualité de l'enseignement. Ils veulent des résultats appréciables et sont demandeurs de loisirs plus difficiles demandant un effort physique plus important* ».

Même constatation à « Nouvelles Frontières », où Jacques Maillot, le directeur, explique que la « *trecking* » — expédition à pied pour la découverte d'un pays hors des circuits traditionnels — fait, depuis deux ans, des adeptes de plus en plus nombreux parmi les jeunes. Ce « *sérieux* » ne fait pas complètement l'affaire de Denis Majer, secrétaire général d'Etudes et Chantiers, une des plus importantes associations qui organisent des chantiers de jeunes volontaires (6). « *Ils sont effectivement plus exigeants sur la qualité du travail mais ne prennent plus d'initiative. Une espèce de mentalité syndicale se développe, et on peut parfois entendre ce type de réflexion : hier on a fini le ciment à 19 heures au lieu de 18 heures : aujourd'hui on récupère une heure !* » « *Tout va bien*, notent avec regret les animateurs sur les comptes rendus de chantiers : *avant ils organisaient des réunions avec les populations, montaient une fête, se renseignaient sur la manif antinucléaire du coin. Aujourd'hui ils se contentent de faire correctement leur boulot.* »

Le petit camion

Goût de l'effort individuel, désir d'épanouissement personnel ; mais les quinze-vingt ans sont-ils aujourd'hui rétifs à toute action collective ? « *On passerait tellement de temps à s'occuper des autres qu'on n'aurait plus le temps de s'occuper de soi !* », répond Ariane, dix-sept ans. Un chiffre brutal résume ce que l'observation du désert des organisations politiques de jeunes, de l'opposition comme de la majorité, illustre déjà depuis quelque temps : à 80 %, selon le sondage que les *Dossiers de l'étudiant* viennent de réaliser, les lycéens, cuvée 80, considèrent qu'aucune organisation politique n'exprime leurs analyses ou leurs espoirs. Ils n'étaient que 71 % dans le sondage 1978.

« *La politique, ça m'énerve*, constate Albert, *je ne sais pas pour qui je vais voter. Peut-être les écologistes.* » Spéculations sans objet, car il n'a de toute façon pas l'intention de faire l'effort d'aller s'inscrire sur les listes électorales. Georges, qui vient tout juste de passer son bac, tient à justifier sa passivité : « *Les grèves lycéennes sont toutes récupérées. Tu as toujours le petit camion de la C.G.T. qui suit la manif et qui se retrouve après, comme par hasard, sur la photo dans le journal.* »

Mais ne pas agir n'empêche pas de penser. Et les nouveaux jeunes se montrent dans ce domaine d'une tolérance sans bornes « *Les J.O.?*, s'interroge Nicole, *je comprends ceux qui y vont. Mais je comprends aussi ceux qui boycottent. Moi, je n'aurais pas su choisir.* » Tolérance aux idées des autres, mais aussi défense farouche de sa liberté d'apprécier. Patrick, en octobre 1979, prend sa carte des Jeunesses communistes : un militant de son lycée d'enseignement professionnel l'a convaincu de la nécessité de s'organiser pour améliorer les conditions d'études au lycée. Trois mois plus tard, il la jette au panier, ulcéré que le P.C. n'ait pas condamné l'invasion de l'Afghanistan. Mais il n'est pas anticommuniste pour autant : « *A la rentrée, si je suis d'accord avec eux, j'y retournerai.* » Les partis politiques auront décidément bien du mal à s'y retrouver. Car chez ces jeunes elle semble bien morte la discipline de parti, qui a fait accepter à des générations de militants, la rage au cœur, mais la bouche close, les « lignes » successives décidées dans le secret des directions. Au marché des idées, ces nouveaux consommateurs ne craignent pas de déambuler entre les différents étals ; ils ne s'approvisionnent plus chez un seul fournisseur.

« Ça me défoule »

Cet éclectisme, cette faculté spontanée de remettre sans cesse en cause les idées, les choix, se retrouvent dans bien d'autres domaines, comme par exemple la musique. « *J'aime cette violence, cette énergie ; ça me défoule* », explique Sylvaine, dix-neuf ans, en observant du balcon du Palais d'hiver de Lyon, les groupes de rock qui se succèdent sur la scène, ce 13 juillet 1980. Elle n'est pas pour autant une inconditionnelle de cette musique : « *Je ne suis une fan de personne ; j'aime goûter à tout.* » Pratiquement, aucun des groupes inscrits au programme de cette soirée ne lui était connu : « *Ça développe l'esprit critique ; on regarde différents groupes et à force on voit ceux qu'on aime le plus.* »

Autre idée à ranger au magasin des accessoires des générations passées : le grand mythe du rassemblement fraternel à la « Woodstock ». Le plaisir de Sylvaine, son « *défoulement* » est solitaire. Les grands concerts estivaux où on venait plus pour se retrouver, pour vivre ensemble quelques jours, que pour la musique, n'existent plus et les rares organisateurs qui s'y sont encore risqués l'été dernier ont essuyé, pour la plupart, des échecs cuisants.

Il est pourtant un domaine où des jeunes se sont récemment mobilisés. Le ministre des universités n'est sans doute pas prêt d'oublier la surprenante combativité des étudiants, au printemps dernier, contre les décrets restreignant sévèrement l'accueil des étudiants étrangers dans les facultés françaises.

Mais les motivations de ces nouveaux protestataires n'eurent pas grand-chose de commun avec la contestation politique globale des années passées. « *Je n'ai pas d'idée politique, je ne me rattache à aucune organisation* », explique Isabelle, étudiante dans cette université d'Angers, qui, la première, déclencha les hostilités et obtint, après sept semaines de grèves, un sursis pour les étudiants les plus menacés. Pas d'idées politiques, certes, mais une générosité à toute épreuve : « *On n'avait pas le droit d'ignorer ce qui se passait, ils ont, comme nous, le droit d'étudier.* » Pas de grandes analyses de la politique du gouvernement français à l'égard des pays d'origine des étudiants menacés, pas de discours vengeurs sur la répression, pas de discipline non plus à l'égard de mots d'ordres nationaux des partis politiques tenus dans une indéfectible suspicion. Plutôt ce qu'on pourrait appeler une profonde solidarité d'amphithéâtre. Comme dit Alain de Vulpian : « *Ils sont capables d'une solidarité émotionnelle intense, mais sont totalement fermés aux mots d'ordre trop généraux.* » Solidarité bien comprise d'ailleurs, car Isabelle qui, à son retour de vacances, vient d'apprendre que, malgré son inscription en troisième année de licence, sa filière a été supprimée sans préavis, croit fermement que « *maintenant que c'est à nous d'y passer, les étudiants étrangers nous soutiendront dans la lutte contre les décrets Saunier-Seïté* ».

Du bout des doigts

Leur horizon s'est donc rétréci à leur voisin direct, mais aussi à la famille, au couple. Un couple plus exigeant, qui revendique comme un droit ce que les parents avaient découvert comme un espoir fragile de libération. « *En 1975*, explique Anne Brunet, médecin au centre d'I.V.G. (Interruption volontaire de grossesse) de l'hôpital Louis-Mourrier, à Colombes (Hauts-de-Seine), *les adolescentes avaient encore peur. Aujourd'hui, elles sont beaucoup plus sûres d'elles.* » Les très jeunes filles qui viennent aux consultations gratuites ne craignent plus d'exposer, souvent crûment, leurs problèmes et attendent des solutions. Muriel, seize ans, longs cheveux roux, le visage parsemé de taches de rousseur, une allure timide, entre, dès son arrivée, dans le vif du sujet : « *Je couche avec un garçon depuis un certain temps. Il met un préservatif. Mais je voudrais une protection supplémentaire.* » Dans la discussion, ses certitudes s'affirment: « *Puisque la pilule existe pourquoi ne pas l'utiliser ? Je ne me trouve pas trop jeune, il faut bien commencer un jour.* » Son ami est au courant de sa démarche, ils en ont discuté « *mais c'est moi qui prend la décision, c'est de mon corps qu'il s'agit* ». Sa mère préfère ne pas savoir : « *Elle doit pourtant bien se douter qu'on ne se touche pas du bout des doigts !* »

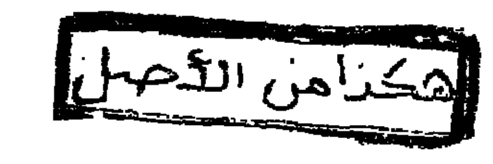
Pour certaines, qui n'ont pas encore eu de relations sexuelles, la visite au centre d'I.V.G. relève d'un réalisme résigné : « *on part en vacances ensemble, je ne pourrai pas y échapper* ». Ce réalisme en pousse d'autres à ne pas céder aux pressions de leur ami

---

(4) Instaurées par une circulaire du ministère de l'éducation publiée le 26 juillet 1979. Près de trente mille élèves de troisième année de C.A.P. et de deuxième année de B.E.P. ont participé à cette expérience durant l'année 1979-1980.

(5) Centre de recherche travail et société, université de Paris-IX Dauphine.

(6) Cotravaux, qui regroupe la plupart des chantiers de jeunes, dénombre pour l'année 1979 la participation de 15 000 jeunes (contre 12 000 en 1975) et la réalisation de 315 000 journées de travail (contre 200 000 en 1975).



et à refuser la pilule pour « *ne pas y passer tous les soirs !* » Dans tous les cas le besoin d'information est énorme. « *Une information sympa et décontractée* », précise Anne Brunet, à qui ses interventions dans les établissements scolaires ont montré que les réticences des adultes restaient fortes face aux questions terriblement précises des adolescents (7).

Selon l'enquête des *Dossiers de l'étudiant*, 43,3 % des lycéens et lycéennes affirment avoir des relations sexuelles et 17,3 % des filles prendraient la pilule. Mais ce libéralisme grandissant n'entraîne en rien une permissivité débridée. En effet, 63,8 % se déclarent favorables au mariage. Le couple, légal ou non, reste le lieu privilégié de sécurité affective. Le lieutenant Marie-Claude Aubert, chargée de l'information au bureau du Service national de Mâcon (Saône-et-Loire), note un nombre grandissant de jeunes qui, au moment de partir à l'armée, révèlent qu'ils vivent en concubinage et souvent ont un enfant.

Vivre en couple, oui, *mais sur* un pied d'égalité : 80 % des lycéens veulent que l'homme et la femme travaillent également. « *Nous voyons arriver des petits couples qui veulent discuter et régler ensemble tous leurs problèmes* », raconte Claude Charron, militante du Planning familial à Paris, qui accueille cinquante à soixante mineurs par semaine dans le cadre des « *mercredis jeunes* » ouvert depuis 1977.

Etre informé, exiger ce que la loi autorise, tout discuter ensemble, à égalité : à ces nouveaux comportements le terme de « féminisme » ne colle plus. Pour Muriel il s'agit d'un mot « *excessif et ancien* ».

Mais il est dans la vie d'un adolescent un obstacle majeur qu'il ne peut éviter : l'année du service national. L'enquête des *Dossiers de l'étudiant* confirme qu'il est perçu comme une gêne : 60,8 % des garçons et des filles interrogés sont favorables à sa suppression (contre 57,3 % en 1978) et 85,7 % trouvent « *normal* » ou « *pas grave* » de le refuser.

Le permis

Pourtant la réalité s'impose et ils vont s'en accommoder. Une fois toutes les possibilités d'y échapper épuisées (un jeune Français *sur quatre est exempté* de service national), l'obstacle est intégré. Il n'est plus question de s'y affronter : les mouvements de contestation au sein de l'armée sont moribonds. Au contraire, certains — là où cela leur est proposé — vont essayer d'en tirer le maximum de profit, rejoignant les intentions des responsables *militaires qui rêvent* d'une armée moderne au service de la promotion professionnelle des jeunes Français. C'est l'image que veut en donner le rutilant centre de sélection de Mâcon. Les « *officiers orienteurs* » de ce centre qui, au bout de la « *chaîne* » d'examens et tests divers composant les fameux « *trois jours* », s'entretiennent en tête à tête avec les futurs soldats, perçoivent, là encore, deux évolutions différentes selon l'origine sociale. « *La grande masse en a assez des études. Beaucoup arrivent après un échec à un examen et veulent travailler le plus vite possible. Ils ne chercheront pas à profiter des facilités qu'on leur offre pour suivre une F.P.A. (formation professionnelle accélérée), mais sont d'accord pour acquérir, sur le tas, pendant le service national, une qualification professionnelle. Pour la plupart, le grand rêve c'est d'être affecté au « Train » où ils passeront leur permis de conduire.* » Devenu financièrement inaccessible à de plus en plus de jeunes dans le civil (8), le permis de conduire ouvre effectivement après l'armée de nombreuses possibilités d'emplois.

Maurice, Serge et Alain, tous fils de paysans, confirment cette analyse. L'un est au chômage et compte sur l'armée pour obtenir ce permis tant convoité. L'autre, serveur de son état, espère acquérir sous les drapeaux une qualification suffisante pour changer de branche. Le troisième brigue un emploi aux pompiers de Paris.

Mais l'armée, c'est aussi le commandement pour les uns et la soumission à l'autorité pour les autres. Pour Maurice, Serge et Alain, pas de problème : « *A l'usine aussi il y a des contremaîtres* ». En revanche, les étudiants, que leur niveau d'instruction destinerait à des postes de commandement, répugnent manifestement à endosser les insignes de l'autorité. « *Le terme de responsabilité leur est complètement étranger* », explique un des officiers orienteurs. Hervé, 20 ans, a refusé de faire les E.O.R. (école des officiers de réserve) : « *Pourquoi embêter les autres !* ». Albert, 19 ans, est moins hostile : « *Diriger, c'est mieux qu'être dirigé*, mais, ajoute-t-il, *on se fait mal voir des copains !* ».

S'ils rechignent à commander, ils ne rejettent pas pour autant l'autorité de leur supérieur. La discipline est acceptée, ils la subissent, sans zèle excessif, et comme à l'usine ou à l'école, lui opposent, si elle leur paraît injuste, une résistance passive mais dénuée d'acrimonie. A tel point que le mode de commandement serait, aux dires du colonel Robert Beaumont, commandant le centre de sélection, en train de changer : « *Ils n'aiment pas faire ce dont ils n'ont pas compris l'utilité ; la nécessité de chaque ordre doit être expliquée* ». Exit l'adjudant-chef acariâtre et borné !

Comme tout le monde

Partiraient-ils à la guerre, ces jeunes, si on le leur demandait ? En cas d'invasion du pays, révèle l'enquête déjà citée, 37,1 % des garçons et des filles interrogés refuseraient de se servir de leurs armes (contre 27,1 % en 1978) et 14,8 % (contre 11,9 % en 1978) affirment qu'ils déserteraient. Jean, vingt ans, se réserve le droit d'apprécier : « *Je jugerai les raisons de la guerre, et si mes intérêts coïncident avec ceux de la France, j'irai...* » Mais, redescendant bien vite sur terre, il conclut : « *Ce sera le front ou le peloton d'exécution. Je n'ai pas le choix. Je ferai à peu près comme tout le monde, et suivrai le chemin de moindre résistance. De toute façon, je n'ai aucun moyen pour changer les choses* ».

« *Aucun moyen pour changer les choses* » : ce sentiment d'impuissance, que partagent la plupart des jeunes, nous donne peut-être la clé de ces nouveaux comportements. Car s'il est clair que la génération actuelle des quinze-vingt ans est la première à avoir totalement cessé de se définir — ni pour ni contre — par rapport aux idées de mai 68 et plus généralement de toutes les idées de changement des décennies passées, elle en est quand même le produit direct. La révolution bolchévique, la Libération, la guerre d'Algérie, le Vietnam, mai 68 : sans y être allés, ils en sont revenus... L'information pléthorique leur a montré — en direct — que les discours et les bonnes intentions n'empêchaient pas le monde de se couvrir de la terrible lèpre des carnages, et que les armements de toute sorte croissaient au même rythme que la diminution des calories alimentaires dans le tiers-monde.

Le cirque politicien permanent dans leur pays leur a appris que ceux qui sont au pouvoir n'ont d'autres ambitions que d'éviter de s'en faire déloger par des challengers aux motivations, à leurs yeux, aussi peu enthousiasmantes. Et les intellectuels à la mode, à travers la télévision, leur ont fait comprendre que les philosophies, les morales modernes ne duraient que le temps d'une saison littéraire.

Alors oui, consciemment ou non, ils refusent de jouer le jeu ; les dés sont trop visiblement pipés. « *Je préfère ne pas savoir* », soupire Georges, dix-sept ans. Mais ce refus de s'interroger n'est pas synonyme d'angoisse ou de passivité. C'est l'échelle des valeurs qui a changé : puisque la morale des adultes est incompréhensible, hypocrite, voire dangereuse, c'est sur leurs seules aspirations que ces jeunes vont guider leur vie. Comme dit la Cofremca : « *Il ne font plus ce qu'on attend d'eux.* » Je prends ce que m'offre la vie dans la mesure où ça me sert.

Informatique

Par exemple, contrairement à nombre d'adultes, que les possibilités apparemment illimitées de la « révolution informatique » inquiètent au plus haut point, les jeunes s'emparent des nouvelles technologies avec une efficacité et un enthousiasme exceptionnels. La multiplication des clubs d'informatique — encouragés et aidés par l'administration des *télécommunications*, — le succès du « concours micro » lancé pour la deuxième année consécutive par le ministère de l'industrie, et la faveur que rencontre auprès des élèves l'installation de micro-ordinateurs dans les lycées sont là pour en témoigner.

En définitive, les jeunes s'inscrivent aujourd'hui — mais sans doute en le poussant à ses conséquences ultimes — dans un courant dont la Cofremca fait remonter l'origine à 1965 : « *Le courant expression et accomplissement personnel* », qui s'inscrit lui-même dans ce mouvement séculaire des sociétés modernes vers l'individu au détriment de l'organisation sociale.

Mais cette image sans aspérité d'une jeunesse lucide, réaliste, *soucieuse avant tout* d'épanouissement individuel n'est-elle pas trop simpliste ? Que penser, en effet, de ces adolescents qui, au printemps dernier, trépignaient de joie autour du bus de la R.A.T.P. qu'ils venaient d'incendier, place Jussieu, à Paris, au moment de la contestation estudiantine en faveur des étrangers ? « *C'est la première fois qu'il y en a d'aussi jeunes* », fait remarquer Jean-Pierre Mignard, l'avocat des quatre mineurs âgés de quatorze et dix-sept ans arrêtés et inculpés à cette occasion. Des jeunes de tous les milieux sociaux, dont le seul discours peut se résumer ainsi : « *On sait qu'il y aura des flics, de la bagarre, on y va !* » Leur refus de toute justification est tel que leur avocat, face à la justice, est obligé de parler à leur place pour tenter de donner une explication à leur acte, tandis que, dans le box des accusés, les inculpés le regardent affectueusement, comme un bon copain qui fait ce qu'il peut pour les tirer de là...



Que penser encore de ces gosses de douze ou treize ans, parmi les plus rejetés de la société, qui, alors que la consommation des drogues classiques stagne *chez les lycéens où elles* semblent avoir perdu leur *aura* mythique, « sniffent » quotidiennement le gaz des briquets jusqu'à se retrouver à l'hôpital victimes d'œdèmes du poumon ? Ou pillent aux rayons des drogueries des produits solvants en vente libre pour *composer de* dangereux cocktails ? Gaston Lefèvre, directeur du centre Didro (9), cite déjà les cas de cinq jeunes morts de l'inhalation de ces véritables poisons.

Signe inquiétant que les plus fragiles supportent mal les *mutations profondes que subit* douloureusement notre société, cette violence — qui reste marginale — ne semble pourtant pas remettre en cause les évolutions observées.

Etrangers aux espoirs, aux enthousiasmes intempestifs, aux échecs des générations précédentes, centrés essentiellement sur eux-mêmes, les quinze-vingt ans semblent en définitive mieux armés aujourd'hui pour vivre dans une société qui n'est plus capable de leur offrir certitudes et espoir. ■

(7) Lire sur ce sujet l'enquête « Les adolescents et la sexualité » dans *le Monde de l'éducation*, octobre 1980.

(8) *Passer le permis tourisme* revient en moyenne à 3 000 francs et le permis poids lourds et transports en commun à 8 000 francs.

(9) Centre d'accueil et d'information sur la toxicomanie, 9, rue Pauly, 75014 Paris.

Les conclusions de la Cofremca

La Cofremca (1) étudie « en continu », depuis 1953, les « courants socio-culturels » qui traversent notre société. Elle peut ainsi mettre en évidence les évolutions de mentalités et d'attitudes sociales, qui se produisent en permanence de manière souterraine et souvent invisible. Chaque année, depuis 1974, cet institut réalise une enquête auprès d'un échantillon de deux mille cinq cents personnes représentatives de la population française, fait des interviews en *profondeur des « précurseurs »* et examine toute une série de données, telles que les chansons populaires, les films, la publicité, etc.

Les observations faites en 1980 sur les jeunes de quinze à vingt ans ont été confrontées avec celles d'autres pays européens, révélant plus d'une concordance. Elles rejoignent la plupart de celles que nous avons faites « sur le terrain ».

● **LUCIDITE.** Les jeunes, aujourd'hui, sont lucides sur eux-mêmes. Ils sentent ce dont ils ont besoin, ce qui leur fait plaisir, ou leur *est désagréable.*

● **REALISME.** *Ils sont très pragmatiques. Ils ont envie de réaliser* leurs aspirations, mais s'arrangent pour ne pas vouloir l'impossible. Si c'est trop difficile, ils renoncent. Ils préfèrent contourner les obstacles plutôt que de les affronter. Ils sont peu compétitifs mais, contrairement aux vingt-cinq-trente ans qui sont farouchement *anticompétitifs, ils ne sont pas contre.*

Ils ont ainsi une aptitude croissante à « s'auto-manipuler » : ils sont capables de prendre leurs distances par rapport à leurs *propres motivations, parmi* lesquelles ils savent faire des choix. Par exemple, je choisis de m'acheter une moto au détriment de mon *désir* d'avoir d'autres vêtements.

Le temps pour eux a pris de l'épaisseur. Rien ne se fait sans le temps. Ils ne croient pas aux révolutions et pensent que le *changement ne se décrète* pas.

● ***CONTACT INTERPERSONNEL.*** *La lucidité sur leurs propres motivations* ne les empêche pas d'être réceptifs aux autres. Au contraire. Ils saisissent leur entourage par « empathie », c'est-à-dire qu'ils sont capables de se mettre à la place de leur *interlocuteur,* dans sa peau. Et dans leurs relations, ils sont parfaitement *conscients des influences interpersonnelles.*

Ils ont également une bonne aptitude à établir le contact avec des gens qu'ils ne connaissent pas, battant ainsi en brèche la vision que *les sociologues étrangers ont de la France : une société* barricadée derrière ses lignes Maginot, comme par exemple la famille.

● **TOLERANCE.** Leur capacité de voir à l'intérieur de soi, tout en étant aptes à se mettre *à la place des autres*, les blinde contre les idéologies. « On ne la leur fait pas ! » La propagande et la *publicité ont donc peu d'impact* sur eux.

La tolérance se développe. Mais plus qu'une tolérance morale, il s'agit d'une attitude visant à éviter les conflits, le stress, la *bagarre. C'est l'écologie de la non-bagarre.*

● ***INERTIE.*** *L'autorité a peu de prise sur eux. Mais il s'agit plus* d'une résistance passive que d'une véritable contestation. A l'autorité, on oppose la force d'inertie.

● **PLAISIR.** Ils cherchent à se sentir bien dans leur peau, accordant beaucoup *d'importance au corps et à l'affectif.*

● ***ADAPTABILITE.*** *Leur réalisme et leur esprit de tolérance* s'accompagnent d'un intérêt plus fort pour les progrès techniques. Dès lors, ils sont — plus que leurs aînés — capables d'adaptation, disponibles au changement, même s'ils *n'imaginent pas* plus qu'eux ce que sera leur avenir.

(1) 55, rue Hermel, 75018 Paris.

NORBERT BOUSSOT.

« La bombe humaine, elle t'appartient ! »

La bombe humaine tu la tiens dans ta main
Tu as le détonateur juste à côté du cœur
La bombe humaine c'est toi, elle t'appartient
Si tu laisses quelqu'un prendre en main ton destin
C'est la fin, la fin.

La *Bombe humaine* est un des titres vedettes de *Téléphone*, un groupe de rock français qui, en trois ans, s'est hissé au sommet des hit-parades, disputant aux musiciens d'outre-*Atlantique* leur hégémonie sur le marché français. Les recettes de leur succès : la musique d'abord, le rock de toujours, dur et violent ; des paroles ensuite, jaillies de la vie quotidienne des jeunes ; la présence sur scène, enfin, de trois *garçons et d'une fille*, qui donnent l'image d'une bande de copains chahuteurs, fuyant le lycée et la famille pour se « marrer » ensemble.

Jean-Louis Aubert, vingt-cinq ans, parolier et chanteur du groupe : une sensibilité à fleur de peau qui colle parfaitement au public très jeune qui remplit leur salle de concert.

« As-tu peur de l'avenir ?

— Non, il ne faut surtout pas avoir peur du monde moderne. Il faut s'en servir, ou alors se *déplacer ailleurs, mais* ne jamais accepter de subir. Il ne faut pas se projeter dans l'avenir, *mais* vivre au jour le jour. Le bonheur n'est pas futur ou passé : il est présent. Il ne faut pas faire comme le type qui dit : « *Les cinq dernières années de ma vie, je serai enfin libre et je pourrai faire ce dont j'ai envie* », et crac ! la mort l'emporte... Se rappeler qu'on va mourrir, ça donne tout son piquant à la vie, tu la savoures beaucoup plus.

» On vit une époque folle ! Un an va aussi vite qu'un siècle avant. Moi, je suis curieux de *voir ce qui va se passer et* quel rôle je vais jouer là-dedans.

» Quand je vois comment mes parents regardent la télé et comment moi je la regarde... Je suis *né avec, je la maîtrise mieux*, c'est un objet ancré en moi. Quand j'étais petit, quelqu'un *qui passait* à la télé c'était quelqu'un d'inaccessible. Le jour où je *suis* rentré *dans un studio*, j'ai vu que c'était du guignol. Un môme qui a la télé, faut lui expliquer, faut qu'il sache s'en servir. Il faut qu'il la dépasse, qu'il *puisse l'utiliser, qu'il* n'en soit pas esclave. Dans la vie, tu subis tout ce dont tu ne *comprends* pas le fonctionnement. Si tu sais comment la *télé fonctionne* tu peux *faire la* part des choses.

» Avant, tu avais les types qui farfouillaient en électronique et qui bricolaient des amplis. Maintenant un môme *il fait plutôt* des mini-programmes d'ordinateurs qu'il vend aux copains. C'est dur mais c'est vachement important que tout le monde reste à *flot. De toute façon*, il faut y aller. Même si le monde devient très pauvre, tu pourras *quand* même avoir ton petit computer, relié à la centrale d'informations qui te donnera tout ce que tu veux.

» C'est pour ça que les hommes *politiques sont dépassés.* Ils sont d'une autre génération et ne comprennent pas ce qui se passe. Le pape fait des efforts mais c'est encore en dessous de ce qu'il va *falloir faire* pour venir chercher les gens là où ils sont. Quand je pense qu'ils en *sont encore* à parler de droite et de gauche. La machine politique est trop lente à se restructurer, ils ne font que colmater des brèches.

— Tu ne crois pas aux actions collectives ?

— Avant le collectif il faut l'individuel, car quand les individus se portent bien tu peux faire quelque chose de collectif. *Chaque individu peut apporter* à l'autre. Mais il faut que ça soit à parts égales, à armes égales, une histoire d'estime mais aussi d'amour. Faut être *excité, capable de déménager* si ça ne va pas. Dans toutes les situations, tu peux trouver un mec bien. L'important dans la vie, c'est le déplacement, le pas *en avant que tu fais par rapport* à toi et pas par rapport aux autres.

» *Il n'y a plus de choses sûres.* C'est important de réfléchir par soi-même et d'essayer d'être honnête, de ne pas trop se laisser manipuler. La publicité, par *exemple*, il faut essayer de regarder le côté création et acheter si on en a envie.

— Dans tes chansons, tu incites les autres à faire des choses.

— *Oui.* Des *chansons pour donner* du courage. Dans notre prochain disque, il y a une chanson qui dit : « *Ça passe à ta portée, pourquoi n'essaies-tu pas ?* » *T'es dans la rue, tu vois* quelque chose, tu as cet air dans la tête et tu te dis : « *Oui, pourquoi n'essaies-tu pas ?* ». Mais c'est aussi un peu pour m'en souvenir que je chante ces chansons. Quand il y a un problème avec le groupe, je me dis : c'est *toi* qui chante la *Bombe humaine*. Ces idées, moins je les trahis dans ma vie, mieux c'est pour moi. » ■

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Les pirates de l'édition

Sans se soucier des lois littéraires, des militants veulent « rendre au peuple son patrimoine culturel ». Ils ont bien du mal...

THIERRY VOELTZEL

A Berlin et dans d'autres villes d'Allemagne fédérale, on peut se procurer de petits livres recouverts de carton brun, où les lignes sont trop serrées et dont les marges sont réduites au minimum. Il s'agit d'œuvres récentes, dont les auteurs sont parfois allemands, mais le plus souvent étrangers. Ces livres sont très économiques. Et pour cause : ce sont des livres « pirates », produits par des éditeurs « pirates ».

Mais qu'est-ce qu'un éditeur pirate ? C'est un éditeur qui ne reconnaît aucun droit particulier à l'auteur et se dispense ainsi de le rétribuer ou de lui demander l'autorisation de reproduire son texte. Il préfère publier, la plupart du temps, des œuvres déjà en vente en librairie et qu'il recopie sans se soucier de l'éditeur légal. Il peut ensuite vendre ses livres à des prix défiant toute « loyale » concurrence.

L'édition pirate ouest-allemande naît aux alentours de 1965. A cette époque, des militants anarchistes intéressés par le « freudo-marxisme » décident de publier des œuvres philosophiques et des romans sur le prolétariat, des textes de Pannekoek, d'Ottwald et d'autres... Après les événements du printemps de 1968, la gauche allemande se divise progressivement pour prendre deux directions. L'une doit mener à la constitution d'un parti « vraiment communiste » ; l'autre mènera à l'établissement de « réseaux alternatifs » : communes, jardins d'enfants, collectifs de toutes sortes. Cette dernière tendance entreprend de relancer et d'étendre le mouvement de l'édition pirate, par petits tirages de mille ou deux mille exemplaires.

En 1971, plus de trois mille titres sont disponibles : romans, essais ou articles, photocopiés ou tapés à la machine et imprimés en offset (c'est le procédé le plus facile et le moins coûteux). Il devient alors nécessaire de coordonner le mouvement. Un réseau de trente librairies est mis en place. De grandes assemblées sont convoquées trois ou quatre fois l'an et réunissent éditeurs, imprimeurs et libraires. Les pirates ont donc aussi leurs « foires de Francfort » où, pêle-mêle, ils décident de leurs choix, discutent de la diffusion, des conditions de travail et des salaires. On ne se contente pas de vouloir réunir les cours d'université de Marcuse ou de Deleuze, on a des projets plus ambitieux, on imagine des éditions des œuvres complètes de Freud ou de Sade...

Terrorisme

Lorsque la gauche allemande s'éparpille en tendances, les communautés homosexuelles, féministes et écologiques prennent leurs distances avec le mouvement pirate. Bientôt, sur la demande de certains auteurs et éditeurs « légaux », des livres sont saisis et des procès intentés aux pirates. Les librairies subissent le contrecoup de ces opérations policières, et des livres ordinaires apparaissent parmi les produits qu'elles proposent. Avec l'installation de la répression antiterroriste de 1977 et 1978, les problèmes deviennent encore plus sérieux. Quand paraît en Suède une édition en langue allemande de textes interdits en R.F.A. de la *Rote Armee Fraktion* (Fraction armée rouge), un livre pirate est immédiatement produit. Afin de démontrer l'isolement des compagnons de Baader, même dans la gauche, la police tente d'obtenir de l'ensemble du mouvement pirate qu'il se désolidarise de cette publication. Mais il refuse et s'engage à défendre le « droit à la liberté d'expression ». La justice, estimant à trois millions de marks les bénéfices réalisés par le mouvement entre son début et 1977, l'accuse d'avoir versé une partie de cette somme aux groupes terroristes, et en particulier à la R.A.F. ; dans ce climat, l'édition pirate disparaîtra pour un an.

Depuis 1979, elle s'est manifestée de nouveau par la publication d'une dizaine d'ouvrages. Les derniers titres parus sont presque tous d'auteurs français : *la Volonté de savoir*, de Michel Foucault ; *l'Anti-Œdipe*, de Gilles Deleuze et Félix Guattari ; *la Part maudite*, de Georges Bataille. Le dernier sorti est *le Nouveau Désordre amoureux*, de Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut, qui coûte neuf marks au lieu de vingt-huit. Le seul livre allemand est un ouvrage de Gunter Wallraf à propos de son expérience dans un des journaux à scandales du groupe Springer.

La première génération d'éditeurs pirates estimait produire « *des instruments de formation politique et les moyens d'une réappropriation par le peuple de sa culture* ». Elle considérait que les textes qu'elle reproduisait n'appartenaient ni à un auteur ni à un éditeur, puisqu'ils faisaient partie du « patrimoine culturel du peuple ». Et c'est peut-être sous son influence que des maisons d'édition en place se sont un peu plus intéressées à des auteurs jugés « gauchistes », comme Reich, qu'elles auraient volontiers délaissés.

Mais les nouveaux pirates sont surtout des fans qui trouvent les livres de leurs stars trop chers et désirent permettre leur accès à un plus large public. Nul doute, si ce but était atteint, que les éditeurs officiels réagiraient. Leur mansuétude actuelle devrait donc être, pour les pirates, plus inquiétante encore que leur colère. ■

BRICOLAGE

Le CRIME de la rue Gazagne

Réparer sa voiture, fabriquer un placard... Une association toulousaine veut mettre le « do it yourself » à la portée de tous.

RICHARD CLAVAUD

LE CRIME crée des emplois. C'est du moins ce que prétendent les membres du Centre de recherche et d'initiation manuelles éducatives dans une demande de subvention pour la création d'emplois d'utilité collective auprès du ministère du travail et de la participation. Cette association, loi de 1901, fondée à Toulouse en septembre 1977, propose une formation technique dans trois domaines : mécanique automobile, menuiserie et cuisine.

Le souci des moniteurs du CRIME est d'aider les adhérents à prendre en charge certains de leurs problèmes en supprimant les intermédiaires. Ici, on répare soi-même sa voiture, on fabrique ses meubles et on compose ses menus. Dans leur demande de subvention, les fondateurs de l'association expliquent leur démarche : « *L'individu est de moins en moins adapté à un cadre de vie de plus en plus technique, ce qui l'oblige à recourir à de nombreux services pour assurer son confort et sa sécurité, et réduit largement ses potentiels de création.* » Pour limiter cette consommation de services et apprendre aux gens à se débrouiller, le CRIME a donc ouvert « *un lieu où, à partir de leurs besoins, les gens ont la possibilité de comprendre par la pratique le fonctionnement de ce qui les entoure* ».

Premier mythe auquel s'attaque l'association : l'automobile. Marc, un des responsables du « garage », constate que, « *pour beaucoup de gens, la voiture fonctionne davantage comme un objet mythique que comme une mécanique* ». Inaugurée en mai 1978, cette activité a été suivie en septembre 1978 par la menuiserie et par la cantine en décembre 1979. Le fonctionnement des deux premières activités est simple : chaque adhérent (adhésion 20 francs par an) peut travailler dans des locaux loués par l'association. Pour 30 francs par jour, il dispose des outils nécessaires à la réparation de son véhicule ou à la confection d'un meuble. S'il ne connaît rien à la technique, il peut, pour 30 francs supplémentaires l'heure, bénéficier des conseils d'un moniteur mécanicien ou menuisier. L'adhérent investit donc au départ pour sa formation. Il lui suffit ensuite d'une heure de conseils de temps en temps pour se perfectionner.

Caisse à outils

Depuis 1977, le public touché par le CRIME a évolué. « *Au début*, commente Pierre, *l'atelier a fonctionné avec une simple caisse à outils. On attirait essentiellement les marginaux de la Haute-Garonne ou de l'Ariège. Maintenant, nous sommes mieux équipés et davantage connus. De plus en plus d'ouvriers et d'employés viennent nous voir.* » De quelques adhérents en 1977 le CRIME est passé à deux cents en 1979 et à quatre cents cette année. D'après Vianney, un des responsables de l'activité mécanique, les progrès des « élèves » semblent satisfaisants : « *Même les comédiens du Théâtre de l'Acte, qui ne sont pas vraiment des manuels, ont su changer eux-mêmes la culasse de leur vieux Saviem !* »

Le succès de l'activité mécanique vient du caractère indispensable de la voiture et du coût des réparations chez un garagiste. Même si le CRIME prête un vélo au propriétaire du véhicule immobilisé, il faut réparer vite et en évitant de trop dépenser. Pour l'activité menuiserie, en revanche, le plaisir devance souvent la nécessité. Un meuble fait de ses mains est parfois aussi cher qu'un meuble fabriqué dans l'industrie, mais il a une charge affective beaucoup plus importante. Surtout pour ces quinquagénaires qui viennent au CRIME par curiosité et s'émerveillent des possibilités qu'on leur offre de réaliser un vieux rêve : se transformer en menuisier sans avoir besoin d'investir des sommes importantes dans l'outillage. Pour le responsable de cette activité, « *les gens ne sont pas pressés, ils ont un projet de table ou de placard dans la tête, mais ça peut évoluer vers autre chose. Une seule constante : les objets réalisés ont toujours une vocation utilitaire. Pas de décoration inutile* ».

Quant à l'activité cantine, elle a pour but de permettre aux adhérents de prendre leurs repas de midi dans le local où fonctionnent les ateliers de mécanique et de menuiserie. Les « élèves » déjeunent en bleu de travail et continuent leurs discussions avec les moniteurs, en essayant d'aborder d'autres sujets que la mécanique ou la menuiserie. Un repas coûte 15 F (13 F si l'on achète des carnets de tickets-repas) et il est conseillé d'essayer de transformer le temps-repas en heure-conseil gratuite... Les adhérents sont invités à faire le café ou à débarasser les tables. Ceux qui aiment faire la cuisine (il y en a) peuvent préparer leurs spécialités. Il leur suffit d'inscrire leur projet de menu et la date de réalisation sur un tableau. Pas question d'attendre patiemment les pieds sous la table, il faut participer.

Anne et Odile, qui tirent les premières conclusions de cette activité, estiment qu' « *il s'agit d'une vraie cantine, pas d'un restaurant autogéré ; avec la qualité en plus. Tous les gens qui mangent ici partagent des activités. Ça crée des liens* ». Pour elles, l'association demande beaucoup de travail. Le résultat est gratifiant par la richesse des rapports humains, mais les problèmes économiques sont aigus : « *Nous sommes deux bénévoles pour nous occuper de cette cantine et nous avons dû travailler ailleurs pendant l'été pour survivre.* »

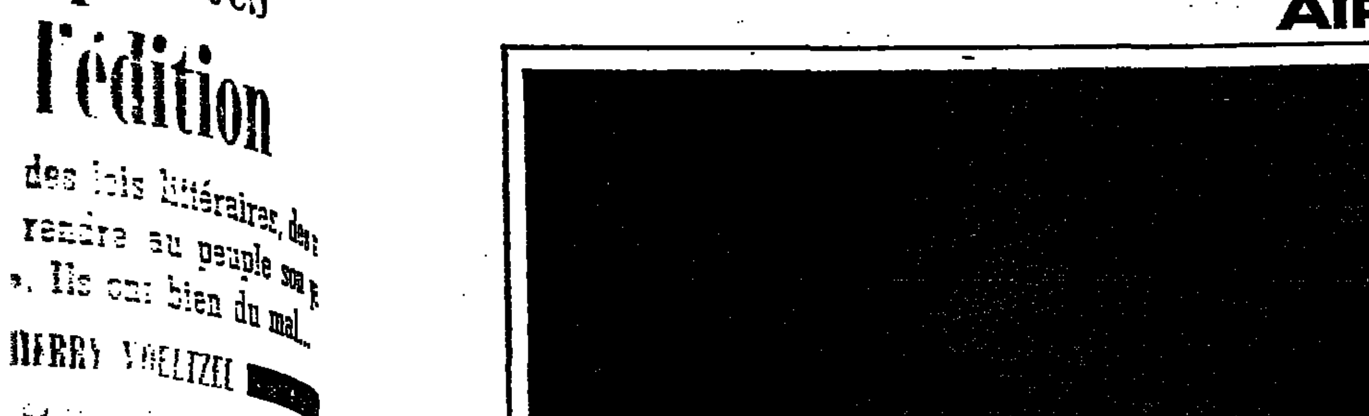
Socio-culturel

Ces problèmes se retrouvent dans les autres activités. Comment donner à l'association les moyens de se développer ? Le bénévolat ? « *C'est fini*, déclarent les responsables. L'autofinancement ? « *c'est possible, mais en travaillant au noir !* ». Reste la subvention. « *Nous sommes des travailleurs* affirme Marc, *pas des militants. Si elle était accordée, une subvention servirait surtout à payer des charges sociales. De plus, si nous réglons ces problèmes financiers, nous pourrons ouvrir les ateliers le soir et toucher un public encore plus large.* »

Aujourd'hui, le CRIME change de locaux. Il émigre dans le quartier Saint-Cyprien, sur la rive gauche de la Garonne, un quartier populaire où s'étaient réfugiés les républicains espagnols fuyant le franquisme. L'association a loué un terrain qui abritait auparavant un ferrailleur. Pour le moment, tout est à refaire : nettoyer, aménager, installer à nouveau les ateliers. Anne et Odile aimeraient trouver un vieil autobus pour y aménager la cantine. La présence de quelques arbres a poussé la municipalité à classer ce terrain « zone verte ». Il serait question d'utiliser une partie de l'espace pour des activités socio-culturelles. Pour les responsables du CRIME, il n'y a pas incompatibilité, bien au contraire : « *Ça serait peut-être une solution satisfaisante pour tout le monde. Après tout, la mécanique, la menuiserie et la cantine, c'est aussi du socio-culturel !* » ■

• CRIME : 5, rue Gazagne, 31300 Toulouse.





MAGNE FÉDÉRALE

s pirates l'édition

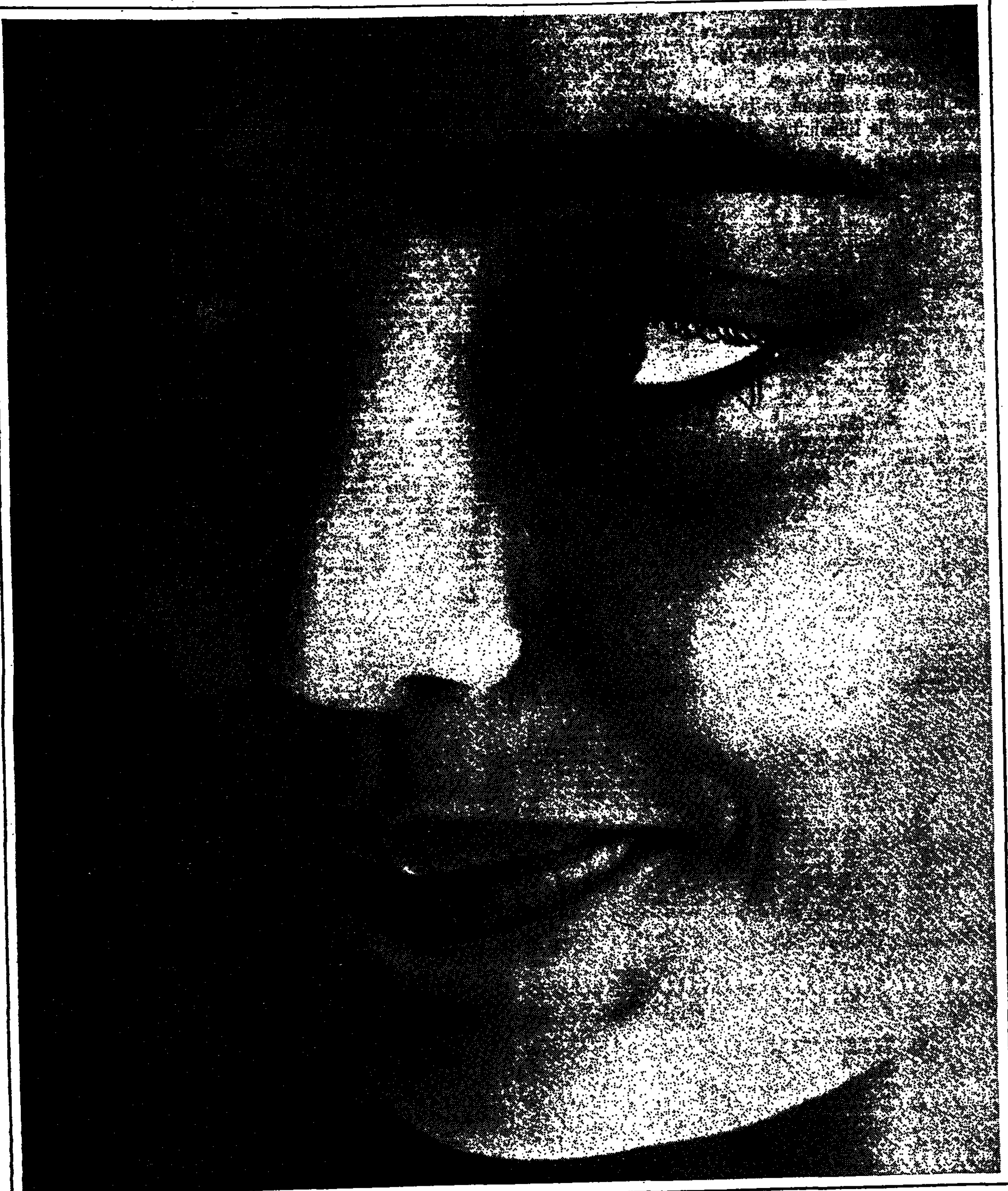
des lois littéraires, des
rendre au peuple son g
». Ils ont bien du mal.

HIERRY VOELTZEL

Terrorisme







AIRLANKA: NOUS N'ECONOMISONS PAS SUR LA CLASSE ECONOMIQUE DE NOS TRISTAR.

Ce que la plupart des compagnies ne vous offrent qu'en première classe, nous vous le donnons en classe économique. Plus d'hôtesses et de stewards pour s'occuper de vous que dans n'importe quel autre TriStar. Des grands crus, des bières de qualité et des cocktails de toutes les couleurs. Différents plats au choix. Plus de place pour les jambes et les bagages à main que dans la plupart des gros courriers.

A partir du 1er Novembre, nous vous offrons des vols réguliers sur des TriStar entre Paris, Francfort, Zürich, le Moyen Orient et notre île paradisiaque de Sri Lanka.
Pour toute réservation et tout renseignement complementaire, veuillez appeler Air Lanka, 9 rue du 4 Septembre, Paris 75002. Tél: 297.43.44.

INDE

Mahé la princesse

Tous les ans, le 14 juillet et le 11 novembre, les Français de Mahé, ancien comptoir français de l'Inde, se réunissent encore. Et dans le square, un buste de Marianne, en bronze, commémore toujours la Révolution de 1789.

GILBERT COMTE

Au sud-est de l'Inde, le Kerala étire sur 600 kilomètres de plages blondes ses sables alanguis sous les cocoteraies frémissantes. Large comme la Seine à Paris devant la tour Eiffel, une rivière paresseuse ouvre sans fracas une petite brèche dans cette partie du littoral appelée côte de Malabar. L'estuaire n'a sûrement pas beaucoup changé depuis qu'un jour de 1721 Bertrand-François Mahé de La Bourdonnais, natif de Saint-Malo, l'estima propice au commerce du poivre et lui légua son troisième prénom en guise d'état civil.

Comme aujourd'hui, sans doute, quelques cases aux murs blancs se profilaient déjà dans les frondaisons. Le temps les coiffa de tuiles rouges sans qu'elles se multiplient trop. Sauf l'appel des mouettes et le cri des rapaces dans le ciel, le doux clapotis des flots, les frissons du vent dans le feuillage, rien n'en trouble la paix profonde. Une rumeur d'agglomération s'élève assez loin dans l'intérieur des terres, vers la berge où un pont moderne assure par-dessus le fleuve un ronflant trafic d'autocars, le passage de piétons nonchalants et celui de saris turquoise.

Plusieurs fois par semaine, de jeunes Européens vraiment tombés de la Lune débarquent à cet endroit sac au dos, en sueur, dans des blue-jeans rongés de franges, en quête d'exotisme absolu. Ils le découvrent aux premières maisons dans sa version crasseuse, celle des murs écaillés, du ciment malade, des carreaux poussiéreux. En souvenir de l'époque où la France exerçait là sa souveraineté impériale, l'un des bouges s'appelle pompeusement *Hôtel de Paris*. Pauvre hôtel ! Malheureux Paris ! Un stage de trois mois parmi les vagabonds du quai de la Tournelle aguerrirait utilement le risque-tout curieux d'en savourer les délices. Même pour quelqu'un d'endurci, rompu aux rigueurs éducatrices de l'inconfort, dormir, manger là-dedans équivaudrait à un défi sans intelligence lancé sur un coup de tête à tous les microbes de la création.

Képis rouges

Le soleil miroite déjà plus gaiement sur les bouteilles de gin, brandy et whisky locaux alignés à quelques pas dans une vitrine proprette. *Indo-French-Wine* proclament des caractères latins sur la devanture. Une vingtaine d'autres marchands d'alcools maintiennent gaillardement l'une des plus contestables traditions de l'ancienne métropole, dans l'Inde prohibitrice et buveuse de thé. Les policiers en képi rouge ne les tourmentent pas souvent. Dans le reste du pays, les agents de la circulation portent bien entendu le turban national. A Mahé, la coiffure militaire mise à la mode sous Raymond Poincaré campe toujours des silhouettes françaises.

Des statistiques raisonnables attribuent à la ville 25 000 habitants. D'ordinaire, une telle population emplit un centre urbanisé avec des artisans, des commerces, puis des maisons espacées vers la périphérie. L'évident se vérifie peu en Inde, et l'inattendu s'y confirme partout. Sauf des échoppes, quelques bâtiments rassemblés entre le pont et un tertre, où la blanche église Sainte-Thérèse cale son clocher trapu, sur près de 500 mètres, Mahé se disperse pour l'essentiel sous les ombrages d'une immense et majestueuse cocoteraie.

Après la défaite de Dupleix dans ses guerres implacables contre les Anglais, le traité de Paris laissa la place à ses lieutenants, mais avec interdiction absolue de s'y retrancher derrière des fortifications. Puisque aucun mur ne l'en empêchait plus, le bourg s'en alla, famille après famille, sommeiller sous les arbres. Deux cent dix-sept ans plus tard, il y dort toujours. Mais d'un sommeil de princesse, dans l'harmonie somptueuse d'allées ouvertes en lignes droites au cœur de la futaie, selon le quadrillage habituel au dix-huitième siècle dans les jardins du roi.

Les bruits criards, obsédants, de l'Inde, s'estompent, s'éteignent comme par miracle dans cette sérénité forestière. Les chars à bœufs grincent moins. Les autocars n'assourdissent plus personne de leurs grondements épouvantables. Les sonnettes des vélos tintent sans insistance à la hauteur des porteurs chargés de cruches. Avec ses villas cossues nichées dans la verdure, l'endroit ressemble presque à un parc résidentiel.

Marianne

A part sa magnifique architecture végétale, des écoles, quelques puits d'eau potable, la colonisation ne s'immortalise pas aux alentours par de grandes œuvres matérielles. L'œil moderne, à l'affût de progrès sociaux spectaculaires, trouverait difficilement l'hôpital, les logements économiques, le goudron, la ligne électrique, datés de l'époque française. En presque deux siècles et demi, elle ne prit même pas la peine d'aménager un port, pas le moindre mètre de quai pour accueillir ses bateaux

Dans l'Hexagone, la République exaltait cependant l'image de ces cinq possessions lointaines, encore sous son drapeau dans l'Inde britannique. Avec leurs syllabes chantantes, Chandernagor, Pondichéry, Yanaon, Karikal et Mahé remuaient un puissant romantisme exotique et national. Le nom de comptoirs indiquait bien, aux oreilles averties, qu'il ne s'agissait pas de villes au sens extact du terme. Mais comment concevoir qu'avec les légendes le culte sentimental entretenu autour d'eux, ils pouvaient parfois se réduire à quelques cabanes perdues sous l'étendard tricolore dans une mer de cocotiers, sans qu'aucun effort collectif ait jamais entrepris de rendre leur vie meilleure ! Par l'un de ces paradoxes fréquents dans l'histoire coloniale, la France n'en garde pas moins, à Mahé, l'increvable réputation de mère généreuse qu'elle promena intrépidement autour du monde pendant le dix-neuvième siècle.

Près du centre, une petite Marianne républicaine de bronze, avenante et penchée sous son bonnet phrygien, contemple toujours les passants du haut de sa colonne un peu rouillée, parmi les fleurs du jardin municipal. Le soir, des promeneuses en sari, les petits notables avec leurs enfants, viennent s'asseoir auprès d'elle et regardent longuement le coucher du soleil. Trois ou quatre fois, depuis le rattachement de l'enclave à l'Inde, des patriotes conséquents déboulonnèrent cet incontestable vestige de la domination étrangère pour le précipiter plus commodément dans la mer voisine. Toujours, d'autres habitants repêchèrent la statue pour lui rendre sa place. Avec l'accord des pouvoirs locaux, par-dessus le marché !

Égalité

Une brève inscription sur le socle, demeuré intact, résume en peu de mots l'esprit de cette fidélité : *1889 – centenaire de la Grande Révolution*. Hé ! oui. Un siècle après la prise de la Bastille, les grands bourgeois anticléricaux et conservateurs, parvenus au pouvoir à la suite de Jules Ferry, se sentaient encore si complètement les héritiers d'une gigantesque secousse morale qu'ils exportaient l'Evangile des droits de l'homme outre-mer, avec l'inquisition fiscale et l'aimable régime du travail forcé pour les indigènes

En Inde aussi bien qu'en Afrique, à la même époque, une hiérarchie pointilleuse distinguait chacun suivant la teinte de son épiderme, même si l'administration prétendait accorder à tous une identique sollicitude. Cependant, ce ségrégationnisme concret, combiné avec une confiance absolue dans l'éducation libéralement ouverte, finit par engendrer, du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône, puis en Indochine, au Sénégal, à Pondichéry ou Saint-Pierre-et-Miquelon, et tant d'autres lieux, une race nouvelle de petits et moyens fonctionnaires, instituteurs, postiers, sergents-chefs d'infanterie coloniale, indifféremment recrutés dans tous les milieux, ponctuels, obéissants, travailleurs, sûrs, imbattables en arithmétique, sur l'orthographe, la belle écriture calligraphiée, capables de maintenir, par leur seule présence, de vastes territoires tranquille autour d'eux.

Trois ou quatre fois l'an, le 14 juillet ou pour quelque autre commémoration démocratique, les salons du gouverneur s'ouvraient devant eux comme pour les riches Les anciens de Mahé parlent encore avec émotion de ces fêtes où tous pouvaient venir. L'espace d'une prise d'armes, d'une remise de décorations, rien ne séparait plus les hommes, à quelque peuple ou classe qu'ils appartiennent. Récompense bien brève, sans doute. Le lendemain, chacun retombait dans son rang. N'importe ! Le miracle avait quand même eu lieu. Sur le calendrier, une date précise en fixait déjà le retour.

Cette liturgie républicaine ne coûtait pas cher. Quelques Légions d'honneur, des poignées de main, une accolade. Mais, dans la sujétion, les injustices d'alors, elle affirmait quand même le grand principe de la fraternité universelle, qu'une multitude d'Etats indépendants du tiers-monde ne surent pas renouveler.

La petite chronique locale chuchotée de bouche à oreille raconte qu'après le dernier voyage de Marianne dans l'eau, un marxiste-léniniste du Kérala, connu sous le surnom de Molotov, l'en retira lui-même avec ses amis en hommage à la France révolutionnaire. Sans le vouloir, son geste honorait un certain passé.

Trente familles

Lorsqu'en 1947 l'Inde acquit son indépendance, aucune raison ne l'obligeait de reconnaître la souveraineté détenue par Paris sur 510 kilomètres carrés d'enclaves, d'après un accord conclu en 1763 par la couronne d'Angleterre Séparées entre elles par de longues distances, dans un pays aux dimensions océaniques, ces places minuscules ne disposaient même pas des moyens militaires de résister à une agression.

Isolée en pleine banlieue de Calcutta, Chandernagor succomba la première aux pressions politiques extérieures, en 1949. A partir de cette date, des escarmouches grotesques, sordides ou sanglantes se multiplièrent presque sans interruptions autour des autres. Encerclée par la police et l'armée indiennes, Yanaon capitula le mois même où la garnison de Dien-Bien-Phu tombait en Indochine.

Le gouvernement de M. Pierre Mendès France, déjà pris à la gorge par une crise internationale, ne souhaitait évidemment pas se créer de nouveaux embarras pour défendre des positions mineures et compromises. A l'instigation de son ambassadeur à Delhi, le comte Ostrorog, il préféra renoncer pacifiquement à des droits séculaires, en échange de garanties sérieuses offertes à ses ressortissants. Le traité permettait ainsi aux Indiens nés dans les territoires de garder la nationalité française, s'ils y trouvaient un avantage personnel, sans devoir pour autant partir en métropole. Il leur suffisait simplement d'opter par une déclaration sur des registres officiels A Mahé, trente familles environ décidèrent dès lors de vivre en étrangères dans leur pays natal.

Rude épreuve, certainement. Mais pour certains fonctionnaires parvenus au terme de bons et loyaux services dans l'administration coloniale, pour de jeunes sous-officiers au début d'une carrière prometteuse, le choix inverse équivalait à sacrifier des retraites infiniment supérieures à toutes les compensations qu'offriraient les services publics locaux, à équivalence de grade. Pendant le transfert de souveraineté, d'autres fils du pays bourlinguaient sous l'uniforme quelque part entre Fréjus, Brazzaville ou Saïgon. Ils ne comprirent pas toujours les grandes mutations juridiques décidées par-dessus leurs têtes. Rentrés chez eux, plus tard, ils s'y marièrent, eurent des enfants. Par la simple progression de la démographie asiatique, le nombre des petits Français au teint basané s'accroît sans cesse dans les écoles.

Le 14 juillet et chaque 11 novembre, dans la rue proche du jardin où la Marianne érigée sous Jules Grévy dresse toujours son fin profil volontaire, une trentaine d'anciens soldats s'ébranlent au pas vers elle en colonne par trois, drapeau tricolore en tête, les médailles militaires bien visibles sur les poitrines. Les épouses en sari forment à leur suite une petite escorte, avec les garçonnets et les fillettes endimanchés à l'européenne.

Le président

A leur arrivée, la population s'attroupe, salue de la main quelques têtes connues : l'ancien sous-officier Chenoth, si sympathique vétéran d'Aubagne, le vieux monsieur Gopi, employé au trafic portuaire de Colombo pendant la guerre d'Indochine. Président de l'Union des Français de Mahé, la cinquantaine, athlétique et superbe, l'ancien adjudant Coumaya Vigéa ouvre la marche. En 1970, il servait au Tchad sous Cortadellas. Arrivé devant le monument, il dépose la gerbe de fleurs traditionnelle, puis observe avec les autres une minute de silence.

La cérémonie terminée, tout le monde se retrouve pour un vin d'honneur, à quelques pas, dans les locaux de l'Union des Français de Mahé : deux chambres modestes, en haut d'un vieil escalier de bois. Trois tables simples, une dizaine de chaises, une armoire vitrée pleine de livres de poche poussiéreux et jamais ouverts, des portraits du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Giscard d'Estaing ornés des guirlandes rituelles, meublent ces pauvres murs, où une France disparue ailleurs se survit, repliée mais ardente.

Pendant une heure ou deux, comme jadis, classes et fortunes se mêlent dans l'égalité de la République. Les verres se lèvent à sa santé. Les vœux fusent pour son président. Dans le brouhaha des rires, la rumeur des conversations, les enfants saisissent au vol quelques noms magiques de l'ancienne diaspora coloniale : Djibouti, Diégo-Suarez, la Réunion, Casablanca, Tunis, Dakar, Alger... Dire qu'en ce temps-là tant de chemins du monde convergeaient vers la caserne de Clignancourt, le fort de Vincennes !

La France

Malgré sa résistance, cette lointaine petite francophonie s'use et souffre de son isolement. A la maison, bien sûr, chacun parle le malayalam, majoritaire dans la région. Les mères de famille s'y cantonnent et ne souhaitent pas davantage s'exprimer autrement qu'une Auvergnate ne voudrait apprendre le tibétain, dans les hautes vallées du Cantal. Au cours complémentaire, les instituteurs, eux, n'apportent aucun zèle à scolariser en français leurs élèves sous statut spécial. Le programme officiel prescrit d'abord l'hindi, officiel dans tout le pays, puis le malayalam, nécessaire au Kerala, enfin l'inévitable anglais, première langue étrangère. Pourquoi accomplir un effort supplémentaire, dépourvu en outre de débouchés professionnels ? A ce régime, huit ou dix bambins, à peu près le même nombre d'adolescents, ouvrent *Astérix* ou la livraison hebdomadaire de *Paris-Match*.

A leurs oreilles, pourtant, « *la France* », cela se prononce encore parfois comme le mot « *Dieu* » dans une église. Avec vénération. Distante, ingrate divinité, la mère patrie ne leur envoie aucun coopérant, tout juste quelques rares journaux, qu'elle réduit d'année en année. Par économie, paraît-il.

Cordiaux, chaleureux, les Français de Mahé accueillent cependant comme un frère le métropolitain de passage. Le soir, ils l'emmènent regarder le soleil écarlate mourir dans la mer d'Oman et parlent du passé, tandis qu'autour d'eux les ténèbres s'alourdissent comme leurs voix chargées de nostalgie. ■

REFLETS DU MONDE

TIME

Des cravates convoitées

Une mode nouvelle s'est propagée dans le monde des affaires aux Etats-Unis. Selon le magazine américain *TIME*, *il s'agit* d'une variante « *d'une vieille tradition britannique — les cravates aux armes de l'école — qui permettait aux anciens d'Oxford, de Cambridge, de différents régiments ou clubs de se reconnaître sans avoir à poser de questions. A présent, les Américains peuvent reconnaître un collègue ou un concurrent selon les cravates nouées autour du cou.* Les cravates corporatives *ont déjà la faveur de six cents sociétés qui recherchent des modèles subtils et discrets le plus souvent (...). Certaines firmes vont jusqu'à commander de nouveaux modèles à chaque campagne publicitaire pour un nouveau produit, pour marquer un succès ou un anniversaire (...). Ainsi, une brasserie a une douzaine de modèles vantant les différentes bières produites (...).*

» Cette mode en a engendré une autre, celle des collections de telles cravates réunies par les cadres supérieurs. L'un d'eux en a suspendu cent vingt-huit sur un mur de son bureau. Plus le modèle est raffiné et sa distribution limitée, plus il est recherché : ainsi, par exemple, des cravates de Pepsi-Cola à l'inscription en lettres cyrilliques, offertes à un nombre limité d'officiels soviétiques, ou de celles où le nom de la firme Toyota est libellé en caractère japonais.

» Ces cravates en soie sont réservées aux directeurs et cadres supérieurs, aux clients importants, etc. Les modèles en matière artificielle sont vendus au personnel. Les cadres supérieurs féminins reçoivent des écharpes décorées comme les cravates. »

Newsweek

Les clones républicains

Les péripéties des campagnes électorales amènent parfois à des découvertes curieuses. Ainsi, un représentant démocrate de l'Ohio préparant des textes pour la campagne de l'automne, où la Chambre des représentants sera renouvelée, a constaté une chose bien vexante pour le Comité de la campagne républicaine pour les élections au Congrès, rapporte l'hebdomadaire *NEWSWEEK*.

« *Le démocrate Thomas Ashley a constaté que tous les articles, brochures, journaux électoraux de son adversaire républicain dans l'Ohio étaient absolument identiques à ceux des candidats présentés par les républicains dans l'Iowa et le Wisconsin. Même les déclarations des impétrants citées entre guillemets. C'est une firme de conseils de Washington, le Campaign Management Associates, qui a été chargée de la campagne électorale des républicains dans les trois Etats.* »

Le candidat démocrate n'a bien sûr pas gardé le silence sur ce qu'il appelle « *le cas des clones* » du G.O.P. (Grand Old Party ou parti républicain).

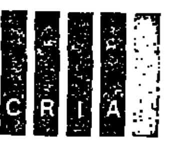


La « malédiction indienne »

Tous les présidents américains élus dans une année se terminant par le chiffre zéro sont morts sans avoir terminé leur mandat à la Maison Blanche, écrit le très sérieux journal des syndicats soviétiques *TROUD*.

Le premier à avoir été victime de cette « *malédiction indienne* » fut William Harrisson, mort en 1840, un mois après avoir pris ses fonctions. Selon la légende, il avait été maudit par un sorcier indien dont les pouvoirs maléfiques n'ont cessé d'agir au fil des siècles : élu en 1860, Abraham Lincoln a été assassiné cinq ans plus tard. John Garfield, élu en 1880, a connu le même sort un an après son accession au pouvoir, de même que William McKinley, assassiné en 1901, un an après son élection.

Décédé en 1923, Warren Harding avait été élu en 1920, Roosevelt, élu pour la dernière fois en 1940, est mort en 1945, et enfin John Kennedy, élu en 1960, a été assassiné en 1963.



bulletin hebdo

Vers un « choc choucroutier » ?

Le bulletin hebdomadaire de l'agence helvétique *CRIA*, spécialisée dans les questions agro-alimentaires et l'environnement, publie une information qui ne manquera pas d'alarmer un certain nombre d'amateurs de choucroute

Il écrit notamment « *A la suite des conditions météorologiques peu favorables du début de l'été, la récolte des choux, destinés à la fabrication de choucroute, sera, cet automne, fort déficitaire Conséquence : pour la campagne qui débute, les prix de vente au consommateur devraient subir une augmentation de l'ordre de 10 %.*

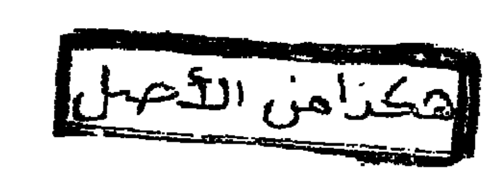
« *Alors qu'on s'attendait à une récolte totale de quelque 10 000 tonnes de choux, les experts pensent que cette année on n'arrivera pas au-delà de 7 000 tonnes, relève l'Union suisse du légume dans une lettre qu'elle a adressée à trois mille bouchers du pays. La réduction de la récolte équivaut donc à environ 30 % par rapport à l'an dernier. Cette situation déficitaire se trouve confirmée par le fait que des choux destinés au marché et pour la consommation fraîche sont déjà importés de Hongrie, d'Autriche et d'Allemagne fédérale. A cette pénurie s'ajoutent encore des augmentations de frais de production : énergie, transports, frais d'emballage (...).* » « *Pour pouvoir accroître notre production, il faudrait que le consommateur mange davantage de choucroute* », dit M. Scherer, directeur de l'Union suisse du légume Chaque citoyen suisse en mange à peine 1 kilo par an, c'est-à-dire trois à quatre fois pendant l'hiver. En Allemagne, on en mange dix fois plus.

En matière de choucroute au moins, l'expression consacrée de *Modell Deutschland* n'est contestée par personne.

ASSOCIATED PRESS

La guerre du musicien (suite et fin)

Le musicien qui tous les samedis demandait aux habitants de Hampstead de signer une pétition contre l'installation dans leur quartier chic d'un restaurant à « hamburger » (*le Monde Dimanche* du 5 octobre) a gagné la partie. Le directeur de cette chaîne de restaurants a renoncé en fin de compte à son projet.



Regards sur les États-Unis

Le magazine « Question de temps » propose lundi 20 octobre sur Antenne 2 des « Regards neufs sur l'Amérique 80 ». Une partie de l'émission *est consacrée* au *développement de la télévision* aux Etats-Unis, à l'occasion du rapport que Jean-Louis Missika et Dominique Wolton viennent de rédiger sur les « Futurs de la *télévision* ». Claude Durieux commente ici cette étude, tandis que Janique Laudouar, réalisatrice, analyse quelques-uns des programmes américains.

La fin des moyens d'information ?

M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, et Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information, ont confié à deux experts, voici un peu plus d'un an, le soin d'enquêter sur les « *futurs de la télévision* ». Heureuse initiative prise au seuil d'une décennie qui *marquera* sans doute une date dans les annales de la communication avec le développement du *magnétoscope*, la mise en route du télétexte, des banques de données, de la télématique, des satellites de télévision directe, des fibres optiques, etc.

Même si le rapport établi par Jean-Louis Missika et Dominique Wolton — comme il est dit en préambule — « *n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne représente pas le point de vue de la société Antenne 2* », il est permis d'espérer qu'il ne tombera pas dans les oubliettes. Car l'enjeu est de taille, comme l'exposent les auteurs : « *Quel est le sens des transformations en cours ? Pour l'essentiel il est de passer progressivement d'une télévision de masse à une télévision à la carte. La télévision a longtemps été la même chose offerte à tout le monde. Puis on s'est aperçu qu'il n'y avait pas un public, mais des publics. On a donc diversifié les programmes en fonction de ces publics. Demain, on tentera progressivement d'adapter le produit au public intéressé, et sur le support adéquat, en attendant la dernière étape : l'interactivité (...). Les mass media auront vécu...* »

Tout est dit. Le reste, c'est-à-dire cent quatre-vingts pages dactylographiées tout de même, n'est que l'analyse argumentée des différents éléments technologiques qui conduisent à cette prédiction.

Première mise en garde des auteurs : « *Pour la France, une chose est probable : le débat va avoir tendance à tourner autour du problème du monopole et de la télévision privée liée au satellite* ». Alors, « *qu'il ne s'agit que de l'aspect visible d'un problème plus général, et que cela risque de politiser le débat...* »

Le rapport prédit « *un grand développement* » de l'information audiovisuelle, en raison de la généralisation des caméras vidéo-légère, de *l'augmentation du nombre* des satellites et de la création de banques d'images. Le rôle du journaliste, face au « *désordre du monde qui quotidiennement se déversera sur nous* » sera, plus que jamais, de fournir aux téléspectateurs « *des clés de lecture* ».

Au terme de cette étude détaillée sur l'atomisation des moyens *audiovisuels* à partir d'une technologie galopante, les auteurs considèrent « *qu'il s'agit là d'une rupture fondamentale* », puisque « *l'évolution actuelle aboutit à renverser complètement le rapport entre le médium et le message* ». C'est le message qui va devenir déterminant. « *Le problème central de demain c'est celui du programme. Seule la stimulation de la création permettra d'utiliser les moyens à notre disposition. Et l'ironie de cette évolution, qui réduira considérablement l'influence de la technique par rapport au contenu, est de se faire aujourd'hui sous l'influence de la technique.* »

Autre prévision : « *La revalorisation du rôle du public* », qui, convié à utiliser ces nouvelles technologies, sortira de sa « *passivité* », entretenue par la télévision traditionnelle. En conclusion, les auteurs déclarent que « *la diversification du système audiovisuel et l'arrivée de la télévision fragmentée vont considérablement secouer la télévision de masse* ». Pour autant, ils ne *prédisent* pas la faillite de la télévision en tant que mass media, à condition qu'elle sache « *faire une politique de création capable de dépasser les limites des stratifications sociales* ». Manière de réclamer, une fois encore, qu'on mette l'imagination au *pouvoir*.

CLAUDE DURIEUX.

La vogue du héros populaire

Les nouvelles stars de la télévision américaine ne sont ni les *candidats à l'élection présidentielle*, ni les présentateurs des journaux télévisés, qui les battent pourtant au hit-parade de la popularité. Ce *sont, tout simplement*, les gens. Oui, l'homme de la rue, tout un chacun, vous et moi. Une floraison *d'émissions* « *ancrées dans la réalité* », à l'heure d'écoute où comédies et *soap-opéras* prônent habituellement l'évasion, semble donner *raison à la prédiction d'Andy Warhol* : « *Dans le futur, tout le monde sera une star pendant quinze minutes... à la télévision.* »

L'aventure est au coin de la rue *dans* « Real People » (« *Les gens* vrais »). Les producteurs de N.B.C. ont sillonné les Etats-Unis à la recherche de *personnages*. « *Vous avez dit bizarre ?* » Aussitôt, ils partent, avec leur équipement de vidéo légère sous le bras, *poursuivre les chercheurs d'or par 40 °C* à l'ombre en Californie, ou en Alaska les plongeurs du « Club de l'ours polaire », qui brisent la glace *pour pratiquer leur sport favori*. Et ils sont là, sur l'écran, apportant tous leur modeste touche d'excentricité au grand rêve américain : cette famille d'Orange-County qui a déserté sa maison pour habiter le splendide bateau construit dans le jardin en dix *années d'efforts* ; le champion du monde de saut à la corde (80 sauts en 10 secondes) ; le prêtre ventriloque qui prêche par *marionnette interposée*.

Vingt-cinq mille lettres par *semaine* : telle a été la *réponse* enthousiaste du public à cette tranche de vie américaine. Les téléspectateurs sont un peu maintenant les documentalistes de l'émission, envoyant coupures de journeux, photos, idées de sujets. La réponse d'A.B.C., *la chaîne concurrente, ne* s'est pas fait attendre non plus : « *That's Incredible !* » (« C'est incroyable ! »), surenchérit en ayant *dénicher des exploits de plus en* plus spectaculaires. Tel ce Club du saut dans le vide, dont les membres en habit, œillet à la boutonnière, *boivent d'un trait leur* coupe de champagne avant de se lancer de ponts de plus en plus hauts, suspendus par une corde élastique qui les empêche à la dernière seconde de s'écraser. Les activités professionnelles sortant de l'ordinaire et les hobbies *curieux* sont également le thème d'une *nouvelle émission* de C.B.S., « *That's my line !* » (« *C'est mon job !* »).

La maison de production Goodson & Todman, à qui on doit les plus célèbres lignées de jeux télévisés, dont « The price is right », *qui déchaîne l'hystérie des participants*, a une longue expérience de manipulation du public. Toutes ces émissions fonctionnent *selon* le même principe : les sujets préenregistrés sont ensuite projetés en studio devant un public « chauffé » *par un animateur professionnel, qui* a pour mission de susciter leurs rires et leurs réactions. « *Bonjour tout le monde ! Vous allez bien ? Plus fort, plus fort, je veux vous entendre applaudir sauvagement, et si je me casse la figure, je veux vous entendre applaudir aussi !* » Si besoin est, des panneaux géants clignotent à la demande : « *Applaudissez !* », « *Riez !* », qui *sont là pour rappeler* à tous ces spectateurs bénévoles qu'on ne les a pas invités pour leur bon plaisir.

Voyeurisme

« Speak up America » (« l'Amérique a la parole ») présente *l'opinion de l'homme* de la *rue sur des sujets* d'actualité. Son originalité est d'utiliser le système QUBE, expérimenté à *Colombus, dans l'Ohio*. Chaque poste est relié électroniquement à un ordinateur central, ce qui permet au téléspectateur *équipé de répondre instantanément aux* questions posées. « *Et maintenant, appuyez sur le bouton !* », ordonne le présentateur aux allures d'évangéliste, *Marjoe Gortner*. La majorité est contre l'égalité des droits entre hommes et femmes, contre l'avortement, soutient l'industrie *automobile américaine et votera* en faveur de Reagan. Vive la démocratie télévisée !

Avec « No holds barred » (« Pas de tabous »), programmé à une *heure plus tardive, C.B.S. peut se* permettre un voyeurisme plus... adulte. Une réalisatrice de films pornos exhibe ses photos de collège. « *Ugly George* », pur produit de la télévision par câble, où il diffuse une émission entre 11 heures et minuit, « *l'heure de la vérité, du sexe et de la violence* », est filmé en plein travail. En fait, il aborde de jeunes provinciales dans *la capitale new-yorkaise* avec son équipement Sony sur le dos, et les persuade de se déshabiller devant la caméra contre de *vagues* promesses de couvertures de magazines et d'affriolants contrats de cinéma : Hollywood dans *les années 30, quoi ! La séquence* sera ensuite montée et diffusée sur Manhattan Cable.

Exploitation du voyeurisme chez le téléspectateur ? « *Pas du tout* », *répond George Schlatter, producteur* de « Real People » et de « Speak up America », la faveur du public va de *plus en plus aux personnages normaux*, mais qui ont accompli quelque chose, avec lesquels ils peuvent s'identifier. Les *Américains ont besoin de croire* à l'individu, à l'accomplissement individuel. Nous sommes des patriotes.

C'est vrai, les Américains, comme *les Anglais, ont toujours protégé* leurs originaux. Et la télévision américaine tient beaucoup à l'illusion de la libre parole, même si *donner* la parole à tout le monde sur tous les sujets, à toute heure, relève plus du brouhaha que de la *liberté d'expression*.

Réaction *contre* les supermen et les Super-Jaimie aux muscles bioniques des feuilletons ? Retour à la *vox populi en cette heure d'incer*titude où les tuteurs présidents des Etats-Unis sont en mal de crédibilité ? Plus encore, cette vogue du *héros populaire* est un signe de lassitude du téléspectateur devant le vedettariat à outrance, le monopole des superstars du *show-business* ou de la politique, la constante référence à l'avis autorisé, le recours au spécialiste. En perte de *vitesse à la télévision américaine*, le vieux système des « *stars* » semble en pleine ascension.. sur nos écrans français

JANIQUE LAUDOUAR.

Douze minutes de plus pour les consommateurs

Apprenez à vous défendre

CLAUDE SARRAUTE

Pas d'accord avec la viande aux *hormones. D'accord avec une boisson* plus fruitée que ses concurrentes. Pas d'accord avec des pâtes cuisinées trop chères et trop salées. *D'accord avec* Laurène L'Allinec. Mille fois d'accord. Quand on voit passer derrière nos vitres son joli visage au naturel, *tout sourire* et *tout sérieux, on* a l'impression de recevoir la visite d'une copine, d'une voisine qui est allée faire ses *courses dans le quartier. Elle sait acheter, elle,* et tient à nous faire profiter de son expérience. Et nous apprendre à nous défendre.

Attention ! Méfiez-vous : ce casque de moto ne résiste pas aux chocs. N'abusez pas des coupe-faim. C'est bourré d'amphétamines. *Vous ne pourrez plus vous en* passer. Préférez à la spécialité d'origine la copie conforme d'un *médicament dont le brevet arrive* à *expiration*, copie vendue à moindre prix, forcément, copie, hélas ! boycottée, torpillée, sans scrupule *aucun, par l'immense majorité* des pharmaciens. Prenez la peine de lire votre police d'assurance à la loupe. Gare aux mauvaises *surprises !*

Une bonne, une très bonne émission, une émission présentée par *l'Institut de la consommation*, une émission d'utilité publique, une émission qui pour être efficace se doit d'être, eh oui ! *racoleuse. Je m'explique*. De quoi s'agit-il ? De protéger le consommateur contre l'appétit, la voracité du producteur. *Lui n'a qu'une idée : faire passer* le contenu de votre porte-monnaie dans son tiroir-caisse. C'est à quoi s'emploie l'annonceur chargé de *rameuter la clientèle*, de la sensibiliser, de déclencher en elle le réflexe conditionné qui l'incitera à tendre le bras vers telle marque de *préférence* à telle autre.

Les moyens d'y parvenir ont été l'objet d'innombrables enquêtes, analyses du comportement, études *de marché*. Ils ont été répertoriés, discutés, améliorés. Si l'on désire les combattre, il faut les connaître, mieux, il faut se les approprier. *Les spots publicitaires à l'écran — le petit ou le grand —* obéissent à un certain nombre de règles très simples, règles que les responsables de *nos journaux télévisés auraient* intérêt à étudier. Les voici : ne pas employer plus de quatre-vingt-dix mots à la minute. Ces mots, les *désavantager systématiquement par* rapport à l'image. Eviter de dire ce qu'on ne peut montrer. Reprendre *plusieurs fois* au cours de la même émission l'argument essentiel — en fait il ne devrait y en avoir qu'un, deux c'est trop. *Adopter enfin*, chaque fois qu'on le peut, la formule question-réponse, c'est la plus payante. Ainsi : « *Vous êtes un sportif, vous avez des courbatures, qu'est-ce que vous faites ?* » — « *Je prends Aspro effervescent.* » Ce spot vous le verrez *bientôt à l'antenne. Il a été agréé* par la Régie française de publicité. Et vous verrez ensuite Laurène l'Allinec *s'en étonner : n'est-il pas en complète contradiction avec la* mise en garde du ministère de la santé contre l'abus de *médicaments ?*

Comment atténuer, en effet, la portée d'un message nocif ou *malhonnête sinon en envoyant à son* tour un message en sens contraire de la même force et de la même portée ? Exemple particulièrement *réussi : la moumoute d'un séduc*teur-conducteur de voiture de sport s'envole au vent de la course. Voix off : *ça n'arriverait pas s'il em*ployait la lotion Drumo contre la chute des cheveux. Toujours à son volant le conducteur-séducteur, *hirsute à présent, se tourne vers nous :* « *Merci, Drumo !* » Et la voix, renforcée par ce texte écrit : grâce au bureau de vérification de la *publicité — je cite à peu près —* une telle publicité n'est plus possible.

Autre possibilité, la citation, en *l'occurrence l'extrait d'un film de* réclame — je pense « *au beurre c'est bon* », — suivie d'un démenti de l'I.N.C. Ces extraits, l'Institut *national de la consommation n'est* malheureusement pas toujours autorisé à s'en servir pour les contredire. *C'est* précisément ce que Laurène l'Allinec *comptait faire*, à propos du beurre, ce samedi 18, au risque d'être censurée.

Même format donc et *naturellement* même audience. Si vous voulez rectifier le tir il faut de toute évidence toucher la même *cible. Or, ce n'est pas le cas. Le cahier des charges des sociétés de* télévision prévoit pour 1980 dix *minutes pour vous défendre au lieu* des six diffusées jusqu'à présent le samedi à 19 h. 10 sur TF 1. Quatre minutes supplémentaires par *semaine sont également attribuées* à « D'accord pas d'accord » programmé, en attendant, le jeudi et le samedi à 19 h. 10 *et le mardi* à 20 h. 30 sur A 2. Il n'y avait rien sur FR 3. Il y aura deux émissions de deux minutes chacune à 20 h. 30.

Quel jour et à quelle heure l'I.N.C. pourra-t-il occuper l'antenne dans l'avenir ? Il est en train d'en discuter avec les présidents des trois chaînes. Ou plutôt de se battre pied à pied pour obtenir *ou conserver de bonnes heures* d'écoute, celles qui suivent ou qui précèdent immédiatement les messages des annonceurs, ça va de *soi*. Si le gouvernement était logique avec lui-même, — après tout c'est lui qui patronne ces mises *en garde, ces contre-feux* —, il ne ferait pas les choses à moitié et il exigerait qu'elles passent toutes juste avant ou juste après *le journal de 20 heures*. Bonne occasion — elles ne sont pas si fréquentes — de plastronner, de se targuer d'une petite longueur *d'avance* sur les écrans de l'étranger. Ils y viendront. Pourquoi ne pas être les premiers ?

les films de la semaine

Les notes de Jacques SICLIER.

★ A VOIR ★★ GRAND FILM

Les Pétroleuses
DE CHRISTIAN-JAQUE

Lundi 20 octobre
FR 3, 20 h 30

Brigitte Bardot (B.B.) et Claudia Cardinale (C.C.), chefs de bandes rivales dans un Far West de fantaisie. Le film eut des malheurs. Guy Casaril, qui l'avait commencé, fut déposé en cours de route et Christian-Jaque le reprit sans arriver à quelque chose de satisfaisant. Tout est sacrifié aux deux stars qui font vraiment match nul.

Elle cause plus... elle flingue
DE MICHEL AUDIARD

Lundi 20 octobre
TF 1, 20 h 35

Le spectacle affligeant d'Annie Girardot cabotine, en « princesse » de bidonville vendant de fausses reliques et tombant amoureuse d'un beatnik qui ressemble à Jésus, dont elle doit « fournir » le squelette. Audiard, auteur-réalisateur, fait à tout le monde le coup du mépris. Il suffit de le lui rendre.

La première balle tue
DE RUSSELL ROUSE

Mardi 21 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *Western basé sur l'attente du moment où Glenn Ford, ancien tireur d'élite devenu un commerçant bien tranquille, va se remettre à jouer du revolver (contre des bandits). Le scénario, psychologique, a des faiblesses gênantes, mais Russell Rouse a cherché, dans sa mise en scène, une rigueur et une stylisation qu'on apprécie.*

A cause d'un assassinat
D'ALAN J. PAKULA

Mardi 21 octobre
A 2, 20 h 40

★ *Un sénateur, candidat aux élections présidentielles, assassiné. Une commission d'enquête qui conclut à l'acte d'un déséquilibré, des témoins mourant, trop vite, de « mort naturelle » et, en fin de compte, un journaliste cherchant, à ses risques et périls, la vérité, pour tomber sur une redoutable organisation de tueurs. Reflet des hypothèses faites après la mort tragique du président Kennedy et d'une certaine obsession de culpabilité de la société américaine, le film de Pakula tente, sans y parvenir, d'établir un équilibre entre le pamphlet politique et le suspense, l'atmosphère du « film noir ». Il abuse des effets baroques, et bizarres et il y a pas mal d'ambiguïté dans la croisade perdue de son journaliste. Mais, évidemment, le sujet est intéressant et on peut aimer les morceaux de bravoure du réalisateur.*

Le Grand Blond avec une chaussure noire
D'YVES ROBERT

Mercredi 22 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *Un très amusant vaudeville cinématographique (écrit par Francis Veber), le bon divertissement de la semaine, malicieux et sans vulgarité, sur les magouilles de l'espionnage à la française. Parce qu'il arrive à Orly avec une seule chaussure noire, Pierre Richard, violoniste distrait et hurluberlu, devient, malgré lui, un agent secret victime des tortueux desseins de Bernard Blier et du machiavélisme de Jean Rochefort. Yves Robert n'imite pas les parodies de Lautner et c'est très bien comme cela, d'autant que le film en est à sa première diffusion à la télévision.*

La Menace
D'ALAIN CORNEAU

Jeudi 23 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *Du Médoc au Canada, un puzzle criminel, l'histoire d'un homme partagé entre deux femmes qui tente d'organiser son destin et se perd dans sa propre machination. Visiblement influencé par les romans noirs de Dashiell Hammett (et le cinéma américain qui s'en est inspiré), Alain Corneau a donné la primauté à l'action, aux événements, sans chercher la vraisemblance, la logique, la psychologie. Techniquement, c'est du beau boulot et Yves Montand tient là, d'une façon remarquable, un personnage marqué par sa fatalité. Mais après* Police Python 357, *qui était une étude de milieu et un drame socio-politique, Alain Corneau s'est laissé aller à l'exercice de style. Il était, en fait, sur le chemin de sa meilleure œuvre,* Série noire.

Les Doigts dans la tête
DE JACQUES DOILLON

Vendredi 24 octobre
A 2, 23 heures

★ *Tourné en 16 mm noir et blanc, avec un tout petit budget et sans vedettes, gonflé en 35 mm pour l'exploitation en salles, ce deuxième film de Jacques Doillon (avant cela corréalisateur avec Gébé de l'An 01) marque ses vrais débuts d'auteur. Inspiré d'un fait divers réel, il fait vivre des personnages jeunes, appartenant au prolétariat, dans une réalité intimiste et bien contemporaine. On y sent une grande liberté d'inspiration, de mise en scène pour saisir les instants fugitifs, les comportements, le langage et les sentiments d'une génération nouvelle.*

Un singe en hiver
D'HENRI VERNEUIL

Dimanche 26 octobre
TF 1, 20 h 35

Adaptation ou, plutôt, détournement d'un roman fort et douloureux d'Antoine Blondin, au profit d'un face-à-face commercial Gabin-Belmondo. Rencontre anecdotique d'un vieil ivrogne repenti et d'un jeune homme qui se détruit par l'alcool. Tous deux rêvent, devant la bouteille, de voyages fabuleux jamais accomplis. Henri Verneuil a filmé les numéros de ses deux vedettes qui jaspinent Audiard. Succès d'audience garanti. Hélas !

Les Ensorcelés
DE VINCENTE MINNELLI

Dimanche 26 octobre
FR 3, 22 h 40

★★ *A ne pas manquer surtout ! Hommage à l'Hollywood de la grande époque, ce film de Minnelli (qui reçut six oscars) est aussi une superbe réflexion sur la création artistique poussée jusqu'à la violence et l'hallucination. Un « producer », tout entier possédé par sa volonté de produire des films qui auront un grand retentissement, n'hésite pas à se servir d'un metteur en scène, d'une actrice, d'un scénariste qu'il manie à sa guise et dont il bouleverse la vie. Son portrait est donné à travers les récits de ses trois victimes, et Minnelli a décrit, avec un surprenant lyrisme, les rapports ambigus du « tyran » et de ceux qui lui doivent leur réussite, croient le haïr et restent fascinés par lui. Il y a bien des « clés » pour ces personnages, mais ce qui compte surtout c'est l'univers à mi-chemin entre rêve et réalité de ces gens de cinéma dans le système hollywoodien.*



De Gaulle dix ans après

DOCUMENTAIRE :
MON GÉNÉRAL :
I. — LA FRANCE A COUPS D'ÉPÉE
Mardi 21 octobre
TF 1, 21 h 30

Fidèle entre les fidèles, Olivier Guichard fut de ceux qui connurent, auprès du général de Gaulle, la longue traversée du désert des années 50. Et ce personnage qu'il n'a rejoint qu'au lendemain de la guerre, n'ayant pas participé à l'aventure de la France libre, qu'il a vu pour la première fois, le 18 juin 1945, de loin, en défilant sur les Champs-Elysées, qu'il a ensuite côtoyé presque quotidiennement jusqu'à la chute de la IVe République, qu'il a servi enfin, sous la Ve, aux divers postes qui lui furent confiés, il n'a cessé de l'observer, avec curiosité, chaleur, admiration, et il n'est toujours pas sûr de l'avoir bien compris. Il a donc écrit un livre, *Mon général*, et, dans le même temps, préparé une émission de télévision pour mieux connaître, mieux s'expliquer, cet homme si différent de lui. Car Olivier Guichard ne représente qu'un aspect du gaullisme. Selon Philippe de Saint-Robert, qui a rendu compte de son livre dans *le Monde* daté 25-26 mai, il s'est rallié au général par adhésion à la croisade anticommuniste menée dans ces années-là, a toujours brocardé les gaullistes de gauche et voulu faire du fondateur de la Ve République le chef d'une majorité — de droite évidemment. Au fond, c'est de Georges Pompidou, dont il fut longtemps le collaborateur, qu'il était le plus proche...

Pour le dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle, voici donc, en quatre émissions, un portrait personnel, et des témoignages, ceux de ses amis : Geoffroy de Courcel, Gaston Palewski, Maurice Schumann, Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas ; et ceux de ses adversaires : Charles Tillon, Christian Pineau, Pierre Mendès France, Alain Savary.

L'Algérie de Jules Roy

SERIE :
LES CHEVAUX DU SOLEIL
Mercredi 22 et jeudi 23 octobre
TF 1, 20 h 35

La guerre d'Algérie, on l'a si peu vue à l'écran qu'il faut saluer comme un évènement la diffusion sur TF 1 des *Chevaux du Soleil* en douze épisodes d'une heure, deux fois par semaine, pendant un mois et demi. Et cela d'autant plus que Jules Roy, auteur de la longue suite romanesque dont est tirée cette série télévisée, n'a pas hésité, lui « pied-noir », fils de « pied noir », ami de Camus et ancien colonel d'aviation (il a quitté l'armée en 1953 à cause de l'Indochine), à publier en 1960 un livre, *la Guerre d'Algérie*, où il se range aux côtés des « ratons en guenilles » et dit l'affreuse réalité de la répression. En 1972 encore, à l'occasion du débat sur la torture relancé par un livre du général Massu, il s'en prendra à l'ancien baroudeur de la bataille d'Alger dans un violent pamphlet : *J'accuse le général Massu.*

Jules Roy n'est donc pas Michel Droit, à qui fut confié récemment le soin d'une rétrospective sur l'empire français, de l'Amérique à l'Asie, en passant, notamment, par l'Algérie. Jules Roy a choisi de défendre les opprimés contre les oppresseurs, il a su, mieux que d'autres, comprendre et montrer le vrai visage de la tragédie algérienne, il a lutté, au nom de la morale, pour une certaine idée de l'honneur et préféré, contre Camus, la justice à sa mère...

Mais Jules Roy ne fut pas qu'un témoin, il n'est pas seulement ce « chevalier errant » qu'il se flatte d'être devenu, il est aussi, il fut toujours, un écrivain puissant et un habile romancier. *Les Chevaux du Soleil* raconte, à travers la vie de deux familles, cent trente-deux ans d'histoire algérienne, du débarquement en 1830 à l'indépendance en 1962 ou, pour reprendre les titres du premier et du dernier épisode de l'adaptation télévisée, de « la Prise d'Alger » au « Paradis perdu ». La guerre d'Algérie proprement dite n'est présente que dans le sixième tome du roman, auquel correspondent ici les deux dernières parties du film.

Cette terrible aventure de sang, de larmes et d'amour, ces noces amères de la France et de l'Algérie, traversées de passions furieuses et de bonheurs fugitifs, Jules Roy en a fait une épopée grandiose, où le bruit des batailles n'étouffe pas le murmure des consciences, pas plus que l'art du récit ne masque la voix du poète.

TF 1, où l'on semble goûter beaucoup, après le succès de *Au plaisir de Dieu*, les grandes sagas familiales sur fond d'évocation historique, a chargé François Villiers, à qui l'on doit déjà plusieurs séries télévisées (*Jean-Christophe, les Chevaliers du ciel, Cap sur l'aventure...*) et quelques films de cinéma (*l'Eau vive, le Puits aux trois vérités...*), de la réalisation des *Chevaux du Soleil*. Trois cents comédiens, cinq mille figurants, huit mois de tournage, principalement en Espagne, un budget de l'ordre de 16 millions de francs, une société de production privée, Technisonor (filiale de la SOFIRAD et de R.M.-C.), des coproducteurs belge, suisse et allemand, bref une entreprise audacieuse

Le résultat est honorable, sans plus. C'est le travail soigné d'un artisan qui connaît son métier et qui n'essaie pas d'en mettre plein la vue. Une agréable reconstitution en costumes. Cela ne va pas beaucoup plus loin. Tout de même, sans surestimer l'œuvre de Jules Roy, on se dit qu'elle avait plus de souffle.

Il y a, semble-t-il, un style propre à la télévision française, qui tend vers la banalité, le refus du risque, la peur du débordement. Question de moyens ? D'imagination ? Comme d'habitude, il y aura des débats après la diffusion de ce film, l'un au début, l'autre à la fin. A la télévision française, non seulement on se retient de donner libre cours à l'image, mais on s'empresse de l'endiguer, de la circonscrire par la parole.

T. F.

La révolution du sonore

SÉRIE DOCUMENTAIRE :
LES BRUITS DU MONDE
Mercredi 22 octobre
TF 1, 22 h 35

Excellente idée qui est venue à Claude Fléouter et Robert Manthoulis de proposer une réflexion sur le pourquoi et le comment des bruits qui nous environnent. Ces bruits que le citadin surtout perçoit (ou qu'il ne sait plus percevoir, ni reconnaître) et qui ont, peut-être, changé aussi l'oreille, la manière d'entendre, des ruraux. Car les bruits ont même modifié ce que l'on croyait immuable : l'univers préservé — pensait-on — des contrées que le développement industriel n'a pas encore touchées.

Il y a toujours un « flipper » quelque part, il y a toujours, dans le port de pèche le plus reculé et hors d'atteinte, un juke-box ronronnant ses ritournelles. Or le juke-box ne date que des années 50.

Il y a encore ces musiques douces diffusées dans les ascenseurs, et ces mélodies omnisusurrées à travers les aéroports, destinées en théorie à rassurer ceux que le départ angoisse, mélodies semblables à celles qui, dans les salles ouatées des hôpitaux américains, sont censées apaiser sinon consoler.

Il y a toujours, jusques et y compris dans les lieux du disco, le souvenir d'Elvis Presley l'ombre de Gene Kelly. La révolution du bruit a peut-être commencé avec la comédie musicale américaine. C'est avec cette période en tout cas que Claude Fléouter et Robert Manthoulis entament leur suite de voyages à l'intérieur des conventions musicales

Remarquable suite dont le premier numéro ne peut que donner envie d'en savoir, d'en voir, d'en écouter davantage. Essai de sociologie Précis de l'histoire des trente dernières années, une histoire vue à travers la loupe exacte de deux « spécialistes » qui ont su déjà, par la télévision, expliquer, notamment, le monde de la musique noire. A ne pas manquer.

Lundi 20 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus : Edith Piaf racontée par elle-même ; 14 h. 5, Libellule en Camargue ; 14 h. 25, Télé-film : Une famille comme les autres ; 15 h. 35, Variétés ; 16 h., Au Grenier du présent : Monet à Giverny ; 16 h. 45, Une vie une musique : Francis Poulenc ; 17 h. 20, Rendez-vous au club ; 17 h. 45, à votre service : les services de la Caisse nationale de vieillesse.
18 h TF 4.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Economie familiale : des cours pour les femmes au foyer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Elle cause plus... elle flingue ».
Film français de M. Audiard (1972), avec A. Girardot, B. Blier, M. Biraud, R. Carel, J. Carmet, D. Cowl, M. Galabru. (Rediff.)
Une femme régnant sur un bidonville vend comme « relique » aux autorités ecclésiastiques les os de visiteurs imprudents venus fouiner dans son domaine.
22 h Indications.
Magazine médical d'E. Lalou et I. Barrère.
L'hypertension artérielle et le sel, avec le professeur P. Meyer ; le pancréas artificiel et le sucre, avec le professeur Mirouze ; le cholestérol et les graisses.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Chanteurs et musiciens des rues.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Emissions pédagogiques.
Petites histoires électriques ; démarches mathématiques.
15 h 55 Itinéraires.
Destination : l'Himalaya ; profil : Henri Dunant.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'organe le plus méconnu : la peau.
17 h 50 Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; les paladins de France ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Regards neufs sur l'Amérique 80 : l'explosion des télévisions ; l'obésité.
(Lire nos articles.)
21 h 50 Documentaire : Les nouveaux seigneurs.
Le gant de velours.
Marc Paillet et Henri Glaeser, poursuivant leur enquête sur les technocrates et les bureaucrates qui, de l'Est à l'Ouest, se sont emparés du pouvoir, s'intéressent cette semaine au phénomène en Occident.
22 h 55 Magazine : Figaro-ci, Figaro-là.
Mme Gisèle Ory, mezzo-soprano, interprète : Orphée *de Gluck,* Samson et Dalila *de Saint-Saens,* Carmen *de Bizet,* les Larmes de Werther *de Massenet, et* la Belle Hélène *d'Offenbach.*
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Conseil national du mouvement de la paix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « les Pétroleuses ».
Film français de Christian-Jaque (1971), avec B. Bardot, C. Cardinale, M. Pollard, P. Sheppard, E. Cohen, G. Beller, P. Préjean, M Presle (rediffusion).
Dans une enclave française du Far West, deux bandes, l'une de quatre sœurs, l'autre de quatre frères, toutes deux dirigées par des femmes, s'affrontent pour la possession d'un terrain pétrolifère.
22 h Journal.

Mardi 21 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Féminin présent.
Mémoire en fête ; 14 h. 5, Une industrie... une ville... des hommes : le Creusot ; 14 h. 25, Elles en question : législation du travail ; 14 h. 40, Jean-Christophe ; 15 h. 35, Mini show ; 15 h. 50, Les recettes de mon village ; 16 h. 5, A tire d'elles : Quelles seront les tendances de la mode prochaine ? 16 h. 15, Tout feu, tout femme ; 16 h. 25, Dossier : Etre veuve ; 16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5, A vos mains ; 17 h. 15, La femme insolite : Que peut-on faire avec des perles ? 17 h. 20, Coup de cœur ; 17 h. 50, Variétés : Dan Ar Bras.
18 h TF 4.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : Des clubs pour la santé à l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat.
M. J.-P. Chevènement, membre du secrétariat du P.S. Avec M. Barnier (R.P.R., Savoie), G. Bapt (P.S., Haute-Garonne), G. Longuet (U.D.F., Meuse), P. Zarka (P.C., Seine-Saint-Denis).
21 h 30 Mon général : 1) La France à coups d'épée.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 L'Oiseau de feu.
de I. Stravinsky, chorégraphie de M. Béjart.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La vie associative.
15 h Série : Moïse.
15 h 55 Itinéraires.
Protection du patrimoine international ; rythmes et danses du désert.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le petit homme et les sabots du clown.
17 h 50 Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; C'est chouette ; Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Je veux être... orthophoniste.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « A cause d'un assassinat ».
Film américain d'A. J. Pakula (1974), avec W. Beatty, P. Prentiss, W. Daniels, W. McGinn, H. Cronyn, E. Thordsen.
A la suite de l'assassinat d'un sénateur par un tireur isolé, une commission officielle conclut à un non-lieu. Mais un journaliste, amené à conduire sa propre enquête, découvre l'existence d'une organisation secrète.
22 h Débat : Les assassinats politiques.
Avec MM. C. Bakhtiar, ancien premier ministre du chah, I. Montanelli, journaliste italien, victime des Brigades rouges, A. Decaux, historien, membre de l'Académie française, H. Gevaudan, directeur adjoint de la police judiciaire, et B. Paynes, journaliste anglais.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Centre d'information civique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle grands westerns) : « La première balle tue ».
Film américain de R. Rouse (1956), avec G. Ford, J. Crain, B. Crawford, R. Tamblyn, A. Joslyn, L. Erickson, J. Denner. (N., rediffusion)
Un ancien tireur d'élite, devenu un paisible boutiquier, est contraint de reprendre les armes contre des bandits troublant l'ordre d'une petite ville de l'Ouest.
21 h 55 Journal.

Mercredi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Les contes à trembler debout ; 14 h. 5, Spécial six-dix ans ; 14 h. 20, Dessin animé (et à 15 h. 40 et 16 h. 40) ; 15 h. 10, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 10, La petite science : Les satellites ; 17 h., Feuilleton : les Fantômes du château ; 17 h. 25, Studio 3.
18 h 5 Auto-mag.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les trucs de la vente par correspondance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
La Prise d'Alger, réalisation F. Villiers, avec M. Barrier, D. Manuel, S. Rougerie.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Magazine : La rage de lire.
de G. Suffert. « L'Algérie : naissance d'une guerre ». Avec J. Roy (« les Chevaux du soleil »), F. Abbas (« Autopsie d'une guerre. L'aurore »), C.-R. Ageron (« Histoire de l'Algérie contemporaine »), J.-P. Millecam (« Une légion d'anges »), H. Mas (« Couscous ou le grain de folie des pieds verts »).
22 h 40 Les bruits du monde : Rêves d'Amérique.
(Lire notre sélection.)
Sous réserve de la diffusion d'un match de football de la Coupe d'Europe.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Bonanza.
La Revanche.
16 h 10 Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Discorebus ; les paladins de France ; Sports ; le mot à double détente ; Zeltron ; Maraboud'ficelle ; Candy...
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Les chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 40 Magazine : Zigzag.
de Teri Wehn-Damisch ; photo-graphe : August Sander et Diane Arbus.
Photographe de la montée du nazisme, August Sander a subi par son souci de vérité, ses portraits sans complaisance, les persécutions du nazisme. Les portraits de Diane Arbus révèlent une Amérique intime, elle aussi dérangeante.
22 h 10 Hommage à Samson François.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre.
Fondation des études de défense.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Grand Blond avec une chaussure noire ».
Film français d'Y. Robert (1972), avec P. Richard, B. Blier, J. Rochefort, M. Darc, J. Carmet, C. Castel, P. Le Person
Un violoniste distrait est pris pour un espion et lancé dans une aventure insensée à cause des magouilles du patron des services secrets français qui veut se débarrasser de son adjoint faux-jeton.
21 h 55 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 20 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Chips ; 21 h., *En lettres de feu*, film de J. Anthony.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : L'étrange Monsieur Duvallier ; 20 h. 35, *l'Age bête*, film de J. Ertaud.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *la Semence du démon*, film de D. Cammell. — TELE 2 : 19 h. 55, Soirée wallonne : Fa, c'est facile à chanter, avec H. Des ; Portrait wallon : l'Orchestre de Liège ; 22 h., Informations agricoles : L'élevage du mouton en Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : La traque ; 21 h. 25, Les faux nez, reportage de L. Annen sur les Théâtre des Faux-Nez ; 22 h. 25, La Suisse, de Pierre Graber.

MARDI 21 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Mannix ; 21 h., le *Masque de Sheba*, film de D. Lowell Rich.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Daniel Boone ; 20 h. 35, *le Roi de la jungle*, film de M. Cano.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : Les roues de la fortune ; 21 h. : Au nom de la loi, enquête sur la sécurité des citoyens. — TELE 2 : 19 h. 55, Jeu : Visa pour le monde ; 21 h. 55, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Le monde lui appartient*, film de R. Walsh ; 21 h. 45, Moines à la Pierre-qui-vire, reportage ; 22 h. 25, Hockey sur glace.

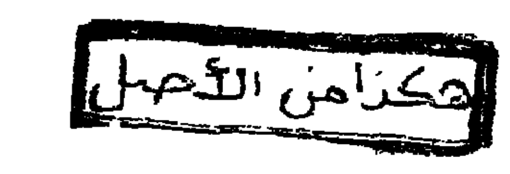
MERCREDI 22 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Le flic se rebiffe*, film de R. Kibbee et B. Lancaster.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Petit déjeuner compris ; 20 h. 35, *Il Posto*, film d'E. Olmi.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Les chevaux du soleil ; 20 h. 55, Point de mire : P. Pottecher parle de son ouvrage sur le maréchal Pétain ; 21 h. 55, De bric et de broc, émission de Julos Beaucarne. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports 3 ; 22 h., Actualités de Flandre.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, La grande roue, variétés ; 21 h. 15, L'agriculture au banc d'essai ; 21 h. 35, La Chine au quotidien ; 22 h. 25, Football.

JEUDI 23 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les têtes brûlées ; 21 h., *Terrain vague*, film de M. Carné.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Bing Crosby, sa vie, sa légende ; 20 h. 35, *Au-delà de la peur*, film d'Y. Andréi.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : Le chauffage au bois ; 20 h. 15, *l'Homme de la loi*, film de M. Winner ; 21 h. 50, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h., Concert : Allegro con stéréo, C'est chouette la musique, avec l'Orchestre de chambre de Wallonie ; 21 h. 15, Documents : Les Pygmées ; 22 h. 15, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent : Pourquoi la drogue ? ; 21 h. 20, Prière d'insérer ; 21 h. 25, *l'Eternel Retour*, film de J. Delannoy ; 23 h. 10, L'antenne est à vous ; 23 h. 40, Football.

VENDREDI 24 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. : Série : Marcus Welby ; 21 h., *le Cinquième Commando*, film de H. Hathaway ; 22 h. 35, Magazine de l'automobile.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Tarendol ; 20 h. 35, *Une femme dans la ville*, film de J. Desclers.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'informations ; 21 h. 15, *Let it be*, film-reportage de M. Lindsay-Hogg sur les Beatles. — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : La Traque ; 20 h. 50, Vendredi-sports ; 22 h., Inter-Wallonie (la communauté arabe de Belgique).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *la Mégère apprivoisée*, film de F. Zeffirelli ; 22 h. 20, Bénarès ou le retour aux sources ; 23 h. 10, A l'affiche.

SAMEDI 25 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 30, *La situation est grave mais pas désespérée*, film de J. Besnard ; 22 h. 10, *L'amour est plus fort*, film de R. Rossellini.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le jeune homme vert ; 20 h. 35, *Etres au paradis*, film de M. Zampi.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Documentaire : Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *le Corniaud*, film de G. Oury ; 22 h. 25, Jeu : Risquons tout, suivi des résultats du Loto.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Série : Les roues de la fortune ; 21 h. 15, Chansons à la carte ; 22 h. 40, Sport.

DIMANCHE 26 OCTOBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les ambitieux ; 21 h., Cinéma sur invitation : *le Juge et l'Assassin*, film de B. Tavernier.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le journal ; 20 h. 35, *El Chuncho*, film de D. Damiani.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : A la Belle Epoque ; 21 h., *le Vol d'Icare*, film de D. Ceccaldi.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *Section spéciale*, film de C. Gavras ; 21 h. 35, Menuhin : l'homme et la musique ; 22 h. 35, Table ouverte ; 23 h. 35, Vespérales.



Jeudi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé : L'argent de poche.**
14 h **Les 24 jeudis.**
Histoire de Sarondo ; 14 h. 30, Sécurité routière ; 14 h. 35, *Eustache à la neige* ; 14 h. 50, La discipline ; 15 h., Des études pour quel métier ? 15 h. 30, A la *découverte de la vallée trouée* ; 16 h., La révolution technique au Moyen Age ; 17 h., Plaisir de lire, plaisir d'écrire ; 17 h. 30, Les problèmes de l'Italie du Sud : Tarente.
18 h **TF 4.**
18 h 25 ***L'île aux enfants.***
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 10 **Une minute pour les femmes.**
Fini le gaspillage, on récupère le verre, mais aussi les annuaires.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Les cheveux du soleil.**
Une femme au nom d'étoile. Réalisation F. Villiers, avec M. Barrier, O. Fontanel, J. Frantz, D. Manuel.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 **Magazine : L'événement.**
de H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 **Anatomie d'un chef-d'œuvre.**
Les Ambassadeurs (Holbein).
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les amours des années folles.**
12 h 45 ***Journal.***
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Jalousie et vengeance.
15 h **Série : Drôles de dames.**
Rollerball.
16 h **L'invitée du jeudi : Elisabeth Badinter.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Rien de spécial.
17 h 50 **Récré A 2.**
Casper et ses amis ; les paladins de France ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; les Quat'z'amis.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les grands partis politiques.**
L'opposition.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier.**
La Comédie-Française.
Trois cents ans après la création de la Comédie-Française, Jacques Chancel, installé dans la Maison de Molière, célèbre en direct cet anniversaire avec Jacques Toja, le nouvel administrateur général, et tous les comédiens du Français, qui joueront plusieurs extraits d'œuvres, dont l'Avare, Dandin, Dom Juan, Partage de Midi, Britannicus, la Villégiature, la Mouette, la Célestine, En attendant Godot...
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Horizon.**
Une émission du ministère des armées
18 h 30 **Pour les jeunes.**
La ronde des sabots : la Haute-Provence ; Ki Ke Koi : le camp romain.
18 h 55 **Tribune libre.**
Mouvement des radicaux de gauche.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hector et Victor.
20 h ***Les jeux.***
20 h 30 **Cinéma (cycle Y. Montand) : « la Menace ».**
Film français d'A. Corneau (1977), avec Y. Montand, C. Laure, M. Dubois, J.-F. *Balmer, M. Eyraud, R. Muni, J. Rispal.*
Un homme veut rompre avec sa maîtresse, riche propriétaire du Médoc, pour épouser une jeune Canadienne. Celle-ci étant soupçonnée du meurtre de l'autre qui s'est suicidée, il organise toute une machination pour l'innocenter et vivre avec elle.
22 h 20 **Journal.**

Vendredi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Emission du C.N.D.P.**
A la recherche de Jean Ango.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Avis de *recherche.***
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Nous ne faisons pas assez confiance aux femmes.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les *paris* de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Documentaire : Orange est vert.**
Réalisation F. Moreuil, avec les pilotes d'une patrouille de Mirage-F1 de la 5ᵉ escadre de chasse à Orange.
(Lire notre sélection.)
21 h 40 ***Théâtre*** **: Audience et vernissage.**
Spectacles enregistrés au Théâtre de *l'Atelier.*
De V. Havel, texte français de S. Meldegg *et M. Aymonin, mise en scène de S. Meldegg.*
L'Audience : avec P. Arditi, V. Garrivier ; *Vernissage : avec P. Arditi, C. Rich, B. Murat.*
23 h 35 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 ***Série : Les amours des années folles.***
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Maigrir à tous prix.
15 h **Série : Drôles de dames.**
Une enquête musclée.
16 h **Magazine : Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Musiques modernes. Odeurs.
17 h 50 **Récré A 2.**
Casper et ses amis ; les paladins de France ; Goldorak.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton Papa poule.**
Nº 2. Une sacrée journée de Papa poule. Réals. R. Kahane. Avec S. Rebbot, C. Huguin, G. Ville, R. Schacher, S. Legrand...
Bernard Cholette s'est retrouvé un beau matin avec la charge de ses quatre enfants, issus de ses deux mariages successifs. Il s'organise.
21 h 35 **Apostrophes.**
Les coulisses de la politique. Avec MM. S. Cohen (les Conseillers du président), *A. Duhamel* (la République giscardienne), *J. Faicant* (C'est reparti), *A. Laurens* (le Métier politique ou la conquête du pouvoir), *et Mme C. Nay* (la Double Méprise).
22 h 55 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « les Doigts dans la tête ».**
Film français de J. Doillon (1974), avec C. Soto, O. Bousquet, A. Zacharias, R. Vuillaume, M. Trevières, P. Fabien, G. Bernard (N.).
Injustement renvoyé par son patron, un apprenti boulanger se retranche dans la chambre de bonne où il était logé, avec un copain et deux filles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais : le Renard et la loutre ; Des livres pour nous : *Eugénie Grandet.*
18 h 55 **Tribune libre.**
Confédération générale des cadres
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hector et Victor.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : Stars en campagne.**
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; *Réal. : C. Druhot.*
Dans dix jours a lieu l'élection présidentielle américaine. Aux Etats-Unis les vedettes du « show-business » ne répugnent pas à faire campagne. On sait que Frank Sinatra et Dean Martin soutiennent Reagan et que Paul Newman appuie Anderson. On verra aussi Ginger Rogers, Peter Fonda, Robert Stack, Lionel Hampton...
21 h 30 **Ballet : « la Jeune Fille et le Soldat ».**
D'après R.-M. Rilke ; Réal : B. Maigrot ; Musique : G. Mahler ; Chorégraphie : M. Sparemblek. Avec : C. Andrieu, A. Gorki, M. Boulay, P. Renaudo, E. Paturel et les danseurs de l'Opéra de Lyon.
22 h 25 ***Journal.***
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**
Le départ de la course La Baule-Dakar

Samedi 25 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cultivons notre jardin.**
12 h 45 **La vie commence demain : Avenir.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le *monde* de l'accordéon.**
13 h 50 ***Au plaisir du samedi.***
Dessin animé. 14 h. 20, Découvertes TF 1 ; *14 h. 50, la Famille Boussardel* ; *14 h. 50,* Plume d'Elan ; 15 h. 55, Maya l'Abeille ; *16 h. 20, Temps X ; 17 h. 20, L'homme qui* valait 3 milliards ;
18 h 10 **Trente *millions* d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Stars.**
Avec M. Laforêt, M. Fugain, le groupe Abba ; R. Magdane, J. Moreau, G. Lollobrigida.
21 h 45 **Série : Tant qu'il y aura des hommes.**
Réalisation B. Kulik, avec N. Wood, W. Devane, R. Thinnes...
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 40 ***Journal.***

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 ***La vérité est au fond de la marmite.***
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Des animaux et des hommes.**
14 h 25 ***Les jeux du stade.***
17 h 20 **Récré A 2.**
Pinocchio ; la caverne d'Abracadabra.
18 h 5 ***Chorus.***
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 ***Top club.***
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Fantomas.**
Le tramway fantôme (dernier *épisode*). Réal. C. Chabrol. Avec H. Berger, J. Dufilho, P. Malet, G. Hunnicutt..
C'est à Vienne, en Autriche, que Fantomas va accomplir cette fois ses exploits incroyables
22 h 10 **Variétés : Charles Aznavour à l'Olympia.**
23 h 5 **Documentaire : Les carnets de l'aventure.**
Comme les oiseaux.
Les exploits des parachutistes-cinéastes. Les dernières nouvelles des grandes expéditions.
23 h 35 **Journal.**
23 h 55 **Musique : Concert rock à Essen.**
Le groupe Police.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
La Flèche noire ; A vos marques : l'escrime.
19 h 10 ***Journal.***
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Hector et Victor.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Retransmission *lyrique* : « le Monde de la lune ».**
(Lire notre sélection.)
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Champ contre champ.**

Dimanche 26 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques.**
9 h 30 **Sources de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h ***Messe.***
Célébrée dans la collégiale Notre-Dame de Saint-Laurent-d'Eu *(Seine-Maritime).*
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h **Variétés : Les nouveaux rendez-vous.**
15 h 30 **Tiercé à Longchamp.**
15 h 40 **Série : Les hommes de Rose.**
Réalisation M. Cloche, avec D. Doll, J. Martinelli, M. Biraud...
17 h 25 ***Les animaux du monde.***
Le petit monde marin de Vancouver.
20 h **Journal.**
20 h 35 ***Cinéma : « Un singe en hiver ».***
Film français de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, J.-P. Belmondo, S. Flon, N. Roquevert, P. Frankeur, G. Dorziat, M. Arnold, H. Petri, S. Margolle (N., rediffusion).
Un hôtelier de la côte normande, ivrogne repenti, reçoit en hiver comme client un jeune homme qui se saoule et que l'alcool fait « voyager » comme lui autrefois. Ils deviennent amis et l'hôtelier rompt son abstinence.
22 h 10 **Jazz à Antibes.**
Réalis. J.-C. Averty, avec Joe Turner.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 **Cours d'anglais : Follow me.**
11 h 45 **Salut l'accordéon.**
12 h **Concert.**
Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, interprète la *Symphonie nº 39 K 543* de Mozart.
12 h 45 ***Journal.***
13 h 20 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
14 h 10 **Documentaire : La France vue du ciel.**
L'Ile-de-France.
14 h 35 **Théâtre : « Cabrioles ».**
de R. Perdinand ; mise en scène M. Roux, réal. Y.-A. Hubert. Avec M. Roux, D. Volle, J. Morel...
Histoire de jeux, de maîtresses, de barons et de domestiques.
15 h 40 **Les Muppets.**
16 h 5 ***Cirques du monde.***
17 h 5 **Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.**
18 h **La course autour du monde.**
18 h 55 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Intrigues à la Maison Blanche.**
Réal. G. Nelson. Avec C. Robertson, J. Robards, S. Powers...
Le président des Etats-Unis, craignant un scandale après l'enquête de Martin, couvre les fraudes fiscales de son supporter.
22 h 5 **Magazine : Voir.**
23 h ***Le petit théâtre.***
En attendant Polo.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images.
10 h 30 **Mosaïque.**
15 h 45 **Aspects du court métrage français.**
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Le palais du Luxembourg.
17 h **Prélude à l'après-midi : Vivaldi.**
Concerto P 342 en sol mineur.
17 h 15 **Théâtre de toujours : Comme il vous plaira ».**
De Shakespeare (V.O. sous-titrée).
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Série : *Benny Hill.***
20 h 30 **Histoire : 1920-1980, *une révolution invisible.***
Une émission de G. Elgey, *R. Remond,* G. Vincent, A. Prost. Réal : P. Hubert. No 3 : « Notre vie quotidienne ».
La France a changé en soixante ans, mais les Français, eux, ont-ils changé ? Pour répondre à cette question quatre historiens montrent, dans le troisième volet de leur enquête, comment on vivait jadis et comment aujourd'hui on mange, on se lave, on s'habille.
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'*invité de FR 3* : L'arbre de vie.**
22 h 40 **Cinéma de minuit (cycle Hollywood vu par Hollywood) : « les Ensorcelés ».**
Film américain de V. Minelli (1952), avec L. Turner, K. Douglas, W. Pidgeon, D. Powell, B. Sullivan, G. Grahame, G. Roland, L. G. Carroll, V. Brown (V.O. sous-titrée, N. rediffusion).
Un producteur de films cherche à faire sa rentrée à Hollywood. Un metteur en scène, une actrice et un scénariste dont il a bâti la carrière et *bouleversé la vie sont confrontés à leurs souvenirs de leurs rapports avec lui.*

A VOIR

Vive l'armée de l'air !

DOCUMENTAIRE :
« ORANGE EST VERT »
Vendredi 24 octobre
TF 1, 20 h 35

Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas d'un documentaire bucolique, comme le titre pourrait le laisser croire. Non, cette émission se propose de nous faire découvrir les coulisses d'une opération militaire de défense aérienne. *Ce jour-là,* le capitaine Ducos passe son brevet de chef de patrouille. Il aura la *responsabilité de quatre* Mirage-F1 en vol. Le but de la mission est d'intercepter deux Mirage *en* plein ciel.

François Moreuil, le *réalisateur-dialoguiste-scénariste,* inaugure ici un nouveau genre pour les documentaires d'actualité : ni un reportage *ni une fiction* mais un film : « *La meilleure façon de faire de l'information,* explique-t-il, *c'est de raconter une histoire.* Celle-ci a donc été *pré-écrite* avec *un scénario et des dialogues, mais elle est jouée par des vrais pilotes de chasse et non par des comédiens.* » Ce *pari, il le tient* et il y croit.

La démarche est intéressante, *mais la réalité est bien décevante.* Certes, les images de combat aérien sont superbes et impressionnantes. Seulement, le réalisateur a voulu montrer sans *expliquer : on y perd parfois* son latin. Et surtout, à trop vouloir raconter, il tombe rapi*dement dans le piège de l'anecdotique* et des clichés, style « Tanguy et Laverdure » : la *franche camaraderie et* la solidarité virile. On y voit même un pilote penser, en plein vol, à la bonne soirée qu'il passera avec toute sa petite famille « *vers 18 heures* », *précise-t-il.* Tout cela manque de spontanéité. Et l'on n'en sait pas plus sur *la personnalité de ces* pilotes ni sur le pourquoi de leur engagement.

Lorsque au *générique* apparaît le nom du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA) aux côtés de TF 1, tous deux producteurs de l'émission, on s'interroge sur les raisons qui ont poussé l'état-major de l'armée de l'air à *accepter le scénario. Il* n'est tout de même pas très courant que la télévision fasse interpréter des rôles à de *véritables pilotes de* chasse. François Moreuil devance le reproche : « *Il ne s'agit pas d'un film de propagande.* »

La démarche initiale était astucieuse, le choix du sujet l'était moins.

Haydn sorti de l'oubli

OPERA : « LE MONDE DE LA LUNE »
DE JOSEPH HAYDN
Samedi 25 octobre
FR 3, 20 h 30

Joseph Haydn a composé quinze opéras pour le théâtre *princier de son maître Nicolas* le Magnifique, mais, aussi curieux que cela puisse paraître, aucun *d'entre eux* n'a *fait carrière* au-delà de la scène où ils ont vu le jour. Ils y rencontraient *pourtant bien davantage qu'un* succès d'estime, mais la lettre célèbre dans laquelle le compo*siteur décline humblement l'offre* de l'intendant du théâtre de Prague de représenter un de ses ouvrages *sur la scène où Don Giovanni* venait d'être créé, n'a pu qu'encourager la paresse *légendaire des directeurs* d'opéra et les préjugés des historiens.

C'est seulement en 1959, lors*que le Festival de Hollande et* celui d'Aix-en-Provence ont ressuscité conjointement *le Monde de la Lune,* que les idées toutes faites ont cédé la place à l'interrogation : les *opéras* de Haydn seraient-ils vraiment dépourvus d'intérêt ? Quelques musicologues, et Marc *Vignal en particulier, ont mis tout* leur enthousiasme à contribution pour amorcer un revirement qui nous semble naturel aujourd'hui. L'un après l'autre, les opéras de Haydn sortent de l'oubli grâce *aux disques et les théâtres,* la radio ou les festivals, lorsqu'ils en choisissent un, n'ont plus *l'impression d'accomplir* seulement une bonne action.

Composé en 1777, à l'occasion des noces du *second fils de* Nicolas le Magnifique, *le Monde de la Lune,* comme déjà *l'Apothicaire,* a été écrit d'après une pièce de Goldoni. L'action en est simple, mais moins naïve qu'il *n'y paraît car, derrière la moralité* du conte, l'esprit de lumière transparaît en filigrane : pour amener le *crédule Buonafede,* passionné d'astronomie, à leur accorder ses deux filles Clarisse et *Flaminia, le soi-disant astrologue* Ecclitico et son ami Ernesto, avec la complicité de *la servante Lisetta et du valet* Cecco, lui font accomplir un séjour imaginaire sur la Lune, où *tout ce qui* n'est que songe sur terre se réalise.

La production que présente FR 3 a été réalisée à l'occasion *des représentations* données à l'opéra de Lyon en janvier 1979. Sans être exceptionnelle, la distribution dans l'ensemble est satisfaisante. L'orchestre réunissant des musiciens de Lyon et de Chambéry a dû donner quelque souci à Claire Gibault, car sa *direction brillante* ne se *départ pas* d'une certaine sécheresse un peu superflue. — G. C.

La mémoire du blues

JAZZ : JOE TURNER A ANTIBES
Dimanche 26 octobre
TF 1, 22 h 10

En jazz, les pianistes classi*ques vieillissent bien.* On se souvient des dernières visites à Paris, dans les années 60, de « Willie the lion » Smith. Depuis 1952, Joe Turner habite, lui, le *plus souvent Paris,* qu'il a visité en 1932 avec une tournée d'Adelaïde Hall. Joe Turner vient du gros des *troupes de Louis* Armstrong. Il vient de Harlem. Et il vient des premiers temps que *nous avons connus de la* musique noire. Il est né en 1907. Mais cela ne lui enlève pas une *once de jeunesse.*

Joe Turner n'est pas un pianiste ordinaire. Comme James T. Johnson *et comme tous les* grands pianistes « stride » il a cette main gauche baladeuse *qui s'amuse à sauter les haies* imaginaires du temps. Un coup sur les basses, un autre sur *l'accord, dans un jeu de marelle* aussi précis que rapide et entre cet infime décalage et cette pointe d'accent qui vous renversent toutes les conceptions du temps et de la mesure. C'est *cela le génie rythmique* du piano « stride » : ce n'est pour ainsi dire rien, un coup simplet, naïf, et pourtant c'est un coup que personne ou presque ne sait réussir.

Joe Turner n'est pas un chanteur ordinaire, il connaît la chanson pourtant. Tous les vieux thèmes *rabâchés, toutes les* inévitables *ritournelles,* il les sait par cœur. Mais avec lui, ils vous prennent toujours un coup de jeune, comme un air *d'avoir été griffonnés* au coin du piano, là, à l'instant. C'est qu'il ajoute au pianiste « stride » (et même à *ceux qui ne sont* point de simples pianistes mécaniques), il ajoute cette vérité *dure qui vient du blues. Et en* cela il est un irremplaçable acteur de la musique noire.

A l'heure où une comédie *musicale, Harlem swing,* triomphe à Paris, une comédie qui célèbre la mémoire de Fats Waller, il convient de découvrir ou de regarder l'art d'amuser et de jouer de Joe Turner : parce *que,* à soixante-treize ans, Joe Turner célèbre sa propre mémoire : *tout seul. — F. M.*

A ÉCOUTER

Portrait de Georges Perros à France-Culture

UNE VIE ORDINAIRE

Avant de se retirer définitivement, avec femme et enfants, à Douarnenez en Bretagne, Georges Perros avait été comédien à Paris. Il racontait s'être évanoui dans la rue à l'annonce de la mort de Gérard Philipe, et peut-être avait-il renoncé au théâtre ensuite. Il se déplaçait toujours sur la même vieille moto, fumait la pipe, buvait du vin rouge. Il n'était pas seulement amical et hospitalier, mais grand musicien, et sans doute l'un des meilleurs écrivains de sa génération. Ses livres de poèmes, d'aphorismes, de notes brèves, ont été publiés aux éditions Gallimard. Il est mort en 1978, il avait cinquante-cinq ans.

En Bretagne, Perros a vécu misérablement, fréquentant les marins du port, sans être réellement acceptés d'eux, pas plus qu'il ne l'avait été à Paris. Déplacé en tous lieux, déclassé, chômeur, romantique, il n'a pas cessé d'étonner ses amis, sans doute d'éveiller en eux des malaises de Parisiens riches. Son œuvre non plus n'a pas été réellement lue : elle le sera plus tard, lorsque d'autres seront tombées dans l'oubli. On découvrira peut-être alors le moraliste et l'homme de lettres détaché de toute ambition qu'il a voulu être. Perros avait renoncé à devenir un « grand écrivain », c'est pourquoi son œuvre est meilleure que d'autres. Pour lui l'écriture, comme le théâtre, la musique ou la solitude, était d'abord une manière de vivre.

Jacques Réda et Janine Antoine ont composé pour la radio un portrait de Georges Perros. Ce portrait ne pourrait être qu'une banale « évocation littéraire », on pourrait n'y entendre que des témoignages arbitraires, des lectures de textes un peu vieillis, mais il n'en est rien. Avec simplicité, dans le choix des entretiens et des textes, puis dans la construction des émissions, une expérience est retracée.

La radio est l'art de parler de l'absence. Il n'y a pas de plus beau portrait d'un homme mort que celui qui est capable de mêler au son de sa voix vivante le rythme de ses œuvres relues et renouvelées par d'autres, les airs qu'il chantait et les musiques qu'il jouait, la résonance des objets qu'il aimait, qui sont après sa mort devenus ses emblèmes : une moto qui passe, le bruit des vagues. Les témoignages comptent aussi, celui par exemple de Henri Thomas sur la « vie ordinaire » de Georges Perros, que lui-même aurait pu résumer ainsi : *« Ne pas être désespéré — ni échec ni réussite. »*

BRIGITTE ANDERSEN.

● « Albatros », « Georges Perros », par Jacques Réda ; réalisation, Janine Antoine. Dimanches 26 octobre, 2 et 9 novembre, à 20 heures.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30 : Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Flagrant délire ; 12 h., Variétés, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, La Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Jean Dutourd (lundi) ; Reinhardt von Nagel (mardi) ; François Dalle (mercredi) ; Gus (jeudi) ; le professeur Pierre-Paul Grassé (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Pauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., A. Arnaud ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 7 h. 15, G. Thomas ; 7 h. 25, A. Duhamel ; 7 h. 45, E. Gicquel ; 7 h. 55, J. Boissonnat ; 8 h. 20, E. Mougeotte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous de I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare et J.-P. Rouland ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Histoires vraies de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 14 h. 30, Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Rock a Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 22 h. 50, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Tôt ou tard, de M. Menant.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 9 h. 15 (toutes les demi-heures), L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Relax Max, 22 h., Journal et « leader » ; 10 h. Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 6 h. 45, Télégramme au pays ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million ; 12 h., Quitte ou double ; 13 h. 20, Corinne Delahaye (et à 16 h) ; 14 h., F. Gérard ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Patrick Roy (et à 19 h. 15) ; 18 h. 30, Musique : Marc Toesca et Christian Borde.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Julie ; 8 h., Journal ; 9 h. 15, C. Barbier ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Kikekoa ; 17 h., Hit-parade ; 18 h., Europe-soir ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Y. Hegann.

● R.T.L. : 6 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L. Country Lang, 18 h. 30, W.R.T.L., tubes, avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., « Hit des clubs », avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade, avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-Parade, d'A. Francis ; 23 h., Futura, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe-midi dimanche ; 13 h., Les années 50, de E. Willar ; 13 h. 30, Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe soir ; 19 h., Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 30, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L. Nouveautés de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Rock ; 18 h. 30, Studio 22, avec A. Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons-spectacles ; 16 h., Passe-Présent ; 1? h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Roos ; 23 h., Musique de nuit.

Lundi 20 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (le blé des temples) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : l'expansion européenne de l'ordre cistercien.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Le temps et les mémoires.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Quand les ducs de Bourbon étaient connétables de France », de J.-C. Varennes.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Nous tous chacun :
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : L'art des bruits.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Raison des fous », de G. Lagorce.
14 h. 47, Contact.
15 h., Le fond de la question : Les radios occidentales sur les pays de l'Est.
16 h., Feu vert.
16 h. 20, Actualité : L'accouchement sans douleur.
16 h. 50, Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
17 h. 32, Libre parcours jazz : R. Weston, pianiste.
18 h. 30, *Le comte de Monte-Cristo*, d'après A. Dumas.
19 h. 30, Présence des arts : « Chopin », par E. Delacroix.
20 h., La lignée des Mercant : La vie à la campagne au siècle des lumières, de R. Leenhardt.
20 h. 46, Musique enregistrée.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : De l'imaginal à l'amour noétique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Goldoni une vie de passions.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Bizet, Schuman, Prokofiev, Wagner) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : les concertos pour violon, de Mozart ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne (1863-1896).
12 h., Musique de table : Musique légère (Berlioz, Liszt, Mendelssohn) ; 12 h. 35, Jazz classique : Jack Teagarden ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : L'art dans la simplicité : Hermann Prey (Mozart, Mahler, Rossini) ; 15 h., Répertoire choral (Prokofiev, Ives) ; 16 h., Musique de chambre : « Quatuor n° 15 en sol majeur » de Schubert, par le Quartetto Italiano ; 17 h., Symphoniques (Emmanuel, Blomdahl, Komives).
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons (Bach, Vivaldi).
20 h. 30, Concert (Festival Estival de Paris) : « Trio pour piano, violon et violoncelle en si bémol majeur » (Beethoven), « Trio pour piano et violoncelle en la mineur » (Ravel), par le Trio Kantorow-Rouvier-Muller.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h. 5, Solistes d'aujourd'hui : la claveciniste Aline Parker interprète Couperin, Marais, Forqueray.

Mardi 21 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (l'alimentation de la cité) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : le monastère d'Alcabaça.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, La matinée des autres :
10 h. 45, Etranger mon ami : « le Pavillon d'or », de Y. Mishima.
11 h. 2, Musiques de Noël à Nancy.
12 . 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Toutes les chances plus une », de C. Arnothy.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 20, Actualité : Une autre économie pour la Méditerranée.
16 h. 50, Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
17 h. 32, Libre parcours jazz : Le groupe « Confluence ».
18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : Gérer la planète.
20 h., Dialogue franco-islandais : « La nouvelle Islande », avec E. Snorasson et M. Deutsch.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Physique et philosophie. Le polythéisme des valeurs.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner... chez G. Macé.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Delibes, Hindemith, Debussy, Couperin) ; 7 h. 40, L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne, autour de la « Deuxième Symphonie en ré majeur », avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Boehm.
12 h., Musique de table : Musique légère (Massenet) ; 12 h. 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Nouvelles auditions (Laudowski, Piechowska, Lejet) ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Haydn, Beethoven) ; 17 h. 30, Deux ouvertures inédites de Rossini.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; Portrait par petites touches : Alain Motard, piano, interprète Fr. Poulenc ; 20 h., Premières loges (Verdi, R. Strauss, Wolf, Wagner).
20 h. 30, Concert : « Eclipse », création mondiale (A. Gaussin) ; « Hymnody » (Gerhard) ; « Iambe » (Decoust) ; « Double concerto pour clavecin et piano » (Carter), par l'Ensemble Intercontemporain, dir. : D. Russel-Davies, avec Fr.-J. Thiollier, clavecin et A. Planes, piano.
23 h., Ouvert la nuit : La vie musicale en Scandinavie (Agrell, Buxtehude, Cesti, Reger, Glück, Jeruif, Moore, Grieg, Salinen, Kuula, Palmgreen).

Mercredi 22 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (les greniers de Rome) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : les frères convers.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques :
10 h. 45, Le livre ouverture sur la vie : « le Roi Billy », d'E. Nesbit ; « Chère Mathilde », « Mathilde s'en va-t-en guerre », de C. Brand.
11 h. 2, Musiques de Noël à Nancy.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Langues de la terre », de S. Koster.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : L'importance des « classiques » dans l'enseignement.
15 h. 2, Points d'interrogation : Les grandes civilisations, l'Europe.
16 h. 20, Actualité : Les robots en milieux hostiles.
16 h. 50, Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
17 h. 32, Libre parcours jazz : D. Burrell, pianiste américain.
18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., Emission médicale : Hypertension et sel ; Cholestérol et hérédité ; Le pancréas et le sucre (en liaison avec TF 1).
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Orphée, l'ordinateur et la vision de Brahma.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Le jardin du Luxembourg.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (R. Strauss, Boccherini, Honegger, Ravel) ; L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne, autour du « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », avec l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, dir. : O. Klemperer, et D. Oïstrakh, violon.
12 h., Musique de table : Musique légère (Dohnanyi, Glinka) ; 12 h. 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Microcosmos : Nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. (et 16 h. 30), Jeu des énigmes ; 15 h. 10 (et 17 h. 50), Le compagnon de l'après-midi ; 15 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Galerie de Portraits ; 16 h. 40, Kaléidoscope ; 17 h. 10, Haute Infidélité ; 17 h. 40, Feuilleton.
18 h. 2, Six-Huit, Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (Grieg, Mendelssohn, Dvorak).
20 h. 30, Concert (Festival de Divonne) : Récital de chant Cathy Berberian, soprano, dans des œuvres de Monteverdi, Frescobaldi, Debussy, Ravel, Offenbach, de Falla, Weill, Stravinski, Berio, Berberian, Bussotti, Cartney-Lennon, Cage.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les mémoires de la musique (Rossini, Beethoven, Mozart, Brahms, Verdi).

Jeudi 23 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (les greniers de Rome) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : le marché agricole européen.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Paris dancing », avec P. Sevran.
11 h. 2, Musique de Noël à Nancy.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Banquet des léopards », d'A. Boudard.
14 h. 47, Questions croisées : Le trajet de la nature est-il toujours le même ?
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés.
16 h. 50, Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
17 h. 32, Libre parcours jazz : le groupe Mujo.
18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie des migrants.
20 h., La lignée des Mercant : La Révolution et l'Empire, de R. Leenhardt.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : L'imagination créatrice, la conscience et la finalité d'être.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Objets inanimés.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Gershwin, Bach, Liszt, Dukas) ; L'intégrale de la semaine Mozart) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30 Informations.
9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17 Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne, autour de la « Quatrième Symphonie en mi mineur », par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling.
12 h., Musique de table : Musique légère (Piston, Copland, Guarnieri) ; 12 h 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Ma discothèque inconnue (Buxtehude, Zimmermann) ; 15 h. 30, Inventaire pour demain (Betsy Jolas) ; 16 h., Orient III, Orient biblique (R. Strauss, Berlioz, Rossini) ; 17 h., Norsk Musikk (III) : aux sources du vingtième siècle (Halvorsen, Monrad-Johansen, Saeverud, Hagerup-Bull, Arnestad).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de l'Auditorium 106 : Récital de clavecin Scott Ross ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Perspectives du vingtième siècle. Soirée Jean Barraqué : « Sonate pour piano », « Séquence », « Concerto pour clarinette et vibraphone », « Au-delà du hasard », par l'Ensemble 2E-2M, dir. Paul Mefano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « La solitude » (III), 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Claude Ballif.

Vendredi 24 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (le Moyen Age) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : La charte de charité.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Musiques de Noël à Nancy.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : A. Terrasse, piano (« Petites scènes familières », de C. Terrasse).
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La parole est aux fantômes », d'A. Fabre-Luce.
14 h. 47, Un homme, une ville : G. Apollinaire à Paris et à Nice.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'état de l'ordre intermédiaire.
20 h., La lignée des Mercant : L'Institut et Montmartre, de R. Leenhardt.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Du silence de la pensée au nouveau paradigme.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Offenbach, Franck, Beethoven, Schubert) : L'intégrale de la semaine (Mozart) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens, Brahms à Vienne, autour du « Quintette avec clarinette opus 115 », avec A. Boskowsky et les membres de l'Octuor de Vienne.
12 h., Musique de table : Musique légère (Kodaly, Dvorak) ; 12 h. 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Piano : Robert Casadesus interprète Beethoven, Debussy et Satie ; 16 h., L'Opéra de la semaine : « Doktor Faust », de F. Busoni (livret P. Jarnach), par l'Orchestre radio-symphonique de la Radio Bavaroise, dir. : F. Leitner, avec D. Fischer-Dieskau, K.-Ch. Kohn, W. Cocheran, A. de Ridder...
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique : hommage à Claude Dormoy (Debussy, Mozart, Gounod, Donizetti).
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 4 en fa mineur » (Tchaïkovski) ; « Medea », monologue dramatique (Krenek) ; « Trois questions avec deux réponses, pour orchestre » (Dallapiccola), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Zoltan Pesco, avec Rose Wagemann, soliste soprano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, avec P. Devoyon, piano (Ravel) ; 23 h. 5, Vieilles cires : cycle F. von Weingartner (Brahms) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

Samedi 25 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain : Le cent cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique.
10 h. 45, Démarches avec... S. Casado.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1980-1981 : Debussy et les régions de la musique française (« Quatuor à cordes », mélodies de jeunesse).
12 h. 5, Le Pont des arts.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Pour une ouverture de la pensée.
16 h. 20, Livre d'or : Vokalensemble de Marburg (Mendelssohn, Schumann, Brahms). Concert donné au Festival estival de Paris 1979.
17 h. 30 Pour mémoire : L'esprit des pierres et les chercheurs d'âme.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Radio Canada présente : Portrait de Vieira da Silva.
20 h., La lignée des Mercant : La vieille République et la jeune France, de R. Leenhardt.
20 h. 54, A propos de Salomé, de R. Strauss, donné à l'Opéra de Toulouse par J.-L. Cavalier.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2 Terre natale (Grèce).
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Cocoric'Opérette : « La Fille de Mme Angot » (Actes I et II), de Ch. Lecocq, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra-Comique, dir. J. Doussard, avec Mady Mesplé, Ch. Burles, M. Roux.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Pour un portrait de J. Brahms, autour du « Quintette », première grande œuvre populaire de Brahms.
10 h. 30, Samedi : Magazine de J.-M. Damian ; 11 h. 45, Enregistrements historiques et rééditions (Schubert) ; 12 h., Le billet ; 12 h. 15, Pour le jazz ; 13 h., Musique contemporaine ; 13 h. 30, Débat avec l'invité du jour ; 14 h. 45, Musique ancienne ; 15 h. 15, Acoustique musicale.
16 h., Loup y es-tu ? (Bartok, Schoenberg).
17 h., Concert de musique de chambre (Festival Estival de Paris 80), Ludwig van Beethoven : « Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur » ; « Chants populaires pour soprano et cordes » ; « Variations en sol majeur sur Ich bin der Schneider Kakadu de Müller », par le Gorjan Trio, avec Anita Nobel, soprano.
18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? « Gustav Mahler », par le professeur François Gros, directeur général de l'Institut Pasteur.
20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux). Festival de Salzbourg 1980 : « Roméo et Juliette », symphonie dramatique opus 17 d'Hector Berlioz, par l'Orchestre national de France, les Chœurs de Radio France et les Chœurs du Wiener Staatsoper, dir. Lorin Maazel, avec J. Hamari, soprano, E. Tappy, ténor, P. Thau, basse.
23 h., Ouvert la nuit : Musiques savantes et populaires (Satie, Bartok, Copland, Thomson) ; 0 h. 5, Le dernier concert (musique des cours de l'Inde Mughale, école d'Agra).

Dimanche 26 octobre

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe en l'église Saint-Roch, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Disques rares de B. Martinu.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Erik XIV ».
16 h. 5, Concert des premiers prix 1979 des tournois du royaume de la musique.
17 h. 30, Rencontre avec... G. Monnerville, le docteur Lagravière et E. Bonnefous.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : G. Perros (lire notre sélection).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Scarlatti, Caccini, Giordani, C.-M. von Weber, Arensky.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Concert Promenade (J. Strauss, Herold, Bund, Gietner, Lehar, Liszt, Hagen).
7 h. 40, Dimanche matin : Musiques chorales ; 8 h. 30, Les classiques favoris (J. Haydn) ; 9 h. 2, Le chant grégorien à travers les âges ; 9 h. 30, Cantate BWV 98 de J.-S. Bach, pour le vingt et unième dimanche après la Trinité ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Ravel, Rossini).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quatuor à cordes en ut mineur » (Brahms) ; « Quatuor en ré majeur » (Mozart), par le Quatuor de Tel-Aviv.
12 h. 5, Le Jeu des Penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : Judy Garland.
13 h. 30, Jeunes solistes : Masako Nakai (Bach, Beethoven, Schubert, Chopin, Ravel).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France. « Les créations Pasdeloup » (Schumann, Brahms).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements des « Puritains » de Bellini.
19 h., Palmarès du Concours international de guitare.
20 h. 5, Le concert du dimanche (Deuxième Festival de Courchevel) : « Sonate pour violon et piano, n° 3 en ré mineur » (Brahms) ; « Sonate pour violon et piano en sol mineur » (Debussy) ; « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Frank) ; avec E. Krivine, violon, et J.-F. Heisser, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Brell).





ALAIN MCKENZIE

FOSSÉ

Mahdi Elmandjra : la culture, levier du développement

Selon un rapport du Club de Rome, le fossé s'élargit entre la complexité des sociétés et l'apprentissage des hommes à la maîtriser. Il faut mettre en cause les systèmes actuels d'éducation. Et l'hégémonie du Nord sur le Sud.

PIERRE DROUIN

« ON ne finit pas d'apprendre », tel est le titre du dernier *rapport au Club de Rome*, qui vient d'être traduit en français (1), et dont la particularité est d'avoir été écrit par un Américain, James W. Botkin, un représentant du tiers-monde, Mahdi Elmandjra, marocain, et une personnalité de l'Europe de l'Est, le Roumain *Mircea Malitza*. S'il y a des limites physiques à la croissance, les ressources humaines, celles de l'intelligence, elles, sont inépuisables. Encore faut-il combler un fossé pour qu'elles soient totalement exploitables.

M. Mahdi Elmandjra est professeur à l'université Mohammed V de Rabat, président de la Fédération mondiale pour les études sur le futur, et auteur de nombreuses publications, notamment sur les problèmes du tiers-monde. Il a été pendant treize ans en poste à l'UNESCO.

***

« Comment combler l'écart, que vous estimez grandissant, entre la complexité des problèmes qui se posent au monde et les possibilités de la maîtriser ?

— L'histoire de l'humanité se réduit presque à deux courbes : une courbe qui est celle de cette *complexité croissante*, d'une part, et la courbe de l'apprentissage, c'est-à-dire la capacité de l'homme, qui lui-même a créé cette complexité, de la maîtriser grâce à ses connaissances et leur utilisation à des fins sociales ou *culturelles* bénéfiques. Malheureusement, l'écart entre cette courbe de la complexité et celle de l'apprentissage *ne fait que grandir*, et c'est cela qu'on appelle, dans le rapport du Club de Rome, le « fossé humain ».

» Nous *croyons* qu'il peut être comblé si l'on remet totalement en cause les systèmes d'éducation actuels. Tous les systèmes d'apprentissage, *indépendamment* des niveaux, des régimes politiques, idéologiques, sont des systèmes que l'on a qualifiés de « systèmes de reproduction », de « maintenance learning ». Ces systèmes *sont* basés, par exemple, sur l'apprentissage par le choc. On attend qu'un événement se produise, *qu'une crise de l'énergie* survienne, pour qu'on découvre ensuite qu'il y a un problème.

» Nous plaidons, à l'inverse, et je ne crois pas que nous soyons les *premiers*, pour un « apprentissage-innovation », dont les deux piliers, conceptuellement, seraient la *participation* et *l'anticipation*. On ne peut pas s'occuper d'apprentissage s'il n'y a pas une participation plus active des *intéressés à ce qu'ils apprennent* et à la manière dont ils l'apprennent. D'autre part, l'éducation étant un exercice qui se déroule sur une période assez longue dans le temps, il faut anticiper les développements qui vont avoir *lieu pour que* la personne qui vient d'apprendre ait vraiment une connaissance qui va lui servir pour une *société donnée* et non pas pour une société qui n'existe que dans les manuels d'histoire.

— Comment passer de l'enseignement-reproduction à l'enseignement-innovation ? N'y a-t-il pas des blocages *de société* ?

— Vous avez mis le doigt sur le problème essentiel. Malheureusement, on ne peut envisager ce déblocage qu'avec une vision à long terme. Un *système* d'enseignement, d'apprentissage, ne peut pas se reformer en un an, ni avec une loi, peu importe le *nom distingué* qu'elle porte. Il faut qu'une période donnée s'écoule pour former les professeurs, pour revoir les manuels *scolaires*, pour que les premiers enseignants qui sortent de ce nouveau système puissent s'adapter aux nouveaux étudiants qui vont entrer dans ce nouveau système. Hélas ! dans tous les pays *du monde*, la *moyenne* de longévité d'un mandat de ministre de l'éducation dans les cent cinquante Etats membres des Nations unies, depuis la deuxième guerre mondiale, n'arrive pas à deux ans. Et des hommes qui *sont à des postes politiques*, qui ont des questions immédiates à régler, qui doivent trouver des solutions — une rentrée scolaire, par exemple, — n'ont pas la même faculté de pouvoir réfléchir à long terme. *Ah ! si l'on pouvait parvenir à* une sorte d'armistice sur le plan politique à l'intérieur des pays, et de certaines commissions, *puisque l'enseignement intéresse* tout le monde, et qu'il y ait une approche vraiment nationale, *voire européenne, africaine*, américaine de l'apprentissage, que de temps gagné ! Je sais que c'est presque de l'utopie et que je n'ai pas de bonnes réponses à votre question. *Chaque pays doit réagir* selon sa propre configuration politique.

Inexcusable

— La formation des individus vous paraît à juste titre beaucoup trop élitiste. Il est consternant que près de neuf cents millions *d'individus ne sachent pas lire*. Mais certains pouvoirs ne freinent-ils pas le développement de l'éducation des peuples pour éviter certaines prises de conscience, conduisant à des revendications de changement, voire à des révolutions ?

— *Vous me donnez l'occasion* de proposer une certaine définition du sous-développement. Je crois qu'un pays sous-développé est justement un pays où l'on *essaye de freiner* l'utilisation rationnelle des ressources humaines. Il est impensable, il est même *inexcusable*, qu'aujourd'hui, en 1980, il y ait près de neuf cents millions d'analphabètes à travers le monde. Il est inexcu*sable que, dans* ces pays *où* il y a ces analphabètes, on dépense des crédits énormes pour amé*liorer l'efficacité* des ports, de l'irrigation, des pistes d'atterrissage dans les aéroports, et qu'on ne se donne pas la peine de faire *fructifier le potentiel humain qui* est la seule façon de démocratiser le développement.

» Tant que vous aurez des analphabètes (en *Afrique* ils *représentent 70 % de la population*, dans le monde arabe il y en a encore plus de 60 % ; quelques progrès ont *été faits en* Amérique latine, et l'Asie a aussi ses problèmes d'analphabétisme), on ne peut pas parler de *développement*.

» *Le rapport, que j'ai cosigné*, se révolte contre ce gaspillage des ressources humaines. Il n'est pas seulement quantitatif. Des discriminations existent, une forme d'élitisme non seulement sur le plan social mais entre les sexes. Une *fille africaine née* dans la brousse aujourd'hui d'une famille pauvre a une chance sur *vingt d'aller à l'école. C'est* ce genre d'injustice qui ne peut être combattue qu'à travers une autre façon d'aborder l'apprentissage et *grâce à sa généralisation*.

— Quelle est la meilleure manière de lutter contre l'analphabétisme ?

— Chaque fois qu'il y a inégalité, dans n'importe quel système, que ce soit un système mécanique, un *système biologique* ou un système économique, il y a redistribution. Je citerai un seul exemple, que nous proposons dans notre rapport. Le lycéen coûte au contribuable. Quel mal *y aurait-il, du point de vue de* l'équité sociale, d'imposer à un candidat au baccalauréat d'un pays du tiers-monde qu'avant de passer *son examen* il *fournisse* la preuve qu'il a alphabétisé dix personnes ? Quelle objection y aurait-il à ce que celui qui doit passer sa licence en alphabétise vingt et qu'on demande à quelqu'un qui peut se payer le luxe d'un *doctorat* d'alphabétiser trente personnes ? Peu importe les chiffres, mais le principe est que vous êtes en train d'apprendre sur le dos d'autres *personnes* qui payent pour votre éducation. Il faut leur donner quelque chose en retour. C'est tout simplement une question de redistribution de la connaissance, et il y a ici un avantage énorme. Quand on redistribue de l'argent, on en a moins quelque part. Mais dans notre domaine, plus on distribue, plus on s'enrichit.

— Quel rôle peuvent jouer les institutions existant dans une nouvelle formation ? Faut-il les adapter, les détruire ?

— Je crois sincèrement qu'on ne peut pas donner une réponse, comme cela, en bloc. La formule serait peut-être d'opérer en parallèle, *c'est-à-dire comme on* le fait en introduisant l'informatique, d'essayer de déclencher des systèmes nouveaux sans lâcher ceux qui existent.

» Regardez ce qu'a fait Roosevelt après 1936. Il n'a pas laissé tomber ce qui était inefficace, mais en attendant il a développé d'autres institutions.

— Les pays du tiers-monde ont imité le modèle d'éducation *occidental. Les méthodes d'accès* aux connaissances peuvent varier, mais dans quelle mesure ?

— Il y a peu de temps, un grand psychopédagogue est mort : Jean Piaget. D'après les travaux conduits dans différentes parties du monde, nous sommes effarés de voir à quel point nous ignorons à ce jour la manière dont on apprend.

(Lire la suite page XIV.)

(1) Pergamon Press France, 24, rue des Ecoles, Paris.

BIONIQUE

L'homme en pièces détachées

Prothèses ou simples pièces de rechange pour réparer l'organisme humain défaillant. L'ère de la bio-ingénierie marque-t-elle l'avènement d'une nouvelle médecine : la médecine de remplacement ?

SOPHIE SEROUSSI

LES hommes bioniques — ou presque — seront bientôt parmi nous. Plus vrais que nature, ils ne viendront pas d'une autre planète. Ils auront une main, un bras, une jambe, électroniques, à moins que cela ne soit un cœur ou une hanche artificiels. Brisés, amputés, bloqués, les membres ou les organes d'origine, hors service, auront été remplacés. Pour fabriquer ces pièces de rechange du corps humain, des biologistes, des chimistes, des médecins, des chirurgiens, des ingénieurs-mécaniciens et informaticiens mettent, depuis plusieurs années, leurs connaissances en commun. Et les résultats obtenus sont tout à fait surprenants. Témoin cette reproduction d'une main vraiment fonctionnelle, mise au point à l'unité de recherches biomécaniques de l'INSERM (1), que dirige le professeur Pierre Rabischong, à Montpellier.

Recouvertes d'une peau artificielle qui fait totalement illusion, les articulations métalliques se plient et se tendent, à volonté, juste ce qu'il faut, en fonction de l'objet à saisir. La personne appareillée n'a pas besoin de regarder pour savoir si sa main doit se refermer avec délicatesse sur un œuf ou avec vigueur sur un livre. Truffée de capteurs de pression minuscules, la peau, matrice souple en caoutchouc conducteur, envoie, elle-même, des « sensations » à un microprocesseur qui centralise les ordres et les redistribue. Si les doigts « informatisés » glissent le long d'un objet, ils reçoivent aussitôt l'ordre de serrer davantage. Cette réaction au mouvement n'existe pas dans les prothèses traditionnelles, même les plus évoluées. Les doigts artificiels, actionnés par l'énergie électrique que provoque la contraction des muscles, ne transmettent aucune sensation en retour (dur, mou, etc.).

Copies conformes

Au Japon, toujours grâce à des microprocesseurs incorporés, un bras qui, lui, obéit à la voix a été conçu. Il « traduit » quelques syllabes simples par des actes programmés tels que prendre un verre, le remplir, le poser. « *La miniaturisation des composants électroniques permettra de reproduire toutes les fonctions humaines, à condition de bien les connaître*, affirme, enthousiaste, le professeur Rabischong. *L'homme est une machine biologique qui n'a rien de mystérieux.* » Une fois percés tous les secrets du fonctionnement de l'œil, du pied ou du pancréas, il suffira de remettre à un technicien un cahier des charges pour qu'il fabrique des appareils, copies conformes. Il ajoute : « *Dès à présent, pour certaines fonctions comme la mémoire, la capacité des machines dépasse celle du cerveau humain.* »

Mâchoires, fémurs, épaules, valvules cardiaques et même pénis artificiels existent déjà. Les chercheurs ont réussi à reproduire jusqu'au sang humain. A base de fluorocarbones, le sang artificiel est capable d'apporter, de façon transitoire, à l'organisme l'oxygène dont il a besoin et de le débarrasser du gaz carbonique quand, pour une raison ou pour une autre, le vrai sang fait défaut. Ce produit a été injecté pour la première fois dans la circulation sanguine d'un patient japonais du groupe O négatif, très rare. Bien qu'encore interdit aux Etats-Unis, des malades, témoins de Jéhovah qui refusaient toute transfusion sanguine, en ont également bénéficié avec succès lors d'interventions chirurgicales.

Réparera-t-on demain la mécanique humaine défaillante comme on répare aujourd'hui le moteur d'une voiture en panne en changeant des pièces ? « *Certainement pas*, répond le chercheur de Montpellier. *Une prothèse ne pourra jamais s'incorporer vraiment à l'homme à cause d'une différence fondamentale entre le corps et la prothèse : le premier vit, la seconde est inerte.* » Bien connaître les fonctions des membres, des organes, et les reproduire à la perfection ne suffit pas, encore faut-il que l'organisme humain les accepte.

Dans les laboratoires du monde entier, les recherches se multiplient pour trouver des produits synthétiques que le corps tolérera mieux que d'autres, des biomatériaux. Ce sont :

● DES PLASTIQUES (silicones, polyesters, hydrogels...), pour les prothèses vasculaires, articulaires, ou la chirurgie esthétique ;

● DES METAUX (aciers inoxydables à faible teneur en carbone, alliages de chrome-cobalt, alliages de titane...), pour les armatures de valves cardiaques, les broches, les plaques, les vis ;

● DES CERAMIQUES (alumine frittée, oxyde de titane, phosphate de calcium) pour les prothèses articulaires ou les implants dentaires.

Seulement, une fois en place, les matériaux synthétiques et la structure vivante se livrent une véritable bataille. Si la prothèse est simplement en contact avec l'organisme comme une jambe artificielle avec son moignon, il y a risque de frottement, voire d'allergie. Pour être adopté par l'organisme, le matériau doit être parfaitement inerte, et le moulage de la prothèse, à l'emboîture, taillé sur mesure. Les risques sont pires lorsque la prothèse est à l'intérieur de l'organisme pour assurer sa fonction, comme les uretères, les artères artificielles ou les plaques métalliques. Plus corrosif que l'eau de mer, le liquide interne les attaque et parfois les rejette. En chirurgie vasculaire, on n'est toujours pas parvenu à mettre au point un matériau qui ne provoque pas de thrombose lorsqu'il est au contact du sang au repos.

La solution viendra peut-être des matériaux composites qui, actuellement, révolutionnent l'industrie dans les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile (2). Ils sont constitués d'un matériau de renforcement, le plus souvent sous forme de fibres de verre ou de carbone, noyées dans des résines qui servent de liant. Légers, résistants, ces matériaux semblent *a priori* bien acceptés par l'organisme. En recouvrant de carbone des prothèses vasculaires, on a réussi à réduire leur diamètre jusqu'à 8 mm., sans induire de thromboses.

Hybrides

Les spécialistes envisagent également de fabriquer des organes artificiels hybrides, mi-synthétiques, mi-vivants. Des cellules ou des tissus vivants, pris sur un donneur, sont fixés dans des tubes ou des tissus synthétiques spongieux. Implanté, ce greffon est séparé du milieu interne par une membrane sélective. Son rôle, pour le pancréas artificiel par exemple, est de filtrer le glucose ou l'insuline du sang, et d'empêcher le passage des globules blancs qui normalement rejettent le corps étranger. Parfois, ce sectarisme du corps humain, qui refuse tout intrus, peut être exploité. Les prothèses biodégradables disparaissent après avoir rempli une mission temporaire. C'est déjà le cas de certains fils de suture synthétiques (acide polyactique ou polyglycolique). Cela s'avère très intéressant en chirurgie osseuse pour la consolidation des mauvaises fractures. L'implant-tuteur, à base de coraux par exemple, se résorberait sans nécessiter une nouvelle intervention chirurgicale pour le retirer.

Quelle que soit la prothèse, le plus difficile reste les problèmes de raccordement, de « *plomberie physiologique* », comme dit le professeur Rabischong : « *On ne sait pas raccorder un système artificiel à un système vivant de façon fiable et durable, hormis pour des petites interventions comme les stimulateurs cardiaques. Mais de là à raccorder un cœur artificiel !* » Après avoir réussi son examen d'entrée, une prothèse doit encore bien accomplir son travail, et longtemps. La machine humaine est programmée pour fonctionner soixante-dix à quatre-vingts ans sans défaillance, sauf accident de parcours. Elle s'autorépare sans cesse. Parfaite esthétiquement, avec ses empreintes digitales et les sillons de la peau, une main artificielle en silicone s'use par simple frottement des doigts sur le tissu des vêtements. Il faut en changer tous les six mois. Même dilemme pour les hanches artificielles. Personne ne peut garantir qu'une telle prothèse tiendra à vie, l'expérience en la matière ne date que d'une vingtaine d'années. C'est pourquoi on opère le plus tardivement possible les personnes qui souffrent d'arthrose et dont l'état exige la pose d'une hanche artificielle.

Beatnik

Bref, la machine humaine et ses performances remarquables sont encore loin d'être égalées. Mais « *à plus ou moins long terme, tout paraît possible*, soutient le professeur Rabischong. *Ce n'est qu'une question de matière grise et... d'argent.* »

Evidemment, la morale veut qu'un homme n'ait pas de prix, mais, une fois reconstitué en pièces détachées, il vaut son pesant d'or. Rien qu'une main électronique coûte près de dix mille francs, auxquels s'ajoutent les frais chirurgicaux et d'apprentissage. Aux Etats-Unis, on estime que pour les trois types d'interventions les plus courantes nécessitant des prothèses (cœur, reins, poumons) qui sont pratiquées sur quelque cent soixante-quinze mille malades par an, près de trois milliards de dollars (12 milliards de francs) sont dépensés (3). La médecine de remplacement coûte cher. A l'heure où le déficit de la Sécurité sociale ne cesse de s'accroître, ce sont les économistes de la santé, plus que les médecins, qui devront trancher.

Mais à partir de quels critères ? Devra-t-on, comme au centre du rein artificiel de Seattle, choisir les malades à traiter selon leur rendement social, une fois guéris ? Dans cette ville, depuis une dizaine d'années, un comité consultatif de médecins et de citoyens ordinaires a défini des normes d'usage du rein artificiel. Ce qui revenait, à l'époque où le rein et la dialyse étaient encore rares, à exercer un droit de vie ou de mort. D'après un médecin du centre, parmi les candidats rejetés, il y a eu un beatnik entre vingt et trente ans, mauvais élève au lycée, sans emploi fixe, sans argent et sans projet. Il ne remplissait pas le critère de valeur pour la communauté, ni celui du potentiel de récupération. Furent exclus également un bûcheron dont la seule tare était d'être pauvre, et une dame qui, elle, pouvait payer, mais avait mauvaise réputation (4).

D'après Pierre Rabischong, la situation créée par les organes artificiels nous placent devant un véritable choix de société. Faut-il considérer l'homme comme une machine à produire et opérer en fonction de sa rentabilité sociale, ou abolir la notion d'économie en matière de santé et soigner tout le monde ? A-t-on le droit, les moyens et le devoir de dépenser n'importe quoi pour n'importe qui ?

Pour les handicapés d'aujourd'hui ou de demain, directement concernés par ces progrès, la question ne se pose même pas. ■

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale.
(2) Voir *le Monde* du 30 avril et du 3 septembre 1980.
(3) *Source* : conférence du professeur Pierre Galetti de l'Université de Providence à Rhode Island en juin 1979.
(4) U.C.L.A. Law Review (1968) : « A disturbing picture of the bourgeoisie sparing the Bourgeoisie. »

REPÈRES

Aéromodélisme et nucléaire

Le constructeur rémois d'aéromodèles Philippe Bague a eu récemment une commande de deux aéromodèles PB 4 de 4 mètres d'envergure, équipés d'une manière très particulière. En effet, ces deux appareils sont destinés à effectuer des prélèvements de vapeur au-dessus des centrales nucléaires françaises. Ils embarqueront 9 kilos de matériel notamment des réservoirs spéciaux pour recueillir des échantillons d'air jusqu'à 1 500 mètres de hauteur. *(SOURCE ENERGIES, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

La plus grosse pile solaire

La plus grosse pile solaire du monde vient d'être inaugurée dans le désert de l'Utah. Le système, qui a coûté 3 millions de dollars (12,6 millions de F français), remplacera les groupes électrogènes du parc naturel, qui consommaient 60 000 litres de carburant diesel par an et qui ne fonctionneront plus désormais que 5 à 10 % du temps.

Formée de 226 029 cellules disposées en douze longues rangées, sa puissance maximale est de 110 kilowatts à midi. Une grande partie de l'électricité ainsi produite sera stockée dans des batteries qui serviront la nuit ou les jours de mauvais temps. Le système fonctionne même par temps nuageux. *(SOURCE ENERGIES, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

Un terminal pour les V.R.P.

Les responsables de Villars Holding S.A. (Suisse) ont présenté un système de traitement électronique des données qu'ils introduisent actuellement dans leurs entreprises (chocolat, jus de fruits), et grâce auquel le représentant qui visite les grossistes et les détaillants devient pour ainsi dire indépendant du papier. En effet, le représentant enregistre sur un petit appareil ressemblant à une calculatrice les différentes commandes et les transmet le soir à l'usine, où ces commandes sont traitées par le système informatique de celle-ci. Il s'agit d'un système développé par M.S.I. Data Corporation, firme américaine qui a installé une filiale en France en 1973. C'est cette filiale qui a fourni l'installation à Villars Holding S.A. Les commandes enregistrées dans la journée sont transmises le soir par une simple liaison téléphonique. Un système de codification évite au maximum les erreurs. Les 100 000 F investis devraient être amortis en deux ans, estiment les responsables de la société, et cette somme correspond aux économies de papier et de déplacement que ce système permettra de réaliser. *(SOURCE : Chambre de commerce suisse en France.)*

Un centre d'énergie solaire en U.R.S.S.

La construction d'une première base expérimentale pour l'utilisation de l'énergie solaire en U.R.S.S. a commencé près de la ville d'Alouchta, en Crimée du Sud

Selon la radio soviétique, il s'agit d'un important complexe qui sera composé d'un bâtiment de laboratoires pour l'expérimentation, d'installations solaires pour le chauffage des immeubles en hiver et le conditionnement de l'air dans les locaux en été et d'une piscine pourvue d'une installation technique appropriée. Radio-Moscou précise que les recherches porteront notamment sur « le chauffage de l'eau par les rayons solaires, en automne, en hiver et au printemps ». *(SOURCE : ENERGIES, 26, rue Cadet, 75009 Paris.)*

La culture, levier du développement

(Suite de la page XIII.)

On a fait beaucoup de progrès dans la connaissance des mécanismes en matière psychologique, dans l'observation en laboratoire (et justement Piaget a été l'un des grands pionniers), mais il est impossible aujourd'hui, à qui que ce soit, de pouvoir vous dire d'une manière certaine comment les mécanismes d'apprentissage se déclenchent, comment ils opèrent.

» On sait que, jusqu'à l'âge de sept ans, se déroule une période de formation où à peu près 70 % de nos mécanismes d'apprentissage se forment. Non pas la connaissance, mais la manière dont la connaissance est traitée. L'une de nos propositions principales est précisément qu'on déclenche sur le plan mondial un programme intergouvernemental de recherche interdisciplinaire entre des spécialistes de physiologie, de neurophysiologie, de psychopédagogie. Toutes les recherches ont été menées jusqu'à présent d'une manière trop éparse et fragmentée. Nous croyons, et nous le disons dans notre rapport, sans l'avoir inventé, qu'il y a certainement différentes façons d'apprendre selon le milieu culturel dans lequel on vit.

» Prenez un petit exemple, celui des langues maternelles. Les méfaits du mimétisme en matière d'enseignement dans les pays du tiers-monde ont été catastrophiques. On n'a pas fini de payer ces erreurs de parcours. Il y a coupure avec l'environnement, avec ses systèmes de valeurs, avec son langage affectif, avec sa problématique, parce qu'on est automatiquement dans une situation de caste par rapport à ceux qui ne vont pas à l'école, le reste de la population. C'est pour cela qu'il est inconcevable de parler de développement endogène, qui implique une certaine créativité et une innovation, si on continue à *imiter*. Je ne dis pas que le système occidental d'apprentissage ou celui des pays de l'Est ou le système x ou y est mauvais. Ce qui est mauvais, ce qui est dangereux, c'est qu'on plaque sans comprendre, sans assimiler, c'est-à-dire au fond sans savoir ce qu'on fait. On est à la merci de l'extérieur, ce qui est à l'opposé de ce qui est recherché pour un développement endogène, que les chefs d'Etat, par exemple africains, ont accepté comme principe. Mais il ne pourra voir le jour que quand on aura opéré certaines transformations radicales, je répète, *radicales*, au niveau de l'apprentissage.

— Elargissons notre propos. On parle moins aujourd'hui de l'importance pour le développement du transfert de technologie. Pourtant le Japon n'est-il pas sorti il y a plus d'un siècle de son état de sous-développement en empruntant tout ce qu'il pouvait aux techniques des pays industriels ?

— Je suis de ceux qui ont essayé de comprendre un peu le Japon, et je conteste cette analyse.

Quand la révolution Meiji a commencé en 1868 au Japon, elle a consisté d'abord en une bataille pour l'alphabétisation générale. Le deuxième *grand effort*, qui est toujours oublié quand on étudie le développement du Japon, c'est un programme de traduction extraordinaire. Dès la fin du dix-neuvième siècle, et au début du vingtième siècle, on traduisait en japonais tout ce qui se faisait ailleurs. L'acquisition même de cette information se faisait culturellement à travers le langage lui-même. Troisième point : le Japon a appliqué ce qu'on appelle la théorie du *counted jump*. Prenez l'informatique. Il y a d'abord une période d'accumulation. On croit que c'est une période de copiage.

» Effectivement, à partir de 1965, le Japon a pris des brevets et il a reproduit les choses que les Américains savaient faire. Mais, parallèlement, le pays a développé un programme intense de recherche. Ce qui fait que, dès le début des années 70, le plus grand ordinateur du monde se trouvait au bas du mont Fuji, et le nombre de brevets, que ce soit pour les microprocesseurs ou pour d'autres développements, provenaient de la création et de l'innovation japonaise. Trop de gens croient encore que le développement japonais s'explique simplement par un processus d'imitation. C'est faux. Il s'est accompagné d'un effort massif d'éducation, d'utilisation de la langue et du maintien d'un système de valeurs socioculturelles, où la tradition n'a nui en rien au dynamisme de la collectivité.

— Qu'attendez-vous de l'Europe dans le domaine de la culture, voire de la civilisation ?

— Avant que j'attende quelque chose de l'Europe, ce qui m'intéresse c'est ce que l'Europe attend d'elle-même. Je voudrais savoir si l'Europe est Europe. Ou plutôt je voudrais savoir si elle va le rester. Je crois que, avant de penser à donner, l'Europe doit peut-être aussi se poser les problèmes du développement endogène, de savoir comment se retrouver. Je crois que, si elle y parvient, elle sera en mesure à nouveau de donner énormément. Pour le moment, si elle reste sur sa lancée, je crains que, dans quelques années, elle ne puisse donner que ce qu'on pourra prendre directement ailleurs, sans intermédiaire.

Arrogance

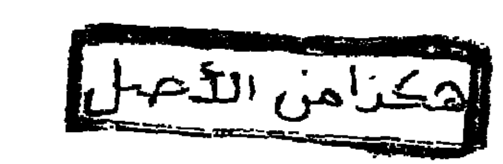
— Le président Senghor insiste souvent sur la nécessité d'introduire la dimension culturelle dans le dialogue Nord-Sud. On est frappé en effet par cet « économisme » flamboyant dans lequel baignent ces confrontations. Comment à votre avis pourrait-on élargir à la culture les rapports entre pays occidentaux et tiers-monde ?

Je partage entièrement le point de vue du président Senghor. J'ai eu l'occasion lors d'une « table ronde » organisée par la Société internationale de développement à Rome, il y a plus de trois ans, de dire que l'obstacle numéro un dans le dialogue Nord-Sud se trouvait du côté des valeurs socioculturelles. Seulement je vais légèrement plus loin que le président Senghor. Disons que je suis peut-être un peu moins courtois. Je dirais que le problème est d'abord celui de l'arrogance.

» L'arrogance du Nord, on la sent d'abord sous forme d'un égocentrisme culturel, qui empêche presque toute communication. Le Sud est censé faire presque tous les efforts pour comprendre la langue, l'histoire, la mentalité, la géographie, l'écologie du Nord. Le Nord, de son côté, ne fait aucun pas en avant pour essayer de comprendre, de connaître l'autre, de découvrir l'autre, pour pouvoir communiquer avec lui.

» C'est ce qui me fait croire, malheureusement, que l'on est maintenant entré, avec la décennie 80, dans une période de confrontation, de ruptures, d'affrontements, et que l'on va le sentir beaucoup plus au niveau culturel qu'au niveau monétaire, économique, ou à celui de ce fameux « nouvel ordre économique international » qui à mes yeux est mort-né, bien que toutes les délégations du tiers-monde continuent à lui courir après à l'Assemblée générale des Nations unies. Je n'y crois plus depuis à peu près deux ans. Il y a vraiment un blocage culturel. Et l'on n'en sortira pas du jour au lendemain. Vous pouvez obtenir un déblocage économique et monétaire par une loi, en amendant un traité, une convention de Lomé, mais pour les structures mentales, c'est à nouveau un problème d'apprentissage, que nous avons appelé dans notre rapport « apprentissage sociétal ».

» Nous sommes entrés dans une période de confrontation culturelle. Dans le domaine de la prospective, les gens qui ont toujours été à l'avant-garde et le sont encore, ce sont l'armée et les multinationales. Quand je vois, sans les citer, comment les techniques de prévisions et de scénarios sont en train d'évoluer dans les états-majors des grandes puissances et du côté des dirigeants des multinationales, je constate, malgré le peu d'information dont je dispose, que l'élément culturel a finalement trouvé une place chez eux. Il suffirait que ces responsables passent le mot à leurs gouvernements. Je n'ai aucun doute : toutes les transformations que nous allons vivre bientôt vont avoir comme point central la *culture*. Evidemment, j'y intègre ce qu'on appelle communication et information. » ■





PHAM VIET SI

MARXISME A L'ALLEMANDE

Le « réformisme radical » de Jürgen Habermas

Marxiste « par provocation », très proche du mouvement étudiant, continuateur de l'Ecole de Francfort, Jürgen Habermas poursuit une réflexion philosophique et politique sur la société allemande, la fragilité de la démocratie et la « colonisation » de la vie quotidienne.

JACQUES LE RIDER

NÉ en 1929 à Düsseldorf, Jürgen Habermas fut étudiant à *Bonn*, puis assistant de Theodor W. Adorno à Francfort. Professeur à l'université de Heidelberg de 1961 à 1964, puis à l'université de Francfort de 1964 à 1971, il dirige depuis 1971, à Starnberg, près de Munich, l'institut Max-Planck de recherche sur les conditions *de vie dans le monde scientifique* et technique. Son œuvre abondante est partiellement accessible en traduction : *la Technique et la Science comme idéologie* (Gallimard, 1973, préface de J.-R. Ladmiral), *Profils philosophiques et politiques* (Gallimard, 1974, préface de J.-R. Ladmiral), *Théorie et pratique* (Payot, 1975), *Connaissance et intérêt* (Gallimard, 1976, 1979, préface de J.-R. Ladmiral), *l'Espace public* (Payot, 1978), *Raison et légitimité, problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé* (Payot, 1978).

Le volume collectif sur *la Situation intellectuelle de notre époque*, conçu et préfacé par Jürgen Habermas, faisait en 1979 le bilan de trente ans de vie intellectuelle en R.F.A. (*le Monde Dimanche* du 16 décembre 1979). C'est dans son institut de Starnberg, *idyllique petite ville* de Bavière, qu'il nous a reçu pour nous expliquer l'état actuel de ses recherches.

***

« Vous avez écrit une « Reconstruction du matérialisme historique ». Que reste-t-il de Marx dans votre système ? Vous définissez-vous toujours marxiste ?

— Je vois d'ici tous les malentendus que ma réponse *risque* de susciter en France ! Chez vous, il y a un P.C. puissant, et le marxisme a été, jusqu'au milieu des années 70, l'idéologie dominante. La situation est complètement différente en Allemagne. Nous avons nos traditions spécifiques, un voisin qui s'appelle République démocratique allemande, des mouvement de dissidence, et, enfin, il n'y a pas de P.C. digne de ce nom.

» Je n'ai jamais été un marxiste orthodoxe, pas plus, je crois, que les vieux maîtres de l'Ecole de Francfort. Si je tiens à me définir comme *marxiste*, *c'est par provocation* dans le contexte allemand. Il faut habituer notre milieu universitaire et intellectuel, qui est, *dans* l'ensemble, terriblement réactionnaire, à l'idée qu'on peut être un savant sérieux tout en se *réclamant d'une* tradition marxiste.

» Voilà pour les étiquettes. Sur le fond, il est certain que Marx reste pour moi *une source d'inspiration*. D'abord, parce que chez lui la perspective théorique va de pair avec les préoccupations pratiques. Et parce que sa théorie de la société considère son objet à la *fois* de l'extérieur (les problèmes systématiques *sous la pression* desquels une société doit constamment changer) et de l'intérieur (quelle image une société a *d'elle-même*, *quel sens* elle se donne).

» Cela dit, ne soyez pas déçu quand vous lirez le livre que je *suis en train d'écrire* : *j'y parle* de Meads, de Durkheim, de Max Weber. Mais nulle part directement de Marx.

— Dans votre préface au recueil « Situation spirituelle de notre temps », vous parlez de « colonisation du monde vécu ». Qu'entendez-vous par cette formule ?

— Marx avait analysé la signification du travail *salarié* : *l'adaptation* d'un domaine d'action aux impératifs d'un système régi par la valeur d'échange et le *droit*. Aujourd'hui, de plus en plus de formes de vie se sont cloisonnées en systèmes autonomes, sous l'emprise des *organisations* administratives et économiques. Les modes d'intégration sociale anciens, qui passaient par les valeurs, les normes et un accord obtenu dans la communication, disparaissent.

» Presque tous les rapports *sociaux sont* codifiés juridiquement : relations entre parents et enfants, enseignants et élèves, entre voisins... Ces réformes corrigent parfois des rapports de domination archaïques. Mais elles provoquent un dépérissement bureaucratique de la *communication*. Les schémas de la rationalité économique et administrative envahissent des domaines *traditionnellement* réservés à la spontanéité morale ou esthétique. C'est cela que j'appelle *« colonisation du monde vécu »*.

Morbidité

— Voilà pourquoi la sociologie ne peut se passer d'une approche psychanaytique.

— La psychanalyse (compte tenu de ses développements récents) reste un instrument indispensable pour comprendre notre temps. Dans une société relativement bien intégrée *comme* la R.F.A., les problèmes les plus graves sont esquivés dans le débat politique. Les *vrais conflits sont refoulés ou* intériorisés par les individus. Les symptômes de cette morbidité latente ne manquent pas : l'alcoolisme, la toxicomanie, les troubles du comportement, les problèmes éducatifs, ont pris de telles proportions que *toute* une partie de la population doit être placée sous surveillance psychiatrique.

» Les seules *discussions* politiques qui soulèvent encore des passions concernent des domaines apparemment marginaux de la socialisation : l'école, la famille, la politique culturelle, les *mass media* (l'Etat doit-il garder le monopole de la radio et de la télévision ? Comment chasser les intellectuels de gauche qui *influencent* les programmes ?). Je pourrais aussi parler de la réforme du droit *pénal*, qui suscite chez nous des polémiques violentes.

» A part cela, notre système politique se caractérise par une polarisation illusoire Strauss/Schmidt, qui *porte* sur des personnes plus que sur des programmes. Aucune différence notable en ce qui *concerne* l'économie, des nuances purement rhétoriques à propos de la politique extérieure. Les véritables conflits sont articulés par *les* « verts » et par les oppositions extra-parlementaires.

» On reproche à l'Ecole de Francfort d'avoir fait plus de place à la théorie de la culture qu'à l'économie politique. Mais cela traduit un sens plus subtil des nouveaux conflits qui n'ont pas lieu dans la sphère économique.

— Vous avez évoqué plusieurs fois l'Ecole de Francfort. Que représente-t-elle pour vous ?

— Mettons les choses au point. Historiquement, c'est un mouvement intellectuel fixé à New-York pendant les années d'émigration, entre 1933 et 1941. Autour de Horkheimer se retrouvaient Marcuse, Pollock, Löwenthal et Adorno, ainsi que Fromm, Kirchheimer et Neumann pour les conseils de rédaction de la *Zeitschrift für Sozialforschung* (Revue de recherche sociale) qui a paru entre 1932 et 1941. Seul le premier numéro avait pu être édité à Francfort.

» Ensuite Adorno et Horkheimer ont écrit ensemble en Californie la *Dialectique de la raison*. Après la guerre, seuls deux membres de l'ancien groupe sont demeurés créateurs : Marcuse et Adorno. *Mais* ils ont suivi des voies divergentes. Quand je suis arrivé à Francfort en *1956* (*comme assistant d'*Adorno), Horkheimer cachait les numéros de la *Revue de recherche sociale dans la cave de son institut*. Pour le mandarin qu'il était devenu, ils représentaient un héritage encombrant.

» A la fin des années 60, les étudiants ont redécouvert la revue. On s'est remis à parler de l'Ecole de Francfort, qu'on a *identifiée à la « sociologie critique »* et à mes livres (1).

Musique

— Quels sont les thèmes vivants de cette tradition ?

— D'abord, la volonté de débarrasser *le marxisme de tout* dogmatisme. Mais aussi de refuser la solution social-démocrate, qui est *incapable de rompre* avec les *structures* de la société bourgeoise.

» Ensuite, la volonté de s'ouvrir à *toutes* les sciences *sociales*, non seulement à l'économie, mais aussi à la psychologie, à *l'histoire de l'art et de la littérature*, aux sciences politiques et juridiques.

» Dans le champ philosophique, cette *tradition s'oppose* à la métaphysique et à l'empirisme positiviste. Car ce dernier *dissout les notions synthétiques* et interdisciplinaires telles que culture, idéologie, type de société. Il émiette les questions *théoriques en disciplines* cloisonnées.

— Quels thèmes avez-vous particulièrement développés ?

— *Regardez le premier volume* de la *Revue de recherche sociale*. Vous y trouvez un article de Horkheimer sur « science et *crise* », un de Fromm *sur* « psychanalyse et science sociale » et des études d'Adorno et Löwenthal sur la *situation de la musique* et de la littérature modernes. Ces trois questions n'ont jamais cessé de m'intéresser.

» Théorie critique de la connaissance et de la *science*, leur fonction dans le capitalisme avancé : c'est le sujet de mon *livre Connaissance et intérêt*. L'expérience de l'Amérique amenait Adorno et les autres à développer une théorie de la culture de masse et — par contraste — une théorie de l'art d'avant-garde devenue ésotérique. Je me *suis attaché à développer et* à actualiser ce diagnostic.

— Quel est le bilan de votre engagement politique en Allemagne ?

— Je ne me fais pas d'illusions. *Ma position* est celle d'un chercheur universitaire qui, accessoirement, se sert des *mass media* pour dire son opinion dans *certaines situations*. En R.F.A., *nous* n'avons pas d'organisation de la gauche radicale. Le parti social-démocrate a de bons côtés, mais il n'est pas intellectuellement très excitant... On ne songe pas à se définir en fonction de lui.

— On se souvient de vos positions au temps du mouvement étudiant.

— J'ai *soutenu le S.D.S.* (Fédération des étudiants socialistes) après son exclusion du parti social-démocrate. C'était en 1961. A l'époque, nous étions dans toute l'Allemagne un groupe de trois professeurs (ou quatre, au grand *maximum*) *qui donnions* une couverture institutionnelle au S.D.S. C'est le seul moment de ma vie où je me suis défini en fonction d'une organisation. C'est comme cela que je me suis trouvé mêlé au mouvement étudiant, avec Adorno, avec Mitscherlich, avec Fetscher. Mes livres ont eu une certaine audience. Au jour le jour, je prenais position. *J'allais trois fois* par semaine à l'assemblée générale.

(Lire la suite page XVIII.)

---

(1) Voir l'interview de Miguel Abensour *sur l'Ecole de Francfort* dans *le Monde Dimanche* du 2 mars 1980.

HISTOIRE

Le témoignage des fées

Les contes de fées sont de précieux documents sur la vie, la mentalité et la souffrance paysannes des siècles passés. Avec la fin de la misère et des terreurs populaires, les fées, devenues inutiles, ont, elles aussi, disparu.

EUGEN WEBER

« *IL y avait une fois un homme et une femme qui avaient une ribambelle d'enfants et peu de chose à leur mettre sous la dent. Ils étaient pauvres comme des rats. Un soir, l'homme dit à la femme :* « Que ferons-nous de tous ces marmots ? Nous n'avons rien à leur donner. Il faut aller les perdre » *Le lendemain, le père les conduit loin, bien loin, au milieu d'un grand bois et leur dit :* « Amusez-vous, je viendrai bientôt vous chercher. »

Ainsi commence le *Conte de la fleur*, tel que le donnent Daniel Fabre et Jacques Lacroix (1) — thème connu par le Hänsel et Gretel des frères Grimm, mais qu'on retrouve souvent en d'autres contrées, telle l'Auvergne de Marie-Aimée Méraville : « *Une fois il y avait un homme et une femme pauvres, mais pauvres que ce n'est rien de le dire. Ils avaient deux enfants, Jeannot et Jeannette, et la mère ne trouvait plus rien dans la pannetière, dans la maie ou dans l'arche de la grange pour les faire manger. Ce pauvre monde, ils se donnaient au chagrin. Ils voulurent perdre leurs enfants pour ne pas les voir mourir* (2). »

C'est le besoin, non la méchanceté, qui, le plus souvent, amène les parents à se défaire de leurs enfants. Comme pour cette pauvre femme, déjà vieillie, qui ramassait du bois mort dans la forêt en se faisant du souci parce qu'elle attendait encore un enfant qu'elle ne saurait nourrir. Un géant survient et lui propose des trésors si elle accepte de lui donner la fille qui va naître : « *La pauvre femme était bien triste d'abandonner l'enfant qui allait naître, mais elle pensa à cette misère qui l'attendait et n'osa refuser l'offre du géant. Et la maison était si pleine d'enfants, et les parents étaient si pauvres que la petite fille aux cheveux d'or fut apportée au géant dès sa naissance... (3)* »

On croit entendre le cri de détresse des villageois de La Caure, en Châlonnais, en 1789 : « *Le nombre de nos enfants nous désespère !* »

Tout n'est pas fantastique dans les contes de fées et autres qu'on racontait à la veillée, et qui sont réservés de nos jours aux enfants. Créés par le peuple ou, tout au moins, adoptés et adaptés par lui, les contes offrent de merveilleux documents non seulement sur la mentalité populaire, mais aussi sur la réalité concrète de vies qui n'ont, pour la plupart, laissé aucun témoignage écrit.

Cendrillon

Né dans l'Yonne en 1776, d'un père qui enfanta vingt-huit garçons et quatre filles à travers trois épouses, Jean-Roch Coignet, fils de la deuxième femme, battu tous les jours et nourri à peine par la troisième, a huit ans quand son frère aîné (qui en a neuf) le prend par la main, et lui dit : « *Si tu veux, nous partirons. Prenons chacun une chemise, et nous ne dirons adieu à personne* (4). »

Les petits de Grimm sont plus prolixes, mais non moins malheureux : « *Frérot prit sa Sœurette par la main, en lui disant : « Depuis que notre mère est » morte, nous n'avons plus un » seul moment de bon ; tous les » jours, la marâtre nous bat, et » si nous voulons approcher d'elle, » elle nous repousse à coups de » pied. Nous n'avons à manger » que les croûtes de pain qui » restent, et le chien, sous la » table, est plus heureux que » nous... Pitié de Dieu, si notre » mère le savait ! Viens-t'en, » que nous allions ensemble courir le vaste monde !* »

Si Frérot et Sœurette font comme Jean-Roch et son frère, il reste à l'épouse Coignet à se débarrasser des plus jeunes enfants de celle qui l'avait précédée. Elle les prend par la main, le soir à la nuit, les enfonce le plus avant qu'elle peut dans le bois de Druyes, et les y abandonne à la merci de Dieu. Misère ou avarice, beaucoup de parents devaient en faire autant.

Voilà un autre conte des Grimm, *le Serpent blanc*, dont le héros voit un père et une mère corbeaux sur le bord de leur nid en train de jeter dehors leur progéniture : « *Les malheureux petits gisaient sur le sol en battant gauchement de leurs jeunes ailes, et ils se lamentaient...* » Cendrillon, fille de bourgeois, peut rester dans sa cuisine ; mais la vie n'est pas gaie : le légendaire de France contient maintes histoires et complaintes d'orphelins maltraités, et les orphelins ne manquaient pas. Etant donnée la mortalité de l'Europe pré-industrielle, surtout celle des femmes en couches, près d'un tiers des enfants manquaient de père ou de mère. Mais les marâtres avaient plus d'occasion d'être méchantes, car les pères, comme celui de Coignet, travaillent aux champs, ou restent indifférents aux souffrances de leurs enfants, comme celui de Cendrillon, ou se laissent influencer par des épouses jalouses allant jusqu'à abréger les souffrances de leurs enfants.

La rareté de sentiments humains reflète une réalité peu sympathique, une vie où les gens sont durs pour les autres comme pour eux-mêmes. On se rappelle la vieille femme rencontrée par Goncourt, « *à qui son fils, un paysan, ne fait pas remettre le bras cassé, parce qu'il la trouve trop vieille* ». Peu d'amour, peu d'amitié. Dans ces *Contes populaires du Dauphiné*, Charles Joisten imprime quinze contes sur le thème « Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé », et dix sur celui de l'os qui chante le meurtre d'un frère par un autre. La misère, autant que les parents, vous pousse en dehors du nid, mais le nid familial lui-même est loin d'être douillet. Voici trois frères, si pauvres, qu'ils concluent : « *Cela ne peut plus durer ; il vaut mieux que nous partions dans le monde y chercher notre chance.* » Généralement, les aînés s'enrichissent et trahissent le troisième, qui se venge par magie. Frères et sœurs, parents et amis, maris et femmes, s'envient, se jalousent, s'exploitent, se trahissent mutuellement, et leurs vengeances sont barbares : membres coupés, corps écartelés, yeux piqués, souliers chauffés à blanc, tonneaux semés de clous, témoignent de la charité des campagnes.

Comme l'écrit la Manon de l'abbé Prévost : « *Crois-tu qu'on puisse être bien tendre lorsqu'on manque de pain ?* » Sentiment confirmé par le proverbe gascon : « *Coan l'un ey mort, pan enta gn'aut (quand l'un est mort, y'a plus de pain pour l'autre).* » Mais pas pour beaucoup d'autres : le pain dont les fées vous font don ne diminue point tant qu'il se mange en famille, mais disparaît dès qu'on en donne une miette à un étranger (5).

Maigre chère

Même quand le pain ne manque pas, la chère de tous les jours est maigre. Quand une colombe offre à manger à une jeune servante affamée, c'est du lait dans une petite jatte et du pain pour tremper dans le lait ; « *ainsi put-elle manger son content.* » Même cela est plus que l'ordinaire de l'Auvergnat. Quand l'ogre engraisse Jeannot au lieu d'un cochon, Jeannette lui apporte la pâtée qu'il essaye de ne pas manger pour ne pas grossir : « *Seulement, la pâtée était appétissante pour des enfants si mal nourris.* »

Dans les contes de fées, seuls les méchants mangent de la viande, comme l'ogre qui veut dévorer Jeannot ou la belle-mère de Blanche-Neige qui croit se repaître du foie et des poumons de l'enfant. Quant aux paysans, ce sont des végétariens endurcis, ne mangeant de la viande qu'aux grandes fêtes (ainsi les *habits mangeant viande* qui sont des habits de fête) — et encore. Quand, aux débuts de la monarchie de Juillet, Martin Nadaud, le jeune maçon de la Creuse, se trouve pour la première fois à Paris, il prend plus d'un an pour s'habituer à manger de la viande : « *Ma mère ne nous avait nourris que de soupe, de pain, de tourteaux, de pommes de terre et de bon laitage.* » (6). Voilà un bon menu de conte de fées, à retrouver, par exemple, dans la collation que la sorcière commence par offrir à Hänsel et Gretel. Ce n'est qu'en 1907 que la Ragotte de Jules Renard pourra déclarer que le monde [rural] devient carnassier.

La faim, disait André Chénier, flétrit l'âme autant que le visage. Les contes reconnaissent cette vérité. Le physique reflète la nourriture et les conditions de vie. Princes et particulièrement princesses se distinguent par leur teint, leurs cheveux, leur maintien. Le petit pied de Cendrillon témoigne de sa noblesse innée, comme dans *Splendeurs et misères des courtisanes*, de Balzac, les jambes courtes et les larges pieds de Florine révèlent son ascendance paysanne. De même la blondeur, signe de noblesse, donc de beauté. Un chant de moisson de la Dordogne parle de *lo bèlo Luison : Diséu qué léi tan bèlo !/Tan bèlo lo néi pa ;/ Lo néi un pāu brunéto.* De même, en Languedoc, la brave Marinette est jolie comme un sou neuf (donc blanche), la méchante Catinou avait la peau noire comme un criquet, les yeux chassieux. La noirceur, la malformation et la saleté sont les caractéristiques du peuple. Il s'y reconnaît, comme il le fait dans l'histoire d'Eve présentant ses fils au bon Dieu. Elle ne lui montre que les plus beaux à qui le Seigneur assigne la royauté, des titres nobiliaires, des professions savantes et bourgeoises. Enhardie, Eve cherche les autres, « *sales, souillés, crasseux, tachés de suie, mal habillés, mal peignés* », le Seigneur les bénit à leur tour. « *Tu seras paysan* », dit-il au premier...

Dans toute cette saleté, la vermine n'est pas loin. Puces et poux jouent leur rôle dans les contes comme dans la vie. Emmanuel Le Roy Ladurie nous raconte qu'à Montaillou la maîtresse pouille son amant, la servante son maître, la fille sa mère. Pouiller est un signe d'affection, un geste d'amitié. Cinq siècles plus tard, nous dit un historien du Languedoc, Yves Castan, on s'épouille tranquillement au milieu des prés en gardant le bétail. Quand les diables rentrent se coucher, quand un dragon enlève une princesse, quand le roi de la Montagne d'Or s'assoupit la tête sur les genoux de sa reine enchantée, un brin d'épouillage tombe à point. La traduction d'Armel Guerne omet ce détail aussi souvent que possible. Plus intéressant, les versions plus récentes des mêmes histoires les omettent aussi, cette édulcoration témoignant de la disparition d'expériences autrefois familières. Il n'en reste que la locution « *sale comme un peigne* », qui éclaire le symbolisme des pièces d'or tombant des cheveux de l'héroïne quand elle les peigne — comme des poux (en patois du Haut-Limousin, peigner c'est *épeulhar*, épouiller).

Trésors cachés

Les poux étaient plus familiers que les pièces d'or, ou même de cuivre. Dans le monde des contes, on ne connaît pas la valeur de l'argent, à peine si l'on connaît la monnaie. Ainsi le valet payé trois pauvres liards pour trois années de travail et qui s'en va joyeusement parce qu'il « *n'entendait rien à l'argent* ». La monnaie est rare et les dettes d'autant plus lourdes. Dans l'histoire de Jean le Laid, un père vend son âme au diable, puis ses trois filles, l'une après l'autre, à Jean le Laid, pour payer une dette. Plus chanceux que d'autres, plus économes aussi, les Nadauds de la Creuse mettent une douzaine d'années à se défaire de leurs dettes obsédantes. En 1842, Martin revient de Paris, après trois ans de « campagne » et sort de sa malle quatre sacs d'écus qu'on se met à vider sur la table. L'émotion est intense, tout le monde sanglote, tandis que la table se couvre « *d'une nappe d'argent d'une blancheur éclatante* » que la famille ne cesse de contempler. L'argent fascine — et pas seulement les avares. A Pouldreuzic, vers 1900, le grand-père de Pierre-Jaquez Hélias, lourdement endetté, est sauvé par la prime de son fils qui s'engage pour l'Indochine : « *Le facteur l'apporta dans un sac en toile, en pièces de 5 francs. Tous les trésors de Golconde ruisselèrent sur la table* (7). »

Mais de telles résolutions sont rares. Dans le monde des contes comme dans celui des pauvres gens, la richesse ne s'obtient que par miracle ou par crime. La productivité est l'affaire de nains, de lutins, d'elfes qui filent le lin, transforment la paille en or, fauchent les champs en un clin d'œil ou enlèvent les montagnes à la pelle. La prospérité s'atteint à la dépense des autre par fourberie ou par enchantement. Tel le cas de Pierre Chambault de Nouan, en Sologne, mis au carcan un jour de marché en 1776, et banni pour cinq ans pour avoir exploité la crédulité d'un meunier qui lui avait payé 480 livres pour une poule capable de pondre de l'argent à volonté. La misère fait rêver — et surtout aux trésors cachés dont la découverte vous enrichit d'un coup.

Dans un monde sans caisses d'épargne, ni comptes en banque, ni coffres-forts, « *l'or... on le cachait.* Beléu, *qu'il en reste encore dans les murs* », assure Léonce Chaleil (8). Le grand-père de Marcel Jouhandeau ne révèle sa cachette que sur son lit de mort : « *Au pied du mur qui longe le pré bossu, une seule pierre bouge. Vous la retirerez. C'est là.* » Dans ces conditions, qu'il soit gardé par diables ou lutins, on pouvait toujours espérer dénicher un trésor.

En janvier 1838, un domestique de ferme accusé de vol est acquitté par la cour d'assises du Finistère parce qu'il avait plaidé qu'il avait trouvé un trésor et qu'il était bien connu comme devin et sorcier. Plus près de nous, Chaleil raconte l'histoire du Richardet de Brignon (Gard) qu'on avait mis à arracher un amandier. « *Et dans les racines, ils ont trouvé un sac plein de pièces d'or, des écus, des pièces de 2 francs. Souvent les gens qui partaient pour sept ans* (en service militaire) *enterraient leur argent dans le jardin. Cet or, ils ne l'ont pas rendu au patron et ils se sont cachés pour partager les pièces.* »

Quant à chercher la fortune au loin, cela n'allait pas sans danger. Quitter son pays était s'exposer à un *troupeau* de périls, surtout au soupçon de l'étranger que l'on ne connaît pas et dont, souvent, on ne comprend ni façons ni parler. Cela surtout quand tout le monde est loin de parler le français et que le langage du voyageur risque d'être mal compris.

Moins de brutalité

Tout cela allait changer avec la fin du siècle. La faim se fait moins fréquente, la misère moins pressante (on en parle cinq fois moins dans les contes recueillis par Joisten au vingtième siècle que dans ceux des Grimm), les forêts rétrécissent ; comme les loups, contrebandiers et brigands, terreurs de l'inconnu, s'amoindrissent avant de disparaître. Il y a plus de chemins — même les nuits sont moins sombres — et plus d'écoles aussi. Les bourses se gonflent de sous et même de francs ; et un voyage n'est plus une terrifiante aventure. Les gens mangent mieux, boivent du vin, vivent plus vieux — deux fois autant à la fin qu'au début du siècle — et ils ont moins d'enfants. Il y a moins de remariages, moins d'orphelins, moins de marâtres. On trouve plus de savon et moins de vermine ; plus d'engrais aussi et une meilleure productivité. Dans les veillées qui vivotent, les histoires maintenant se tirent des livres d'école et des journaux — surtout de leurs suppléments illustrés. En attendant d'être consignés aux archives des chercheurs, les contes enregistrent le changement. La vie devient moins dure, les mœurs aussi, les relations s'adoucissent, la brutalité s'estompe.

Le domaine des fées rétrécit, leur temps s'éloigne. En 1880, Paul Sébillot note que ses conteurs bretons ne voient plus les fées : « *Leurs grands-pères les avaient connues ; mais aujourd'hui elles ont disparu.* » De même en Languedoc, les histoires miraculeuses sont situées *in illo tempore* : « *Ceci se passait bien avant la République... Dans ce temps-là les bêtes ne parlaient plus, mais elles comprenaient encore la langue des hommes.* »

Aujourd'hui il n'en reste que du folklore. Puisse-t-on y puiser pour étendre l'histoire (selon le vœu de ce grand historien méconnu que fut Gustave Lanson) à ce qui n'a pas d'existence actuelle, à l'invisible que ni les faits ni le pur document d'histoire ne révèlent (9). ■

(1) *Histoires et légendes du Languedoc mystérieux*, Tchou, Paris, 1970.
(2) *Contes populaires de l'Auvergne*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1970.
(3) J. et W. Grimm, *les Contes*, traduits et présentés par Armel Guerne, Flammarion, Paris, 1967.
(4) *Les Cahiers du capitaine Coignet*, Hachette, Paris, 1968.
(5) Paul Sébillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1880.
(6) *Mémoires de Léonard ancien garçon maçon*, par Martin Nadaud. Voir l'excellente édition de Maurice Agulhon, Hachette, Paris, 1976.
(7) *Le Cheval d'orgueil*, Plon, Paris, 1975.
(8) *La Mémoire du village*, Stock, Paris, 1977.
(9) Pour en savoir plus on pourra consulter : Iona et Peter Opie, *The Classic Fairy Tales*, Oxford University Press, London, 1974 ; Lutz Röhrich, *Märchen und Wirklichkeit*, Metzler, Stuttgart, 1974 ; Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, Stanford University Press, Stanford, 1976 et « Folktales and Reality », *Journal of the History of Ideas*, hiver 1980-1981.



SERGE BIHANNIC

CERVEAU

Les Japonais parlent à gauche...

Un médecin japonais vient de faire une découverte curieuse : ses compatriotes ont l'hémisphère cérébral gauche beaucoup plus développé que les autres hommes. Cette particularité – qui serait due à la langue – pourrait avoir des conséquences incalculables.

GABRIEL RACLE

UN livre étonnant qui est paru récemment est pourtant passé inaperçu aussi bien en Amérique qu'en Europe, même dans les milieux spécialisés. Il y a sans doute à cela une raison très simple : ce livre intitulé *Nihonjin No No* est écrit en japonais ! Ce titre signifie « le Cerveau japonais », et son auteur, le docteur Tadanobu Tsunoda est professeur à l'université médicale et *dentaire de Tokyo*.

Depuis plus de deux ans, le docteur Tsunoda poursuit des recherches sur les sensations visuelles et *auditives pour tester* et comprendre les fonctions des hémisphères cérébraux. En utilisant ses propres méthodes et en étudiant les fonctions *cérébrales* des Japonais, il a découvert que les réactions aux bruits *obtenues par le côté droit* et par le côté gauche du cerveau des Japonais étaient très différentes des réponses obtenues *chez les individus d'autres pays*. Les tests du docteur Tsunoda montrent que l'hémisphère cérébral gauche du Japonais perçoit *une vaste gamme de sons* : des sons linguistiques (vocaliques et consonnantiques) et des sons non linguistiques, *tels les pleurs*, les *expressions* émotionnelles, les sons des instruments musicaux traditionnels japonais, *les bruits du vent, des vagues*, des cours d'eau, etc. En comparaison, la gamme des sons perçus par l'hémisphère gauche des *Occidentaux est nettement* plus étroite, apparemment limitée aux syllabes faites de sons consonnantiques et vocaliques.

D'autre part, l'hémisphère droit des Japonais reçoit une quantité très limitée de sons artificiels ou de sons produits par l'homme : sons mécaniques, sons des instruments musicaux occidentaux, bruits. L'hémisphère droit des *non-Japonais*, en comparaison, capte tous les sons perçus par l'hémisphère gauche des Japonais et des sons vocaliques *qui n'ont pas de sens* en eux-mêmes (voyelles sémantiquement vides).

Les Japonais ne vivant pas au Japon depuis deux ou trois générations, mais résidant dans un pays de langue occidentale (Etats-Unis, Brésil, *Canada, par* exemple), présentent un modèle de fonctionnement cérébral typiquement occidental, alors que les *enfants* d'Américains ou de Coréens qui sont depuis leur naissance dans un environnement entièrement japonais ont un foctionnement cérébral japonais. Il apparait donc que la particularité de la fonction cérébrale des Japonais n'est pas héréditaire, mais est due à l'influence de l'environnement.

Voyelles

S'il en est ainsi, quels sont les facteurs qui jouent un rôle déterminant ? Selon le docteur Tsunoda, le plus important, c'est la langue japonaise : « *Avant d'étudier l'aspect auditif du japonais parlé, je pensais qu'il était important de considérer l'aspect visuel du langage.* » La langue écrite japonaise est un système complexe combinant le kandji (caractère chinois), l'hiragana et le katakana. L'hiragana est utilisé spécialement pour les *particules grammaticales écrites* et certains mots d'origine japonaise. Le katakana est surtout utilisé pour écrire les mots étrangers et les *noms : ce qui pourrait avoir* un effet sur le fonctionnement cérébral. Mais les tests effectués sur des aveugles de naissance ont *montré que l'aspect écrit* de la langue n'a rien à voir avec le problème, car ces Japonais aveugles ont les mêmes *caractéristiques* cérébrales que les autres. Au contraire, la langue parlée semble être la caractéristique la *plus influente sur les fonctions* cérébrales, et ce pas seulement pour les Japonais.

Il y a toutefois une différence *importante* entre les Japonais et les autres peuples : voyelles sémantiquement vides sont perçues par l'hémisphère gauche dans le cas des Japonais et par l'hémisphère droit par les autres. Cela résulte d'une caractéristique *propre à la langue japonaise. Le* système vocalique japonais a deux traits majeurs : toutes les syllabes finissent par des voyelles et *chacune des cinq voyelles* (ou cinq sons) peut avoir un sens en soi. De plus, deux ou plusieurs voyelles (ou sons) peuvent être *associées pour créer* des expressions sémantiquement significatives.

Tsunoda *nous en donne un* exemple avec cette phrase composée uniquement de voyelles (ue, o, ui, a, o, oi, ai, o, ou, a iuo) : « *Inquiétant sur la faim, déguisant son vieil âge, il poursuit l'amour, un homme affamé d'amour.* »

Cette particularité de la langue japonaise pourrait affecter les fonctions cérébrales en transférant *systématiquement tous* les sons vocaliques, ou qui s'en rapprochent, à l'hémisphère gauche, qu'il s'agisse de sons *linguistiques, émotionnels* ou *de sons* naturels. L'hémisphère gauche des Japonais perçoit donc tous *les sons en relation avec la raison*, la nature ou l'émotion. Cela pourrait être, d'après Tsunoda, une des clés pour la *compréhension de la culture traditionnelle* du pays et de la mentalité des habitants. Puisque les fonctions émotionnelles *chez les Japonais* sont principalement contrôlées par l'hémisphère cérébral gauche, qui est aussi responsable de la *réception linguistique et logique*, les Japonais sont probablement les plus enclins, parmi les peuples évolués, à laisser leurs stimuli émotionnels et leurs mécanismes de réflexion se mélanger. En d'autres termes, si les Japonais *sont particulièrement émotifs*, cela pourrait être dû à leur fonctionnement cérébral.

Parmi les conséquences de la prédominance de l'hémisphère cérébral gauche, notons une réduction des capacités d'établir *des analogies ou* de suivre des intuitions, des inspirations, ou d'autres activités non rationnelles. Cela contribue à une diminution ou même à une disparition des capacités de création, de découverte et d'invention.

En partant de ce constat, une étude de la société japonaise et de l'histoire récente de ce pays *pourrait être extrêmement intéressante* ; un ouvrage remarquable publié, en 1979, par un grand *connaisseur du Japon, Reischauer* peut apporter quelques illustrations intéressantes. Le système universitaire japonais est principalement basé sur la mémorisation : les examens d'entrée (grandes écoles, universités...) *forcent les étudiants à retenir* une quantité considérable d'informations, et surchargent leur hémisphère gauche. Les pressions exercées sur les candidats sont énormes et les Japonais, lorsqu'ils s'y réfèrent, parlent de l'« *enfer des examens* ». Serait-il possible d'établir une corrélation entre la surtension générale de l'hémisphère gauche des *Japonais* et le taux de suicides particulièrement élevé chez les jeunes de quinze à vingt-cinq *ans et qui peut être partiellement* attribué à cette pression du système d'éducation et des examens ?

Pourrait-on aussi expliquer l'américanisation du pays (qui est une imitation et non pas une *création*) par un manque de créativité dû à la prédominance de l'hémisphère gauche ? « *L'industrie s'est contrainte avec sagesse à l'apprentissage et à l'adaptation de technologies existantes plutôt qu'à la création de nouvelles technologies.* » (Reischauer, 226.) Enfin la prédominance de l'hémisphère gauche est-elle liée à la faible religiosité du peuple japonais (le mysticisme étant relié à l'hémisphère droit) ?

La confirmation des hypothèses du docteur Tsunoda pourrait être trouvée par la réponse à ces questions. Une analyse statistique du nombre de découvertes et d'inventions japonaises, de leur originalité et de leur complexité, comparée à celle faite en d'autres pays, ajouterait un autre élément d'information. Nous savons aussi *qu'il est difficile* pour la plupart des Japonais de parler une autre langue, non à cause du manque de connaissances, mais parce que l'utilisation d'une langue étrangère cause un niveau inhabituel de tension dans la partie gauche du cerveau.

Tsunoda est convaincu que les langues étrangères ont eu une influence négative sur la productivité intellectuelle des écrivains et des penseurs japonais. « *Ils ont de puissantes ressources de connaissances et ils lisent énormément dans bien des cas, mais combien d'intellectuels japonais sont incapables d'innover dans leur travail ou de suggérer de nouvelles idées ! Serait-ce parce que leur compréhension intuitive, qui est une des fonctions de la créativité de l'hémisphère droit, est perdue, l'hémisphère droit ayant cédé à la dominance du gauche à cause de la surcharge de travail en langues étrangères ?* » Reischauer est du même avis : « *Leur passé historique n'est pas parsemé de personnages intellectuels créatifs.* » Ce serait un très intéressant sujet de recherche que d'étudier la culture d'un peuple dominé par son hémisphère gauche.

Il existe au moins une autre langue dominée par des voyelles : la langue polynésienne, qui comprend plus de voyelles que le japonais. Pour prouver la validité de ses théories, le docteur Tsunoda a refait ses expériences en utilisant *les mêmes tests sur* des groupes de Polynésiens venant d'îles différentes : Samoa de l'Est, Tanga, Nouvelle-Zélande. Les résultats démontrent que le cerveau des Polynésiens a la même division fonctionnelle que celui des Japonais (cela n'est pas valable toutefois pour les personnes très anglicisées). Cette particularité *de dominance cérébrale* a-t-elle eu un effet sur la société polynésienne ? Ce point n'a pas encore été étudié. *Les recherches* du docteur Tsunoda devraient intéresser sociologues, psychologues, anthropologues et historiens. ■

Références

Constant P. Aroue, *Conversational Manual French-English-Tahitian*, Papeete, 1978.

Reischauer E.O., *The Japanese*, Tokyo, 1979.

Tsunoda T., *Nihonjin No No*, Tokyo, 1978.

Tsunoda T., *Logos and Pathos*, *Journal of Dental Health*, vol. 28, 2, 1978.

Tsunoda T., *The left cerebral hemisphere of the brain and the Japanese language*, *the Japan Foundation Newsletter*, vol. 6, 1, 1978.

Le « réformisme radical » de J. Habermas

(Suite de la page XV.)

— Avez-vous des regrets ?

— Au contraire. Au début, je considérais avec réticence les aspirations à une révolution culturelle et les tendances anarchistes. *J'ai compris ensuite qu'il* était utile de mettre nos institutions et notre démocratie à l'épreuve de l'imagination. On pouvait *ainsi montrer que certaines* valeurs démocratiques avaient sérieusement dépéri. J'ai soutenu le mouvement étudiant jusqu'en 1969, car il ouvrait la voie à un réformisme radical.

— Réformisme radical : que signifie cette formule ?

— Je suis d'avis qu'il n'est pas seulement vain, mais même dangereux, de continuer à parler de « révolution » dans nos sociétés du capitalisme tardif. La situation dans les années 60 n'était *pas révolutionnaire*. Je doute que même en France les événements de mai 1968 aient été un début de révolution. Car la révolution peut à la rigueur partir de la subculture intellectuelle, mais non être portée par elle.

» Les travailleurs en Allemagne et aux Etats-Unis n'ont pas le moins du monde une sensibilité révolutionnaire ni le goût de quoi que ce soit de radical. Tel était le cas en 1968, et il en va de même aujourd'hui. On ne peut pas transporter dans le monde actuel une symbolique révolutionnaire héritée des années 20. Je le disais aux étudiants, et ils m'en voulaient beaucoup. Je menais un combat sur deux fronts. Pour l'opinion, *j'étais un dangereux irresponsable*. En même temps, je critiquais la rhétorique désuète des étudiants.

Prudence

» Le réformisme radical consiste à réclamer des réformes qui sont incompatibles avec les mécanismes de la croissance, tout en laissant au capitalisme une chance de se régénérer. Cela *veut dire qu'on est guéri des* fautes du marxisme dogmatique, que personne ne détient la vérité, que l'action politique ne doit pas s'inspirer *de schémas philosophiques préétablis*, mais devenir un jeu de tests, un tâtonnement.

» Avec des coups d'Etat et des barricades, *on n'arrive plus* à rien. Toute transformation radicale implique un changement des subjectivités : *la révolution doit* être démocratique. J'ai toujours été antiléniniste. L'idée qu'une élite se sert des instruments de production pour *convertir* les masses me parait complètement discréditée.

» Dans l'immédiat, je ne suis pas *un ennemi de la social*-démocratie, bien que je me situe nettement plus à gauche. Tant qu'il n'y a pas de mouvements sociaux dignes de ce nom, le réformisme social-démocrate est l'unique solution. Après les immenses déceptions *que nous* a réservées l'histoire du socialisme, il convient de se montrer prudent.

— Vous avez rendu un vibrant hommage à la mémoire de Rudi Dutschke. Il avait embrassé la cause écologiste. Les « verts » sont-ils porteurs d'un espoir nouveau pour la R.F.A. ?

— Les « verts » de *R.F.A.* ont commis une lourde erreur en se constituant en parti pour agir au sein des Parlements. Car ils représentent un *potentiel* politique de type populiste et peuvent exercer une sorte de pouvoir de veto, mais guère *plus*. *D'abord*, ils sont paralysés par leur hétérogénéité. Il y a des paysans qui défendent leurs terres contre *une autoroute* ou une centrale nucléaire ; des pharmaciens ou des instituteurs qui défendent leur *village*.

» Mais *on trouve chez* les « verts » aussi des féministes, des groupes de la subculture étudiante ; des mouvements de la vieille droite *anticapitaliste*. Tout cela ne peut aller ensemble au sein d'un même parti. Mais *toutes* ces *tendances (féministes*, régionalistes, écologistes...), révèlent un profond malaise de la société allemande. Elles articulent avec plus ou moins de netteté ce que j'appelle « *colonisation du monde vécu* ».

— Vous écrivez qu'après trente ans d'existence la démocratie allemande a encore des pieds d'argile.

— Je veux dire que la culture *politique des Allemands est encor* très fragile. La réaction hystérique des partis et de la population au terrorisme trahit un *manque* d'assurance inquiétant. Elle prouve qu'il suffit de peu de chose pour qu'on remette en cause les libertés publiques et l'Etat démocratique. L'autoritarisme parait toujours prêt à renaitre. Il reste que, comme les *grands partis* ne *se lassent* pas de le répéter, notre régime actuel, par comparaison historique et géographique, garantit un *remarquable niveau de démocratie*.

— Vous déplorez que les intellectuels de gauche allemands soient relégués dans un ghetto. N'ont-ils pas pourtant acquis une audience considérable ?

— La droite voudrait faire croire que les intellectuels de gauche exercent un grand pouvoir *de sédition et de démoralisation*. Cette maffia de gens de gauche affamés de puissance, et qui vivent du travail d'autrui *pour endoctriner* la *masse*... Bien sûr, ils font entendre leur voix dans le secteur éducatif, dans les *universités*, à la *télévision* (qui, chez nous, n'est pas encore complètement mauvaise...).

» Si les intellectuels de gauche ont une certaine audience, c'est *lié au phénomène que je décrivais* tout à l'heure : les secteurs éducatif et culturel sont passés au *premier* plan du débat politique. Les gouvernements ne peuvent plus se moquer de ce que disent un Böll ou un Grass. *On n'est plus au temps où* le chancelier Erhard traitait les intellectuels de « *roquets* ». Mais parler d'un « pouvoir des intellectuels » me parait une faute d'appréciation suggérée par la droite.

Pas de résignation

— Qui détient en R.F.A. le pouvoir *intellectuel* ?

— *Ce qui se passe dans les* universités me semble révélateur. Pour la première fois depuis la défaite du fascisme, on voit des professeurs qui se proclament de droite. Ils forment un groupe organisé, influent, qui a ses revues et ses congrès, *où l'on* s'arrange pour inviter le président de la République fédérale.

» Leur thème favori est l'amalgame des idées de gauche et du terrorisme. *Dans le domaine* de la politique éducative, ils prêchent, à tous les niveaux, la restauration des vieilles vertus : ordre, *discipline*, effort, formation des élites. Ils se posent en « véritables héritiers de l'esprit critique » pour mieux le vider de tout *contenu* gênant. Des juristes démontrent qu'un excès de démocratie menace l'Etat de droit. Des économistes militent contre l'« Etat-providence ».

— Etes-vous un pessimiste ? Croyez-vous que le « moloch technique - science - administration » que vous décrivez finira par tuer toute démocratie ?

— Les sciences sociales ont une *capacité* prospective bien médiocre. J'évite tout pronostic. Je vois seulement toutes les contradictions de notre société. La *croissance capitaliste*, gérée tant bien que mal par la social-démocratie, se heurte de façon croissante à de nouvelles résistances. Jusqu'ici, *on mettait au premier plan* la sécurité (voir la réaction au terrorisme) et le niveau de vie.

» Mais on voit surgir ce que les Américains appellent « *valeurs postmatérialistes* », dont les « verts » sont en ce moment les propagateurs : nostalgie des formes de vie traditionnelles, celles où la *communication* restait vivante, défense de la nature... La contradiction deviendra bientôt intenable. Nos conservateurs C.D.U.-C.S.U. se plient aux impératifs les plus primaires de la croissance capi*taliste*. *Mais*, d'autre part, *ils* défendent la famille, la nature, les traditions.

» Les sociaux-démocrates entretiennent la même contradiction malgré la pression des « Jusos » (Jeunes sociaux-démocrates) : ce sont les ouvriers qualifiés et les employés qui forment *le noyau dur* de leur clientèle électorale. Or ces milieux sont attachés à l'idée de croissance et hantés par la peur du chômage.

» Tous les grands partis sont donc engagés dans la même impasse : *jusqu'où pourront-ils* aller ? Pourtant, je ne suis pas un « *Kulturpessimist* ». Là résidait mon objection fondamentale à Marcuse : il avait repris, dans *l'Homme unidimensionnel*, par exemple, le diagnostic radicalement pessimiste de la *Dialectique de la raison*. Après Auschwitz, les philosophes de *l'Ecole de Francfort* ne croyaient plus à un renouvellement des traditions utopiques de la culture bourgeoise. Ils estimaient que la culture capitaliste s'était définitivement stabilisée aux dépens des forces subjectives de *résistance* et de liberté.

» Notre culture me semble *malgré tout porteuse de formes* de liberté qu'il s'agit de réactiver pour atteindre à l'idéal d'une société socialiste. Les *désillusions* vécues dans les années 70 ont eu le mérite de faire table rase de nos certitudes. Mais je ne cède point à la *résignation*. » ■



LANGAGE

Des habits neufs pour la grammaire ?

JACQUES CELLARD

LE numéro de septembre de *Langue française* sur « la terminologie grammaticale » revient utilement sur un problème posé depuis longtemps : celui des rapports entre un objet scientifique (l'algèbre, la chimie organique, la linguistique, etc.) et le vocabulaire spécifique utilisé par les « experts » pour décrire le fonctionnement de cet objet.

On peut, et on devrait, faire de la très bonne vulgarisation avec un minimum de jargon, et en en donnant une traduction convenable. Mais la recherche d'avant-garde et même la simple description de l'état des connaissances dans une discipline obligent à utiliser une terminologie cohérente et souvent en grande partie nouvelle. Tout le monde convient qu'il est difficile ou impossible d'ajuster à des concepts nouveaux le vocabulaire qui habillait les concepts anciens, et qu'il faut donc faire du « sur-mesures » terminologique, y compris avec le risque (ce n'est pas rare) de voir des concepts pauvrets habillés d'une terminologie trop riche.

Certes, si l'on entend par « grammaire » un ensemble de « trucs » dont le but véritable n'est pas une description intelligente de la langue, mais l'acquisition de règles d'orthographe, la meilleure terminologie sera encore la plus banale, la mieux enracinée dans notre culture scolaire. Mais si on cherche plutôt à mieux comprendre le fonctionnement du mot dans la phrase, il faut se résoudre à innover aussi dans les termes.

C'est ce qu'avaient bien senti Damourette et Pichon dont l'*Essai de grammaire de la langue française* (1911-1927), plein d'aperçus remarquables, n'est lisible qu'à travers une terminologie tout à fait particulière, et qui n'est pas passée dans l'usage grammatical.

Je, tu, il...

Un exemple de cette nécessité est le cas de ce que la grammaire traditionnelle, encore aujourd'hui, nomme les « pronoms personnels », et en premier lieu *je, tu, il, nous*, etc. La critique du terme (si utile qu'il puisse être par ailleurs dans l'enseignement de la grammaire scolaire) est presque trop facile. Faisons-la cependant.

Sur la quinzaine de mots grammaticaux que nos manuels rangent dans cette catégorie, les deux premiers n'en sont certainement pas. Ni *je* ni *tu* ne « remplacent » rien. Ce ne sont pas des « représentants » ni des « substituts » du nom de famille ou du prénom, qui ne peuvent pas non plus les remplacer.

Si, à la place de : « *Je resterai à Paris quelques jours* », j'écris : « *Jacques Cellard restera à Paris quelques jours* », la substitution du nom au prétendu pro-nom produit non seulement une phrase, mais une information tout à fait différentes. Dans la première, il y a une énonciation active : « *Je* » dit quelque chose de « Je ». Dans la seconde, une énonciation passive : Quelque chose est dit du premier « Je » par un autre « Je ».

De même, « *Tu manges trop, René !* » n'a pas pour équivalent : « *René mange trop* ». Dans le premier cas, quelque chose est dit à un *Tu*. Dans le second, quelque chose est dit de ce Tu, qui devient un *Il*.

Pour *nous* et *vous* (le *vous* du pluriel vrai, non celui de politesse), nous aurions apparemment le choix entre les « acteurs » réels, désignés par leurs noms, et le pro-noms, cette fois avec un *s*, merci typos ! puisque *nous* ou *vous* sont censés remplacer plusieurs noms.

Mais ce choix se fait entre un énoncé usuel comme : « *Nous sommes sortis hier soir, Pierre, Hélène et moi* », et un énoncé littéraire, fabriqué, artificiel : « *Pierre, Hélène et moi sommes sortis hier soir* ». Néanmoins cette possibilité de choix existe dans la théorie et s'explique par le fait que *nous* n'est pas le pluriel de *je* (lequel, si l'on ose dire, est toujours... singulier), mais la combinaison d'un *je* et d'un ou plusieurs *ils*. En tout état de cause, l'obligation d'employer un *moi* non remplaçable (Untel, Untel et moi) nous ramène au cas de *je* et de *tu*.

« Déstabiliser »

Restent donc les cas de *il, elle, ils, elles*. Aurions-nous à faire cette fois aux seuls véritables « pronoms personnels » ? Voire. Il est vrai qu'ils ont bien une fonction de remplacement d'un nom commun ou propre dans *Le vent* se lève, *il* fait trembler les feuilles du bouleau, ou dans : *Jean et Jeanne* sont rentrés, *ils* voudraient te voir.

Mais que faire alors du *Il* de : Le vent se lève, *il* va faire frais ? ou de : Le vent se lève, *il* faut tenter de vivre ? Comment peut-on désigner par les mêmes mots (pronom personnel masculin de la troisième personne), des *il* qui n'ont grammaticalement rien de commun ? Ceux de : Il pleut, ou Il se trouve que, etc., ne remplacent évidemment rien.

Il faut donc nous résigner à « déstabiliser » le système en distinguant entre un *il*, en effet masculin et singulier, qui est conventionnellement la tête de la série *il, elle, ils, etc.*, et un homonyme *il* qui n'a à proprement parler ni genre ni nombre, et n'est pas un « *pronom* ». Une fois faite cette distinction essentielle entre un impersonnel et des personnels, et sans nous prononcer sur le terme qui devra précéder ces adjectifs, revenons aux N... personnels pour suggérer de les répartir en trois sous-groupes : les N... locutifs (*je* et *nous*, qui ne peuvent être employés que par des locuteurs parlant pour leur compte), les adlocutifs (*tu* et *vous*) que l'on ne peut utiliser que dans une situation d'adlocution (c'est-à-dire d'interpellation), enfin les N... délocutifs, par lesquels il est parlé de quelqu'un, et non à quelqu'un : *il* personnel, *elle, ils, elles*.

C'était déjà la démarche de Damourette et Pichon, au moins pour les locutifs et les délocutifs. L'adjonction de l'adlocutif à cette série est logique et cohérente. On remarquera au passage qu'elle aide à comprendre le mécanisme des pronoms de politesse, *vous* et *il*, ce dernier plus surprenant mais tout à fait correct dans des phrases comme : « *Monsieur prendra-t-il du café ?* » ou : « *Ces dames prendront-elles du thé ?* »

Si l'on se représente en effet une gradation descendante qui va du locutif pur, *je*, au délocutif *il*, on voit que le respect se marque par le plus ou moins grand éloignement du pronom employé par rapport au *je* ; *tu*, adlocutif pur, étant le plus proche, suivi de *vous* (lequel est fondamentalement un *tu* + des *ils*) puis du délocutif pur. A quoi l'allemand ajoute un degré supplémentaire en employant un *ils* de respect (« *Prennent-ils du café* = *Prenez-vous.* »).

Mais, comme disait une reine de France : « *Bien taillé, mon fils, maintenant il faut recoudre.* » En d'autres termes, il faut, après avoir rejeté l'appellation de « pronoms personnels », en proposer une autre qui devrait dans un premier temps recouvrir au moins tous les pronoms à fonction de « sujet » du verbe.

C'est lui d'ailleurs, le verbe, qui est au fond de notre querelle. Le reproche le plus sérieux que l'on puisse faire à l'appellation traditionnelle est, en effet, qu'elle met l'accent sur une fonction partielle et secondaire (« remplacer » un nom), mais passe absolument à côté de la fonction essentielle et constante de ces « pronoms personnels », qui est d'actualiser un verbe.

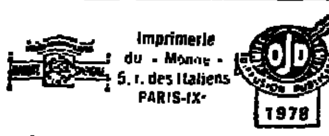
Certes, ils ne sont pas seuls à pouvoir le faire. Dans tous les énoncés délocutifs (qui disent quelque chose au sujet de quelque chose ou de quelqu'un), c'est au nom que revient d'abord cette fonction : *le chien* aboie, *un ange* passe, *tes sœurs* sont charmantes. Mais les mêmes noms (chien, ange, sœurs) pourraient occuper toutes sortes d'autres fonctions dans la phrase, alors que les pronoms personnels ne peuvent faire que cela.

Pourquoi dès lors ne pas les appeler *actualiseurs* du verbe, comme les articles sont les actualiseurs du nom ? On voit en tout cas par cet exemple qu'une pente rapide mène d'un concept grammatical relativement nouveau, celui de l'actualisation du verbe par les pronoms, à un terme nouveau, celui d'*actualiseur*. C'était le sujet du débat. ■

(1) *Langue française*, n° 46 (mai 1980), « L'explication en grammaire », n° 47 (septembre 1980), « La terminologie grammaticale », et n° 48, à paraître, « Histoire de la grammaire française » (décembre 1980). Revue trimestrielle, Librairie Larousse, Paris-6e. Abonnement 1 an, France : 85 F ; Etranger : 90 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX



Commission paritaire n° 57 437.

SCIENCE

Les pollens de la préhistoire

PAUL CARO

LE pollen est le sperme des plantes. Il exerce la fonction reproductrice mâle. En un rapprochement amoureux, il doit être déposé sur les organes féminins des végétaux. Pour cela, il faut souvent attirer et récompenser un intermédiaire, d'où la variété des couleurs, des sucs, des goûts de l'univers floral. Les insectes, les oiseaux, les chauves-souris, l'homme, se prêtent au jeu. Mais, parfois, c'est le vent qui porte le pollen. Celui-ci est alors émis en grandes quantités à certaines périodes de l'année, comme le savent bien les victimes du rhume des foins. Cette poussière, dispersée dans l'air, retombe sur le sol et s'y mêle à la terre. Au microscope, le pollen apparaît sous forme de petits grains. La paroi de ces grains est très solide et elle peut résister longtemps à la décomposition, si longtemps, que, en fait, elle se conserve dans les sédiments accumulés au cours des temps géologiques. Comme la forme, la taille et l'ornementation des grains sont caractéristiques pour chaque espèce, on peut identifier les pollens fossiles et, par là, connaître la composition de la végétation qui couvrait une région à une époque reculée.

Ces pollens fournissent parfois, comme d'étranges photographies fanées, des images inattendues du passé lointain qu'ils laissent un instant apparaître dans sa réalité, si différente de celle qu'on imaginait. Ainsi la sépulture néanderthalienne baptisée Shadinar IV, découverte dans une grotte d'Irak, aurait pu être, comme les autres, seulement un petit tas de cailloux et d'os fossilisés, recouverts par le temps de concrétions calcaires. L'environnement de cette tombe est complexe car, devant les os, ceux d'un homme, s'éparpillent les restes de deux femmes et d'un bébé. L'analyse d'échantillons du sol associé aux débris mâles effectuée à Paris par le palynologiste André Leroi-Gourhan (1) a révélé une richesse exceptionnelle en pollens de fleurs. Une richesse telle qu'il ne peut s'agir d'une association accidentelle.

Un drame

Ainsi, il y a soixante mille ans, un *homme*, en Irak, a été enterré sous une brassée de fleurs et pas n'importe quelles fleurs ; sur les huit espèces identifiées, il y en a sept qui correspondent à des plantes médicinales. Ces fleurs poussent encore aujourd'hui sous le ciel d'Irak et sont utilisées couramment par la médecine populaire. Voici donc que l'on découvre, par la magie des pollens, que l'homme de néanderthal n'est pas seulement un squelette grinçant dans une vitrine de musée. Ayant des pratiques funéraires, il a, du coup, une âme (2) et même une âme policée par la connaissance scientifique ou le sens poétique.

On entrevoit dans un éclair la cérémonie de printemps, le frais contre-jour bleuté de l'entrée de la grotte, le corps disparaissant sous la masse des bouquets de fleurs bleues, jaune, blanches, violettes, rouges, pourpres. On sait qu'il s'agissait de bouquets, car l'une des plantes, une mauve, pousse isolée et, par conséquent, il a fallu, par les champs, la cueillir, une à une, intentionnellement. La présence des deux femmes et de l'enfant jette quand même sur ce tableau idyllique une lueur inquiétante ; on pressent, sous les fleurs, un drame. L'homme, peut-être, est-il d'ailleurs, comme d'autres le seront plus tard, symboliquement enterré avec ses armes ou ses outils, car la nature du dépôt laisse imaginer qu'il s'agit d'un « homme de connaissance ». C'est-à-dire un chaman puisque l'on a pris l'habitude de désigner ainsi les savants des sociétés « primitives ».

Il y a soixante mille ans, on pratiquait donc sans doute la médecine en Irak, ou tout au moins la pharmacie, ou tout au moins l'art des remèdes de bonne femme, en tout cas une activité qui implique une connaissance intelligente des ressources du milieu dans lequel on vit, et, à cet égard, la botanique est bien le premier des arts humains.

Remontons plus haut le temps et restons sous terre. C'est-à-dire dans l'analyse palynologique des sols des grottes. On sait qu'on a découvert en France, grâce aux efforts d'Henri de Lumley et de ses collaborateurs, des restes humains anténéanderthaliens dans la grotte de la Caune de l'Arago au-dessus de la plaine de Tautavel dans les Pyrénées-Orientales. La faune, c'est-à-dire le matériel paléontologique, et la flore associée ont été analysées (3). Les dépôts quaternaires forment plusieurs séquences qui s'étalent sur un grand intervalle de temps entre — 550 000 ans et — 400 000 ans.

Au début, les restes nombreux de rennes et de mouflons suggèrent un paysage ouvert et un climat froid et sec, puis l'apparition du cerf évoque des forêts sous un climat humide et tempéré. Enfin, plus récemment, si on peut dire, on trouve le renne, le bœuf musqué, le cheval, le bison des steppes, l'auroch, le rhinocéros de la prairie, le renard polaire, le lemming à collier. Dans l'ensemble donc, mais surtout au début et à la fin, une faune associée de nos jours, quand elle existe encore, à un climat froid, à des steppes sèches que l'on ne rencontre guère qu'au-dessus du cercle polaire.

Rennes

Mais voilà que l'analyse des pollens détruit cette image arctique de notre paléo-Roussillon, car si ces bêtes polaires évoluaient bien à l'ombre d'espèces végétales aimant la fraîcheur et l'humidité, comme le pin, le bouleau, l'aulne et le saule, elles se frottaient aussi à des troncs de chênes et d'ormes, et, ce qui est bien surprenant, à des espèces plus franchement méditerranéennes, comme les bons vieux platanes de nos routes du Midi. Rien dans la couverture végétale n'évoque la toundra : tout au long de la période, on trouve une bonne abondance de plantes méditerranéennes. Notre homme de Tautavel, loin d'être un esquimau glacé, évoluait au milieu d'une riche nature végétale variée et chaude, fraîche et ombreuse, avec des forêts et des grasses prairies où paissaient des troupeaux de rennes. On ne sait pas encore si nos anténéanderthaliens cueillaient aussi des fleurs, mais on peut le supposer, car de toute évidence il n'en manquait point et des plus variées.

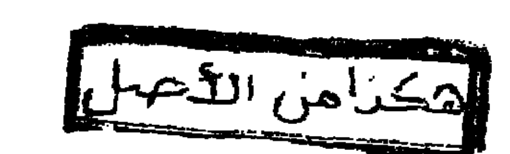
Les pollens de Tautavel remettent donc en question bien des idées reçues et montrent que des espèces qui ont aujourd'hui des exigences écologiques très différentes vivaient autrefois paisiblement ensemble, humant le parfum des garrigues du Midi. Quel crime a donc commis le pauvre renne du père Noël, pour être aujourd'hui rejeté, tirant son traîneau sur la neige, si loin du paradis terrestre que furent les vertes collines du Roussillon ? Peut-être que, après tout, la présence de l'homme depuis si longtemps sur ces terres suffit pour expliquer cet exil.

Les études sur les pollens ne servent pas seulement à restituer des images colorées du passé. Elles ont aussi une haute utilité pratique. On vient de montrer, par exemple, que l'analyse du contenu pollénique de l'atmosphère pouvait jouer un rôle capital pour notre économie agricole en permettant des prévisions exactes du niveau des récoltes (4). C'est ainsi que pour la vigne de l'Hérault, par exemple, l'abondance de la production dépend presque uniquement des paramètres météorologiques pendant la courte mais critique période de la pollénisation. Ce sont ces facteurs qui expliquent les fluctuations de rendement. Ils exercent pendant ces quelques jours une influence déterminante sur la fécondation. La récolte dépend de la densité des pollens par mètre cube d'air. La pollénisation est d'autant plus efficace que la température moyenne cumulée pendant la période (la somme des températures moyennes journalières) est plus élevée. Elle est diminuée par la pluie ou l'excès de vent.

On peut ainsi expliquer facilement, *a posteriori*, la récolte pléthorique de 1962 (85 hl/ha) ou celle désastreuse de 1963 (49 hl/ha). Les pollens sont donc des indicateurs précieux de l'interaction de notre agriculture avec la pluie et le beau temps. Sur eux jouent les avatars météorologiques, grain de sable dans les plans linéaires de nos économistes technocrates. En somme la fantaisie des hasards de l'amour garde ses droits pour les spermatiques pollens, archives de la vie végétale passée de la planète, certes, mais d'abord agents sexuels qui permettent le renouvellement des cultures qui nous nourrissent. ■

(1) A. Leroi-Gourhan, Science *190* 526 (1975).
(2) R.S. Solecki, Science *190* 880 (1975).
(3) J. Renault-Miskovsky, E. Crégut. Comptes rendus de l'Académie des sciences, Paris *290* série D pages 747 et 751 (1980) (24 mars 1980).
(4) P. Cour et M. Van Campo. Comptes rendus de l'Académie des sciences, Paris 290 série D, page 1 043 (1980) (14 avril 1980).





Les espèces menacées

De mille et une manières, avec ou sans volonté délibérée, l'homme extermine des populations animales. Le rythme s'accélère : un millier d'espèces sont menacées d'extinction prochaine, et une d'entre elles disparaît chaque année.

YVONNE REBEYROL

Une espèce animale (ou végétale) est menacée lorsque son taux de mortalité est supérieur pendant un temps assez long à *celui de sa natalité (ou de son* renouvellement). Les causes de cette situation peuvent être fort diverses, mais la principale d'entre elles est la destruction de l'habitat naturel.

Depuis que la vie est apparue sur la Terre, il y a plus de 3,5 milliards d'années, d'innom*brables espèces se sont éteintes*, certes. Les dinosaures, pour ne citer que les plus célèbres d'entre elles, *ont* disparu *il* y a environ 65 millions d'années. Ils avaient pourtant dominé le règne animal pendant 150 millions d'années. *Mais il s'agissait là* d'une *évolution* naturelle. Pour des raisons diverses et encore imprécises — changement climatique, incapa*cité d'adaptation ?* — d'innombrables espèces ont ainsi laissé la place à d'autres plus adaptables, mieux armées pour vivre et donc *se* reproduire.

Il ne faut pas, d'ailleurs, toujours parler de disparition. Par le jeu de mutations et de modifications successives étalées sur *des millions d'années, certaines* espèces éteintes depuis très longtemps ont des descendants actuels, parfois fort différents de leurs lointains ancêtres dont ils gardent pourtant les traces dans quelques détails anatomiques et *dans* leur patrimoine génétique ou hormonal. Les oiseaux, par exemple, sont issus de reptiles de l'ère secondaire et *donc cousins — éloignés — des* reptiles actuels.

L'arrivée d'un animal unique en son genre — l'homme — a bouleversé le rythme naturel des émergences et des disparitions des espèces animales (et végétales). Tant que les hommes (ou leurs ancêtres) étaient peu nom*breux et nomades et qu'ils* vivaient de chasse et de cueillette, ils n'ont sans doute pas été la cause de bouleversements majeurs. Mais dès qu'ils ont commencé à cultiver la terre et à se sédentariser — il y a 8 000 ou *9 000 ans — leur action n'a plus* été négligeable. Ils ont d'abord privilégié des espèces en les cultivant et en les domestiquant. Ils ont ensuite défendu leurs récoltes, leurs troupeaux et leurs réserves contre les prédateurs de *toutes sortes. Ils ont aussi fait se* multiplier les espèces — les rats entre autres — qui vivent en grande partie de leurs activités. Ils ont enfin fait disparaître des espèces, soit directement, en massacrant pour des raisons *diverses un nombre trop impor*tant d'individus, soit indirectement, en détruisant ou en bouleversant les habitats naturels indispensables à la vie de certaines espèces.

Les disparitions d'espèces dont *l'homme est responsable se* multiplient, leur cadence s'accélérant parallèlement à l'augmentation de la population humaine. Des spécialistes ont calculé *que*, du temps des dinosaures, une espèce animale disparaissait pro*bablement* tous les *mille ans* ; de 1600 à 1950 on en était à une extinction *tous les dix ans* ; et on estime qu'actuellement une espèce animale disparaît chaque année, un millier d'espèces étant menacées d'extinction prochaine.

Il est évident que la disparition « *accidentelle* » d'une espèce est définitive : pas de descendants, pas d'évolution, pas de reconstitution possible. Ainsi *sont perdus à jamais des stocks* irremplaçables de patrimoine génétique. Toutefois il ne faut pas confondre disparition locale et extinction *réelle* d'une espèce. Certes, les loups ont disparu de France, mais ils sont encore *abondants* en *Italie, en Espagne*, en Europe centrale et orientale. Certes, les harengs ont tendance à se raréfier en mer du Nord, *mais ils sont encore nombreux* dans d'autres régions de l'Atlantique nord. A l'échelle de l'espèce *ni les loups ni les* harengs ne sont donc menacés.



GERARD MATHIEU

« Aussi mort qu'un dodo »

L'archipel de Mascareignes (la Réunion, Maurice, Rodriguez) a été découvert au seizième siècle et *au dix-septième siècle*. Les trois îles permettaient aux navires parcourant la route des épices de *faire des escales agréables. L'eau* y était abondante, la faune variée, les forêts denses. Et en plus il n'y avait ni population autochtone, *ni carnivores à redouter*. L'un des oiseaux les plus appréciés comme source de vivres frais était une *sorte d'énorme pigeon, aussi gros* qu'un dindon, mais doté d'ailes ridiculement petites, incapable *donc de voler et nichant sur le* sol. Promptement baptisé « *dodo* » à Maurice, « *dronte* » à la Réunion, « *solitaire* » à Rodriguez, cet oiseau (1) *fit les délices des* équipages de passage puis de la population sédentaire installée au *dix-septième siècle, et aussi des* rats ou des cochons redevenus sauvages. Vers 1620, le dodo était déjà rare à Maurice. *En 1681*, probablement, les dodos avaient définitivement disparu de Maurice et quelques décennies plus tard le *solitaire de Rodriguez et le dronte* de la Réunion étaient éteints, eux aussi. De ces gros oiseaux, il ne *restait plus que quelques os de* l'espèce mauritienne, des dessins plus ou moins précis, et le proverbe anglais « *aussi mort qu'un dodo* » (« as dead as a dodo »).

Il est impossible, bien évidemment, de savoir quand l'homme a commencé à faire disparaître les *espèces animales par une chasse* excessive. Nous ne saurons jamais si nos ancêtres ont une responsabilité *quelconque* dans l'extinction des mammouths (gibier de choix) ou des ours des cavernes (voisins dangereux). Mais *il est à peu près sûr que l'homme* a exterminé volontairement le lion d'Europe, qui vivait encore en Grèce au début de l'ère chré*tienne* (2). De même il semble bien que les Maoris, *arrivés* en Nouvelle-Zélande vers le quatorzième siècle de notre ère, aient largement *contribué à l'extinction des* moas (ou dinornis), de gigantesques cousins lointains des autruches, *dont certains avaient 3,50 m* de haut.

Plus près de nous, l'aurochs *(Bos primigenius)* d'où sont issus *les bovins domestiques*, était encore abondant en Europe pendant le Moyen Age. Avec le *défrichement des forêts, il vit son habitat* naturel rétrécir comme une peau de chagrin. Au quinzième *siècle, on ne le trouvait plus qu'aux* confins polono-russes. Les rois de Pologne essayèrent bien de sauver l'espèce mais, en *1627*, le *dernier auroch mourut.*

Le pigeon migrateur *(Ectopistes migratorius)* d'Amérique a été, *lui aussi, radicalement* exterminé. Les migrations de cet oiseau étaient pourtant fantastiques. Un seul « *troupeau* » *pouvait rassembler* plus de deux millions d'individus, qui constituaient autant de cibles faciles. « *En 1869, sept millions et demi d'oiseaux furent capturés en un seul endroit. En 1879, un milliard d'oiseaux furent capturés dans l'État du Michigan.* » « *En 1909, une récompense de 1 500 dollars fut promise à celui qui donnerait des renseignements précis sur la nidification d'un couple. Cette prime ne fut jamais remise...* » Le dernier pigeon migrateur connu est mort *au zoo* de Cincinnati en 1914.

Empaillés

L'histoire du grand pingouin *(Alca impennis)* est *aussi* lamentable. Cet oiseau *marin* (qu'il ne faut pas confondre avec les manchots de l'hémisphère sud, en *dépit d'une certaine ressemblance* des silhouettes), haut de 75 centimètres, incapable de voler, vivait sur les rivages européens et amé*ricains de l'Atlantique nord*. Lui-même et ses œufs ont été des sources de nourriture appréciées par *les populations locales. Puis* vinrent les pêcheurs et les marins, qui se livrèrent à de véritables massacres. En 1844, les deux der*niers grands pingouins furent tués* sur la côte ouest de l'Islande.

Seuls subsistent, dans divers musées, quelques spécimens em*paillés...*

Les marsupiaux d'Australie, d'innombrables oiseaux des Antilles, des Mascareignes et d'Océanie, *certaines tortues des* Galapagos, le bouquetin des Pyrénées et celui du Portugal, l'hémione *(un équidé)* du Proche-Orient et l'âne sauvage du nord de l'Afrique, le lion du Cap et le lion d'Algérie sont parmi les *espèces qui ont définitivement* disparu depuis le début du XIXe siècle.

Certains animaux ont eu plus de chance. D'énergiques mesures de protection ont ainsi sauvé les bisons américains et européens, la loutre de mer du Pacifique nord, le caribou de la toundra canadienne, dont les populations *ont commencé à augmenter*.

Mais le cas de quelques espèces semble désespéré. On ne connaît *qu'une quarantaine de condors* de Californie et d'albatros de Steller, une trentaine de *grues* américaines, une vingtaine de rhinocéros de Java. Quant aux ibis du Japon, ils ne seraient plus que neuf (dont un en cage). Lorsque *les effectifs sont* aussi réduits, la survie de l'espèce n'est jamais assurée. Il faut tenir compte, en *effet, du rythme de reproduction* particulier à chaque espèce, des aléas naturels, de l'incapacité de certains animaux à se reproduire en captivité, des dangers d'une endogamie excessive. Il semble aussi que certains animaux sont *incapables de se reproduire* hors d'un groupe. Les mécanismes de ce blocage sont encore mal définis. *Peut-être la formation des couples ne peut-elle se faire* qu'au milieu de congénères s'excitant réciproquement.

La dynamique des populations animales sauvages est mal connue. Pourquoi les effectifs d'une espèce *diminuent-ils brusquement ? Une* équipe de chercheurs de l'université de Stanford (Californie) a étudié pendant quinze ans les *papillons Euphydryas editha* vivant sur une prairie de petite dimension du campus universitaire *(Science du 18 avril 1975)*. Elle a découvert que l'ensemble des individus de cette espèce se répartit en trois populations vivant *dans une quasi-indépendance* les unes par rapport aux autres et que chacune de ces populations prospérait ou se raréfiait suivant des fluctuations particulières. Pourquoi ? La conclusion de l'étude est que l'homme comprend *encore fort peu les mécanismes* de la nature...

(1) Ces trois oiseaux étaient *légèrement différents* les uns des autres.

(2) *La plupart des chiffres* et des précisions donnés dans cette page ainsi que les citations sont extraits du livre de Jean Dorst, *Avant que nature meure*, publié chez Delachaux et Niestlé, ou de la brochure de Vinzenz Ziswiler, *Extinct and Vanishing Animals*, publié par Longmans, Springer-Verlag, New-York.

Volontairement ou pas

Les hommes ont mille méthodes, *directes* ou *indirectes*, de faire disparaître les espèces animales. La chasse excessive est l'une des principales causes de la *disparition d'animaux, mais* elle peut être pratiquée pour des motifs très différents.

On peut chasser pour assurer la subsistance d'un groupe humain. Tant qu'il s'agit d'une chasse traditionnelle dont dépend la vie d'une population et *qui est pratiquée sur un vaste* territoire, les prélèvements des chasseurs restent, en général, raisonnables. Mais lorsque de nouveaux arrivants s'attaquent, pour le plaisir et avec des armes perfectionnées, aux mêmes stocks d'animaux, ceux-ci sont menacés très rapidement. C'est ce qui s'est passé avec les pigeons migrateurs d'Amérique, *comme nous l'expliquons* par ailleurs.

La même chose a failli arriver au bison américain *(buffalo* en anglais). *Chassé sans effet* apparent pendant des siècles par les Indiens des plaines, le bison a été *massacré* au dix-neuvième siècle par l'homme blanc, d'abord pour protéger la mise en culture progressive des terres *et pour affamer les Indiens qui* s'opposaient à cette progression, ensuite pour nourrir les ouvriers construisant les voies ferrées *transcontinentales et finalement* pour le plaisir. « *On peut estimer à 2,5 millions le nombre de bisons qui furent abattus annuellement entre 1870 et 1875.* » A ce rythme, on ne s'étonnera pas que, vers 1890, il n'y ait plus eu que quelques dizaines de bisons. C'est un miracle si d'énergiques mesures de conser*vation ont permis à l'espèce de* survivre, puis de se multiplier à nouveau... mais seulement dans des réserves.

Lorsque les nouveaux arrivants ont débarqué dans de petites îles, l'effet sur la faune indigène a été bien *souvent* catastrophique. Les milieux insulaires de dimensions réduites sont très vulnérables en raison même de leur exiguïté. Les tortues géantes des Galapagos fournissaient aux pirates, corsaires et navigateurs des ressources extraordinaires : faciles à attraper, elles avaient en outre la capacité de *survivre, entassées* dans des cales de navires, pendant des semaines ; c'est ainsi que certaines espèces de tortues ont disparu, les autres ayant dangereusement diminué.

Les baleines n'étaient pas menacées tant que les chasseurs sur leurs petites... baleinières lançaient leur harpon à la main. Avec les canons lance-harpons et les navires-usines, le nombre de baleines tuées a augmenté de façon dangereuse, et certaines *espèces sont devenues* rares. Il y a bien une commission internationale de la baleine qui fixe des quotas. *Mais* ceux-ci ne sont pas respectés par les deux Etats (Japon et U.R.S.S.) qui chassent encore la baleine à l'échelle *industrielle*.

On peut aussi chasser pour satisfaire aux caprices de la mode. Les animaux à fourrure (loutres, otaries, grands félins) ont été très menacés. A la fin du dix-huitième siècle, trois millions d'otaries à fourrure probablement vivaient sur l'île Juan-Fernandez (dans le sud-est du *Pacifique*). *De 1778* à 1805, plus de trois millions de peaux de ces otaries ont été vendues à Canton. En 1807, il *n'y avait plus que quelques* centaines d'otaries et, actuellement, les survivantes ne sont guère plus d'une cinquantaine. La mode des chapeaux à plumes et des boas de plumes a failli être fatale aux aigrettes, aux hérons, *aux grues*, aux albatros de Laysan, aux oiseaux de paradis... Heureusement pour ces oiseaux, les femmes, peu avant la première guerre mondiale, n'ont plus aimé se parer de plumes.

Autre mode dangereuse : les *souvenirs* que les touristes, de plus en plus nombreux, rapportent de leurs voyages. Tout est bon : animaux empaillés, carapaces de tortues, objets sculptés dans des défenses d'éléphants ou de morses, corbeilles à papier *faites dans des pieds* d'éléphants, chasse-mouches en queues d'antilopes, toutes « *curiosités* » dont *la plupart seront* plus ou moins rapidement mises au fond d'un placard ou même jetées.

Superstitions

Les superstitions jouent un rôle non *négligeable* dans la chasse. Les rhinocéros d'Asie et maintenant ceux d'Afrique sont *outrageusement massacrés* pour leurs cornes. Dans tout l'Extrême-Orient, celles-ci, en *effet*, sont très recherchées pour leurs vertus aphrodisiaques et pour leurs capacités à détecter les poisons. Des croyances analogues étaient répandues autrefois en Europe. Le bouquetin a disparu des Alpes suisses au dix-septième *siècle* : les pelotes de poils trouvées parfois dans son estomac étaient censées guérir « *les évanouissements, la mélancolie, la jaunisse, les hémorroïdes, la dysenterie, les maladies infectieuses, le cancer* », entre autres ; son sang, son calcanéum, son cœur et ses excréments étaient recommandés, respectivement, *pour* les calculs de la vessie, les maladies de la rate, la fatigue et l'anémie.

Paradoxalement, les jardins *zoologiques* peuvent être dangereux pour les animaux sauvages : de trop nombreux zoos ont voulu *présenter des animaux* rares, comme les orang-outangs. Mais, pour capturer les jeunes, plus facilement transportables, on n'hésite pas à tuer les mères.

Le bouleversement des milieux naturels peut être fatal à de *nombreuses espèces sans qu'il y* ait volonté délibérée de destruction. Les lémuriens de Madagascar — nos très lointains cousins — *sont* ainsi très menacés par les cultures traditionnelles sur brûlis pratiquées depuis des siècles aux dépens de la forêt, qui, autrefois, couvrait la quasi-totalité de l'île et ne subsiste plus actuellement que par taches isolées.

L'assèchement des marais est, lui, catastrophique pour les oiseaux migrateurs. Ceux-ci, en effet, ont besoin de zones humides non seulement dans les régions d'hivernage et de reproduction (d'estivage), mais aussi tout le long des itinéraires de migration. Sans les relais indispensables à leur repos, les oiseaux migrateurs *ne peuvent supporter la fatigue* de voyages longs de plusieurs milliers de kilomètres.

L'exploitation de nouvelles *terres* entraîne toujours la disparition des milieux naturels, que les pratiques agricoles soient *traditionnelles ou modernes*. En outre, les agriculteurs et les éleveurs s'installant dans une région encore vierge ont tendance à vouloir exterminer une partie de la faune originelle, nuisible à leurs yeux. Ainsi ont disparu le *loup de Tasmanie (un marsupial carnivore)* et la perruche de Caroline.

De plus, l'homme n'arrive pas seul. Il amène avec lui des chats, des chiens, des chèvres, des porcs, tous dangereux pour la faune et la *flore* locales, *surtout* lorsqu'ils reviennent à l'état sauvage. Il importe, involontairement, des *animaux sauvages comme* les rats, mais aussi, volontairement, d'autres, comme les lapins en Australie et les mangoustes aux Antilles. Les mangoustes, introduites pour lutter contre les serpents et les rats, ont certes fait leur travail, *mais tellement* bien que, après avoir fait disparaître ces ennemis naturels, elles ont détruit tous les petits animaux *vivant ou nichant sur le sol.*

Les espèces marines sont en général moins menacées. A part les baleines et *quelques animaux* particuliers ne vivant que dans des zones très restreintes, la plupart des espèces marines ont de vastes aires d'extension. La surpêche ou la pollution n'ont donc que des effets localisés, qui *ne menacent pas les espèces en* tant que telles.

La création de parcs et de réserves a sauvé un certain nombre d'espèces menacées. Sans le classement, en 1856, du Grand Paradis en réserve royale de chasse par le roi Victor-Emmanuel II, le bouquetin des Alpes aurait disparu. Sans la mise en réserve de la forêt de Bialowieza *(Pologne), le bison d'Europe se* serait éteint : quinze individus seulement avaient survécu à la deuxième guerre mondiale. La captivité *a sauvé* le cheval Przewalski, équidé sauvage découvert à la fin du siècle dernier en Mongolie ; *elle semble profitable* à la survie du rhinocéros de l'Inde, de l'orang-outang, du gorille, de l'oryx (une grande antilope) d'Arabie. *Mais* tous les jardins zoologiques ne sont pas capables d'assurer des conditions de captivité *telles* que les animaux s'y reproduisent. Et tous les essais, même les plus étudiés, ne sont pas couronnés de *succès* : ainsi les grands pandas de Chine, soignés, dorlotés, alimentés de leur bambou favori ne se sont-ils jamais encore reproduits en captivité.

Et n'oublions pas qu'un danger *général menace à terme* toutes les espèces sauvages. L'homme se multiplie si vite que l'espace *réservé à la faune et à la flore* naturelles ne cesse de rétrécir. Or chaque milieu naturel comprend de multiples organismes végétaux et animaux (bactéries, mousses, plantes, herbes, champignons, arbres, vers, insectes, oiseaux, mammifères, éventuellement batraciens, reptiles et poissons), dont les interactions sont indispensables à l'équilibre et *donc* à la survie de l'ensemble.

Nous n'avons parlé que de quelques animaux dont le destin nous a semblé *exemplaire ou frappant*. Nous n'avons pas évoqué le cas d'humbles bestioles, qui, pourtant, sont aussi nécessaires, *menacés* et uniques que les espèces de plus grande taille.

Une convention internationale

Le 3 mars 1973, à Washington, les représentants de quatre-vingts pays se sont mis d'accord sur le texte d'une convention internationale destinée à réglementer le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction. Actuellement, cinquante-neuf pays ont ratifié la convention (la France l'a fait le 11 mai 1978). Les annexes de la convention précisent dans quelles conditions l'importation et l'exportation de spécimens vivants ou morts, ou d'objets faits à partir de ces espèces, sont interdites ou autorisées.

La convention invitait les pays adhérents à adopter des mesures nationales propres à rendre la protection efficace. A la fin de 1979, le département de la justice américain reconnaissait pourtant que le chiffre d'affaires annuel des importations illégales d'animaux vivants était probablement compris entre 50 et 100 millions de dollars (210 à 420 millions de francs).

Plusieurs arrêtés pris le 24 avril 1979 et publiés dans le Journal officiel *du 12 mai suivant fixent les listes — fort longues — des escargots, oiseaux, amphibiens et reptiles, mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français et dont sont donc interdits* « la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation [...] le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat » *de spécimens morts ou vivants.*

Ce qui n'a pas empêché un « empailleur » d'animaux (les spécialistes diraient « taxidermiste ») de faire tout récemment de la publicité en faisant connaître ses tarifs pour de multiples espèces, dont de nombreuses figurent dans les arrêtés de protection...

Le Monde

UNE NOUVELLE INÉDITE DE GLORIA ALCORTA

Le secret du petit homme jaune



GREGOIRE SOBERSKI

PENDANT près de six semaines, ils m'ont laissé en paix. Ils se méfiaient, je le sentais à l'odeur saumâtre qui se dégageait de leurs habits dès qu'ils entraient dans le magasin. Heureusement pour moi, personne n'ose rompre avec l'homme riche du quartier, quels que soient les soupçons qui pèsent sur sa tête.

Pour cause d'infortune, après avoir beaucoup erré sur le continent américain, j'en étais venu à m'installer à Buenos-Aires, dans une rue de banlieue bordée de mimosas. Mes clientes étaient dépourvues de charme, leurs époux sans distinction, mais parfaitement polis.

« Bonsoir professeur... Toujours sans nouvelles de votre épouse ?... » Ces bonnes gens connaissaient mon titre, mais en ignoraient l'origine. Je leur répondais, sans interrompre mon travail : *« Fleur de Seringa est libre, Monsieur. Les femmes de chez nous arrivent avec le vent et repartent avec la lune. »*

Peu à peu, les jours se sont faits plus longs et les nuits trop courtes. Je savais que le paradis n'était pas de ce monde pour ceux qui aiment, et j'en avais pris mon parti. Hélas ! mes clients ne me devaient pas tous de l'argent et, d'un moment à l'autre, Mme de Los Santos risquait de me dénoncer. Elle ne m'avait pas pardonné l'accident survenu à son ensemble cramoisi : *« Il était en velours, Japonais de malheur ! En velours sauvage. Je ne veux pas de tes sous, je veux l'ensemble que tu as brûlé avec ton sale fer. »* J'aurais souhaité pouvoir changer de rue, de ville et même de continent. Ma situation était précaire, ma vie ne tenait peut-être qu'à un fil, mais mon épouse était trop délicate pour entreprendre un voyage. Et puis je m'étais pris d'affection pour les arbres de notre rue, où, un peu plus loin, il y avait des tilleuls.

Vers huit heures, sauf le samedi, je fermais le magasin et, après une incursion rapide dans la cuisine et la chambre à coucher, je descendais à la cave. Celle-ci était vaste. J'en avais tapissé les murs de satin bleu pâle. Il y avait des petites boîtes sur des guéridons et des figurines en ivoire allongées sur des coussinets de la même matière. J'allumais des feuilles d'odeurs et aussitôt l'air sentait le nard. Ma femme était jolie. Ses mains savaient se faufiler parmi les objets les plus délicats, comme l'auraient fait des hirondelles. Son cou possédait une vie à lui. Sa taille avait le même contour et la même rondeur que son cou. Et chaque soir, à la tombée de la nuit, Fleur de Seringa m'attendait, la théière à la main, avec un petit sourire grave.

Elle aimait que je lui chante des poèmes : « Repos des ailes grises »... « Essence du cygne à minuit... » et que j'enferme ses petits pieds dans mes paumes. Elle avait besoin de chaleur, de toute la chaleur qu'un homme amoureux est capable de transmettre à son aimée.

« Voyons, cher monsieur Matsubara, ce n'est pas possible... Vous ne pouvez pas continuer ainsi... Vous ne mangez rien... Il faut vous forcer... Regardez-vous dans la glace... Mais regardez-vous... »

Les voisins me harcelaient et chaque fois je leur répondais la même chose : *« Messieurs, ne jugez jamais un homme à sa figure, mais à son âme. »*

Hélas ! ces bonnes gens ne pouvaient pas me comprendre.

ET les jours se succédaient avec lenteur. Le printemps était chaud. Mon fer, d'un modèle ancien que j'affectionnais, glissait mal sur les tissus de coton et, le lundi, j'avais de la peine à procéder au décrassage des chemises de mes clients, qui passaient leur fin de semaine dans les îles à se gaver de pâtes et de graisse. J'attendais la nuit, les dents serrées, certain que ce qu'il me restait de bonheur à vivre ne se trouverait jamais plus que dans le sous-sol de mon magasin.

Parfois, après une bonne averse, je me risquais jusqu'au kiosque de journaux. Le marchand était un retraité de province qui méprisait la morale des grandes villes et me confiait sur un ton réprobateur le détail des derniers scandales en cours. Il essayait aussi de m'entretenir de politique, mais je me défendais car j'avais appris à me méfier tout autant de la bienveillance des justes que des sarcasmes de mes semblables.

Malgré la mélancolie dont j'étais imprégné depuis qu'il me fallait agir dans l'ombre, le temps, je dois le reconnaître, s'égouttait avec gentillesse. Plus la douceur de mes nuits était menacée, plus je me tenais chez moi afin d'éviter des rencontres fâcheuses. Tout en vaquant à mes devoirs professionnels, je pensais à ma femme et à mes premiers temps d'exil dans un pays pour lequel, malgré son manque absolu de foi, j'éprouvais de la considération.

Je n'étais pas un émigrant, hélas ! mais un universitaire dépossédé. La spécialité médicale qu'il m'avait été donné de choisir et d'exercer pour plaire à l'auteur de mes jours et dont cette femme admirable avait tenu à être l'objet de ma première expérience, ne devait m'attirer que des affronts de la part de collègues exaspérés par ma réussite.

C'est à Buenos-Aires que j'ai connu Fleur de Seringa, un dimanche d'été. Après une série de nuits moroses, j'avais cru bon de m'aventurer dans un lieu de réjouissances appelé, je ne sais pour quelle raison, « le jardin japonais ». J'étais au premier rang de la piste circulaire du cirque, entouré de gamins qui faisaient un bruit d'oiseaux quand Fleur m'est apparue, vêtue d'un kimono de cérémonie, debout sur la tête d'un éléphant.

Tout d'abord elle m'a semblé infiniment petite, à peine plus grosse qu'une poupée sur un gâteau d'anniversaire. Mais peu à peu elle a pris corps, jusqu'à une dimension raisonnable, et elle s'est mise à sautiller sur la bête, en envoyant des baisers à la foule... Les enfants, dans leur enthousiasme, soulevaient la poussière qui l'enveloppait d'une brume constellée d'étoiles. Il y avait des petits drapeaux à tous les étages et dans toutes les mains. Les gens hurlaient d'admiration lorsque, tout à coup, Fleur de Seringa a fait un saut, un saut gigantesque qui l'a soulevée et lancée dans les airs parmi les trapèzes pour la déposer ensuite debout devant moi... Quand je suis revenu de ma surprise, elle m'a fait la révérence en agitant son parasol. Le kimono était rose et il y avait des fleurs roses dans ses cheveux. Elle sentait la lune et le bleu des lacs, mais, au moment où j'allais lui sourire, elle m'a tourné le dos et s'est envolée pour reprendre aussitôt sa place sur l'éléphant.

Après plusieurs tours de piste, l'animal a paru se fatiguer des coups de fouet que lui assénait un personnage à brandebourgs et de l'exubérance de la foule. Il a fait mine de s'asseoir et c'est alors que j'ai craint pour l'équilibre de ma danseuse. Quoi qu'on en dise dans cette partie du globe, les orientaux sont sujet, eux aussi, à des éblouissements. Il leur arrive d'avoir à se départir de leur traditionnelle retenue. Je me suis levé, prêt à venir en aide à la malheureuse, et, comme elle repassait devant moi en se déhanchant sur la bête qui commençait à vouloir s'effondrer, j'ai tendu les bras, l'ai happée, l'ai saisie par la taille et l'ai arrachée à sa monture.

Le public de ce pays n'est pas habitué à ce genre de manifestation osée de la part d'un Asiatique et, à ma grande honte, il est parti d'un affreux éclat de rire, suivi, je l'avoue, d'applaudissements. *« Vive l'amour !... » « Vive le savon jaune !... » « On les mariera... »* Il est certain que, dans cette ville sauvage, beaucoup de mes compatriotes possèdent des commerces de teinturerie. Les ignorants croient que les Japonais ne connaissent rien en dehors de la remise en état de leurs précieux vêtements occidentaux. Mais j'ai toujours dédaigné la sottise et, en ce dimanche d'été qui devait être le plus beau de mon existence, c'est au mépris de l'opinion, sous l'œil hébété des éléphants et de leurs tortionnaires, les yeux dans les yeux de Fleur de Seringa, que j'ai quitté le cirque.

Le cirque est reparti.

Le jardin japonais est toujours au bout de la ville. On y boxe, on y danse, mais le cirque n'est pas revenu. Nous n'avons jamais parlé de ces choses avec ma femme. J'ignore et j'ignorerai toujours quelle avait été sa conduite avant le jour où le destin me l'a envoyée et pourquoi, lorsqu'elle m'a suivi, personne n'a songé à la retenir... Je l'ai épousée il y a dix ans et, depuis, sous les mimosas de notre rue, les jours se sont écoulés pour nous comme des perles identiques en perfection. Cygne sans étoile, il nous faut veiller.

IL faisait presque nuit quand la police a fait son apparition et, dès que j'ai vu les gendarmes devant ma porte, tels que je les connaissais bien, avec leurs fronts bêtes et leurs cheveux crépus bien gommés, j'ai compris que mon heure était venue et qu'il serait inutile de résister. J'ai posé mon fer sur la planche et je leur ai souri.

Mais eux, sans un mot d'amitié ni même de bon voisinage (nous avions joué ensemble au piquet), m'ont écarté du plat de la main et se sont mis à fouiller dans tous les coins. Après avoir mis mon lieu de travail sens dessus dessous, ils sont entrés dans la chambre à coucher. Là, ils ont fourré leur nez dans les endroits les plus intimes. Je les entendais qui vidaient les tiroirs, comme s'ils soupçonnaient ma femme d'être dissimulée à l'intérieur, qui ouvraient les robinets de la douche et répandaient sur le tapis tout un lot de chaussures, de réticules, de bibelots qui allaient se mettre à flotter.

Une fois leur inspection finie, celui qui répondait au nom de César m'a tendu une main grand ouverte : *« La clé de la cave, vite ! »* Et, comme j'essayais de tricher : *« Je ne l'ai pas, je crois que je l'ai égarée »*, il m'a asséné un regard tellement féroce que j'ai été obligé d'obéir. J'ai gardé les yeux clos pendant tout le temps que les gendarmes sont demeurés dans le sous-sol. Quand ils sont revenus, j'ai été frappé par l'aspect de leur visage.

César avait les ailes du nez écarlates, avec des petites cloques pleines d'eau sur le dessus. Ses mâchoires tremblaient. Son compagnon ouvrait une bouche ébahie, en serrant une longue mèche de cheveux noirs dans ses doigts. Ils me regardaient comme on regarde à l'intérieur de la Lune et, pendant environ deux minutes, ils m'ont tenu écrasé contre le mur, sans m'adresser la parole.

Tout à coup, César a poussé un grognement de sanglier : *« Charogne, va, salaud, tu la tenais accroupie comme une pute... T'as pas honte ! »* La figure du policier était gonflée de colère. Il m'a saisi par les épaules et m'a buté contre la cloison : *« Tu la cachais dans la cave, hein ? avec une théière et un nœud sur les fesses..., ta femme, ta légitime. Va donc savoir ce que tu cuisinais, là-dedans. Les photos, sûr que tu lui prenais des photos. Montre-les... montre-les ou je te crève la caboche. »*

Ses yeux, rivés aux miens, étaient hagards. Il me tenait par le col du veston. Peut-être que ma voisine, Mlle Duc, entendrait les coups et me viendrait en aide. Il ne me fallait pas trop compter là-dessus, mais cette dame était du genre attentionné. Il insistait : *« Avoue, salaud, que tu l'as zigouillée ! T'as beau être Japonais. On connaît vos trucs, allez ! Tu vas pas t'en tirer comme ça ! »*

Il continuait à me secouer, sous l'œil de son camarade, qui l'excitait : *« Vas-y ! saigne-le ! »* Moi je balbutiais : *« Vous faites erreur... elle est morte toute seule, une embolie... Je le jure... »* César me frappait à tour de bras, et son compagnon, pour l'encourager, brandissait la mèche de cheveux qu'il avait arrachée à ma femme.

J'étais anéanti et je répétais comme un automate : *« Je ne l'ai pas tuée, je le jure, je ne l'ai pas... je le jure... »* A un certain moment, saisi d'inspiration, j'ai réussi à me redresser et à hurler :

« Ecoutez-moi !... écoutez-moi... Je suis embaumeur...

— Tu es quoi ?

— Embaumeur, licencié de l'université de Kyoto. C'est moi qui ai embaumé la présidente.

— La quoi ?

— La présidente, la vraie, la sainte, la vôtre. »

Il fallait à tout prix que je les empêche de redescendre. Mes agresseurs ne frappaient plus, ils me regardaient, les yeux dilatés, énormes, comme des mollusques de Chine.

« Eva, t'as bien dit, Eva ?

— Oui. »

Alors un double ronflement, digne d'un soupir d'hippopotame, a jailli du cœur de ces hommes, suivi d'un silence de plâtre.

Il existe toutes sortes de silences, et celui-là, je vous le certifie, était parmi les plus éblouis que je connaisse.

Pendant un moment, j'ai cru qu'ils me laisseraient en paix, obnubilés par ce qu'ils venaient d'entendre, persuadés d'être en présence d'un superman capable d'avoir donné l'éternité à leur idole. Le compagnon de César, après quelques secondes de recueillement, éjecta un hoquet glorieux et se lança sur le téléphone.

— Allô... Allô !... Lucho !... C'est moi, oui, Carmelo. Devine qui on a trouvé dans la teinturerie ?... Je te le donne en mille... Le type qui a embaumé Evita... Comment, c'est impossible ? Nous le tenons... Mais non, il n'est pas Espagnol... Il est Japonais... Nous le tenons, et elle aussi nous la tenons... Mais non, imbécile, pas Evita, la Japonaise... qui, celle qui avait disparu... »

L'homme exultait : *« Dis, chef, si on allait la regarder de plus près, l'embaumée ?...*

DEPUIS un moment, l'air ne m'arrivait plus que par petits filets imperceptibles. Ces barbares allaient redescendre, je le savais. Ils dérangeraient tout, ils casseraient la vaisselle, ils déchireraient les kimonos, ils trouveraient mes poésies : *« Froid de nos ailes grises... Repos du cygne à midi... »* Je les avais bernés, tout à l'heure, au sujet de la présidente. J'aurais tout aussi bien pu dire : la cantatrice chauve ou la statue de la Liberté. Ils allaient détruire tout ce qu'il y avait eu de douceur entre ma femme et moi. Ils allaient souiller ce corps, ces bras, ce cou, ces yeux de perle ; ils allaient...

Quant j'ai compris que ces hommes m'avaient réduit à l'impuissance et qu'ils s'apprêtaient à retourner dans la cave, j'ai perdu toute retenue.

« Allez-y, frappez-moi !... Tuez-moi... Mais ne la touchez pas, ne touchez pas à ma Fleur, elle m'aime... »

Les deux hommes avaient déjà un pied sur les premières marches de l'escalier.

« Qu'est-ce que tu radotes ?... Si elle t'aime, ta momie, c'est qu'elle est pas crevée... qu'elle fait semblant... Eh bien ! On va y regarder, si elle fait semblant ! »

Mais César ne bougeait pas. Il avait levé le poing au-dessus de ma tête.

« Vas-y, cogne », le pressait son adjoint. Mais César était paralysé, comme si soudain la situation s'était faite trop grande pour lui et qu'il craignait de s'y noyer.

« Ce que tu mérites, bafouillait-il, *ce que tu mérites, c'est que nous en fassions de la charpie, de la Fleur de chose ; et puis, tu sais quoi... une estampe, oui c'est ça, une estampe japonaise... »*

A ces mots, j'ai compris que j'étais vaincu, et qu'il serait tout à fait inutile de chercher à m'interposer.

« Allons, vieille lope, sors de là », a fait le chef en m'écartant d'une main beaucoup plus large que nature, et moi, je suis obligé de l'avouer : professeur Ika Matsubara, maître embaumeur de l'université de Kyoto, j'ai baissé la tête et me suis jeté à plat ventre sur le carreau, entre quatre pieds iconoclastes, pour qu'ils me réduisent en bouillie ou en excrément de rat plutôt que de me voir obligé de contempler de mes pauvres yeux d'époux le corps de ma Fleur, transformé en image obscène par les représentants de l'ordre.

Hélas ! il n'en a pas été selon mes désirs. Le Kamisama en a décidé autrement. Je suis vivant dans ma cellule, et je suis seul. ■

Née à Bayonne de parents argentins, GLORIA ALCORTA écrit en français et en espagnol. Elle a publié deux recueils de nouvelles en France : l'un, *(l'Hôtel de Lune,* Albin Michel, 1966), est une traduction ; l'autre *(l'Oreiller noir,* Grasset, 1978) a été écrit directement en français.